



**HAL**  
open science

# Interface syntaxe-topologie et amas verbal en coréen et en français

Jihye Chun

► **To cite this version:**

Jihye Chun. Interface syntaxe-topologie et amas verbal en coréen et en français. Linguistique. Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2013. Français. NNT : . tel-00867292

**HAL Id: tel-00867292**

**<https://theses.hal.science/tel-00867292>**

Submitted on 28 Sep 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris Ouest Nanterre La Défense  
Ecole Doctorale n° 139 (Connaissance, langage, modélisation)  
Laboratoire MoDyCo, UMR 7114, CNRS & Université Paris Ouest

# Interface syntaxe-topologie et amas verbal en coréen et en français

Thèse présentée  
en vue de l'obtention du titre de Docteur de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense

Discipline : sciences du langage

*Présentée et soutenue publiquement le 1<sup>er</sup> février 2013 par*

Jihye Chun

Directeur de thèse : Professeur Sylvain Kahane

Composition du Jury :

**Jeanne-Marie Debaisieux**, Professeur, Université Sorbonne Nouvelle, Rapporteur  
**Kim Gerdes**, Maître de conférences, Université Sorbonne Nouvelle, Examineur  
**Sylvain Kahane**, Professeur, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Directeur  
**Seong-Heon Lee**, Professeur, Université nationale de Séoul, Examineur  
**Denis Le Pesant**, Professeur, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Examineur  
**Irène Tamba**, Professeur émérite, EHESS, Rapporteur







# Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de thèse, Sylvain Kahane. A partir du moment où il m'a demandé de m'émanciper de lui en critiquant ses idées si possible, je me suis toujours demandée si je suis capable de voler de mes propres ailes. Je ne pense pas que j'en sois déjà capable. Mais j'ai fini par comprendre qu'il est rare de pouvoir avoir un directeur comme lui, qui a tant de passion et l'esprit ouvert. En même temps, je me disais que la seule façon d'exprimer à quel point je l'apprécie, c'est de travailler dur. J'espère sincèrement que mon travail puisse être une bonne réponse à l'exigence de sa direction. Merci d'être resté confiant et patient malgré les difficultés de travailler avec une étudiante étrangère.

Je voudrais remercier M. Chai-Song Hong, mon ancien directeur à l'Université nationale de Séoul, qui m'a initiée à la linguistique, et qui m'a souvent posé une question au cours de mes études en Corée : « en quoi le sujet de ton mémoire est-il intéressant ? ». Cette question est toujours restée présente en moi jusqu'à la fin de ma thèse.

Je remercie l'ensemble des membres du jury : Jeanne-Marie Debaisieux et Irène Tamba, qui ont accepté d'être mes pré-rapporteurs, Kim Gerdes à qui je tiens à dire que je n'oublie pas l'aide qu'il m'a apportée au début de mes études, Denis Le Pesant, qui est membre du jury de ma thèse après avoir été membre du jury pour mon mémoire en Master, et Seong-Heon Lee, mon professeur à l'Université nationale de Séoul, qui m'a appris comment avancer petit à petit dans les recherches et qui m'a encouragée de loin, tout au long de mes études.

Cet été, j'ai reçu des nouvelles toujours encourageantes d'Afrique, c'était celles de Nicolas Aubry, qui y a relu la première version de ma thèse malgré des conditions difficiles, et qui

m'a beaucoup aidé à travailler sur les corpus. Il a été un relecteur patient et sérieux jusqu'au dernier moment de la rédaction.

Je suis reconnaissante à Inyoung Kim, amie fidèle et collègue qui est toujours prête à discuter de linguistique et de la vie, que j'ai rencontrée à un colloque à Paris, à Marie-Pierre Sales qui m'a encouragée tout au long de mes études, à mes camarades adorables en Master, Xiaojin Luo et Inês Vasconcelos, qui m'ont encouragée avec de gentils messages de loin, de Chine et du Portugal, avec qui nous espérons pouvoir nous retrouver un jour toutes les trois, et enfin à mes amis Olivier Bondéelle, René-Joseph Lavie, Guillaume Lechien et Pierre Magistry pour les discussions passionnantes sur la linguistique.

Je remercie mes amis coréens, la famille de Kangho, Jiyeon Cha, Youngin Hur, Young-in Ki, Mihyun Kim, Sunn-Hyung Kim, Younguk Kim, Kyung-hoon Moon, pour leur amitié et leurs encouragements depuis mon arrivée en France, ainsi que pour les discussions en coréen qui m'ont fait du bien.

Mes remerciements vont à mon éminence grise et mon premier relecteur, Gérard Duverdier. Le repas qu'il me préparait chaque semaine n'était pas un simple repas. C'était aussi une alimentation de l'esprit grâce à sa sagesse et à son érudition.

Enfin, à mes parents et à mon petit frère Yeongjin, qui sont des bijoux dans mon cœur. Merci, mon petit Yeongjin, de me céder gentiment beaucoup de choses depuis notre enfance. Maman, ton rire me fait rire et ton optimisme me reconforte. Papa, merci de m'avoir envoyée en France, qui m'a offert tant de cadeaux : la curiosité et la passion non seulement sur la linguistique, mais aussi sur la vie.

*A mes parents*



*« Autant de langues que l'homme sçait parler,  
autant de fois est-il homme »*

**Brantôme**



# Table des matières

ABREVIATIONS.....	v
TRANSLITTERATION.....	vii
INTRODUCTION.....	1
<b>PREMIERE PARTIE : STRUCTURE DE LA PHRASE DU COREEN .....</b>	<b>7</b>
<b>CHAPITRE I ETAT DE L'ART .....</b>	<b>9</b>
1 LA SYNTAXE DE DEPENDANCE.....	9
2 ORDRE DES MOTS ET MODELE TOPOLOGIQUE.....	14
3 AU-DELA DE LA SYNTAXE : LA MACRO-SYNTAXE.....	21
4 GRAMMAIRE TRADITIONNELLE CONTEMPORAINE DU COREEN .....	25
4.1 PARTIES DU DISCOURS .....	26
4.2 STRUCTURE DE LA PHRASE.....	29
5 BILAN.....	33
<b>CHAPITRE II QUELQUES PROPRIETES DE LA SYNTAXE DU COREEN .....</b>	<b>35</b>
1 LANGUE A TETE FINALE .....	35
2 FREQUENCE DE L'ANAPHORE ZERO .....	40

3 CONSTITUANT EN <i>NEUN</i> .....	45
4 BILAN.....	47
<b>CHAPITRE III PARTIES DU DISCOURS ET AUTRES CLASSES DISTRIBUTIONNELLES .</b>	<b>49</b>
1 PRELIMINAIRES AUX UNITES MORPHO-SYNTAXIQUES .....	50
2 VERBE, MORPHEMES VERBAUX ET PREDICATIF .....	53
2.1 MORPHEMES VERBAUX ET FORME VERBALE.....	53
2.2 ADJECTIF TRADITIONNEL EN TANT QUE VERBE STATIF .....	57
3 ADNOMINAL ET QUALIFICATIF .....	60
4 NOM, MORPHEMES GRAMMATICaux ET SUBSTANTIF .....	63
4.1 NOM.....	64
4.2 MORPHEMES GRAMMATICaux .....	68
4.3 NOM ET SUBSTANTIF .....	71
5 ADVERBE .....	79
6 BILAN.....	83
<b>CHAPITRE IV THEORIE DE LA TRANSLATION ET TRANSLATIF .....</b>	<b>85</b>
1 CHANGEMENT DE PARTIE DU DISCOURS : LA TRANSLATION .....	87
2 TRANSLATION DANS UNE CATEGORIE LEXICALISEE VS NON LEXICALISEE.....	88
2.1 CATEGORIE NON LEXICALISEE GENERALE : TRANSLATION EN QUALIFICATIF .....	89
2.2 CATEGORIE LEXICALISEE .....	93
2.2.1 <i>Translation en nom : (eu)m</i> .....	94
2.2.2 <i>Translation en nom/substantif</i> .....	95
2.2.2.1 <i>ki</i> .....	95
2.2.2.2 <i>keos et ji</i> .....	97
2.2.3 <i>Translation en substantif</i> .....	101
2.2.3.1 <i>ko</i> .....	101
2.2.3.2 <i>eo, ke, ji et ko</i> .....	103
2.2.4 <i>Translation en adverbe : myeonseo</i> .....	112
2.3 CATEGORIE NON LEXICALISEE SPECIFIQUE : TRANSLATION EN ATTRIBUT.....	116
3 <i>KO</i> EN TANT QUE TRANSLATIF ET JONCTIF.....	125
4 BILAN : COMPARAISON DE NOTRE ANALYSE AVEC LA GRAMMAIRE TRADITIONNELLE CONTEMPORAINE DU COREEN.....	128

<b>CHAPITRE V COHESION SYNTAXIQUE ENTRE DEUX VERBES .....</b>	<b>133</b>
<b>1 DIFFERENTS TYPES DE CONSTRUCTIONS VERBALES ET TESTS SYNTAXIQUES.....</b>	<b>135</b>
1.1 DIFFERENTS TYPES DE CONSTRUCTIONS VERBALES.....	135
1.2 TESTS SYNTAXIQUES EN COREEN ET EN FRANÇAIS.....	138
<b>2 QUASI-OBLIGATION DU V2 DE RESTER AVEC LE V1 .....</b>	<b>147</b>
2.1 QUASI-INSEPARABILITE : CAS DU NOM NU .....	147
2.2 GRAMMATICALISATION .....	149
2.3 LES TRANSLATIFS ET LEUR PROPRIETE PROSODIQUE .....	151
<b>3 SEPARATION LINEAIRE DU V2 .....</b>	<b>153</b>
3.1 PRESENCE DU TRANSLATIF EN ADVERBE .....	153
3.2 PRESENCE DU MODIFIEUR ET DU TRANSLATIF FONCTIONNEL SUR LE <i>NPRED</i> .....	155
3.3 DEUX VERBES TRANSITIFS .....	157
<b>4 BILAN : ECHELLE DE COHESION EN COREEN ET EN FRANÇAIS.....</b>	<b>159</b>

## **DEUXIEME PARTIE : MODELISATION DE L'ORDRE DES MOTS .... 163**

<b>CHAPITRE VI INTERFACE SYNTAXE-TOPOLOGIE.....</b>	<b>165</b>
<b>1 VARIATION DE L'ORDRE DES MOTS .....</b>	<b>166</b>
<b>2 INTERFACE SYNTAXE-TOPOLOGIE.....</b>	<b>169</b>
2.1 STRUCTURE TOPOLOGIQUE DE LA PHRASE EN COREEN .....	169
2.2 GRAMMAIRE DE DEPENDANCE TOPOLOGIQUE DU COREEN.....	175
2.3 DIFFERENTES STRUCTURES VERBALES EN TOPOLOGIE.....	180
2.3.1 <i>Structure topologique plate</i> .....	181
2.3.2 <i>Domaine enchâssé</i> .....	184
2.3.3 <i>Emancipation</i> .....	186
<b>3 BILAN.....</b>	<b>189</b>

## **CHAPITRE VII AMAS VERBAL ET NON-PROJECTIVITE..... 191**

<b>1 EXTRACTION ET « LONG DISTANCE DEPENDENCIES » .....</b>	<b>193</b>
---	------------

<b>2 NUCLEUS VERBAL ET NUCLEUS NOMINAL .....</b>	<b>195</b>
<b>3 AMAS VERBAL ET EMANCIPATION .....</b>	<b>200</b>
<b>3.1 RELATIVISATION ET AMAS VERBAL .....</b>	<b>201</b>
<b>3.2 INTERROGATION (IN)DIRECTE ET AMAS VERBAL .....</b>	<b>214</b>
<b>3.3 TOPICALISATION ET AMAS VERBAL .....</b>	<b>217</b>
<b>3.4 COMPARAISON ENTRE L'AMAS EN COREEN ET EN FRANÇAIS.....</b>	<b>224</b>
<b>3.5 BILAN : EXTRACTION ET CORRESPONDANCE ENTRE LA SYNTAXE ET LA TOPOLOGIE .....</b>	<b>228</b>
<b>4 POSITION TOPOLOGIQUE DU C-NEUN.....</b>	<b>229</b>
<b>4.1 C-NEUN DANS LE CHAMP DU PRE-NOYAU .....</b>	<b>230</b>
<b>4.2 C-NEUN DANS LE DOMAINE MICRO ET CONTRASTIVITE .....</b>	<b>235</b>
<b>4.3 BILAN : C-NEUN ET CORRESPONDANCE ENTRE LA SYNTAXE ET LA TOPOLOGIE.....</b>	<b>240</b>
<b>5 BILAN.....</b>	<b>241</b>
<b>CHAPITRE VIII DEPENDANCE DU SUJET DANS LA CONSTRUCTION A CONTROLE ..</b>	<b>245</b>
<b>1 PLACEMENT DU SUJET DANS LA CONSTRUCTION A CONTROLE.....</b>	<b>246</b>
<b>2 DEUX POSSIBILITES D'ANALYSE EN PARALLELE.....</b>	<b>249</b>
<b>2.1 ANALYSE I : DEPENDANCE DU SUJET AU V1.....</b>	<b>251</b>
<b>2.2 ANALYSE II : DEPENDANCE DU SUJET AU V2.....</b>	<b>254</b>
<b>3 PLUS D'UNE UNITE DANS UN ENONCE ET DEPENDANCE DU SUJET SUR LE V2.....</b>	<b>257</b>
<b>3.1 CO-REFERENTIALITE EN TERMES DE MEMOIRE DISCURSIVE.....</b>	<b>257</b>
<b>3.2 DETACHEMENT ET PROSODIE.....</b>	<b>264</b>
<b>4 BILAN.....</b>	<b>266</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>267</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>271</b>
<b>INDEX.....</b>	<b>291</b>

# Abréviations

<b>ACC</b>	accusatif
<b>ALL</b>	allatif
<b>C</b>	copule
<b>CLA</b>	classificateur
<b>COM</b>	comitatif
<b>DAT</b>	datif
<b>DEC</b>	déclaratif
<b>DI</b>	discours indirect
<b>EXH</b>	exhortatif
<b>FUT</b>	futur
<b>GEN</b>	génitif
<b>HON</b>	honorification
<b>IMP</b>	impératif
<b>INS</b>	instrument
<b>INT</b>	interrogatif
<b>LOC</b>	locatif
<b>NEG</b>	négation
<b>NOM</b>	nominatif
<b>P</b>	passé
<b>PL</b>	pluriel
<b>PRES</b>	présent
<b>TA</b>	translatif en adverbe
<b>TAM</b>	temps_aspect_modal
<b>TOP</b>	topique
<b>TF</b>	translatif fonctionnel
<b>TNS</b>	translatif nom/substantif
<b>TQ</b>	translatif en qualificatif
<b>TS</b>	translatif en substantif



# Translittération

## Voyelles simples<sup>1</sup>

ㅏ	ㅑ	ㅓ	ㅕ	ㅗ	ㅛ	ㅜ	ㅠ
a	eo	o	u	eu	i	ae	e
<b>a</b>	<b>Λ</b>	<b>o</b>	<b>u</b>	<b>i</b>	<b>i</b>	<b>æ</b>	<b>e</b>

## Diphthongues<sup>2</sup>

ㅑ	ㅓ	ㅕ	ㅠ	ㅞ	ㅟ	ㅠ	ㅡ	ㅢ	ㅣ	ㅤ	ㅥ	ㅦ
ya	yeo	yo	yu	yae	ye	oe	wa	wae	wo	we	wi	ui
<b>ja</b>	<b>ja</b>	<b>jo</b>	<b>ju</b>	<b>jæ</b>	<b>je</b>	<b>we</b>	<b>wa</b>	<b>wæ</b>	<b>wΛ</b>	<b>we</b>	<b>wi</b>	<b>ii</b>

## Consonnes occlusives

ㄱ	ㄲ	ㅋ	ㄷ	ㄸ	ㅌ	ㅍ	ㅑ	ㅑ
g, k	kk	k	d, t	tt	t	b, p	pp	p
<b>g, k</b>	<b>k<sup>*3</sup></b>	<b>k<sup>h</sup></b>	<b>d, t</b>	<b>t<sup>*</sup></b>	<b>t<sup>h</sup></b>	<b>b, p</b>	<b>p<sup>*</sup></b>	<b>p<sup>h</sup></b>

## Consonnes affriquées

ㄱ	ㄲ	ㄷ
j	jj	ch
<b>te</b>	<b>te<sup>*</sup></b>	<b>te<sup>h</sup></b>

## Consonnes fricatives

ㅅ	ㅆ	ㅎ
s	ss	h
<b>s</b>	<b>s<sup>*</sup></b>	<b>h</b>

## Consonnes nasales

ㄴ	ㅁ	ㅇ
n	m	ng
<b>n</b>	<b>m</b>	<b>∅, ŋ</b>

## Consonne liquide

ㄹ
r, l
<b>r</b>

<sup>1</sup> Nous suivons la convention de romanisation de l'Institut national de la langue coréenne, et pour l'essentiel la façon dont ils regroupent les graphèmes (<http://www.korean.go.kr/eng/roman/roman.jsp>). Nous ajoutons l'API.

<sup>2</sup> Les éléments translittérés dans ce tableau ne sont pas analysés comme des diphthongues phonologiquement.

<sup>3</sup> Le symbole '\*' indique que la consonne est « fortis » (ou « tense »). Il n'y a pas de symbole pour cette propriété dans l'API, même si le diacritique ◌◌ ◌ « strong articulation », présent dans les extensions (par exemple [k]), soit souvent utilisé pour la représenter.



# Introduction

Le but de cette thèse est d'analyser la question de l'ordre des mots en coréen et en français, et d'éclairer en quoi ces deux langues génétiquement et typologiquement très éloignées mettent en évidence une même notion d' « amas verbal ».

Nous nous plaçons dans un cadre théorique qui suppose une représentation syntaxique par un arbre de dépendance non ordonné couplé à une structure de constituants topologiques. Le modèle topologique, qui s'inspire de la description traditionnelle de l'ordre des mots de l'allemand, est basé sur l'idée qu'il existe un gabarit préformé de places (aussi appelées *champs*) dans la construction d'une phrase, places qui sont remplies en fonction de différents critères, incluant les parties du discours, la dépendance et la structure communicative. Quant à l'amas verbal, c'est une notion qui apparaît dans l'interface syntaxe-topologie, à savoir le lieu où s'opère la correspondance entre la structure syntaxique non ordonnée et la structure topologique ordonnée. L'idée d'amas verbal est que dans un syntagme verbal, il peut exister une séquence de verbes qui se comporte d'un certain point de vue comme un seul verbe (Gerdes & Kahane 2006).

En nous fondant sur ces deux notions principales, l'amas verbal et la topologie, nous proposons de considérer qu'à un même arbre de dépendance non ordonné correspondent plusieurs linéarisations, plutôt que de considérer des variations d'ordre dans une structure syntaxique préalablement ordonnée (ce qui suppose en particulier de considérer l'existence d'un ordre de base). Dans le cadre des grammaires syntagmatiques, la structure X-barre représente à la fois la fonction (dépendance) et le constituant (ordre et regroupement des

mots). « Choisir de représenter ces deux types d'information syntaxique dans une seule structure implique qu'on parte de l'idée qu'en général, ces deux types d'information coïncident, donc qu'en général, un sous-arbre dans la hiérarchie fonctionnelle correspond à un sous-arbre de constituants linéaires » (Gerdes 2006). Par conséquent, cette coreprésentation du constituant et de la fonction nécessite le concept de *mouvement*, et cela nous amène « loin de la complexité limitée des grammaires de réécriture » (*ibid.*). Nous nous demandons si ce cadre, développé, en particulier, pour l'anglais dans lequel l'ordre des mots dépend en grande partie de la fonction syntaxique, peut expliquer efficacement l'existence de phénomènes de « non-projectivité », la montée des clitiques ou l'inversion du sujet (ex. *le taux maximal que peut exiger le prêteur*), où « un élément X ne se place pas par rapport à son gouverneur syntaxique Y, mais plutôt par rapport à un autre élément, comme le gouverneur de Y ou encore le gouverneur de celui-ci et ainsi de suite » (Gerdes & Kahane 2006).

Le coréen est une langue à ordre relativement libre où la structure syntaxique n'est pas décisive, et où l'ordre des mots dépend beaucoup de la structure communicative. Cela nous amène, d'une part à la modélisation de la variation de l'ordre des mots dans un cadre de grammaire de dépendance où la syntaxe est représentée en deux structures séparées, l'arbre de dépendance et la structure topologique, d'autre part à la comparaison avec la structure de la langue française où c'est plutôt la fonction syntaxique qui contraint l'ordre des mots.

Nous montrerons que l'amas verbal n'est pas un simple constituant en topologie, dans lequel plus de deux verbes se placent ensemble et forment un regroupement. Considérons les exemples suivants par lesquels on remarque que l'extraction du complément du verbe *ta-* 'prendre' est en relation avec le placement des deux verbes. En (1a), les deux verbes se placent avec leur dépendant, et il n'y a pas de problème au niveau de l'acceptabilité. Or dans les exemples (1b) et (1c), nous remarquons que lorsque le dépendant de *ta-* 'prendre' est extrait, ces deux verbes sont obligés de rester côte à côte (1b), au lieu de se placer chacun avec son dépendant nominal (1c) : <sup>4</sup>

---

<sup>4</sup> Certains exemples sont forgés, pour nous permettre de faire des tests syntaxiques d'une manière plus simple. Mais en général, nous choisissons nos exemples dans cinq corpus : les deux corpus Sejong pour le coréen, et les trois corpus French Tree Bank, PFC et CFPP pour le français. Nous essayons d'en trouver notamment dans les corpus oraux (l'un des corpus Sejong, PFC et CFPP) où nous voyons des faits linguistiques plus intéressants.

(1) a. Yeongi-ka eomma cha-leul **ta-ko** sigol-e **ka-ss-da**  
 Yeongi-NOM mère voiture-ACC prendre-TF campagne-LOC aller-P-DEC  
 ‘Yeongi est allée à la campagne en prenant la voiture de sa mère’

b. Yeongi-ka sigol-e **ta-ko** **ka-n** eomma cha-neun  
 Yeongi-NOM campagne-LOC prendre-TF aller-TQ mère voiture-TOP

keom-eun saek-i-da  
 être noir-TQ couleur-C-DEC

‘la voiture de sa mère que Yeongi a prise pour aller à la campagne est noire’

c. ?\* Yeongi-ka **ta-ko** sigol-e **ka-n** eomma cha-neun  
 Yeongi-NOM prendre-TF campagne-LOC aller-TQ mère voiture-TOP

keom-eun saek-i-da  
 être noir-TQ couleur-C-DEC

Ainsi, nous mettrons en évidence une corrélation entre les phénomènes de non-projectivité et une contrainte sur le placement des verbes, i.e. la formation de l’amas verbal. De même, nous montrerons que l’introduction de la notion d’amas verbal nous permet de modéliser la variation de l’ordre des dépendants nominaux d’une manière élégante.

Nous nous poserons essentiellement les questions suivantes tout au long de cette thèse :

- 1) De quel point de vue la notion d’amas verbal est la même dans les deux langues, le coréen et le français ?
- 2) Comment cette notion se caractérise-t-elle dans chaque langue ?
- 3) Si l’amas verbal existe dans ces deux langues, quelle est dans chacune la variation du degré de cohésion des constructions à plusieurs verbes ?
- 4) Qu’est-ce que la cohésion syntaxique?

- 5) Comment s'organisent les dépendants nominaux par rapport à leurs gouverneurs qui forment l'amas verbal?
- 6) La notion d'amas est-elle essentielle à la modélisation de l'ordre des mots ?

Les points que nous venons de voir nous amènent à diviser notre étude en deux parties, montrant deux contributions : la première partie propose une description de la structure de la phrase du coréen, basée sur la théorie de la translation de Tesnière (1959). Elle est constituée de cinq chapitres et présente les cadres sur lesquels nous nous appuyons. Dans la seconde partie, formée de trois chapitres, il s'agit de la modélisation de l'ordre des mots, basée sur le modèle topologique de Gerdes & Kahane (2001a).

- Dans le premier chapitre, nous ferons une esquisse des principes et des notions fondamentales de ce que nous traiterons tout au long de notre étude : la syntaxe de dépendance, le modèle topologique, la macro-syntaxe et l'analyse de la structure de la phrase dans la grammaire traditionnelle contemporaine du coréen (dorénavant la GC) ;
- Dans un deuxième temps, avant de parvenir au cœur de l'analyse de notre objet d'étude, nous aimerions présenter trois aspects de la syntaxe du coréen : la tête finale, la fréquence de l'anaphore zéro et le comportement du constituant en (*n*)*eun* (dorénavant le C-*neun*). La brève présentation de ces trois propriétés de la syntaxe du coréen aidera le lecteur à saisir les exemples que nous utiliserons au long de notre étude ;
- Dans le troisième chapitre, en nous fondant sur l'analyse distributionnelle et structurale, nous distinguerons les classes distributionnelles de lexèmes des classes distributionnelles des unités syntaxiques. Nous étudierons ainsi dans un premier temps quatre classes de lexèmes : le verbe, l'adnominal, le nom et l'adverbe. Ensuite, nous introduirons trois catégories syntaxiques : le prédicatif, le qualificatif et le substantif ;

- Dans le quatrième chapitre, nous reconsidérerons le système de la translation, en introduisant une distinction entre catégorie lexicalisée et catégorie non lexicalisée. Nous proposerons d'analyser la structure de la phrase en coréen en ces termes, d'une manière plus simple et cohérente. Cette analyse sera comparée avec celle de la GC ;
- Dans le cinquième chapitre, nous définirons une échelle de cohésion syntaxique des constructions verbales, qui servira, dans le chapitre suivant, à donner les règles de linéarisation des verbes dépendants. Nous verrons que les types de translatifs jouent un rôle important pour définir l'échelle de cohésion ;
- Le sixième chapitre présentera l'interface syntaxe-topologie du coréen. Nous proposerons une structure topologique en trois niveaux d'enchâssement, i.e. le domaine macro, le domaine micro et l'amas verbal. Puis, nous définirons la grammaire de dépendance topologique du coréen, qui nous permettra d'établir les correspondances entre arbres de dépendance et structures topologiques ;
- Dans le septième chapitre, il conviendra de justifier les règles d'ordre que nous aurons définies dans le chapitre précédent. Nous inviterons le lecteur à observer en détail les phénomènes de non-projectivité comme la relativisation, le clivage et la topicalisation. Nous verrons que l'amas verbal facilite l'analyse des phénomènes de non-projectivité. Ensuite, nous nous intéresserons à la position topologique des éléments en position frontale (en particulier le *C-neun*), en mettant en évidence le champ du pré-noyau et sa valeur communicative ;
- Le dernier chapitre sera consacré à une discussion sur la dépendance du sujet dans la construction à contrôle. Nous montrerons des exemples dans lesquels le sujet grammatical se place juste devant le verbe dépendant. Cet ordre laisse penser que dans cette construction, le sujet peut dépendre du verbe dépendant. Cette observation nous amènera à revoir le domaine de localité de la théorie du liage, et à examiner si la grammaire de dépendance assortie du modèle topologique permet une analyse plus élégante des phénomènes en question.

Selon nous, l'originalité de notre travail est que, d'une part, nous définissons la grammaire de dépendance topologique du coréen – première modélisation topologique pour cette langue – par laquelle nous montrons qu'un petit nombre de règles peut rendre compte de la variation de l'ordre des mots. D'autre part, nous reconsidérons la grammaire de la phrase de la GC en fonction du système de la translation. Ce dernier est également une base pour définir les règles de linéarisation des verbes dépendants dans notre grammaire de dépendance topologique.

Notre étude est donc consacrée à la modélisation de l'ordre des mots dans le cadre de la grammaire de dépendance, accompagnée par une description de la grammaire de la phrase du coréen, le tout bénéficiant des apports de la théorie de la translation.

# **Première partie**

## **Structure de la phrase du coréen**



# Chapitre I

## Etat de l'art

Notre étude porte sur la modélisation de l'ordre des mots du coréen dans une approche topologique, en nous plaçant dans le cadre de la grammaire de dépendance. Nous croyons qu'il est indispensable de faire une esquisse des principes et des notions fondamentales de ce que nous traiterons tout au long de notre étude. Nous aimerions donc faire ici un état de l'art de quatre grands sujets : 1) la modélisation de la structure syntaxique et la syntaxe de dépendance 2) la modélisation de l'ordre des mots et le modèle topologique 3) la macrosyntaxe et 4) la grammaire traditionnelle contemporaine du coréen.<sup>5</sup>

### 1 La syntaxe de dépendance

« La première théorie linguistique basée sur la dépendance est incontestablement celle de Tesnière (1934, 1959) [...] Peu après, Hays (1960) développait la première grammaire de dépendance, tandis que Gaifman (1965) établissait les liens entre les grammaires de dépendance de Hays, les grammaires catégorielles de Bar-Hillel et les grammaires de réécriture de Chomsky » (Kahane 2001). C'est surtout en Europe que les grammaires de

---

<sup>5</sup> Pour la définition de la grammaire traditionnelle contemporaine du coréen, nous renvoyons le lecteur à la section 4.

dépendance se sont développées, notamment autour de Sgall *et al.* (1986) à Prague, de Mel'čuk (1988) à Moscou, et de Hudson (1990) en Angleterre.

En Corée, il n'y a pas eu de développement de la grammaire de dépendance en soi comme en Europe. Pourtant, dans les années fin 70 – début 90, certains auteurs (Park Ok-Jul 1977, Lim Kook-Chin 1982/1983/1984, Do Soo-Hwan 1987/1994) ont introduit *Eléments de syntaxe structurale*. Park Ok-Jul (1977) et Lim Kook-Chin (1982, 1983) ont présenté la théorie de la translation, et Do Soo-Hwan (1987, 1994) a présenté certaines notions fondamentales chez Tesnière. Plus précisément, Lim Kook-Chin (1982) a proposé une analyse du coréen basée sur le système de la translation, mais sans considérer les particularités de la langue coréenne. Puis, le même auteur a fait une étude comparative des systèmes syntaxiques du français et du coréen en grammaire de dépendance (Lim Kook-Chin 1984).

Nous présentons, dans cette section, la syntaxe structurale de Tesnière (1959), notamment certaines notions importantes comme la connexion et la translation. Puis, nous soulignerons le fait que Tesnière propose de séparer l'ordre structural (hiérarchisé) et l'ordre linéaire (ordonné).

Pour Tesnière, il y a trois notions essentielles pour décrire la syntaxe structurale :

« connexion, jonction et translation sont les trois chefs sous lesquels viennent se ranger tous les faits de syntaxe structurale »

(Tesnière 1959 : 324)

Commençons par la présentation du terme du « connexion » avec la fameuse phrase de Tesnière :

(2) *Alfred parle*

Pour lui, cet énoncé n'est pas constitué de deux mots, i.e. *Alfred* et *parle*. Cette analyse est superficielle car il y manque une chose primordiale : le lien syntaxique entre *Alfred* et *parle*. Tesnière appelle cette relation syntaxique la connexion. Ainsi, selon lui, « construire une phrase, c'est mettre la vie dans une masse amorphe de mots en établissant entre eux un ensemble de connexions et inversement, comprendre une phrase, c'est saisir l'ensemble des connexions qui en unissent les différents mots ».

Ces connexions « établissent entre les mots des rapports de dépendance » (*ibid.*, p.13). Ces rapports de dépendance ne sont pas symétriques : l'un des termes est appelé « régissant » (celui dont « dépend » l'autre), le second « subordonné » (celui qui « dépend » de l'autre).<sup>6</sup> Tesnière propose une représentation graphique de ces relations syntaxiques, qu'il nomme « stemma ». Un stemma, que « constitue l'ensemble des traits de connexion » est un arbre dont les branches sont les relations et les nœuds les mots eux-mêmes. Pour toute branche, le terme supérieur correspond au régissant (ici *parle*) et le terme inférieur au subordonné (ici *Alfred*) :

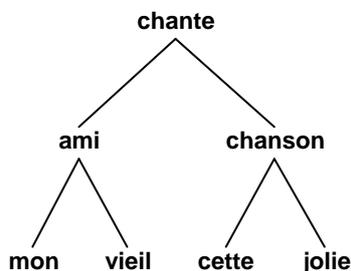


**Fig. 1. Stemma de Tesnière de la phrase (2)**

Le fait que le verbe *parle* soit le régissant est dû au fait que chez Tesnière, le verbe principal est le centre de la phrase.<sup>7</sup> Le régissant peut avoir un ou plusieurs subordonnés et forme alors un nœud qui les noue « en un seul faisceau ». Prenons un autre exemple de Tesnière pour mieux saisir cette idée :

(3) *mon vieil ami chante cette jolie chanson*

Les connexions de cette phrase sont représentées par le stemma de la figure 2. Par exemple, *chante* forme un nœud qui réunit *ami* et *chanson*, c'est-à-dire que *ami* et *chanson* sont des subordonnés de *chante* :



**Fig. 2. Stemma de Tesnière de la phrase (3)**

<sup>6</sup> Aujourd'hui, l'emploi des termes « gouverneur » et « dépendant » est plus répandu.

<sup>7</sup> « le nœud des nœuds est généralement un nœud verbal » (Tesnière 1959 :15).

Bref, chez Tesnière, étudier la phrase, c'est avant tout analyser la « hiérarchie de ses connexions ». Nous voyons ainsi que la connexion est un fondement pour comprendre la syntaxe structurale.

Concernant la jonction et la translation, Tesnière les définit comme suit :

« La jonction consiste à ajouter entre eux des nœuds de même nature, de telle sorte que la phrase, grossie de ces nouveaux éléments, gagne en ampleur et devient par là plus longue. La translation consiste au contraire à changer les éléments constitutifs de la phrase les uns en les autres, si bien que la phrase y gagne, non plus directement en ampleur, mais surtout en variété. Elle devient plus longue, ici aussi, comme grâce à la jonction, mais par le jeu d'un autre mécanisme »

(Tesnière 1959 : 323)

Ce sont deux opérations qui rendent la phrase plus complexe. Tesnière consacre la moitié de *Éléments de syntaxe structurale* à la translation.<sup>8</sup> La translation est une opération par laquelle un mot change de catégorie grammaticale. Par exemple, *de Pierre* dans *le livre de Pierre et rouge* dans *le livre rouge* ont la même distribution ; c'est à l'aide de *de* que le nom *Pierre* peut occuper la position habituellement occupée par un adjectif ; *de* est donc un « translatif », qui a pour rôle de changer la catégorie du nom en adjectif (i.e. un translatif du nom en adjectif).

Tesnière souligne l'importance de bien séparer la translation et la connexion :

« Il y a donc lieu de distinguer soigneusement les deux opérations. La première est le changement de catégorie qui constitue la translation. Elle commande la seconde. La seconde est le changement de fonction qui en résulte, et qui commande à son tour toutes les possibilités structurales »

(Tesnière 1959 : 364)

Comme le note Tesnière, « la translation est donc la condition préalable de certaines connexions ».

---

<sup>8</sup> Dans ce chapitre, nous nous bornons à présenter l'idée principale de la translation. Nous développerons la théorie de la translation au moment de l'appliquer au coréen, dans le 4<sup>e</sup> chapitre. Nous renvoyons donc le lecteur au 4<sup>e</sup> chapitre pour une présentation plus détaillée.

Venons-en maintenant à la position du sujet dans le stemma et à l'ordre linéaire (i.e. dans la chaîne parlée) qui nous intéresse particulièrement pour notre étude portant sur la modélisation de l'ordre des mots. Notons qu'à partir de maintenant, nous donnerons des stemmas indiquant, sous forme d'étiquettes sur les branches, la relation entre les mots. Nous appellerons cette structure « arbre de dépendance », une structure syntaxique non ordonnée dans laquelle les arcs sont étiquetés par le nom de la relation entre les mots qu'ils relient.

« L'ouvrage de Tesnière marque une étape fondamentale dans la compréhension de la notion de fonction syntaxique en liant la fonction à la dépendance et en passant de la notion de sujet de la proposition à celle de sujet du verbe » (Kahane 2001). Le sujet est en effet un dépendant du verbe, comme l'objet :



**Fig. 3. Arbre de dépendance avec le sujet au même niveau que l'objet <sup>9</sup>**

Tesnière (1959 : 105) met en évidence que « l'opposition du sujet et du prédicat empêche ainsi de saisir l'équilibre structural de la phrase, puisqu'elle conduit à isoler comme sujet un des actants, à l'exclusion des autres, lesquels se trouvent rejetés dans le prédicat pêle-mêle avec le verbe et tous les circonstants ». Ruwet (1967) critique ce point de vue sur le sujet en tant qu'actant comme les autres (objet direct, objet indirect). Notons déjà cependant qu'une langue comme le coréen à ordre relativement libre, se prête bien à une telle description en syntaxe de dépendance, où le sujet est un complément du verbe comme les autres ; cela permet en effet de décrire, d'une manière simple, la variation de l'ordre des mots, sans hiérarchiser en distinguant le sujet (NP en haut) de l'objet (NP en bas dans le VP en grammaire générative).

Tesnière distingue l'ordre structural de l'ordre linéaire :

---

<sup>9</sup> La description de ces deux arbres de dépendance n'est pas pour montrer que l'ordre dans l'arbre est pertinent. C'est pour montrer qu'il n'y a pas de contrainte sur la position de chaque fonction par rapport au V.

« Nous pouvons dire [...] que parler une langue, c'est en transformer l'ordre structural en ordre linéaire, et inversement que comprendre une langue, c'est en transformer l'ordre linéaire en ordre structural »

(Tesnière 1959 : 19)

L'ordre structural est une relation hiérarchisée entre les mots, alors que l'ordre linéaire est celui dans lequel les mots apparaissent *concrètement* dans la chaîne parlée. Tesnière définit deux manières de passer de l'un à l'autre (de « linéariser », dirions-nous aujourd'hui), en fonction du type des langues : 1) on énonce d'abord le régissant et ensuite le subordonné (ordre « descendant » ou « centrifuge » ; *cheval blanc*), 2) on énonce d'abord le subordonné et ensuite le régissant (ordre « montant » ou « centripète » ; *white horse*). Tesnière insiste sur le fait que dans différentes langues, les mots dans le stemma s'ordonnent d'une manière différente. Il (1959 : 21) note qu'il y a « antinomie entre l'ordre structural, qui est à plusieurs dimensions, et l'ordre linéaire, qui est à une dimension. Cette antinomie est la quadrature du cercle du langage. Sa résolution est la condition *sine qua non* de la parole ».

## 2 Ordre des mots et modèle topologique

Nous présentons ici le modèle topologique classique de l'allemand et le modèle topologique de Gerdes & Kahane (2001a). Gerdes & Kahane (2001a) définissent formellement les principes permettant d'associer à un arbre de dépendance toutes les linéarisations qui lui correspondent.

Gerdes (2002) présente l'origine du modèle topologique de l'allemand :

« En 1886, Erdmann proposait des listes de places de la phrase en énumérant le type d'éléments que ces places pouvaient contenir, sans pour autant donner des noms spécifiques à ces places. [...] Le terme de champ pour désigner ces places dans la phrase apparaît pour la première fois chez Drach 1937 dans un livre intitulé *Idées fondamentales de la science de la phrase allemande* destiné aux enseignants de l'allemand comme langue maternelle et langue étrangère »

Gerdes (2002)

L'idée centrale de la topologie est que dans une phrase, il y a des places fixes pour les éléments. En allemand, il peut y avoir cinq champs (i.e. cinq places fixes) dans une phrase : le Vorfeld, la Parenthèse gauche, le Mittelfeld, la Parenthèse droite et le Nachfeld :

Vorfeld	Parenthèse gauche	Mittelfeld	Parenthèse droite	Nachfeld
---------	-------------------	------------	-------------------	----------

**Fig. 4. Les cinq de la phrase allemande** <sup>10 11</sup>

Cette langue est dite V2. Cela veut dire que le verbe principal se place dans le deuxième champ de la phrase, i.e. dans la parenthèse gauche.

Kathol (2000 : 47) souligne que l'analyse topologique concerne exclusivement les propriétés distributionnelles linéaires des éléments dans les phrases. Le modèle topologique de l'allemand a donc été élaboré sans lien avec la relation hiérarchique entre les mots.

En s'inspirant largement du modèle topologique de l'allemand, Gerdes & Kahane (2001a) intègrent ce modèle topologique au cadre de la grammaire de dépendance, en élaborant l'interface syntaxe-topologie. L'idée de base reste qu'il existe des gabarits préformés de places (champs) dans la construction d'une phrase. Ces places sont remplies en fonction de différents critères syntaxiques, incluant la catégorie grammaticale, la dépendance et la structure communicative (aussi appelée structure informationnelle, cf. Lambrecht 1999).

Les mots, lorsqu'ils s'ordonnent à partir de l'arbre de dépendance, s'assemblent en groupes qui s'ordonnent eux-mêmes les uns par rapport aux autres ; c'est la « linéarisation ». <sup>12</sup> Elle permet de voir quels sont les différents ordres qui peuvent correspondre à l'arbre. En d'autres termes, « dans une approche topologique, le calcul de l'ordre des mots est géré au niveau de la correspondance entre une structure de dépendance syntaxique et une structure de constituants ordonnée » (Gerdes & Kahane 2006).

« Lors de la linéarisation de l'arbre, chaque mot va ouvrir *un constituant topologique*. La structure de constituants que nous construisons peut être considérée comme une hiérarchie de boîtes. Un tel constituant est comme une boîte dont les cases ordonnées sont appelées les *champs*. L'élément qui a ouvert

<sup>10</sup> Pour la description détaillée de chaque champ, nous renvoyons le lecteur à Gerdes (2002).

<sup>11</sup> Le Vorfeld signifie « champ initial », Mittelfeld « champ du milieu » et Nachfeld « champ final ».

<sup>12</sup> Nous montrerons prochainement la correspondance entre la syntaxe et la topologie (i.e. la linéarisation) avec les exemples en allemand de Gerdes & Kahane (2001a).

un constituant en occupe un certain champ et les éléments qui dépendent de lui vont venir occuper les autres champs. On doit spécifier pour chaque champ s'il peut rester vide ou non et s'il peut accueillir ou non plus d'un élément. Un élément peut par ailleurs *s'émanciper* du constituant ouvert par son gouverneur syntaxique et venir se placer dans un constituant ouvert par un élément plus haut dans l'arbre syntaxique. Dans un tel formalisme, une règle d'ordre est donc une règles qui spécifie pour un dépendant donné quel champ il peut occuper et s'il peut ou non *s'émanciper* et jusqu'où en fonction de sa catégorie et/ou de sa fonction syntaxique ».

(Gerdes & Kahane 2006)

Les constituants sont appelés « domaines » chez Gerdes & Kahane, et un domaine est une série linéaire de places fixes (i.e. les champs).

Gerdes & Kahane (2001a) proposent trois types de règles qui permettent formellement de passer de la structure syntaxique à la structure topologique : <sup>13</sup>

« **Règles de création de constituants**, ce sont des règles qui donnent le type de constituant qu'un mot peut créer et spécifient quel champ du nouveau constituant ce mot occupera ;

**Règles de description des constituants**, ce sont des règles qui décrivent la liste ordonnée des champs contenus dans le constituant, en indiquant de quel type de champ il s'agit, c'est-à-dire le nombre de constituants que le champ peut ou doit contenir ;

**Règles de placement des constituants**, ce sont des règles qui indiquent dans quel champ un mot peut être placé, et ceci en fonction de son gouverneur, notamment la place et le constituant de ce dernier »

(Gerdes & Kahane 2001a)

Gerdes & Kahane (2001b) soulignent que « le choix d'un ordre est en grande partie conditionné par la structure communicative ». La prise de parole consiste à dire quelque chose à propos de quelque chose. C'est la « structure communicative » qui en rend compte. Analyser la structure communicative d'une phrase, c'est comprendre comment l'information de cette phrase est communiquée. Le placement des constituants est contraint par la structure communicative. Ainsi, Gerdes (2002) prend l'exemple de l'émancipation<sup>14</sup>, qui « rend plus

---

<sup>13</sup> Ces règles seront appliquées lors de la description de la correspondance entre l'arbre de dépendance et la structure topologique du coréen. Dans ce chapitre, nous nous contentons de présenter le principe de l'approche topologique de Gerdes & Kahane (2001a).

<sup>14</sup> Ce terme a été défini dans la citation *supra* de Gerdes & Kahane (2006).

complexe la correspondance entre la structure syntaxique et la structure topologique », il précise que « c'est la principale raison pour laquelle une émancipation doit être communicativement bien motivée ».

La structure communicative a plus ou moins d'influence, selon les langues, sur la variation de l'ordre des mots :

« un tel formalisme peut être instancié pour des langues de types très variés, allant du français ou de l'anglais où le placement des mots est presque exclusivement déterminé par les relations syntaxiques qu'ils entretiennent entre eux, jusqu'aux langues dites à ordre des mots libre comme le russe ou le grec moderne, où les valeurs communicatives prennent le devant sur les relations syntaxiques. L'ordre des mots en allemand est contraints par les deux facteurs, puisque certains éléments comme le verbe fini se voient attribuer une place fixe tandis que d'autres peuvent apparaître dans des positions très variées en fonction de leurs valeurs communicatives »

(Gerdes & Yoo Hi-Yon 2003)

Greenberg (1963) propose de classer les langues d'un point de vue typologique, en fonction de leur « basic order » : SVO, SOV, VSO, VOS, OSV ou OVS. Mais comme le remarque Hagège (1985), un inconvénient des formules comme SVO, SOV etc., est de suggérer un *ordre fixe* pour chaque langue. Dès lors, l'idée d'un déplacement est nécessaire lors de la description de la variation de l'ordre des mots dans une langue comme le coréen à ordre relativement libre. Contrairement à l'approche de Greenberg (1963), le modèle topologique ne postule pas un ordre standard. Ceci ouvre la porte à une classification basée d'abord sur d'autres critères : l'ordre respectif des champs principaux, mais aussi les critères qui président au remplissage de chaque champ, qui peuvent être fonctionnels (ce qui nous ramène à la classification de Greenberg) ou de nature complètement différente et notamment communicatif/informationnel comme en russe ou en grec moderne (ce dont ne rend absolument pas compte la classification de Greenberg), l'allemand et le coréen étant des langues intermédiaires où l'ordre dépend de la fonction *et* de la structure communicative.

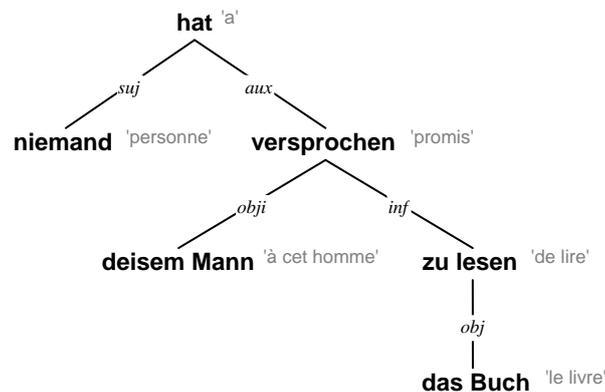
Il est à noter que la structure topologique permet de calculer directement les regroupements prosodiques :

« Les groupes que nous considérons sont directement liés aux groupes prosodiques [...] la structure hiérarchique de groupes que nous proposons est une interface naturelle entre un module syntaxique et un module morpho-

phonologique qui aurait pour but de construire une structure phonologique (=chaîne de phonèmes + prosodie) [...] on ne peut (et on ne doit) dissocier la question de l'ordre des mots de la question de la formation des groupes prosodiques »

(Gerdes & Kahane 2001b)

Reprenons le cas de l'allemand, que Gerdes & Kahane (2001a) décrivent, pour montrer brièvement comment s'établit la correspondance entre la syntaxe et la topologie. Dans l'arbre de dépendance ci-dessous, *hat* est la racine. Le verbe *versprochen* 'promettre' dépend de cette racine, puis *zu lesen* 'de lire' est un verbe dépendant de *versprochen* 'promettre'. Chaque verbe a son propre dépendant nominal, respectivement *niemand* 'personne', *diesem Mann* 'à cet homme'<sup>15</sup> et *das Buch* 'le livre'.



**Fig. 5. Arbre de dépendance des exemples (4)**

D'après Gerdes & Kahane (2001b), « le cas de l'allemand est particulièrement intéressant car un arbre de dépendance donné correspond généralement à de nombreux ordres des mots ». A partir de cet arbre de dépendance contenant l'information sur les fonctions syntaxiques, on peut obtenir au moins trois ordres possibles :

- (4) a. **Niemand** **hat** diesem Mann das Buch zu lesen versprochen<sup>16</sup>  
 personne a à cette homme ce livre de lire promis  
 'personne n'a promis à cet homme de lire le livre'

<sup>15</sup> Les auteurs simplifient la description du groupe nominal. Dans une analyse complète, ce sont les mots qui forment un nœud.

<sup>16</sup> Nous mettons *hat* en gras pour rendre bien visible le fait que l'allemand est une langue V2.

b. Das Buch zu lesen **hat** diesem Mann niemand versprochen  
 ce livre de lire a à cette homme personne promis  
 ‘personne n’a promis à cet homme de lire le livre’

c. Zu lesen **hat** diesem Mann das Buch niemand versprochen  
 de lire a à cette homme ce livre personne promis  
 ‘personne n’a promis à cet homme de lire le livre’

Nous allons analyser chaque exemple selon une structure topologique propre. Comme nous l’avons vu, le modèle topologique classique de l’allemand considère qu’une phrase allemande est constituée d’un domaine principal comprenant cinq champs. Rappelons que la correspondance est établie en commençant par la racine de l’arbre de dépendance, puis en « descendant » l’arbre de dépendance. Le verbe principal, qui est la racine de l’arbre de dépendance, se place dans le champ parenthèse gauche :<sup>17</sup>

Vorfeld	(	Mittelfeld	)	Nachfeld
	<i>hat</i>			

domaine principal

**Fig. 6. Verbe principal dans le champ parenthèse gauche**

Dans (4a), le dépendant verbal *versprochen* de *hat* et le dépendant verbal *zu lesen* de *versprochen* se place tous les deux dans le champ parenthèse droite. Puis tous les dépendants non verbaux des trois verbes se partagent le Vorfeld et le Mittelfeld. Le nombre de constituants contenus dans le Mittelfeld et le Nachfeld n’est pas contraint. En revanche, le Vorfeld et la parenthèse gauche doivent contenir un seul constituant (Kathol 2000, Gerdes & Kahane 2001a, Gerdes 2002). Les dépendants non verbaux se placent indépendamment de la hiérarchie qui existe entre les verbes mais selon des contraintes communicatives :<sup>18</sup>

<sup>17</sup> Pour les règles d’ordre spécifiques de l’allemand, nous renvoyons le lecteur à Gerdes (2002).

<sup>18</sup> Pour la description détaillée de la structure communicative de ces phrases, nous renvoyons le lecteur à Gerdes (2002).

Vorfeld	(	Mittelfeld	)	Nachfeld
<i>Niemand</i>	<i>hat</i>	<i>diesem Mann das Buch</i>	<i>zu lesen versprochen</i>	

**Fig. 7. Structure topologique de l'exemple de (4a)**

Dans (4b), *zu lesen* ne reste pas avec son gouverneur *versprochen* 'promettre', il forme un constituant indépendant avec son dépendant *das Buch* 'le livre' et se place dans le Vorfeld lorsque *das Buch zu lesen* 'de lire le livre' forme un groupe qui est motivé par la structure communicative :

Vorfeld	(	Mittelfeld	)	Nachfeld
<b><i>Das Buch zu lesen</i></b>	<i>hat</i>	<i>diesem Mann niemand</i>	<i>versprochen</i>	

**Fig. 8. Structure topologique de l'exemple (4b)**

Nous mettons en gras le constituant *das Buch zu lesen* pour souligner qu'il y a la formation d'un domaine enchâssé.

Dans (4c), à la différence de l'exemple (4b), le dépendant nominal de *zu lesen* n'est plus avec son gouverneur. C'est une émancipation de *das Buch*. Il rejoint le champ Mittelfeld :

Vorfeld	(	Mittelfeld	)	Nachfeld
<b><i>zu lesen</i></b>	<i>Hat</i>	<i>diesem Mann <b>das Buch</b> niemand</i>	<i>versprochen</i>	

**Fig. 9. Structure topologique de l'exemple (4c)**

Gerdes (2002) explique que *das Buch* « peut être émancipé du domaine ouvert par son gouverneur *zu lesen* seulement si ce gouverneur peut former une entité communicative sans son dépendant ».

Chacune de ces structures topologiques représente une structure verbale différente : la structure plate (Fig. 7), la structure contenant le domaine enchâssé du verbe dépendant (Fig.

8) et la structure contenant l'émancipation du dépendant nominal du verbe dépendant de la racine (Fig. 9). Nous développerons ces trois types de structures verbales dans la deuxième partie sur la modélisation de la variation de l'ordre des mots.

### 3 Au-delà de la syntaxe : la macro-syntaxe

Dans les sections 1 et 2, nous nous sommes limitée à des faits de syntaxe concernant des éléments liés par des relations de rection où un élément impose à un autre élément sa nature, sa place, ainsi que des marqueurs du rôle qu'il joue par rapport au recteur. Mais il existe des faits de syntaxe qui semblent échapper au domaine de la rection. Considérons l'exemple suivant de Blanche-Benveniste (1990) :

(5) (a) *plus je cours* (b) *plus je deviens sportif*

Dans cet exemple, (a) n'est pas régi par (b), ni inversement. Pourtant, il y a bien une relation de dépendance<sup>19</sup> (et même d'interdépendance ici) entre (a) et (b), simplement cette relation ne peut pas être décrite par la rection. Blanche-Benveniste *et al.* (1984) définissent la rection comme suit : « l'ensemble des éléments construits par le verbe-constructeur, et régis par lui constitue la rection ».<sup>20</sup> Par exemple, en (5), lorsqu'on considère seulement (a), la rection est bien établie,<sup>21</sup> mais on a l'impression que l'énoncé n'est pas encore fini, et on attend la suite (b). Le G.A.R.S. (Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe) propose de considérer deux modules syntaxiques complémentaires pour décrire les données comme ci-dessus : la macro-syntaxe et la micro-syntaxe (Blanche-Benveniste *et al.* 1990, Blanche-Benveniste 2000, Deulofeu 2003, Sabio 2006, Benzitoun *et al.* 2010 etc). Donnons pour commencer une définition très générale de chaque module syntaxique avant de les définir plus explicitement. La micro-syntaxe est l'organisation des catégories grammaticales et de leur rection. La macro-

---

<sup>19</sup> « dépendance » est employé ici dans le sens de Blanche-Benveniste. Ce sens va au-delà du sens habituel du terme, par exemple dans « grammaire de dépendance ».

<sup>20</sup> Benzitoun *et al.* (2010) précisent que « la rection se caractérise par les contraintes imposées sur une position donnée en termes de parties du discours, de marques morphologiques et de possibilités de restructuration (commutation avec un pronom, effacement, passivation, clivage etc. ».

<sup>21</sup> Blanche-Benveniste (1990) considère en effet que dans *plus je cours*, *plus* est une réalisation (particulière) de la « valence de type quantifiant » du verbe *courir* (ex. *je cours beaucoup*).

syntaxe concerne au contraire « les relations que l'on ne peut pas décrire à partir des rections de catégories grammaticales (Blanche-Benveniste 1990 : 113).<sup>22</sup>

Blanche-Benveniste (1990) et Blanche-Benveniste (2000) soulignent la relation entre la macro-syntaxe et la prosodie :

« Les unités et les relations de macro-syntaxe ne prennent pas appui directement sur les fonctions et catégories grammaticales [...] l'analyse de l'intonation rend compte en partie des effets de regroupements que la syntaxe ne prend pas en charge... les rapports de dépendance et d'interdépendance particuliers, que l'on tente de décrire ici, sont à expliciter non seulement par des analyses distributionnelles usuelles, mais aussi par des critères d'intonation et par des interprétations sémantiques »

(Blanche-Benveniste 1990 : 113)

Le module macro-syntaxique est constitué de trois unités : le pré-noyau, le noyau et le post-noyau.<sup>23</sup> Commençons par le noyau. Le noyau est l'unité minimale de la macro-syntaxe. C'est une unité qui a une autonomie intonative et sémantique.<sup>24</sup> Les éléments comme des unités « verbales, nominales, adjectivales et prépositionnelles » peuvent occuper le noyau :

- (6) a. *je pense à la Belle au Bois Dormant*
- b. *interdit de stationner*
- c. *il a beau avoir une carte complètement paumé*
- d. *au secours*

(Blanche-Benveniste 1990 :114)

Sabio (2006) souligne qu' « à ce niveau de description, l'unité maximale que nous retenons n'est pas la phrase mais la construction ».

---

<sup>22</sup> Les modules macro- et micro- syntaxiques sont pris en compte dans l'interface syntaxe-topologie. Ainsi Gerdes & Kahane (2006), suivant Blanche-Benveniste, affirment qu' « on pourra donc séparer la description d'une proposition en un premier domaine où sont placés les éléments détachés et extraits et un domaine enchâssé où sont placés les éléments non détachés (cf. domaines macro- et micro-syntaxique)».

<sup>23</sup> Notons que Blanche-Benveniste (1990) utilise les termes de préfixe et de postfixe. Mais ces termes rappelant plutôt la morphologie, suivant Benzitoun *et al.* (2010), nous préférons appeler ces unités « pré-noyau » et « post-noyau ».

<sup>24</sup> Blanche-Benveniste (1990 : 114) notent : « « noyau » et « énoncé autonome » se définissent mutuellement de façon circulaire, et nous en avons bien conscience ; les relations entre unités intonatives permettront peut-être de proposer ultérieurement une définition plus satisfaisante ».

D'après Blanche-Benveniste (2000), le pré-noyau « dans la position avant le noyau verbal correspond à ce qu'on nomme souvent éléments détachés à gauche ». Blanche-Benveniste (1990) donnent des exemples d'éléments qui peuvent occuper le pré-noyau : des compléments de phrase ou de verbe, des dislocations avec ou sans reprise par un pronom :

- (7) a. *d'un côté, ils parlent plus français que nous les parisiens*  
b. *chez mon père il y avait des lattes sur les escaliers*  
c. *une personne qui ne travaille pas – on ne peut pas enfin – raisonnablement lui donner une carte bleue*  
d. *des trucs comme ça j'avais jamais vu*

(Blanche-Benveniste 1990 :129)

Dans (7a), *d'un côté* est un complément de phrase qui a une portée sur la phrase entière. En revanche, *chez mon père* en (7b) est un complément de verbe indiquant le lieu, « en donnant l'effet de cadre pour le reste de l'énoncé » (*ibid.*). Dans l'exemple (7c), l'élément détaché en position frontale est reprise par le pronom *lui*, alors qu'en (7d), il n'y a pas de reprise pronominale. Le cas de l'exemple (7d) est particulièrement intéressant. Sabio (2006) montre que l'élément antéposé (plus précisément l'objet direct) n'est pas toujours dans le pré-noyau. En fonction de la prosodie (ton haut contre ton bas à la fin de l'élément antéposé) et de la modalité, on peut établir une différence entre les phrases (A) *le chocolat, j'aime* (B) *huit ans, il avait*. Concernant la modalité (l'interrogation ou la négation etc.), dans les phrases de types A (antéposition sous forme de pré-noyau), elle est communément portée par le verbe :<sup>25</sup>

- (8) a. *le chocolat, j'aime*  
b. *le chocolat, je n'aime pas*  
c. *le chocolat, est-ce que tu aimes ?*

Ensuite, si l'élément antéposé peut porter la modalité, il rentre plutôt dans le noyau :

- (9) a. *à peine huit ans, il a*  
b. *juste à moitié anglaise, elle était*  
c. *même pas trente ans, il avait en 1914*

---

<sup>25</sup> Blanche-Benveniste (2000 :130) note également que « des verbes appartenant à la classe de *aimer, adorer, détester, connaître, voir* antéposent leurs compléments dans cette positions de préfixe ».

Prosodiquement, comme nous l'avons mentionné, il y a également une différence : 1) dans le cas où l'élément antéposé se termine sur un ton haut, il rejoint le pré-noyau 2) dans le cas où il se termine sur un ton bas, il rejoint le noyau (Sabio 2006).<sup>26</sup>

Benzitoun *et al.* (2010), tout en s'inscrivant explicitement dans le cadre de la macro-syntaxe, redéfinissent les unités de la macro-syntaxe et la micro-syntaxe en termes d'unité illocutoire (UI) et d'unité rectionnelle (UR). Une UI correspond à un acte illocutoire (une assertion, une question, une injonction), et une UR à un segment maximal pour la rection. Considérons un des exemples cruciaux qui montrent la nécessité de la notion d'UI :

(10) *je me levais le matin j'étais avec des clients*

(Benzitoun *et al.* 2010)

Il y a deux UR (*je me levais le matin* et *j'étais avec des clients*), mais *je me levais le matin* n'est pas une unité autonome d'un point de vue illocutoire. Cela peut être confirmé par la négation :

(11) *ce n'est pas vrai que je me levais le matin j'étais avec des clients*  
*≈ je me levais le matin je n'étais pas avec des clients*

Benzitoun *et al.* (2010) soulignent que « l'UR est en fait l'unité maximale de la microsyntaxe alors que l'UI fait partie du domaine de la macrosyntaxe ».

Ainsi, la macro-syntaxe permet de saisir ce que la syntaxe de rection ne peut pas saisir. Nous prenons, pour finir, une citation de Blanche-Benveniste (1990) :

« nous avons renoncé à utiliser la phrase comme unité de base en syntaxe. Cette décision s'adapte bien à l'étude des productions orales, où l'on ne peut pas définir une unité qui ressemblerait à la phrase, sur des bases syntaxiques homogènes. [...] une « macro-syntaxe », qui traite des unités globales apparentées à ce qu'on entend par phrase, ou supérieures au niveau de la phrase »

Blanche-Benveniste (*ibid.*, p : 40)

---

<sup>26</sup> Deulofeu (2003) souligne ce fait qu'« un complément régi de verbe peut être constitué en préfixe ou en noyau par rapport à son constructeur ». Il ajoute que « dans les approches non modulaires, ces phénomènes amènent à définir des opérations de thématization et de focalisation supplémentaires, internes aux clauses ». « Clause » est un terme de Berrendonner (1990) désignant une unité minimale de la macro-syntaxe dans son approche.

## 4 Grammaire traditionnelle contemporaine du coréen

Venons-en maintenant au coréen. Dans cette section, nous ferons une esquisse de la manière dont deux sujets sont traités dans la « grammaire traditionnelle contemporaine du coréen » : le système des parties du discours et la structure de la phrase. Nous appelons « grammaire traditionnelle contemporaine du coréen » les travaux des principaux auteurs que nous citons concernant ces deux sujets : Kwon Jae-il (1985/1992)<sup>27</sup>, Ko Yong-Kun & Nam Ki-Sim (1993), Yoo Hyun-Kyung (2002).<sup>28</sup> Nous nous référons à Ko Yong-Kun & Nam Ki-Sim (1993), un classique de la grammaire scolaire où le système des parties discours et le système des morphèmes collés au verbe dépendant semblent s'établir d'une manière plus détaillée et systématique. Si nous citons Kwon Jae-il (1985, 1992), c'est parce qu'il entreprend d'analyser les morphèmes collés au verbe dépendant comme une sorte de « pivot » qui articule la structure de la phrase. Enfin, nous convoquons Yoo Hyun-Kyung (2002, 2011a, 2011b) qui étudie notamment la proposition adverbiale, en proposant sa propre analyse.<sup>29</sup> Nous introduirons également d'autres auteurs en fonction des sujets dont discuterons.

Notons que dans notre travail, nous appellerons « morphèmes verbaux » les morphèmes collés au verbe. Quant aux morphèmes qui se collent au nom, au syntagme, à la proposition, nous les appellerons « morphèmes grammaticaux », sans rentrer dans le débat consistant, à savoir s'ils sont des clitiques, des particules etc. Mais lorsque nous présentons la grammaire traditionnelle contemporaine du coréen, nous employons ces termes tels qu'ils y sont définis.

---

<sup>27</sup> Etant donné que plusieurs auteurs coréens portent le même nom de famille (Kim, Lee, etc.), nous précisons leur prénom. En coréen, le nom précède le prénom, à la différence du français : par exemple dans Kwon Jae-il, Kwon est un nom de famille et Jae-il est un prénom. Nous conserverons cet ordre, qui de plus facilitera la consultation de la bibliographie. Il est à noter que nous suivons la romanisation que chaque auteur utilise. En conséquence, le lecteur peut rencontrer dans notre étude plusieurs romanisations pour un même nom ou prénom, selon celle que l'auteur utilise : Jihye, Ji-hye, Ji-Hye, JiHye etc.

<sup>28</sup> Nous aimerions souligner que leur grand impact, ces auteurs ne sont pas à l'origine de ce qui serait des « écoles » identifiables.

<sup>29</sup> Nous proposerons notre analyse dans le 4<sup>e</sup> chapitre après avoir décrit le système de la translation pour le coréen.

## 4.1 Parties du discours

Le système des parties du discours est basé sur l'établissement de classes des mots. Cela veut dire qu'il est d'abord nécessaire de définir ce qu'est le mot. C'est pourquoi, en raison de points de vue différents sur la définition du mot, le système des parties du discours peut différer. Dans la plupart des travaux, notamment Ko Yong-Kun & Nam Ki-Sim (1993), il existe neuf parties du discours : *myeongsa* 'nom', *dongsa* 'verbe', *hyeongyongsa* 'adjectif', *busa* 'adverbe', *susa* 'numéral', *kwanhyeonsa* 'adnominal', *daemyeongsa* 'pronom', *kamtansa* 'interjection' et *josa* 'particule'<sup>30</sup>.

Ko Yong-Kun & Nam Ki-Sim (1993) catégorisent neuf classes des mots selon les trois critères : le sens, la fonction et la forme. Voici le tableau des critères et du classement des parties du discours chez Ko Yong-Kun & Nam Ki-Sim (1993) : <sup>31</sup>

---

<sup>30</sup> *josa* 'particule' est un terme de la grammaire traditionnelle contemporaine pour désigner les morphèmes grammaticaux que nous allons étudier dans le chapitre suivant. Notons que nous n'utilisons pas le terme de particule, mais nous le prenons pour une fois pour présenter Ko Yong-Kun & Nam Ki-Sim (1993).

<sup>31</sup> Cela est basé sur la classification des parties du discours, publiée en 1963 par le ministre de l'éducation de la Corée du sud. Ko Yong-Kun & Nam Ki-Sim (1993) approfondissent l'analyse selon ces trois critères.

parties du discours		critères		
		forme	sens	fonction
nom		mot invariable	x	
pronom			x	
numéral			x	
adnominal				x
adverbe				x
interjection			x	
particule	particule			x
	particule prédicatif <sup>32</sup>		x	
verbe		mot variable	x	
adjectif			x	

**Fig. 10. Critères et classement des parties du discours  
chez Ko Yong-Kun & Nam Ki-Sim (1993)**

Notons que dans le tableau ci-dessus, les auteurs distinguent un autre type de particule : la particule prédicative (-i-). Elle se combine obligatoirement avec le nom et se comporte comme un verbe conjugué, dans le sens où elle peut porter les morphèmes verbaux (12a, b):

(12) a. Yeongi-neun      haksaeng-i-da  
 Yeongi-TOP      étudiant-C-DEC  
 ‘Yeongi est étudiante’

b. Yeongi-neun    eoje    seulpeu-n    pyojeong-i-eoss-da  
 Yeongi-TOP    hier    être triste-TQ    expression-C-P-DEC  
 ‘hier, Yeongi avait une tête triste’

La catégorisation de -i- n’est pas simple : au niveau morphologique, elle se conjugue comme le verbe. En revanche, au niveau syntaxique, elle n’est pas autonome.<sup>33</sup>

<sup>32</sup> L’explication va suivre.

<sup>33</sup> Il est à noter que cet élément n’est pas notre préoccupation et que nous nous bornons à le considérer comme une copule, suivant Lee Iksop & Chae Wan (1999), sans entrer dans les détails de son comportement. Pour une discussion plus détaillée, nous renvoyons le lecteur au travail de Nam Ki-Sim *et al.* (2006).

Dans le tableau ci-dessus, la particule est classée comme une partie du discours en soi. Jusque dans les années 60, avant que la grammaire scolaire actuelle ait été établie, les parties du discours étaient au cœur de la discussion en linguistique du coréen, demeurée au niveau morphologique, et le classement de cette particule en faisait partie. Il existe trois points de vue pour quant à l'autonomie de morphèmes des parties du discours :

- le système « analytique » où les morphèmes grammaticaux et les morphèmes verbaux sont des mots ;
- le système « de synthèse » où la combinaison entre le nom et les morphèmes grammaticaux ;
- le système dit « concilié » où les morphèmes grammaticaux sont des mots, alors que les morphèmes verbaux ne sont pas des mots.

Ko Yong-kun & Nam Ki-Sim suivent le système dit concilié.<sup>34</sup>

Récemment, la reconsidération du système des parties du discours est devenue un grand débat (Mok Jung-soo 2002, Nam Ki-Sim *et al.* 2006, Han Jeonghan 2009, Choi Ung-hwan 2010, Koo Bon-Kwan 2010 etc.). En particulier, il y a une discussion continue notamment sur la catégorie de *hyeonyongsa* 'adjectif'. Cette catégorie entre dans le paradigme des verbes d'action :

- (13) a. Yeongi-neun    eoje    piza-leul    **meok-eoss-da**  
           Yeongi-NOM    hier    pizza-ACC    manger-P-DEC  
           'hier, Yeongi a mangé une pizza'

---

<sup>34</sup> Nam Ki-Sim *et al.* (2006) lancent une discussion sur la reconsidération des morphèmes verbaux en tant que parties du discours, même s'ils ne donnent pas une réponse claire, finalement, les morphèmes verbaux doivent être considérés comme une partie du discours. Il est à noter que nous laissons de côté la question du statut de mot des morphèmes verbaux et grammaticaux comme travail ultérieur. Autrement dit, nous ne nous posons pas la question de savoir si nous devrions les intégrer dans le classement des parties du discours ou non.

- b. eolkul-bich-i                      hayah-ji-eoss-da  
visage-lumière-NOM            être blanc-passif-P-DEC <sup>35</sup>  
'le visage (de qqn dont on parle) est devenu blanc'

Comme le verbe *meok-* 'manger', *hayah-* 'être blanc' peut porter les morphèmes verbaux. Jo Mi-Jeung (1986), Mok Jung-soo (2002) se sont demandés si l'adjectif de la grammaire traditionnelle contemporaine du coréen correspond bien à la catégorie de l'adjectif dans les langues indo-européennes. Par exemple, Jo Mi-Jeung (1986) les considère comme des verbes (intransitifs) dans la mesure où ils peuvent se combiner avec les morphèmes du temps, de l'accord.

Nous nous sommes contentée ici de présenter les neuf parties du discours de la grammaire traditionnelle contemporaine du coréen, et de lancer la discussion sur la reconsidération de ce système. Cette discussion aura lieu dans le chapitre 3.

## 4.2 Structure de la phrase

Nous nous basons en particulier sur trois grammaires traditionnelles contemporaines du coréen pour étudier la structure de la phrase : Ko Yong-Kun & Nam Ki-Sim (1993), Kwon Jae-il (1985, 1992) et Yoo Hyun-Kyung (2002).

Dans la grammaire traditionnelle contemporaine du coréen, il y a deux façons d'étendre la structure de la phrase: par *ieoji-n munjang* « conjonction » (lit. « phrase liée ») en liant une phrase à une autre, et par *munjang sok-eui munjang* « enchâssement » (lit. « phrase dans une phrase ») en enchâssant une phrase comme constituant d'une autre phrase (Ko Yong-Kun & Nam Ki-Sim 1993). Nous pensons utile de montrer comment sont construits ces termes en coréen :

---

<sup>35</sup> Nous transcrivons *hayah-* en *être blanc* en français. Cela est dû à notre point de vue où nous considérons la catégorie de l'adjectif traditionnel comme la catégorie du verbe (plus précisément le verbe statif), et où *hayah-* tout seul peut former le prédicatif (cf. la section 2 dans le 3<sup>e</sup> chapitre).

(14) conjonction (« phrase liée »)

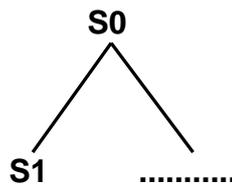
ieoji-n    munjang  
lier-TQ    phrase  
'phrase liée'

(15) enchâssement (« phrase dans une phrase »)

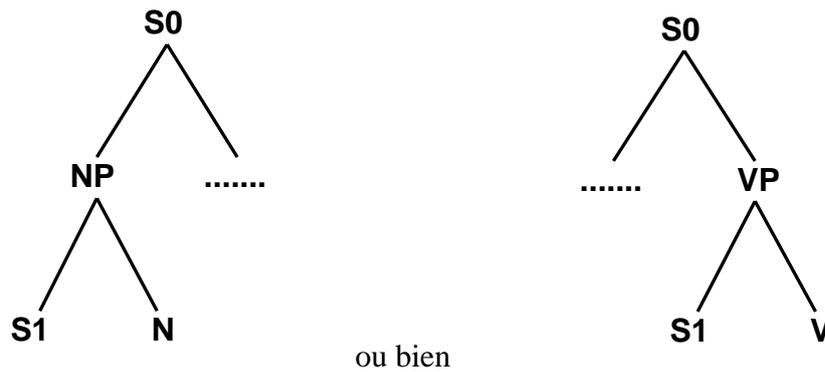
munjang    sok-eui    munjang  
phrase    dans-GEN    phrase  
'phrase dans une phrase'

Deux types de conjonctions sont considérés : la coordination et la subordination. La coordination consiste en deux phrases reliées de façon symétrique. L'idée de subordination de la grammaire traditionnelle contemporaine du coréen ne concerne que la conjonction entre des propositions. A propos de l'enchâssement, dans la grammaire traditionnelle contemporaine du coréen, il y en a trois types principaux: la proposition nominale, la proposition adnominale et la proposition adverbiale. En d'autres termes, chaque type de proposition se comporte comme un constituant dans une phrase, ayant le rôle du nom, de l'adnominal et de l'adverbe, respectivement.

Kwon Jae-il (1985) schématise la structure de la conjonction et de l'enchâssement en utilisant une représentation X-barre. Les exemples suivront après ces structures :



**Fig. 11. Structure de la conjonction de S0 et S1 d'après Kwon Jae-il (1985)**



**Fig. 12. Structure de l'enchâssement de S1 dans S0 d'après Kwon Jae-il (1985)**

Kwon Jae-il considère que si la phrase matrice (S0) contrôle *directement* une autre phrase (S1), il s'agit de la conjonction. Par contre, si la phrase matrice contrôle *indirectement* une autre phrase, il s'agit de l'enchâssement.

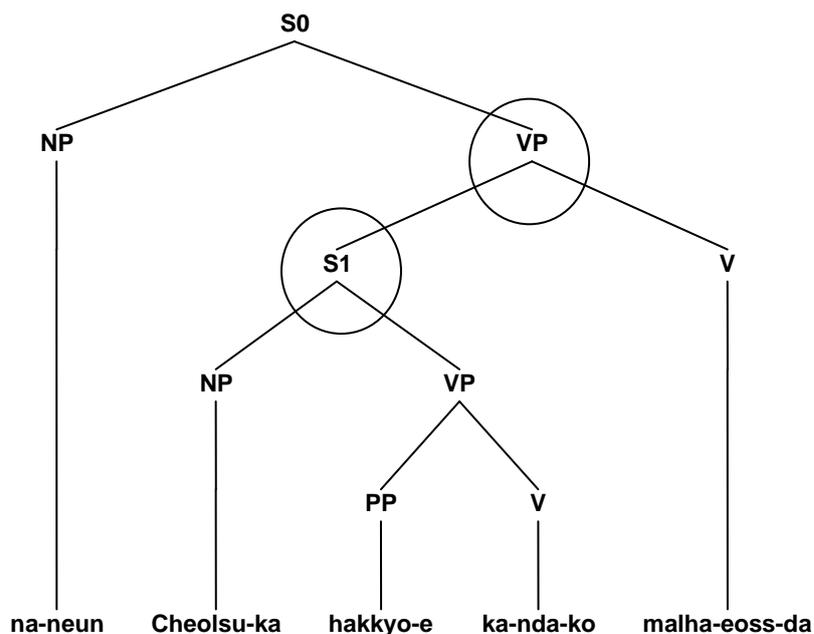
Voici un exemple d'enchâssement (16a) et un de conjonction (16b). L'exemple (16a) comprend une complétive entre crochets, ce qui se comporte comme un des compléments du verbe principal. Dans l'exemple (16b), la partie entre crochets n'est plus un constituant complément du verbe principal : deux propositions sont reliées par le morphème *myeon*, exprimant la condition :

(16) a. na-neun [ Cheolsu-ka hakkyo-e ka-nda-ko ] malha-eoss-da  
 moi-TOP Cheolsu-NOM école-LOC aller-PRES.DEC-TS dire-P-DEC  
 'j'ai dit que Cheolsu va à l'école'

b. [ Cheolsu-ka hakkyo-e ka-myeon ] Yeongi-do ka-nda  
 Cheolsu-NOM école-LOC aller-TA(si) Yeongi-aussi aller-PRES.DEC  
 'si Cheolsu va à l'école, Yeongi va aussi à l'école'

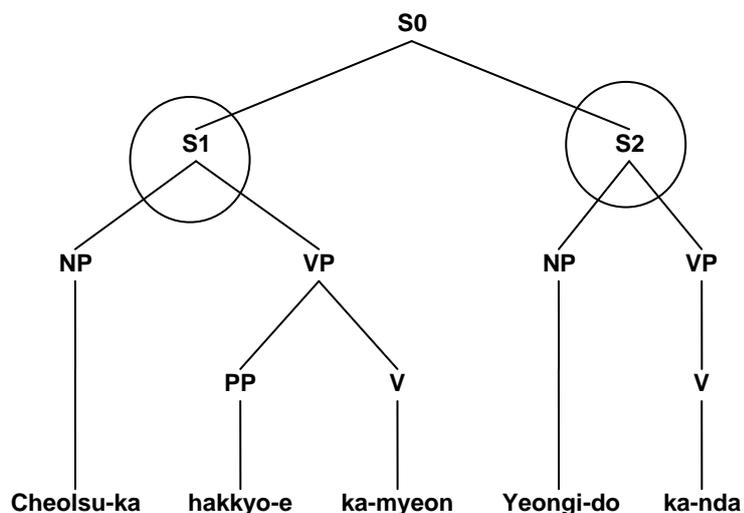
(Kwon Jae-il 1985/1992)

En suivant Kwon Jae-il, nous donnons la structure syntaxique en X-barre de ces deux exemples pour voir plus clairement leur différence structurale. Dans la structure suivante, c'est le VP qui contrôle le S1 directement ; ce n'est pas le S0 lui-même qui contrôle le S1, ce qui correspond à une structure d'enchâssement d'après Kwon Jae-il :



**Fig. 13. Structure de l'enchâssement de S1 dans S0 de l'exemple (16a)**

En revanche, dans l'exemple (16b), le S0 contrôle directement le S1 et le S2 :



**Fig. 14. Structure de la conjonction de S0 et S1 de l'exemple (16b)**

Pour Yoo Hyun-Kyung, l'exemple (16b) contient une proposition adverbiale (enchâssement), tandis que Kwon Jae-il prétend que c'est un cas de subordination. Comme le remarque Lee Iksop (2003), on a l'impression que la grammaire traditionnelle contemporaine du coréen complique l'analyse de la structure de la phrase à cause du mauvais emploi du terme de « subordination ».

La subordination au sens de notre étude concerne la dépendance entre des mots, plus précisément la relation hiérarchique entre des verbes. En partant de cette idée, nous développerons notre analyse dans les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> chapitres.

## 5 Bilan

Dans ce chapitre, nous avons traité quatre sujets primordiaux pour mener la discussion tout au long de notre étude : la grammaire de dépendance, le modèle topologique, la macro-syntaxe et la grammaire traditionnelle contemporaine du coréen.

Tout d'abord, nous avons fait une esquisse du modèle présenté par Tesnière dans *Élément de syntaxe générale*, notamment des notions importantes pour notre étude, i.e. la connexion, la translation et la séparation de l'ordre structural et de l'ordre linéaire.

Ensuite, nous avons présenté le modèle topologique classique de l'allemand qui est basé sur l'idée que la phrase est comme un gabarit contenant des places fixes. Puis, nous avons fait une esquisse de l'interface syntaxe-topologie de Gerdes & Kahane (2001a) qui permet, à partir d'un arbre de dépendance, une modélisation de l'ordre des mots selon une représentation topologique, inspirée du modèle topologique de l'allemand. Nous avons souligné que dans cette interface, on ne postule pas d'ordre standard, et que l'ordre des mots dépend de plusieurs facteurs comme les fonctions et la structure communicative etc.

Puis, nous nous sommes intéressée à un autre niveau de dépendance que celui de la syntaxe de rection : la macro-syntaxe. La macro-syntaxe sert à caractériser l'organisation des détachements, appositions, parataxe, etc. Par ailleurs, l'analyse prosodique rend compte en partie de regroupement macro-syntaxique. L'introduction de la macro-syntaxe dans notre étude nous permettra de mieux observer l'ordre du constituant détaché, notamment marqué par le topique, en coréen.<sup>36</sup>

Nous avons fait une présentation brève sur deux sujets qui sont un grand débat dans la grammaire traditionnelle contemporaine du coréen : le système des parties du discours et la structure de la phrase. Nous avons précisé que nous appelons la grammaire traditionnelle contemporaine les auteurs que nous citons dans notre étude. Puis, nous avons montré les neuf parties du discours de Ko Yong-Kun & Nam Ki-Sim (1993), qui seront le fondement de la

---

<sup>36</sup> Nous allons discuter du topique en coréen dans le 2<sup>e</sup> chapitre.

discussion sur les parties du discours majeurs dans notre étude. Enfin, nous avons rappelé que dans la grammaire traditionnelle contemporaine du coréen, il y a deux notions qui semblent provoquer la confusion lors de l'analyse de la structure de la phrase, i.e. l'enchâssement et la subordination.

Les quatre sujets que nous avons traités sont des bases pour entamer notre analyse de la structure de la phrase, ainsi que la modélisation de la variation de l'ordre des mots.

# Chapitre II

## Quelques propriétés de la syntaxe du coréen

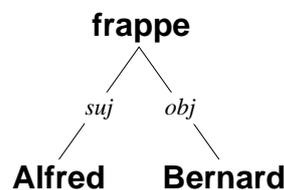
Nous mettrons l'accent sur le fait que le coréen est une langue à tête finale. Puis, nous allons faire une esquisse de quelques particularités du coréen : le « pro-drop » et la production d'énoncés sans sujet que nous analyserons en termes de « anaphore zéro ». Enfin, nous examinerons le morphème *neun*, en considérant la relation entre son interprétation et sa position. Notons que nous n'approfondirons pas les comportements syntaxiques de ce morphème ici, car cela va être repris dans le 7<sup>e</sup> chapitre.

### 1 Langue à tête finale

Comme nous l'avons mentionné dans l'état de l'art, Tesnière (1959) écrit que « lorsque deux mots sont en connexion structurale, il y a deux manières de les placer en séquence linéaire ». Tesnière fait alors une classification des langues par le « sens du relevé linéaire » : 1) langue centrifuge stricte comme l'hébreu ; 2) langue centrifuge mitigée comme le français ; 3) langue centripète mitigée comme l'allemand et 4) langue centripète stricte

comme le japonais.<sup>37</sup> En nous basant sur cette classification, nous comparerons, dans cette section, la manière dont les mots s'ordonnent en français et en coréen. Ensuite, nous soulignerons le fait qu'en coréen, la racine de l'arbre de dépendance se place à la fin de la phrase et que ses dépendants ont certaines libertés dans l'ordre linéaire. Enfin, nous montrerons quelques exemples qui nous amènent à considérer que le coréen peut être aussi une langue centripète mitigée, notamment à l'oral.

Prenons d'abord un exemple en français avec son arbre de dépendance. *frappe* est la racine de l'arbre de dépendance, et il régit deux dépendants nominaux, respectivement *Alfred* et *Bernard* :



**Fig. 15. Arbre de dépendance de la phrase (17)**

Comme nous pouvons le voir dans l'exemple (17), le français n'a pas toujours l'ordre montant : on relève la première connexion en ordre centripète (*Alfred frappe*) et la seconde en ordre centrifuge (*frappe Bernard*) :

(17) *Alfred frappe Bernard*

C'est la raison pour laquelle Tesnière appelle le français une langue centrifuge mitigée.

Venons-en maintenant à la linéarisation en coréen à partir de l'arbre de dépendance. Pour le premier arbre de dépendance que nous proposons pour une phrase coréenne, nous allons donner quelques détails. Suivant Tesnière (1959), le verbe principal est l'élément central de la proposition, ce qui en fait la racine de l'arbre de dépendance, comme dans le cas du français. Puis, il forme un nœud avec des branches vers ses dépendants sur lesquelles figure une étiquette de relation syntaxique. Il est important de noter qu'il n'est pas facile de

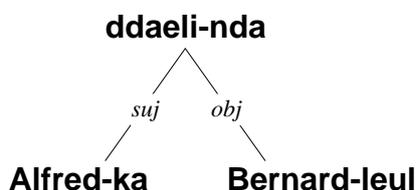
---

<sup>37</sup> Nous avons expliqué les termes de centrifuge et de centripète lors de la présentation de la grammaire de dépendance dans le 1<sup>er</sup> chapitre

décider quelles unités font un nœud, étant donné que le coréen est une langue agglutinante où les morphèmes se collent aux lexèmes nominaux et verbaux (cf. les sections 2.1. et 4.2. dans le 3<sup>e</sup> chapitre). Ces morphèmes ont leur propre sens et rôle : le temps, l'honorification, l'aspect ou le cas etc. Par exemple, dans la grammaire générative, Yoon James Hye-Suk (1993) propose que seul le lexème verbal est généré sous le V dans la structure X-barre, et que les morphèmes verbaux sont générés séparément sous une catégorie fonctionnelle comme IP (inflectional phrase) ou CP (complementizer phrase).

La correspondance entre la syntaxe et la topologie est basée sur les unités qui forment un nœud dans l'arbre de dépendance. Si nous faisons un arbre où chaque morphème est relié à un lexème verbal ou un lexème nominal, nous devons projeter, avec les règles détaillées, tous les morphèmes dans la structure topologique.<sup>38</sup> Par conséquent, nous préférons simplifier l'arbre de dépendance et ne pas séparer les morphèmes verbaux ou grammaticaux de leur lexème.

Dans l'arbre de dépendance ci-dessous, le verbe *ddaeli-nda* 'frapper' est la racine de l'arbre de dépendance, et il régit deux dépendants nominaux, respectivement *Alfred-ka* et *Bernard-leul*. Chaque dépendant a sa relation propre avec la racine, représentée par l'étiquette sur l'arc : *Alfred-ka* est un sujet et *Bernard-leul* est un objet :



**Fig. 16. Arbre de dépendance des exemples (18a) et (18b)**

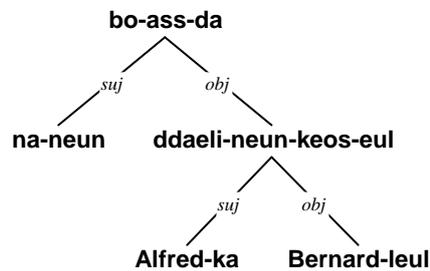
Comme dans l'arbre de dépendance pour le français (Fig. 15), la relation syntaxique entre des mots restent la même (Fig. 16). Pourtant, la linéarisation est différente. D'une part, l'ordre du sujet et de l'objet ne dépend pas de la structure syntaxique, ce qui rend possible les deux ordres. D'autre part, *Alfred-ka* et *Bernard-leul* précèdent, en général, leur gouverneur :

---

<sup>38</sup> Cela ne veut pas dire que nous ne pourrions pas faire l'arbre de dépendance où les morphèmes sont reliés à un lexème. Cela nous obligerait à définir aussi les règles de placement des morphèmes dans la linéarisation.

- (18) a. Alfred-ka            Bernard-leul            **ddaeli-nda**  
          Alfred-NOM      Bernard-ACC      **frapper-PRES.DEC**  
          ‘Alfred frappe Bernard’
- b. Bernard-leul      Alfred-ka            **ddaeli-nda**  
          Bernard-ACC   Alfred-NOM      **frapper-PRES.DEC**  
          ‘Alfred frappe Bernard’

Ce n’est pas seulement dans la proposition principale que le verbe occupe la position finale ; il garde sa place à la fin de la proposition enchâssée également. L’arbre de dépendance suivant peut prévoir au moins trois ordres possibles :



**Fig. 17. Arbre de dépendance des exemples (19)**

Il est à noter que l’exemple (19c) est agrammatical, parce que les dépendants du verbe *ddaeli-* ‘frapper’ dans la proposition enchâssée ne peuvent pas se placer derrière leur gouverneur :

- (19) a. na-neun    [ Alfred-ka    Bernard-leul    ddaeli-neun-keos-eul ]    bo-ass-da  
          moi-TOP   Alfred-NOM   Bernard-ACC   frapper-TQ-TNS-ACC<sup>39</sup>   voir-P-DEC  
          ‘j’ai vu que Alfred a frappé Bernard’
- b. na-neun    [ Bernard-leul    Alfred-ka    ddaeli-neun-keos-eul ]    bo-ass-da  
          moi-TOP   Bernard-ACC   Alfred-NOM   frapper-TQ-TNS-ACC   voir-P-DEC  
          ‘j’ai vu que Alfred a frappé Bernard’
- c. \* na-neun    [ ddaeli-neun-keos-eul ]    Alfred-ka    Bernard-leul    bo-ass-da  
          moi-TOP   frapper-TQ-TNS-ACC   Alfred-NOM   Bernard-ACC   voir-P-DEC

<sup>39</sup> Nous expliquerons, dans la section 2.2.2.2. dans le 4<sup>e</sup> chapitre, la raison pour laquelle nous considérons que *ddaeli-neun-keos-eul* forme un constituant.

Yoon James Hye-Suk (1995) souligne que le coréen est une langue *strictement* à tête finale. Pourtant, l'exemple (20) montre qu'il n'y a pas de problème lorsque le verbe principal précède ses dépendants :

(20) na-neun bo-ass-da, [Alfred-ka Bernard-leul ddaeli-neun-keos-eul]  
 moi-TOP voire-P-DEC, Alfred-NOM Bernard-ACC frapper-TQ-TNS-ACC  
 'j'ai vu que Alfred a frappé Bernard'

Même si en général, le coréen est considéré comme une langue centripète, il peut être aussi vu comme une langue centripète mitigée où les dépendants peuvent suivre un gouverneur sous certaines conditions. Dans le corpus oral, on peut trouver des phrases dans lesquelles le verbe principal ne se place pas à la fin :

(21) a. iyaki-leul mos ha-kess-eo-yo, nae-ka nuku-n-ji-neun<sup>40</sup>  
 histoire-ACC NEG faire-TAM-DEC-HON, moi-SUJ qui-TQ- TNS-TOP  
 'je n'arrive pas à dire qui je suis'

b. anj-a ka-l su iss-eo, yuk-ho-seon-eun  
 s'asseoir-TS aller-TQ pouvoir exister-DEC, six-numéro-ligne-TOP  
 'dans la ligne 6, on peut s'asseoir'

(Corpus Sejong)

Chung Chan (1998) appelle ce type de phrase « afterthoughts expression ». En plus, nous avons retrouvé des exemples dans lesquels le dépendant qui précède son gouverneur est repris derrière le gouverneur :

(22) junbi-leul an ha-eo kaji<sup>41</sup>-ko o-ass-eo, junbi-leul  
 préparation-ACC NEG faire-TS avoir- TS venir-P-DEC, préparation-ACC  
 'Je suis venu sans préparation'

Nous pensons que ce type de phrases serait assez fréquent à l'oral. Cependant nous avons pu constater sur le corpus oral, que leur fréquence n'est pas remarquable. Nous voyons donc que ce n'est qu'une conséquence du fait que la langue coréenne est une langue dans

<sup>40</sup> Nous mettons la virgule après le verbe principal, pour souligner qu'il s'agit d'extraposition avec une prosodie particulière.

<sup>41</sup> *kaji-* est un verbe qui exprime la consécution de deux événements ou encore une relation de cause à effet.

laquelle la structure communicative joue un rôle important, sans que cela modifie l'idée que le coréen est une langue à tête finale.<sup>42</sup>

Dans la section suivante, nous allons faire ressortir une particularité du coréen : les occurrences fréquentes de l'anaphore zéro.

## 2 Fréquence de l'anaphore zéro

Il est connu que le coréen est une langue où en fonction du contexte, on peut facilement ne pas réaliser les éléments « sous-jacents » contextuellement : c'est la raison pour laquelle on désigne le coréen comme une langue orientée vers la situation ou le discours (Yang Dong-Whee 1979, Park You-Jeong 1990, Jung Woo-Hyun 1998, Sohn Ho-min 1999, Lee Iksop & Ramsey 2000, Nam Ki-Sim 2001, Kim Mi-Young 2003, Yeon Jaehoon 2003 etc.). Dans cette section, nous nous intéressons en particulier au cas où le sujet grammatical<sup>43</sup> est réalisé en tant qu'« anaphore zéro », en comparaison avec celui du français qui est obligatoirement présent (à part dans certaines constructions comme l'impératif : *lis ce livre*).

Comme nous le verrons dans la section sur le nom et le substantif du 3<sup>e</sup> chapitre, dans une situation de question-réponse, la réponse peut être un groupe substantival, un adverbial etc., au lieu de former une phrase complète. Quand la réponse est une phrase *entière*, le sujet grammatical est obligatoirement présent en français. En revanche, en coréen, le sujet est plutôt *optionnel*. Comparons d'abord les exemples en coréen et en français :

(23) Q : *où vas-tu ?* (\*où vas ?)

R1 : *je vais à l'hôpital*

R2 : *à l'hôpital*

R3 : \* *vais à l'hôpital*

---

<sup>42</sup> De plus, une analyse alternative de ces phrases serait possible, avec deux unités macrosyntaxiques. Cependant, dans cette section, nous avons choisi de prêter attention seulement à l'ordre des mots.

<sup>43</sup> Notons que, dans notre étude, on distingue le sujet grammatical du sujet sémantique, suivant en cela Mel'čuk (1988 : 160) qui considère le sujet grammatical comme un élément de syntaxe de surface. Par ailleurs, en coréen, le sujet grammatical n'est pas obligé de porter le marqueur de nominatif. Comme on va le voir dans la section suivante, il peut porter également le marqueur de topique.

(24) Q : (neo) eodi ka-ni ?  
 toi où aller-INT  
 ‘où vas-tu ?’

R1: (na-neun)<sup>44</sup> byeongwon-e ka-a  
 moi-TOP hôpital-LOC aller-DEC  
 ‘je vais à l’hôpital’

Le comportement du sujet grammatical dans chaque langue est donc différent, alors qu’en français, le sujet (ou le clitique sujet) est nécessaire pour construire une phrase bien formée, en coréen, il est plus naturel de ne pas avoir le sujet dans un tel énoncé.

Dans la littérature, ce phénomène a été étudié en termes de « pro-drop », d’« ellipses du pronom », de « sujet nul » ou de « anaphore zéro » (Yang Dong-Whee 1979, Huang 1984, Lee Chongmin 1986, Park You-Jeong 1990, Jung Woo-Hyun 1998 etc.). Huang (1984) classe les langues en trois types : 1) le français et l’anglais où le pronom sujet est obligé d’être produit dans un énoncé. 2) l’espagnol et l’italien où le pronom sujet est supprimable grâce à la richesse des accords sur le verbe et 3) le chinois, le japonais et le coréen où le pronom sujet ou même l’objet sont supprimables si le locuteur et l’interlocuteur les comprennent dans le contexte. D’après Huang, dans ces trois langues à prééminence du topique où le sujet grammatical n’est pas nécessaire pour constituer un énoncé, le pro-drop du sujet est finalement le pro-drop du topique.

En vertu de cette affirmation de Huang sur le pro-drop du topique, nous nous demandons si la notion *pro*, n’étant pas anaphorique, peut rendre compte des phénomènes observés en coréen où les éléments qui ne sont pas produits sont *contextuellement anaphoriques*. Par exemple, Yang Dong-Whee (1979) et Jung Woo-Hyun (1998) notent que les éléments absents dans un énoncé sont des candidats pour le topique. En d’autres termes,

---

<sup>44</sup> Dans ce contexte, *nae*- ‘moi’ ne peut pas porter le marqueur de nominatif:

(i) \* nae-ka byeonwon-e ka-a  
 moi-NOM hôpital-LOC aller-DEC  
 ‘je vais à l’hôpital’

A cause du fait que la structure communicative que ces deux marqueurs *neun* et *ka* marquent est différente, cette réponse n’est pas compatible avec la question (24Q). Nous discuterons de cette différence dans la section suivante et aussi dans le 7<sup>e</sup> chapitre.

plus les éléments sont marqués pour le topique, plus ils sont susceptibles d’être un antécédent de l’élément zéro. Park You-Jeong (1990) met en évidence que « les formes zéros ont leur antécédent dans le contexte ou dans la situation tandis que les formes zéros du français ont le leur dans la phrase même dont elles font partie ». Par conséquent, la notion de *pro*, en tant que [- anaphorique], [+ pronominal] (au sens de la grammaire générative), ne permet pas d’analyser correctement les phénomènes du coréen. Si nous parlons malgré tout de *pro* pour le coréen, c’est en le considérant comme anaphorique dans le contexte.

Voici deux exemples, l’un dans lequel le sujet et l’objet indirect ne sont pas produits (25a), l’autre dans lequel le sujet grammatical et l’objet ne sont pas présents (25b). On transcrit les éléments qui ne sont pas produits comme X et Y pour le français: <sup>45</sup>

(25) a. mokjeokji-leul      iyaki-leul      ha-eoss-eo  
 destination-ACC    histoire-ACC    faire-P-DEC  
 ‘X raconte sa destination à Y’

b. deul-eul              su-ka              eop-eo  
 entendre-TQ    pouvoir-NOM    NEG-DEC  
 ‘X ne peut pas entendre Y’

(Corpus Sejong)

On se demande, s’il en est ainsi, ce que signifie exactement « zéro » en linguistique. Comment peut-on le modéliser ? Peut-on le considérer comme une ellipse ? Mel’čuk (1988 :326) souligne que le zéro est un signe transmettant une signification (i.e. apportant une information) tandis que l’ellipse est une règle demandée pour des raisons grammaticales (sans transmettre de message). Le fait de ne pas avoir de constituants dans un énoncé doit être distingué du résultat d’une règle comme *pro-drop*. Mel’čuk affirme que cet élément zéro « est défectueux seulement par rapport à la phonétique (chaîne de phonèmes), et qu’en général, il a une véritable sémantique et une syntaxe, c’est-à-dire, un sens spécifique identifiable et des

---

<sup>45</sup> Jung Woo-Hyun (1998), dans un travail sur la comparaison de la présence de l’anaphore zéro en coréen entre le corpus oral et le corpus écrit, affirme que le sujet grammatical par rapport à d’autres constituants syntaxiques comme l’objet ou l’objet indirect, est le plus accessible (au sens de Keenan & Comrie 1977) aux anaphores zéro, notamment dans les corpus oraux.

possibilités spécifiques identifiable de se combiner avec d'autres éléments ». <sup>46</sup> Par exemple, en russe, le sujet grammatical zéro déclenche un changement d'ordre des mots. En général, si le sujet grammatical est présent, il précède le verbe, qui est suivi de l'objet, d'où un ordre SVO. En revanche, lorsque le sujet grammatical est zéro, c'est l'objet qui précède le verbe, d'où un ordre OV. De plus, dans la construction gérondive, le zéro contrôle le gérondif comme le ferait le sujet grammatical. Cette idée nous permettra d'expliquer PRO en termes de zéro, dans la construction à contrôle dans laquelle le V1<sup>47</sup> et le V2 partagent le même sujet *sémantique*. En résumé, le zéro peut référer aussi bien à un autre élément dans une phrase, que dans le contexte plus largement. Cette discussion sera reprise dans le 8e chapitre sur la dépendance du sujet dans la construction à contrôle.

Concernant toujours cette notion de zéro, dans notre étude, dans les arbres de dépendance, nous n'étiquetterons pas le zéro (*pro* ou PRO), parce que l'élément zéro n'est identifiable qu'en sémantique. En revanche, lorsqu'il y aura nécessité de les rendre en compte afin de saisir l'interprétation de la phrase, nous les y inclurons. Observons l'exemple suivant qui peut avoir trois interprétations différentes :

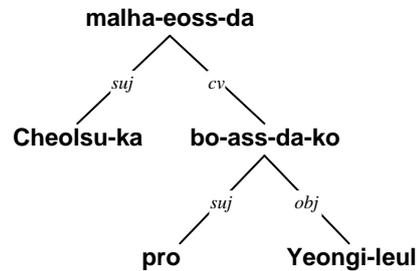
- (26) Cheolsu-ka            Yeongi-leul    bo-ass-da-ko    malha-eoss-da  
 Cheolsu-NOM    Yeongi-ACC    voir-P-DEC-TS    dire-P-DEC
- (27) a. Cheolsu-ka            [ pro    Yeongi-leul    bo-ass-da-ko ]    malha-eoss-da  
 Cheolsu-NOM                    Yeongi-ACC    voir-P-DEC-TS    dire-P-DEC  
 'Cheolsu *i* a dit qu'il *i* a vu Yeongi'
- b. pro            [ Cheolsu-ka            Yeongi-leul    bo-ass-da-ko ]    malha-eoss-da  
                           Cheolsu-NOM    Yeongi-ACC    voir-P-DEC-TS    dire-P-DEC  
 'Il *i* a dit que Cheolsu *i* a vu Yeongi'
- c. Cheolsu-ka            [ PRO    Yeongi-leul    bo-ass-da-ko ]    malha-eoss-da  
 Cheolsu-NOM                    Yeongi-ACC    voir-P-DEC-TS    dire-P-DEC  
 'Cheolsu *i* a dit qu'il *i* a vu Yeongi'

---

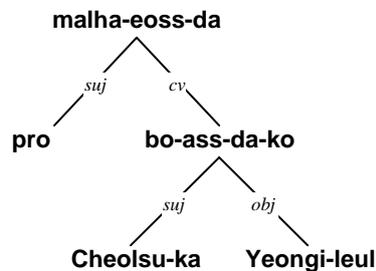
<sup>46</sup> « a zero lex is deficient only with respect to its signans: normally it has a full-fledged signatum and a full-fledged syntactic - that is, a specific identifiable meaning and specific identifiable possibilities of combination with other words ».

<sup>47</sup> V1 indique le verbe principal et V2 le verbe dépendant.

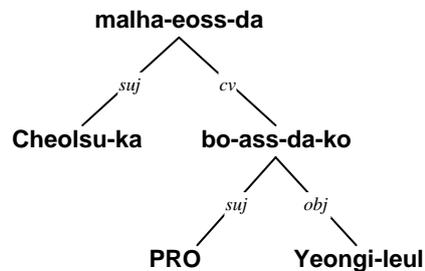
Même dans la subordination, le sujet du V2 n'est pas nécessairement PRO. Il peut être un *pro* désignant une personne à l'extérieur de contexte.<sup>48</sup> Et les trois phrases ci-dessus ont un arbre de dépendance différent :



**Fig. 18. Arbre de dépendance de l'exemple (27a)**



**Fig. 19. Arbre de dépendance de l'exemple (27b)**



**Fig. 20. Arbre de dépendance de l'exemple (27c)**

Ces particularités du coréen nous ferons réfléchir sur la dépendance du sujet dans la construction à contrôle dans laquelle plus de deux verbes partagent le même sujet. Nous développerons cette discussion dans le 8<sup>e</sup> chapitre.

---

<sup>48</sup> Jung Woo-Hyun (1998 :127) signale que l'anaphore zero obligatoire est distincte de l'anaphore zero optionnelle en coréen : la première est syntaxiquement contrôlée (comme PRO), tandis que la dernière est pragmatiquement contrôlée (comme *pro* à notre sens).

### 3 Constituant en *neun*

Les langues encodent la structure communicative de différentes façons : Vallduvi (1993) notent que l'anglais emploie l'intonation alors que le catalan fait varier l'ordre des mots. En grec ou en allemand, les deux sont employés. En complément de cette observation, Kim Jong-Bok & Lee Minhaeng (2001) affirment qu'en coréen, la morphologie joue un rôle important pour la structure communicative, qui représente la façon dont le contenu de la phrase est « communiqué ». Par ailleurs, d'après Mel'čuk (2001), la structure communicative est caractérisée et encodée en fonction d'aspects comme la position linéaire, les marqueurs prosodiques et les *marqueurs morphologiques* etc. A la différence du français où la construction (clivage ou dislocation gauche), l'intonation ou l'ordre des mots reflètent la structure communicative, en coréen, il y a un marqueur intéressant *neun*, traditionnellement appelé marqueur de topique (Chae Wan 1976, Seong Ki-Cheol 1985, Han Jung-Hye 1998, Choi Hye-Won 1997/1999, Im Hong-Bin 2007a etc.). Dans notre étude, suivant Choi Hye-Won (1997, 1999), le topique est une information donnée, ou le sous-classement de cette information, à savoir, une partie du contexte qui marque le saillant.<sup>49</sup>

Ici, nous ne répétons pas les données pour expliquer ce qu'est le constituant en *neun* (dorénavant *C-neun*) en tant que topique. Ce qui nous intéresse plus, c'est de comparer les emplois différents de ce *C-neun* en fonction du placement dans un énoncé. Autrement dit, la structure communicative que *neun* peut marquer ne se limite pas au topique, et en fonction du placement que le *C-neun* occupe, il marque de même la contrastivité, qui transmet une présupposition de l'existence d'autres entités comparables dans le contexte (Han Chung-Hye 1998, Choi Hye-Won 1997/1999). Afin de comprendre ce point, observons la question-réponse suivante :

---

<sup>49</sup> Le travail le plus cité pour l'allemand et pour le coréen est, à notre connaissance, Choi Hye-Won (1999) dans le cadre de la théorie de l'optimalité basée sur le formalisme du LFG. Choi Hye-Won propose deux traits principaux pour décrire la variation de l'ordre des mots en termes de scrambling : [±NEW] pour la nouveauté de l'information, et [±PROM] pour la proéminence. L'idée est que le scrambling est motivé par ces traits :

- (i) a. NEW : [-NEW] devrait précéder de [+NEW]
- b. PROM : [+PROM] devrait précéder de [-PROM]

(28) Q : nu-ka sakwa-leul meok-eoss-ni ?  
qui-NOM pomme-ACC manger-P-INT  
 ‘qui a mangé une pomme ?’

R1: sakwa-neun John-i meok-eoss-da  
 pomme-TOP John-NOM manger-P-DEC  
 ‘c’est John qui a mangé une pomme’

R2: # John-i sakwa-neun meok-eoss-da  
 John-NOM pomme-TOP manger-P-DEC  
 ‘John a mangé une pomme (mais pas d’autres fruits)’

(Han Chung-Hye 1997)

Dans la question (28Q), on comprend que le locuteur veut savoir qui a mangé une pomme ; c’est donc la pomme dont il parle. Dans la réponse (R1) qui correspond bien à cette question, le marqueur *neun* marque le topique dont on parle. En revanche, à travers (R2), on peut remarquer que le C-*neun* en tant que topique ne peut pas être présent devant le verbe.

Regardons un autre exemple. Dans la question (29Q), *la personne qui a entendu l’histoire* est un focus. La bonne réponse à laquelle on s’attend est (R1) :

(29) Q : keu iyaki-neun nu-ka deul-eoss-ni ?  
 ce histoire-TOP qui-NOM entendre-P-INT  
 ‘qui a entendu cette histoire ?’

R1 : keu iyaki-neun je-ka deul-eoss-eo-yo  
 ce histoire-TOP moi-NOM entendre-P-DEC-HON  
 ‘à propos de cette histoire, je l’ai entendue’ ou bien  
 ‘à propos de cette histoire, c’est moi qui l’ai entendue (mais pas d’autres personnes)’

(Corpus Sejong)

Pourtant, (R2) dans l’exemple (30) est également possible dans la mesure où le C-*neun* marque le focus contrastif, c’est-à-dire sur *jeo* ‘moi’ :

(30) R2 : *keu iyaki-neun jeo-neun deul-eoss-eo-yo*  
*ce histoire-TOP moi-TOP entendre-P-DEC-HON*  
'à propos de l'histoire, c'est moi qui l'ai entendue  
(mais pas d'autres personnes)'

R3 : # *jeo-neun keu iyaki-neun deul-eoss-eo-yo*  
*moi-TOP ce histoire-TOP entendre-P-DEC-HON*  
'à propos de moi, j'ai entendu cette histoire (mais pas d'autres histoires)'

Notons que (R3) est tout à fait naturel, mais ce n'est pas une bonne réponse à la question (29Q), car dans cette réponse, c'est *keu iyaki-neun* qui est un focus contrastif.

En complément de ces contraintes sur le placement dues à la structure communicative, nous pensons qu'il est intéressant de considérer la prosodie des marqueurs du coréen. Chai Wan (1976) note qu'entre le *C-neun* et le reste de la phrase, il y a une pause. Seong Cheol-Jae & Song YoonKyoung (1997), Son YoonKyoung (1998), Hwang Son-Moon (2002), Kim In-Young (2012) soulignent qu'au niveau prosodique, le *C-neun* a une proéminence différente en fonction de son placement : si le *C-neun* se place en position frontale, il est bien proéminent et marque la rupture. En revanche, si le *C-neun* se place au milieu, il est relativement moins proéminent. Le comportement prosodique du *C-neun* nous permet de dire que la prosodie reflète des contraintes sur le placement et la proéminence.

Il faut signaler que nous nous bornons ici à décrire les comportements du *C-neun* en comparant le topique et le focus contrastif, car ils seront au cœur de notre questionnement sur la variation de l'ordre des mots à partir de la deuxième partie de notre étude. Le lien entre la prosodie et le *C-neun* à l'initiale sera repris dans la section 4 dans le 7<sup>e</sup> chapitre, où nous discuterons du champ du pré-noyau.

## 4 Bilan

Nous avons observé trois aspects de la syntaxe du coréen : la tête finale, la fréquence de l'anaphore zéro et le comportement du *C-neun*.

La tête verbale (le verbe principal) est la racine de notre arbre de dépendance. A partir de l'idée des langues centripète et centrifuge de Tesnière, nous avons observé qu'en coréen, la tête se place généralement à la fin de la phrase dans la proposition principale ainsi que dans la proposition subordonnée.

Ensuite, nous avons souligné qu'en coréen, il n'est pas obligatoire que les énoncés soient saturés au niveau syntaxique. Nous nous sommes intéressée notamment aux cas où un sujet grammatical n'est pas produit dans un énoncé. Nous avons proposé de considérer *pro* et PRO de la grammaire générative en termes d'anaphore zéro.

Enfin, nous avons examiné la relation entre la position du *C-neun* et son interprétation. Suivant Choi Hye-Won (1997, 1999), nous considérons que la structure communicative et le placement du *C-neun* sont fortement liés. Nous avons vu qu'en général, le *C-neun* à l'initiale est marqué par le topique et possède la proéminence prosodique.

Entrons maintenant dans le cœur de l'analyse, à travers les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> chapitres qui reconsidèrent le système traditionnel des parties du discours en coréen par l'introduction de la théorie de la translation.

# Chapitre III

## Parties du discours

### et autres classes distributionnelles

Nous souhaitons commencer ce chapitre en disant que dans notre étude, les catégories sont définies par leurs caractéristiques distributionnelles et structurales. Kahane (2010) souligne que « pour définir les catégories [...] nous nous basons non seulement sur l'analyse distributionnelle, mais sur une analyse distributionnelle qui s'appuie sur une analyse structurale préalable ».

Nous tenterons de distinguer les parties du discours d'autres classes distributionnelles. Les parties du discours correspondent à la catégorie lexicale (i.e. les classes distributionnelles de lexèmes). En revanche, ce que nous entendons par « autres classes distributionnelles », ce sont les classes distributionnelles des *unités syntaxiques* ; par exemple, nous distinguerons le nom et le substantif, qui sont respectivement une catégorie lexicale et une catégorie syntaxique.<sup>50</sup>

Pour établir le système des catégories, nous nous inspirons également de Lemaréchal (1989) :

---

<sup>50</sup> Pour une description détaillée, nous renvoyons le lecteur à la section 4.3. ainsi que Kahane (2010).

« l'analyse linguistique doit partir de définitions syntaxiques : il n'est pas possible de s'appuyer, comme on l'a fait pendant longtemps et comme on le voit faire encore dans certaines descriptions, sur des définitions sémantiques pour distinguer les parties du discours »

(Lemaréchal 1989 :29)

Cette affirmation nous invite par exemple à éviter de tenir compte des critères sémantiques pour déterminer la catégorie de *hyeongyongsa* 'adjectif' de la grammaire traditionnelle contemporaine du coréen (dorénavant GC), que nous appellerons verbe statif et qui a les mêmes propriétés distributionnelles que le verbe d'action.

Par ailleurs, comme Lemaréchal (1989), Croft (2001), Mok Jung-soo (2002) et Kahane (2010) entre autres, nous partons de l'idée que le système des parties du discours dans diverses langues n'est pas universel. Par contre, comme le remarquent Haspelmath (2010) et Kahane (2010), il existe une stratégie universelle pour définir les parties du discours.

Avant de passer à l'examen des catégories en coréen, commençons par faire le point sur l'unité minimale de la syntaxe, le « syntaxème » de Kahane (2008) afin d'éviter toute confusion sur les termes que l'on emploie au long de notre étude.

## 1 Préliminaires aux unités morpho-syntaxiques

Nous présentons, ici, la notion de « syntaxème », l'unité minimale en syntaxe, basée sur le critère de la commutation libre/liée<sup>51</sup>, suivant Kahane (2008). Notons que le but de cette section n'est pas de discuter en détail des unités de la langue. Cette section sert à comprendre les enjeux de l'examen des unités de la langue superposées entre la morphologie et la syntaxe, ce qui nous sera utile lorsque nous élargirons notre objet d'étude de la combinaison des morphèmes à la combinaison des mots (c'est-à-dire, jusqu'à la construction verbale). Autrement dit, sera décrite la gradation de la petite échelle à la grande (cf. l'échelle de cohésion dans le 5<sup>e</sup> chapitre).

---

<sup>51</sup> Nous la définirons à la page suivante.

Dans la littérature (Jespersen 1924, Bloomfield 1933, Martinet 1970, Lyons 1970, Zwicky 1985, Di Sciullo & Willams 1987, Mel'čuk 1993, Haspelmath 2002, Kahane 2008), on discute d'unités de la langue comme le monème, le morphème, le mot etc.<sup>52</sup> On remarque que ces différents termes superposent la morphologie et la syntaxe. A ce propos, Di Sciullo & Willams (1987) proposent l'unité « syntactic atom »<sup>53</sup>, qui est disposée à la frontière entre la morphologie et la syntaxe, et qui, en même temps, est une base d'unité syntaxique. Dans un ordre d'idées similaires, il nous semble que l'idée de « syntaxème »<sup>54</sup> de Kahane (2008) nous convient pour observer la langue coréenne agglutinante :

« Nous appelons **syntaxème simple** toute sous-collection maximale de signes linguistiques d'un morphème qui *commutent librement*<sup>55</sup> et possèdent une distribution syntaxique équivalente. Les syntaxèmes qui appartiennent à des classes ouvertes (verbes, noms, adjectifs, adverbes, interjections) sont appelés des **lexèmes**. Les syntaxèmes qui appartiennent à des classes fermées et sont indissociables d'un lexème sont appelés des **syntaxèmes, ou morphèmes flexionnels**. Les autres syntaxèmes (prépositions, conjonctions, pronoms, déterminants, etc.) sont appelés des **lexèmes grammaticaux** »

(Kahane 2008)

La commutation libre est définitoire du syntaxème. Kahane (2008) définit la « commutation libre » comme suit :

« On dit que A **commute librement** dans la combinaison A + B si 1) l'ensemble des éléments qui commutent proprement avec A est assez régulier et peut notamment se déduire des ensembles d'éléments qui commutent avec A dans d'autres combinaisons et 2) dans l'ensemble des éléments qui commutent proprement avec A dans la combinaison A+B, il existe une proportion importante d'éléments qui ont une distribution similaire à A. On dit que A et B **se combinent**

---

<sup>52</sup> Nous ne donnons pas la définition de chaque unité mentionnée et nous nous contentons de renvoyer le lecteur aux références citées.

<sup>53</sup> Di Sciullo & William distinguent l'objet morphologique (morphological object en anglais) de l'atome syntaxique : le premier concerne la composition et l'affixation, alors que le second est l'unité minimale en syntaxe.

<sup>54</sup> Notons que ce terme existait déjà. Mel'čuk (1993) indique que « la distinction entre les significations sémantiques (=sémantèmes) et les significations syntaxiques (=syntaxèmes) est bien connue en linguistique. Entre autres, elle est formulée explicitement dans Martinet (1970), où les sémantèmes grammaticaux sont appelés des modalités et les syntaxèmes, des fonctionnels ».

<sup>55</sup> Nos italiques; la commutation libre et liée va être expliquée avec des exemples en français et en coréen.

**librement** si A et B commutent l'un et l'autre librement dans la combinaison A+B »

Kahane (2008)

Pour illustrer ces définitions, prenons des exemples en coréen et en français. Pour le français, considérons la phrase *le chat avançait*. Dans la forme verbale *avançait*, on reconnaît deux syntaxèmes qui forment un syntagme : le lexème verbal *avanç-* et le morphème *-ait* qui est indissociable du lexème verbal. Il est important de souligner le fait qu'ils forment une combinaison libre qui indique qu'ils sont bien deux syntaxèmes.<sup>56</sup> Ensuite, il y a *le*, qui est un lexème grammatical et *chat* un lexème nominal. *le chat* est à la fois autonome et séparable (*le joli chat*).

Voici des exemples en coréen :

(31) a. meok-eoss-da  
manger-P-DEC

b. sakwa-leul meok-eoss-da<sup>57</sup>  
pomme-ACC manger-P-DEC  
'je (il/elle/ils, etc) mange une pomme'

Dans l'exemple (31a), il y a trois syntaxèmes : *meok-* 'manger' qui est un lexème verbal, *eoss* et *da*, les morphèmes flexionnels exprimant respectivement le temps (passé) et le déclaratif. Notons que comme dans la forme verbale en français (*avanç-ait*), ils commutent librement (*meok-kess-da*, *ilk-eoss-da*, *ilk-kess-da*). Dans l'exemple (31b), il existe deux syntaxèmes de plus que dans (31a) : un lexème nominal *sakwa* 'pomme' et un lexème grammatical *leul*.

Introduire l'idée de syntaxème est avantageux, notamment pour une langue agglutinante comme le coréen dans laquelle les morphèmes interviennent en syntaxe d'une manière cruciale.<sup>58</sup> Il faut, pourtant, noter que tout en gardant l'idée de syntaxème et de commutation libre/liée, nous préférons employer le terme de morphème d'une manière simple

---

<sup>56</sup> Par exemple, *enseigne* et *ment* dans *enseignement* sont liés, si bien qu'il ne s'agit pas de syntaxèmes.

<sup>57</sup> Comme nous l'avons vu dans la section 2 du 2<sup>e</sup> chapitre, le sujet grammatical peut ne pas être réalisé dans un énoncé.

<sup>58</sup> Kahane (2008) utilise la notion de syntaxème également pour définir le mot et le syntagme. Puisque cette section se limite à l'introduction de ce terme, nous ne détaillerons pas ces définitions.

pour désigner les éléments qui se rattachent aux lexèmes en tant qu'unité minimale porteuse du sens. Mais il faut souligner que nous ne nous intéresserons pas aux morphèmes dérivationnels, i.e. aux morphèmes qui composent les lexèmes.

En tenant compte de l'unité syntaxique que nous venons de présenter, abordons la description des parties du discours majeures en coréen, en les comparant avec celles du français. Nous commençons par illustrer les comportements du verbe et des morphèmes verbaux flexionnels.

## **2 Verbe, morphèmes verbaux et prédicatif**

Dans cette section, il s'agit des morphèmes verbaux collés au verbe principal (V1). Les morphèmes collés à un verbe dépendant (V2) seront examinés dans le chapitre suivant sur la translation en termes de translatifs.

A propos de la classe de mots qui constitue le *hyeongyongsa* 'adjectif' dans la GC, nous proposerons d'ignorer l'existence de cette catégorie en raison de sa distribution comparable à celle du verbe. Nous considérerons que le *hyeongyongsa* de la GC doit se classer dans la catégorie du verbe, comme verbe statif.

### **2.1 Morphèmes verbaux et forme verbale**

Dans la forme verbale du coréen, le verbe (c'est-à-dire le lexème verbal) ne se trouve jamais seul, mais toujours accompagné d'éléments morphologiques qui permettent de finir une phrase ou de continuer la proposition, et que nous appelons, ici, morphèmes verbaux. Même si le lexème verbal et ces morphèmes constituent une commutation libre (cf. définition du syntaxème), le lexème verbal et les morphèmes verbaux ne sont pas dissociables, contrairement à ce qui se passe avec le nom (voir la section 4.2). Par ailleurs, comme le remarque Yoon James Hye-Suk (1995), chaque morphème a sa place dans la forme verbale, d'où l'ordre rigide des morphèmes verbaux.

Nous allons donc déterminer les places fixes des morphèmes verbaux qui forment une forme verbale avec un lexème verbal. Nous verrons que le lexème verbal et la forme verbale

sont des catégories différentes (i.e. des classes distributionnelles différentes). Le prédicatif (catégorie syntaxique) sera alors introduit.

Comme nous ne pouvons pas faire des tests avec tous les morphèmes verbaux, nous choisissons *hi* (causatif/passif), (*eu*)*si* (honorification), *eoss* (passé), *kess* (aspect/modal), *eo* (déclaratif)<sup>59</sup>, *yo* (honorification) :

- (32) a. ip-eoss-eo  
porter-P-DEC
- b. \* ip-eo-eoss  
porter-DEC-P

Le morphème de temps se place devant le morphème de déclaratif (LV\_P\_DEC)<sup>60</sup>.

- (33) a. ip-eoss-kess-eo  
porter-P-TAM-DEC
- b. \* ip-kess-eoss-eo  
porter-TAM-P-DEC

Le morphème de TAM *kess* doit suivre le morphème de temps (LV\_P\_TAM\_DEC).

- (34) a. ip-eusi-eoss-eo  
porter-HON-DEC
- b. \* ip-eoss-eusi-eo  
porter-P-HON-DEC

Le morphème d'honorification *eusi* précède *eoss* (LV\_HON\_P\_TAM\_DEC).

- (35) a. ip-hi-si<sup>61</sup>-eoss-kess-eo  
porter-C/P-HON-P-TAM-DEC
- b. \* ip-si-hi-eoss-kess-eo  
porter-HON-C/A-P-TAM-DEC

Le morphème de passif et de causatif se trouve juste derrière le lexème verbal (LV\_C/P\_HON\_P\_TAM\_DEC).

- (36) a. ip-hi-si-eoss-eo-yo  
porter-C/P-HON-P-DEC-HON
- b. \* ip-hi-si-eoss-yo-eo  
porter-C/P-HON-P-HON-DEC

<sup>59</sup> Il faut noter que ce *eo* peut s'attacher au V2, et que les exemples de phrases se terminant par V1-*eo* se trouvent surtout à l'oral. Comme le soulignent Kim Tae-Yeob (1998) et Yoo Hyun-Kyung (2003), la prosodie de fin phrase doit accompagner *eo*.

<sup>60</sup> LV signifie un lexème verbal.

<sup>61</sup> Il y a deux allomorphes de ce morphème d'honorification : *eusi* et *si*.

Le deuxième morphème d’honorification occupe la place située après le morphème de déclaratif (LV\_C/P\_HON\_P\_TAM\_DEC\_HON). Observons les exemples suivants, pour clarifier le rôle des deux morphèmes d’honorification:

- (37) a. seonsaengnim-kkeseo      chaek-eul      ilk-eusi-eoss-eo  
           professeur-NOM.HON    livre-ACC      lire-HON-P-DEC  
           ‘le professeur a lu un/le livre’
- b. seonsaengnim-kkeseo      chaek-eul      ils-eusi-eoss-eo-yo  
           professeur-NOM.HON    livre-ACC      lire-HON-P-DEC-HON  
           ‘le professeur a lu un/le livre’

En (37a), le morphème *-eusi-* s’accorde au sujet grammatical (le professeur dans cet énoncé). En (37b), *-yo* est rajouté à la fin de la forme verbale, et s’accorde à l’interlocuteur avec qui on parle.<sup>62</sup>

Ces exemples nous permettent de proposer l’ordre rigide suivant pour les morphèmes verbaux causatif/passif – honorification – temps – aspect – mode (conclusif) – honorification. On remarquera que dans la structure topologique de la forme verbale que nous proposons ci-dessous, il y a un champ « translatif » à droite du champ « honorification ». Il est destiné à accueillir des morphèmes, collés au V2, dont nous discuterons seulement dans la section 2 du 4<sup>e</sup> chapitre :

---

<sup>62</sup> Regardons d’autres exemples dans lesquels le sujet grammatical ne réfère pas à une personne plus âgée que le locuteur :

- (i) a. \* dongsang-i                                      chaek-eul      ilk-eusi-eoss-eo  
           benjamin-NOM    livre-ACC      lire-HON-P-DEC
- b. dongsang-i                                      chaek-eul      ilk-eoss-eo-yo  
           frère(ou soeur) plus jeune-NOM    livre-ACC      lire-P-DEC-HON  
           ‘mon frère (ou sœur) plus jeune a lu un livre’ ou bien  
           ‘mon frère (ou sœur) plus jeune a lu un/le livre’

L’exemple (a) montre qu’il est impossible d’avoir le morphème d’honorification accordé au sujet grammatical pour le référent duquel on n’est pas obligé de se montrer poli. En revanche, on peut bien avoir l’autre type d’honorification, i.e. sur l’interlocuteur ; ainsi en (b), on peut imaginer que le locuteur parle avec un interlocuteur qui est plus âgé. Mel’čuk (1994) distingue deux catégories d’honorification : la catégorie de « politesse » et la catégorie de « respectivité » (ce sont des termes de Mel’čuk).

LV	morphèmes verbaux						
	causatif passif	honorification	temps	aspect	mode	honorification	translatif
<i>ip</i>	<i>hi</i>	<i>si</i>	<i>eoss</i>	<i>kess</i>	<i>eo</i>	<i>yo</i>	

**Fig. 21. Structure topologique de la forme verbale**

Maintenant, nous aimerions discuter du morphème de temps, notamment le morphème de passé afin de bien saisir l’ambiguïté entre le temps et l’aspect. Lee Iksop & Ramsey (2000), Nam Ki-Sim (2001) mentionnent deux autres emplois de *eoss* que l’emploi de passé : l’accompli et la continuation de cet état accompli. Dans le même ordre d’idée, Lee Iksop & Ramsey (2000) notent que ce *eoss* ressemble beaucoup au « present perfect » en anglais. Cela peut être confirmé par l’adverbe employé dans l’exemple suivant dans lequel le verbe porte le morphème de passé, alors que l’adverbe *jikeum* ‘maintenant’ apparaît :

- (38) jeo akassi-ka jikeum-eun hanbok-eul ip-eoss-da  
ce fille-NOM maintenant-TOP vêtement traditionnelle-ACC porter-P-DEC  
‘maintenant, cette fille porte le vêtement traditionnel’

Dans notre étude, nous le considérons principalement comme marqueur du temps ; cependant, en fonction du contexte, nous pouvons également le considérer comme marqueur d’aspect accompli.

Avant de passer au verbe statif en coréen, nous soulignons que le lexème verbal et la forme verbale sont des catégories différentes (i.e. les classes distributionnelles différentes). D’abord, prenons un passage de Kahane (2010) :

« il existe une stratégie universelle pour définir les parties du discours, qui consiste à partir des énoncés les plus simples, dans lesquels figure un seul lexème appartenant à une classe ouverte. Ceci permet de déterminer une ou plusieurs classes distributionnelles de lexèmes. S’il y en a plusieurs, on retiendra tout particulièrement celle qui permet de faire des énoncés assertifs décrivant une action. Les forme qui permettent de faire des prédications, c’est-à-dire de construire un énoncé assertif et de véhiculer la force illocutoire, sont appelées des *prédicatifs* »

(Kahane 2010)

Au début de cette section, nous avons précisé que le verbe est un lexème en tant qu'une des parties du discours. Il est obligé de se combiner avec les morphèmes verbaux pour former un mot. Le verbe peut donc être dans la catégorie de prédicatif, si et seulement si il constitue une forme verbale en se combinant avec les morphèmes verbaux (cf. Fig. 21). Le verbe seul ne peut pas être produit dans un énoncé.

Il est important de noter qu'à partir du moment où la catégorie de prédicatif est établie, on peut définir le substantif dont nous discuterons dans la section 4.3

Dans cette section, nous avons décrit l'ordre de différents morphèmes verbaux au sein de la structure topologique projetée par le verbe, en considérant leur sens. Dans la section suivante, nous discuterons des raisons pour lesquelles nous introduisons le verbe statif.

## 2.2 Adjectif traditionnel en tant que verbe statif

Dans cette section, nous proposons qu'en coréen, une catégorie de l'adjectif comparable à celle du français n'existe pas, selon les critères distributionnels. A la différence de la GC, nous proposerons de classer *hyeongyongsa* dans la catégorie du verbe statif en tant que prédicatif.

Il est à noter que cette reconsidération n'est pas nouvelle. La raison pour laquelle nous insistons sur ce fait est qu'à cause de l'absence d'une catégorie de l'adjectif comparable à celle du français, on devra prendre acte du fait qu'il n'y a pas de catégorie lexicale qui a une fonction d'attribut. Cela nous obligera de revoir le système de la théorie de la translation de Tesnière (1959) (cf. la section 2.3. du 4<sup>e</sup> chapitre).

D'abord, observons les deux exemples suivants. A travers ces exemples, on remarque que le verbe statif peut se combiner avec les morphèmes verbaux collés au verbe d'action :

- (39) a. eoje-do    masiss- **eoss** - **deon**    dubu-ka    oneul-eun    sangha-**eoss**-da  
 hier-aussi être délicieux - **P- TQ**    tofu-NOM    aujourd'hui-TOP être bizarre -**P-** DEC  
 'le tofu qui était délicieux hier est devenu bizarre aujourd'hui'



Schachter (1985) insistent sur le fait que le critère primaire pour la classification des parties du discours est grammatical, et non sémantique.

Ces arguments renforcent notre point de vue qui est plutôt de se fonder sur les critères syntaxiques distributionnels pour décider dans quelle classe de mots *hyeongyongsa* ‘adjectif’ de la GC peut rentrer. Au niveau distributionnel, *hayah-* ‘être blanc’ entre dans le paradigme des verbes, même si sémantiquement, il décrit l’état ou la qualité. De plus, le verbe statif se conjugue comme le verbe d’action. Nous considérons que la structure topologique du verbe statif est identique à celle du verbe d’action. Nous reprenons l’exemple (39b) pour décrire la forme verbale :

- (42) *eolkul-bich-i* **hayah-ji-si-eoss-kess-eo-yo**  
 visage-lumière-NOM être blanc-passif-HON-P-TAM-DEC-HON  
 ‘le visage (de qqn dont on parle) devrait être blanc’

*hayah-* ‘être blanc’ se place dans le champ pour le lexème verbal comme le verbe d’action. Puis, il peut proposer les champs pour les morphèmes verbaux :

LV	morphèmes verbaux						
	causatif						
	passif	honorification	temps	aspect	mode	honorification	translatif
<i>hayah</i>	<i>ji</i>	<i>si</i>	<i>eoss</i>	<i>kess</i>	<i>eo</i>	<i>yo</i>	

**Fig. 22. Structure topologique de la forme verbale dans la phrase en (42)**

Il faut noter pourtant que les verbes statifs ne partagent pas l’ensemble des propriétés des verbes d’action. Lee Iksop & Ramsey (2000) notent que les verbes statifs ne peuvent pas avoir de morphèmes flexionnels d’impératif (43a) et d’exhortatif (43b) :<sup>63</sup>

- (43) a. \* *ippe-eo-la*  
 être joli-DEC-IMP

<sup>63</sup> Le but de ce paragraphe n’est pas d’énumérer les comportements différents du verbe statif par rapport à ceux du verbe d’action. Nous entendons simplement mentionner qu’il a certains comportements syntaxiques qui ne sont pas comparables à ceux du verbe d’action.

- b. \* ippeu-ja  
être joli-EXH

Par ailleurs, il lui est impossible de se combiner avec le morphème *(neu)nda* :<sup>64</sup>

- (44) a. Yeongi-ka      bab-eul      meok-neunda  
Yeongi-NOM riz-ACC manger-PRES.DEC  
'Yeongi mange du riz' ou simplement 'Yeongi mange'

- b. \* kibun-i              napeu-nda  
humeur-NOM mauvais-PRES.DEC

*-(neu)nda* n'est pas compatible, dans ce cas, avec le verbe statif parce que ce morphème exprime le présent ou bien l'aspect progressif, ce qui ne convient pas pour le verbe statif qui représente la qualité.

Néanmoins, même s'il a quelques comportements syntaxiques différents par rapport au verbe d'action, cela ne nous empêche pas de dire que le verbe statif rentre dans la même classe que celle du verbe d'action, puisque même dans la même classe de mots, il peut y avoir des sous-classes selon leurs comportements syntaxiques.

Dans la section suivante, avant d'examiner les propriétés du nom en coréen, nous allons décrire une autre partie du discours, modifieur du nom : l'adnominal.

### 3 Adnominal et qualificatif

L'adnominal est une classe fermée d'éléments invariables modifiant le nom, dont la place est toujours devant le nom (Ko Yong-Kun & Nam Ki-Sim 1993, Lee Iksop & Chae Wan 1999, Lee Iksop & Ramsey 2000, Nam Ki-Sim 2001, Yeon Jaehoon 2003, Nam Ki-Sim *et al.* 2006, etc).

---

<sup>64</sup> Notons qu'il n'est pas possible que *(neu)n* se combine avec un autre morphème que *da*: \* *(neu)n-eo* \**(neu)n-kka* et \**(neu)n-la*. C'est la raison pour laquelle suivant Nam Ki-Sim (2001), nous considérons que *(neu)nda* en entier forme un morphème.

Il existe trois types d'adnominaux : l'adnominal de détermination, l'adnominal numéral et l'adnominal de qualité (Ko Yong-Kun & Nam Ki-Sim 1993, Nam Ki-Sim *et al.* 2006 etc.). Dans les exemples suivants, *jeo* 'ce' en (45a) est un adnominal de détermination, *modeun* 'tous' un adnominal numéral et *sae* 'nouveau' un adnominal de qualité:

- |  |  |   |
|--|--|---|
| (45) a. <b>jeo</b> jip<br>ce    maison<br>'cette maison' | b. <b>modeun</b> jip<br>tous    maison<br>'toutes les maisons' | c. <b>sae</b> jip<br>nouveau    maison<br>'nouvelle maison' |
|--|--|---|

Il est à noter que l'adnominal ne peut pas modifier tous les types de noms (\**sae Cheolsu* 'nouveau Cheolsu'). Ce sont notamment le nom abstrait, le pronom et le nom propre.

Les trois types d'adnominaux doivent respecter un ordre rigide. L'adnominal de démonstration doit précéder l'adnominal numéral, et le numéral précède l'adnominal de qualité (Ko Yong-Kun & Nam Ki-Sim 1993):

- |   |  |  |
|---|--|--|
| (46) a. jeo    modeun    sae    chaek<br>ce    tous    nouveau    livre<br>'toutes ces nouvelles maisons' | b. * modeun    keu    sae    chaek<br>tous    ce    nouveau    livre | c. * sae    modeun    keu    chaek<br>nouveau    tous    ce    livre |
|---|--|--|

L'adnominal ne peut pas être employé tout seul dans un énoncé ; il doit apparaître avec le nom. Par ailleurs, selon Lee Iksop & Ramsey (2000 :104), les adnominaux « forment la plus petite [...] des classes de mots en coréen ». <sup>65</sup> Nous nous demandons pour quelle raison la GC crée une partie du discours particulière pour cette classe de mots.

Mok Jung-soo (2002) cherche la raison pour laquelle on n'a pas pu éviter d'introduire cette classe de mots, l'adnominal, malgré son invariabilité et le nombre restreint ; le verbe

---

<sup>65</sup> « they form the smallest [...] word class found in Korean ».

statif (au sens de notre étude) a été classé, on l'a vu, en tant qu'adjectif (i.e. *hyeongyongsa*) dans la GC. Or il y a un autre type de mots, qui n'ont pas d'inflexion, et qui ressemble, à première vue, à l'adjectif des langues indoeuropéennes. Mais la GC n'a pas pu les appeler adjectif car, par exemple en français, le modifieur du nom appelé « adjectif » est une catégorie grammaticale flexionnelle. De plus, comme le terme d'adjectif était déjà attribué au verbe statif, on avait besoin d'une autre appellation, d'où l'adnominal, en se basant sur le placement où il apparaît, c'est-à-dire devant le nom.

Bien que l'origine du terme d'adnominal ne soit pas très claire et que cette catégorie reste problématique, une chose est certaine : l'adnominal est une catégorie qui a une fonction d'épithète, i.e. de modifieur du nom.

Nous empruntons le terme à Lemaréchal (1989) pour désigner la catégorie de modifieur de nom : le qualificatif. Il est important de noter que dans notre étude, le qualificatif est une classe distributionnelle de modifieur de nom, i.e. une classe syntaxique. Même si nous ne traitons ici que l'adnominal, nous verrons que le nom aussi peut modifier un autre nom, et que la relative est aussi dans cette catégorie de qualificatif en tant que modifieur de nom. Le qualificatif est donc l'ensemble des classes distributionnelles qui modifient le nom : le lexème adnominal, le lexème nominal et d'autres classes qui ne sont pas lexèmes (i.e. syntagme).

Par contre, chez Lemaréchal, le qualificatif est l'ensemble des différentes catégories lexicales qui modifient le nom. Par exemple, cet ensemble est constitué en français du nom et de l'adjectif (ex. *le livre cadeau, la maison neuve*). Lemaréchal appelle ce type d'ensemble « superpartie du discours », qu'il définit comme « un ensemble de parties du discours, par ailleurs distinctes, mais ayant les mêmes fonctions » (Lemaréchal 1989 : 27).

Rappelons que l'adnominal est une classe fermée, et que sa place n'est pas libre. Ces deux propriétés seront utilisées pour comparer l'adnominal et la relative (cf. la section 2.1. du 4<sup>e</sup> chapitre).

## 4 Nom, morphèmes grammaticaux et substantif

Jeong Hee-jeong (2006) résume les propriétés du nom, basées sur Choi (1982) et Huh (1995)<sup>66</sup> :

- 1) le nom désigne les êtres et les choses ;
- 2) le nom n'est pas variable ;
- 3) le nom peut être le sujet dans une phrase ;
- 4) le nom peut se combiner avec la particule (au sens de la GC) ;
- 5) le nom peut se comporter comme un constituant avec ou sans particule ;
- 6) le nom peut être modifié par l'adnominal ;

(Jeong Hee-jeong 2006 : 15)

La propriété (1) est sémantique, (2) est une propriété morphologique, (3) - (6) sont des propriétés syntaxiques. Nous pouvons nous rendre compte également que les propriétés du nom que nous venons de citer sont mélangées sur un autre plan : les propriétés (3) - (5) sont plutôt liées au constituant nominal plutôt qu'au nom (catégorie lexicale).

Dans la section 4.1 sur le nom, nous allons donner des illustrations des propriétés (2) – (6). Ensuite, nous illustrerons la structure topologique de la forme nominale dans laquelle il y a plusieurs types de morphèmes grammaticaux respectant un ordre fixe, ce qui concerne la propriété (4). Enfin, nous nous intéresserons en particulier aux deux propriétés (1) et (5) en introduisant une catégorie syntaxique « substantif » suivant Lemaréchal (1989), Kim Ji-Eun (1991), Jeong Hee-jeong (2006), Im Hong-Bin (2007c) et Kahane (2010).

Commençons par les propriétés générales du nom.

---

<sup>66</sup> Ce sont deux travaux que Jeong Hee-jeong (2006) cite dans son travail.

## 4.1 Nom

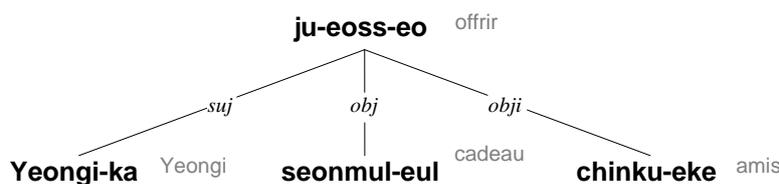
Nous présentons, ici, principalement, six propriétés du nom en coréen: 1) la combinaison avec les morphèmes de cas, 2) la modification par l'adnominal, 3) l'absence de classe d'accord, 4) la combinaison avec la copule *-i-*, 5) le nom lié (*bound noun* en anglais) distinct du nom libre (indépendant) et 6) différentes positions structurelle du nom.

Il est à noter que le but de cette section est de présenter les propriétés *générales*, ce qui veut dire que dans les sections suivantes, nous examinerons des cas où selon le contexte ou le type de constructions, il peut y avoir des contraintes ou des exceptions à propos de ces propriétés.

Premièrement, le nom du coréen a besoin de marqueurs de cas afin d'avoir une relation syntaxique avec d'autres éléments de la phrase :

- (47) Yeongi-**ka**            chinku-deul-**eke**            seonmul-**eul**            ju-eoss-eo  
 Yeongi-**NOM**            ami-PL-**DAT**            cadeau-**ACC**            offrir-P-DEC  
 'Yeongi a offert des/un cadeau à ses ami(e)s'

Dans cette phrase, nous pouvons remarquer que l'accusatif *eul* collé à *seonmul* 'cadeau' donne à ce nom la fonction d'objet direct du verbe *ju-* 'offrir' ; le nominatif *ka* collé à *Yeongi* indique le sujet et le datif *eke* collé à *chinku* 'ami' indique l'objet indirect. Cette phrase est représentée comme suit :



**Fig. 23. Arbre de dépendance de la phrase (47)**

Il faut noter qu'on peut ne pas avoir le marqueur de cas :<sup>67</sup>

<sup>67</sup> Hong Chai-Song (1990) note que le fait que *-ka* et *-leul*, respectivement le nominatif et l'accusatif, peuvent être supprimés permet de penser que ces suffixes nominaux ne se comportent pas comme des cas, c'est-à-dire des marqueurs grammaticaux, mais qu'ils se comportent comme des marqueurs modaux. En revanche, Nam Ki-Sim *et al.* (2006) lui opposent la statistique obtenue sur un corpus oral où en réalité, l'omission des cas nominatif

(48) Yeongi(ka) sakwa(leul) meok-eoss-eo  
 Yeongi(NOM) pomme(ACC) manger-P-DEC  
 ‘Yeongi a mangé une pomme (ou bien de la pomme)’

Il existe pourtant des contraintes. Kim Ji-Eun (1991) note que l’omission des marqueurs de cas est naturelle lorsque les constituants dans une phrase suivent l’ordre suivant : sujet objet verbe. Par conséquent, l’exemple suivant n’est pas compréhensible :

(49) ?\* sakwa Yeongi meok-eoss-eo  
 pomme Yeongi manger-P-DEC

Dans l’exemple (50b), le nom ne porte pas le marqueur de cas et la phrase devient inacceptable :

(50) a. keu il-eun Yeongi-ka ha-l-keos-i-da  
 ce travail-TOP Yeongi-NOM faire-TQ-TNS-C-DEC  
 ‘à propos de ce travail, c’est Yeongi qui va le faire’  
 b. \* keu il-eun Yeongi ha-l-keos-i-da  
 ce travail-TOP Yeonig faire-TQ-TNS-C-DEC

Deuxièmement, le nom peut être modifié par l’adnominal (voir les exemples dans la section précédente).

Troisièmement, le nom en coréen n’a pas de classes d’accord contrairement au nom en français :

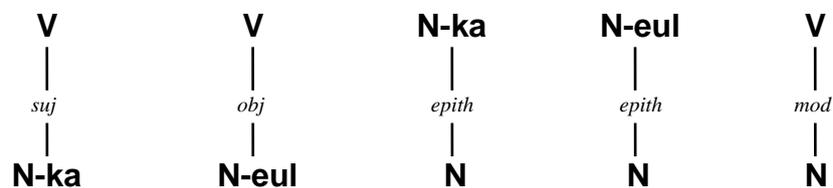
---

et accusatif ne dépasse pas la moitié, si bien qu’ils considèrent que la thèse de Hong Chai-Song (1990) n’est pas très convaincante. Nous ne prenons position ni pour Nam Ki-Sim *et al.* (2006), ni pour Hong Chai-Song (1990). Cela veut dire que nous faisons l’hypothèse que ces morphèmes se comportent *par défaut* comme des morphèmes structuraux.



- (53) a. **hakkyo** undongjang (adnominalisation)  
 école cour  
 ‘cour de l’école’
- b. **oneul** na-ka chaek-eul nae-ss-da (adverbialisation)  
 aujourd’hui moi-NOM livre-ACC produire-P-DEC  
 ‘Aujourd’hui, j’ai publié un livre’
- c. na-neun kibuha-kess-da-ko **yaksok** ha-eoss-da (prédication)  
 moi-TOP faire un don-TAM-DEC-TS promesse faire-P-DEC  
 ‘J’ai fait une promesse de faire un don’
- d. i chaek-eun eoje nae-ka ilk-eun **keos**-i-da (grammaticalisation)  
 ce livre-TOP hier moi-NOM lire-TQ chose-C-DEC  
 ‘A propos de ce livre, c’est ce que j’ai lu hier’

Kahane (2010) considère qu’« une fonction est liée à une position structurale : elle est définie par un paradigme positionnel, c’est-à-dire par l’ensemble des syntagmes qui peuvent occuper cette position ». Le nom peut être actant du verbe et modifieur d’un autre nom et modifieur du verbe :



**Fig. 24. Les différentes positions occupées par le nom**

Dans cette section, nous avons vu six propriétés générales du nom. Cela va maintenant nous servir à entrer dans les détails de la description des morphèmes grammaticaux collés au nom et sur la catégorisation du nom au niveau syntaxique.

## 4.2 Morphèmes grammaticaux

Dans cette section, nous verrons que les morphèmes grammaticaux, tout comme les morphèmes verbaux, doivent respecter un ordre comme dans le cas des morphèmes verbaux (Yoon James Hye-Suk 1995, Hong Chai-Song 2001, Choi-Jonin Injoo 2009 etc.).

Nous proposons d'abord la structure topologique de la forme nominale. Le lexème nominal se place dans le premier champ de cette structure topologique (Fig. 25) ; quatre champs le suivent. Il est vrai qu'il y d'autres morphèmes comme *jocha* 'même', *kkaji* 'jusqu'à' etc. que nous n'avons pas considérés. En effet, nous traitons des morphèmes dont nous avons besoin au long de notre étude. Ce que nous voulons montrer est d'une part la position fixe de chaque morphème, d'autre part le dernier champ qui est assez hétérogène et qui, jouant un rôle important dans l'ordre linéaire, nous intéresse particulièrement. Nous nous bornons à ces quatre champs de morphèmes grammaticaux pour cette étude, et laissons le reste pour un travail ultérieur.

lexème nominal	pluriel	datif	central <sup>69</sup>	final
	<i>deul</i>	<i>eke</i>	<i>man</i>	<i>i/ka</i> <i>(l)eul</i> <i>(n)eun</i>

**Fig. 25. Structure topologique de la forme nominale**

Nous commençons par comparer le placement des trois morphèmes du champ final *ka*, *eul* et *neun*. *eul* est considéré comme le marqueur d'accusatif. Dans un énoncé, il ne peut pas être remplacé par *ka* (voir l'exemple 54b), mais il peut l'être par *neun* (54c). Nous pensons que l'exemple (54b) montre qu'*eul* se comporte *par défaut* comme marqueur de cas structural :

---

<sup>69</sup> Nous appelons ce champ « central » en raison de son placement entre le marqueur de datif et le marqueur d'accusatif/nominatif.

(54) a. Yeongi-ka      **Cheolsu-leul**      salangha-nda  
 Yeongi-NOM    Cheolsu-ACC    aimer-PRES.DEC  
 ‘Yeongi aime Cheolsu’

b. \* Yeongi-ka      **Cheolsu-ka**      salangha-nda  
 Yeongi-NOM    Cheolsu-NOM    aimer-PRES.DEC

c. Yeongi-ka      **Cheolsu-neun**      salangha-nda  
 Yeongi-NOM    Cheolsu-TOP    aimer-PRES.DEC  
 ‘c’est Cheolsu que Yeongi aime’

De plus, *eul* est en distribution complémentaire avec *ka* et *neun* :

(55) a. \* Yeongi-ka      **Cheolsu-eul-neun(/ka)**      salangha-nda  
 Yeongi-NOM    Cheolsu-ACC-TOP(NOM)    aimer-PRES.DEC

b. \* Yeongi-ka      **Cheolsu-neun(/ka)-eul**      salangha-nda  
 Yeongi-NOM    Cheolsu-TOP(NOM)-ACC    aimer-PRES.DEC

Notons que *ka* et *neun* sont en distribution complémentaire :

(56) a. \* **Cheolsu-ka-neun**      don-i      manh-da  
 Cheolsu-NOM-TOP    argent-NOM    être beaucoup-DEC

b. \* **Cheolsu-neun-ka**      don-i      manh-da  
 Cheolsu-TOP-NOM    argent-NOM    être beaucoup-DEC

Contrairement à ce qui se passe entre *eul/ka/neun* (i.e. en distribution complémentaire) *ka/neun* et *eke* peuvent cooccurer. En général, *eke* est un morphème qui marque le datif, alors que *ka* est ambigu dans la mesure où il peut avoir deux rôles : le nominatif et le marqueur de focalisation (Han Jeonghan 1999). Il est à noter que le statut des morphèmes de cas comme le nominatif et l’accusatif est un grand débat. Il existe trois types d’analyse : 1) le cas structural 2) le cas structural *et* le cas pragmatique exprimant en particulier la focalisation (Han Jeonghan 1999, Choi-Jonin Injoo 2009) et 3) le cas de modalité (Ko Seok-Ju 2000).

Dans notre étude, nous considérons que *ka* se comporte comme marqueur de cas *par défaut*, et qu'il peut fonctionner comme marqueur de focalisation suivant en cela Ko Seok-Ju (2000) et Choi-Jonin Injoo (2009). Cette analyse est notamment basé sur l'exemple de formes nominales, comme ici *Yeongi-eke-ka* en (57a), dans lesquelles le datif *eke* et le nominatif *ka* apparaissent en même temps. Comme le montre la traduction en français, *Yeongi-eke* est marqué pour le focus (contrastif) par *ka* :

- (57) a. **Cheolsu-eke-ka**            don-i            manh-da  
           Cheolsu-DAT-NOM    argent-NOM    être beaucoup-DEC  
           ‘C’est Cheolsu qui a beaucoup d’argent’
- b. **Cheolsu-eke-neun**        don-i            manh-da  
           Cheolsu-DAT-TOP    argent-NOM    être beaucoup-DEC  
           ‘à propos de Cheolsu il a beaucoup d’argent’

Dans l'exemple (57b), *neun* peut également se combiner avec *eke*. Rappelons la description de l'interprétation de *neun* dans la section 3 du 2<sup>e</sup> chapitre ; nous avons vu que le C-*neun* peut être marqué soit par le topique soit par le focus contrastif en relation avec son placement. Dans l'exemple (57b), *Yeongi-eke* est marqué pour le topique par *neun*.

Venons-en maintenant à *man* ‘seulement’. D’après Yeon Jaehoon (2003 : 24), il a un rôle important en rapport avec le placement des morphèmes de cas : ils apparaîtraient seulement après *man*. Mais le datif, qui se place avant *man*, constitue un contre-exemple:

- (58) a. \* Yeongi-**man-eke**  
           Yeongi-**seulement-DAT**
- b. Yeongi-**eke-man**            iyakiha-eoss-da  
           Yeongi-**DAT-seulement**    raconter-P-DEC  
           ‘je (l)’ai raconté seulement à Yeongi’
- c. Yeongi-**man-eun**            iyakiha-eoss-da  
           Yeongi-**seulement-TOP**    raconter-P-DEC  
           ‘c’est seulement Yeongi qui a raconté’

Ainsi, *eke* et *neun* occupent chacun une place propre, respectivement avant et après *man* (*eke\_man\_ka/neun/eul*).

Le morphème de pluriel doit être devant le datif (*deul\_eke\_man\_ka/neun/eul*) :

- (59) a. Yeongi-ka      chinku-**deul-eke**      insaha-eoss-da  
Yeongi-NOM      ami-PL-DAT      saluer-P-DEC  
‘Yeongi a salué ses ami(e)s’
- b. \* Yeongi-ka      chinku-**eke-deul**      insaha-eoss-da  
Yeongi-NOM      ami-DAT-PL      saluer-P-DEC

Nous avons vu les propriétés du lexème nominal en coréen ainsi que les morphèmes grammaticaux qui se combinent avec ce lexème nominal. Dans la section suivante, nous aimerions observer le paradigme occupant la position du sujet et de l’objet en tant que dépendants du verbe, en comparant la catégorie lexicale (nom) et la catégorie syntaxique (substantif).

### 4.3 Nom et substantif

En français, le nom demande en général l’article pour occuper une position d’actant comme sujet et objet. Or, le pronom personnel et le nom propre ne doivent pas obligatoirement apparaître avec l’article. Cela conduit à observer différents éléments qui construisent le groupe *substantival*. Prenons un paragraphe de Kahane (2010) pour donner la définition du substantif et du groupe substantival :

« nous appellerons catégorie du substantif la classe des unités syntaxiques pouvant occuper les positions de sujet et d’objet direct [...] On désignera plus précisément par *substantif* les mots et les lexèmes qui peuvent former à eux seuls un substantif, comme les pronoms personnels et les noms propres. Lorsqu’il s’agit de syntagmes plus complexes, nous parlerons de *groupes substantivaux* »

(Kahane 2010)

Ici, nous allons montrer qu’en coréen, à la différence du français, le nom en soi peut occuper une position d’actant. Cela veut dire que le nom peut former à lui seul un substantif.

Par ailleurs, Han Jeonghan (2008) fait remarquer que les chercheurs n'ont pas distingué strictement les parties du discours de la catégorie syntaxique,<sup>70</sup> et que le nom peut être employé, dans des énoncés réels, comme catégorie syntaxique. Nous observerons deux cas opposés, l'un où le nom doit porter un morphème de cas, l'autre où il ne peut pas le porter.

Avant de présenter nos idées sur le substantif pour le coréen, attirons l'attention d'abord sur le travail de Kahane (2010) qui montre qu'en français, le substantif englobe le nom propre et le pronom personnel. Autrement dit, deux catégories lexicales peuvent occuper la position actantielle sans présence de l'article :

- (60) a. *sa sœur (\*sœur) s'est promenée*  
 b. ( $\emptyset$  + *sa* + *une jeune* + *ma chère*) *maman s'est promenée*  
 c. *Marie s'est promenée*  
 d. *Elle s'est promenée*

En (60a), le nom *sœur* doit se combiner avec l'article (ici, l'adjectif possessif) pour occuper la position du sujet. En revanche, le mot *maman* n'est pas obligé de se combiner avec l'article ; il se place tout seul dans la position du sujet. On a deux cas plus *clairs* pour introduire la classe syntaxique de substantif pour le français: le nom propre *Marie* et le pronom personnel *elle* n'ont pas besoin d'un autre élément pour occuper la position d'actant.

Voici le tableau rendant compte des exemples (60). Le groupe substantif englobe les groupes dont la distribution correspond aux positions d'actant :

	<b>groupes substantivaux</b>
dét + (modifieur) + nom	<i>sa sœur</i>
(dét) + (modifieur) + nom/substantif	<i>(sa) maman</i>
nom propre	<i>Marie</i>
pronom personnel	<i>Elle</i>

**Fig. 26. Paradigme du groupe substantival en français**

<sup>70</sup> « scholars did not strictly differentiate the parts-of-speech from the syntactic categories ».

Revenons à la discussion sur le substantif en coréen. Lorsque l'on observe le coréen à la lumière du paradigme du groupe substantival en français, notamment le pronom personnel et le nom propre, il est *préférable* que le marqueur de cas apparaisse pour actualiser le nom propre (cf. l'exemple 61c) :

(61) a. Yeongi-ka    keu    chaek-eul    Cheolsu-eke    bilio-eo    ju-eoss-da  
 Yeongi-NOM    ce    livre-ACC    Cheolsu-DAT    prêter-TS    donner faveur-P-DEC  
 'Yeongi a prêté ce livre à Cheolsu'

b. Yeongi    keu    chaek    Cheolsu    bili-eo    ju-eoss-da  
 Yeongi    ce    livre    Cheolsu    prêter-TS    donner faveur-P-DEC

c. # Cheolsu    keu    chaek    Yeongi    bili-eo    ju-eoss-da  
 Cheolsu    ce    livre    Yeongi    prêter-TS    donner faveur-P-DEC

L'exemple (61b) est acceptable si et seulement si une bonne prosodie accompagne cet énoncé, alors que si l'on change l'ordre des constituants de fonctions sujet et oblique, il est difficile de décider si (61c) a la même structure sémantique que celle de (61a).

Le cas du pronom personnel a plus de contraintes :

(62) a. keunyeo-ka    keukeos-eul    keu-eke    bili-eo    ju-eoss-da  
 elle-NOM    cela-ACC    lui-DAT    prêter-TS    donner faveur-P-DEC  
 'elle le lui a prêté'

b. ??? keunyeo    keukeos    keu    bili-eo    ju-eoss-da  
 elle    cela    lui    prêter-TS    donner faveur-P-DEC

Dès que le pronom personnel est privé d'un marqueur de cas, même si une bonne prosodie l'accompagne, il est beaucoup plus difficile de comprendre cet énoncé.

Nous nous posons ici la question suivante : en coréen, quels éléments peuvent-ils occuper une position d'actant ? Nous testons la question-réponse avec le pronom interrogatif comme *quoi* et *qui*, anticipant la réponse qui correspond aux actants. Commençons par le test de question-réponse permettant de voir comment le locuteur réalise la réponse qui correspond à *quoi* occupant la position de l'objet :

(63) Q : *Qu'est-que j'amène pour ce soir ?*

R1 : *une bouteille* (\*bouteille)

R2 : *des fleurs* (\*fleurs)

R3 : *du pain* (\*pain)

Comme on peut le voir, en français, le nom est obligé de porter un marqueur, plus exactement l'article, pour que la conversation soit naturelle. Cela confirme que le nom seul ne peut pas occuper de position d'actant.

En revanche, lorsque l'on fait ce même test pour le coréen, on se rend compte que contrairement au français, le nom se réalise obligatoirement sans marqueur :

(64) Q : Yeongi joleop seonmul-lo muevo seonmulha-eo ju-l-keo-ya ?  
Yeongi fin d'études cadeau-INS quoi offrir-TS donner-TQ-TNS-INT  
'Qu'est-ce que tu vas offrir à Yeongi comme cadeau de fin d'études ?'

R1: kamela-(\*leul)  
caméra-(\*ACC)  
'une caméra'

R2 : kkoch-(\*eul)  
fleur-(\*ACC)  
'des fleurs'

R3 : keik-(\*eul)  
gâteau-(\*ACC)  
'un gâteau'

R4 : ippeu-n os-(\*eul)  
être joli-TQ vêtement-(\*ACC)  
'un joli vêtement'

Passons maintenant au test pour lequel la question porte sur un autre actant, le sujet. Dans ce cas aussi, le nom se réalise obligatoirement sans marqueur :

(65) Q : *qui est-ce qui est venu ?*

R1 : *Marie*

R2 : *une personne* (\*personne)

R3 : *maman*

R4 : *une jolie fille (\*fille)*

(66) Q : nu-ka                    o-ass-ni ?  
          qui-NOM    venir-P-INT  
          ‘qui est-ce qui est venu?’

R1: moleu-neun                    salam-(\*i)  
      ne pas connaître-TQ    personne-(\*NOM)  
      ‘une personne que je ne connais pas’

R2 : Yeongi-(\*ka)  
      Yeongi-(\*NOM)  
      ‘Yeongi’

Le cas du datif est plus souple par rapport au sujet et à l’objet pour les deux langues:

(67) Q: *A qui parles-tu ?*

R1 : *A Marie*

R2 : ? *Marie*

(68) Q : akka                    nuku-hante<sup>71</sup>    iyakiha-n    keo-ni ?  
          tout à l’heure    qui-DAT    parler-TQ    chose-INT  
          ‘A qui parlais-tu tout à l’heure’

R : Yeongi-(hante)  
      Yeongi-(DAT)  
      ‘(à) Yeongi’

Ces exemples nous permettent de voir, *pour le moment*, que la différence entre le français et le coréen est qu’en coréen, le nom tout seul peut être une réponse au pronom interrogatif comme *mueos* ‘quoi’ et *nuku* ‘qui’, alors qu’en français, le nom en tant que classe lexicale doit se combiner avec l’article pour être une réponse convenable. Haspelmath (2010) met en lumière qu’il est fortement nécessaire de distinguer entre les catégories descriptives, i.e. les catégories dans des langues particulières, et les concepts comparables, utilisés pour la

---

<sup>71</sup> *hante* est un des allomorphe du datif. Il est employé notamment à l’oral.

comparaison inter-linguistique.<sup>72</sup> A cet égard, les classes lexicales telles que définies dans notre travail, comme le nom, correspondent à la notion de catégorie descriptive, tandis que notre classe syntaxique de substantif serait un concept comparatif. Il nous semble que cette recommandation est particulièrement pertinente pour le cas du substantif en français et en coréen, à savoir que tout en admettant le concept universel de substantif, nous voyons que la réalisation de ce concept dans chaque langue n'est pas nécessairement identique.

Maintenant, nous aimerions discuter du statut des marqueurs de cas dans ce groupe substantival. Lemaréchal (1989 : 63) signale que « la théorie même de la translation implique que la partie du discours qui servira de référence pour l'analyse d'une fonction donnée sera celle ne nécessitant aucun translatif, du coup, la translation présuppose qu'il existe des parties du discours qui exercent les fonctions sans adjonction de marques segmentales ». Par contre, il y a des cas d'*obligation* de porter ou ne pas porter de morphème grammatical. Kim Ji-Eun (1991), dans un travail sur le nom sans morphèmes grammaticaux occupant la position du sujet, affirme que la présence du groupe substantival sans marqueur semble dépendre du contexte ; l'acceptabilité est très variable selon différents contextes :

- (69) a. eoje hakkyo-e mah-eun salam-i(/\*ø) o-ss-eo-yo  
 hier école-LOC être nombreux-TQ personne-NOM venir-P-DEC-HON  
 'hier, beaucoup de gens sont venus à l'école'
- b. il kkeutna-myeon uri (??neun/\*ka) han jan ha-ja  
 travail finir-TA(si) nous (TOP + NOM) un verre faire-EXH  
 'Prenons un verre après avoir fini ce travail'

En (69a), le nom *salam* 'personne' doit porter le nominatif. En revanche, dans l'exemple (69b), si *uri* porte un morphème grammatical, l'énoncé devient peu naturel.

L'exemple (70b) est un énoncé compréhensible et naturel, toutefois, on préfère l'énoncé (70a) où le nom ne porte pas un marqueur de cas :

---

<sup>72</sup> « we need to distinguish carefully between descriptive categories, i.e. categories of particular languages, and comparative concepts, which are used for cross-linguistic comparison ».

(70) a. kkok            **achimbab**    meok-ko    il            naka-ya    ha-nda  
absolument petit déjeuner manger-TF travail sortir-TS faire-PRES.DEC  
‘Il faut aller au travail après avoir pris le petit déjeuner’

b.# kkok            **achimbab-eul**    meok-ko    il            naka-ya    ha-nda<sup>73</sup>  
absolument petit déjeuner-ACC manger-TF travail sortir-TS faire-PRES.DEC  
‘Il faut aller au travail après avoir pris le petit déjeuner’

(Mok Jung-soo 1998)

*achimbab-eul meok-* ‘prendre le petit déjeuner’ est une construction à verbe support (cf. la section 3.2. du 5<sup>e</sup> chapitre) ; sans marqueur de cas, le nom et le verbe peut avoir une cohésion linéaire plus forte.

S’il en est ainsi, nous nous posons encore une autre question : quel est le statut du nom sans marqueur en coréen ? Quelle est la différence entre le nom sans marqueur et avec marqueur ? Nous cherchons à y répondre en considérant deux niveaux, syntaxique et pragmatique. Au niveau structural, d’après Im Hong-Bin (2007c), en coréen, le groupe nominal sans marqueur est généralement considéré comme résultant de l’omission des marqueurs. Le problème qui se pose de ce point de vue est que le groupe nominal sans marqueur et avec marqueur ne se comportent pas d’une manière similaire.

De même que Mok Jung-soo (1999) explique que seuls les actants ont le droit de ne pas porter de morphèmes grammaticaux, Kim Yeong-hee (2005 :189) note qu’une des conditions pour que le nom *ne soit pas obligé* de porter les morphèmes grammaticaux est qu’il soit actant, autrement dit, l’actant du verbe principal peut être réalisé sans marquage. Ces observations nous font penser que, si l’on compare le français et le coréen, en syntaxe de surface, la plupart des noms en coréen peuvent correspondre au nom/substantif *maman* en français. Rappelons que le nom/substantif *maman* n’est pas obligé de se combiner avec le déterminant (cf. *maman / sa maman*).

Au niveau pragmatique, Kim Ji-Eun (1991), Mok Jung-soo (1999) et Im Hong-Bin (2007c) mentionnent et étudient le nom se réalisant sans marqueur de cas, et ils affirment que ce type de nom a quelques propriétés pragmatiques communes : il apparaît notamment (ou presque seulement) à l’oral dans une situation où le locuteur et l’interlocuteur partagent l’arrière plan temporel et spatial ; les énoncés sont par conséquent plus simples, et on désigne

---

<sup>73</sup> Cette phrase est une phrase grammaticale, mais à l’oral, cela fait très lourd et on évite de produire *eul*.

une référence *activée* dans le contexte. Cela peut être un facteur du fait que le nom sans marqueur de cas apparaît plutôt à l'oral. Reprenons un paragraphe de Kahane (2010) qui nous intéresse à ce propos :

« En fait, il y a une sorte de continuum sémantique entre les pronoms et les noms propres à référence absolue. Un lexème comme *maman*, lorsqu'il est utilisé comme substantif (c'est-à-dire sans déterminant) possède une propriété déictique : il ne réfère pas nécessairement à un élément du contexte immédiat, mais son référent doit être calculé en fonction du contexte d'énonciation. Dans *Demande à maman !*, *maman* ne peut désigner que la mère du locuteur ou de son (jeune) interlocuteur. Nous dirons qu'il s'agit d'un déictique indirect par opposition à un déictique direct comme *moi*, qui appartient nécessairement au contexte d'énonciation et peut être ainsi désigné. Les prénoms n'ont pas non plus de référent absolu. Dans *Demande à Anne !*, l'interprétation de *Anne* dépend des personnes prénommées *Anne* que connaissent en commun les interlocuteurs et qui sont « actives » dans le contexte d'énonciation. Et plus les locuteurs connaissent d'*Anne* et plus on se rapproche du fonctionnement d'un pronom anaphorique comme *lui* dans *Demande-lui !* »

Kahane (2010)

Kahane (2010) note que « l'actualisation de la référence passe par la combinaison du nom avec certains marqueurs et que ceci distingue les *noms* des *substantifs* <sup>74</sup> qui actualisent la référence sans l'ajout d'aucun marqueur ».

Les observations que nous avons faites montrent qu'à la différence du français où la classe syntaxique de substantif apparaît en englobant en particulier deux catégories lexicales, le pronom personnel et le nom propre, en coréen, la distinction entre la catégorie lexicale et la catégorie syntaxique n'est pas très visible. Cela nous amène à constater que la présence des morphèmes grammaticaux n'est pas toujours nécessaire pour que le nom occupe la position d'actant. Nous appelons donc le nom apparaissant sans marqueur ou sans contrainte de porter le marqueur dans la position d'actant, le nom/substantif (par exemple *maman* en français).

Il est à noter que la distinction entre nom, nom/substantif et substantif sera un des fondements sur lesquels nous établirons le système de la translation pour le coréen.

Dans la section suivante, nous nous intéresserons à la catégorie de l'adverbe.

---

<sup>74</sup> Nos italiques.

## 5 Adverbe

Dans cette section, nous allons voir que la classe des adverbes est très hétérogène, ce qui rend difficile de faire des tests syntaxiques communs afin de les reconnaître. En revanche, nous pouvons nous efforcer de saisir leurs propriétés en nous inspirant de Le Goffic (1993), Riegel *et al.* (1994).

Comme le souligne Riegel *et al.* (1994 :375), les adverbes entrent dans différents types de « constructions irréductibles à la modification d'un verbe ou au fonctionnement d'un circonstanciel ». Wierzbicka (2000 :289) note que la classe traditionnelle d'adverbe est hétérogène et sa définition est *fonctionnelle* plutôt que sémantique. Comment peut-on reconnaître alors cette classe de mots très hétérogène ? Nous pouvons nous demander s'il y a des tests syntaxiques permettant d'identifier cette classe des mots. Guimier (2000) donne deux tests syntaxiques pour identifier la classe des adverbes : la mobilité et la suppression. Ils sont impliqués également dans les critères syntaxiques pour l'adverbe en coréen (Lee Iksop & Ramsey 2000, Nam Ki-Sim 2001). Or Le Goffic (1993 :77) signale que « les critères généralement invoqués de mobilité et de suppressibilité ne sont pas probants ». Pour le coréen où l'énoncé n'est pas obligé d'être saturé, le test de suppressibilité n'a pas de sens. A propos de mobilité, l'adverbe *doike* 'très' est un adverbe de manière qui modifie le verbe. On retrouve un énoncé dans lequel cet adverbe se place après le verbe :

(71) ileohke      ddui-da    bo-myeon-eun **(doike)**    himdeul-eo,    **doike**  
comme ça    courir-TS    voir-TA-TOP    (très) être dur-DEC,    très  
'si l'on continue à courir comme ça, c'est très dur'

(Corpus Sejong)

Par contre, l'adverbe de négation ne peut pas occuper cette place :

(72) \* Yeongi-ka      keulim-eul      keuli-nda,      an  
Yeongi-NOM    dessin-ACC    dessiner-PRES.DEC,    NEG

En plus, même si on dit qu'en général, les adverbes de phrase sont mobiles, les exemples suivants dans lesquels l'adverbe de phrase *akka* 'tout à l'heure' et l'adverbe de négation *jeonhyeo... an* 'ne rien' ont tous les deux des contraintes d'ordre :

(73) a. akka Cheolsu-ka jeonhyeo bab-eul an meok-eoss-da  
 tout à l'heure Cheolsu-NOM rien riz-ACC NEG manger-P-DEC  
 'Tout à l'heure, Cheolsu n'a rien mangé'  
 (Im Yoo-jong 1997)

b. Cheolsu-ka akka jeonhyeo bab-eul an meok-eoss-da  
 Cheolsu-NOM tout à l'heure rien riz-ACC NEG manger-P-DEC  
 'Tout à l'heure, Cheolsu n'a rien mangé'

c. \* Cheolsu-ka jeonhyeo bab-eul akka an meok-eoss-da  
 Cheolsu-NOM rien riz-ACC tout à l'heure NEG manger-P-DEC

d. \* jeonhyeo Cheolsu-ka akka bab-eul an meok-eoss-da  
 rien Cheolsu-NOM tout à l'heure riz-ACC NEG manger-P-DEC

S'il en est ainsi, peut-on identifier les adverbes en vertu de leur fonction ? Tesnière (1959) considère que les adverbes ont une fonction de circonstant, comparable au terme de compléments accessoires (Le Goffic 1993 :386). Or, Guimier (2000) mentionne que l'adverbe peut être un complément essentiel du verbe :

(74) a. *Tous pourtant se comportent honnêtement*  
 b. *Ce développement ne s'effectue pas harmonieusement*  
 (Guimier 2000)

Cela nous permet de dire que l'on ne peut pas être sûr que tous les adverbes correspondent à la fonction circonstancielle. Schachter & Shopen (2007 :20) notent qu'il n'est pas étonnant de découvrir qu'il n'existe pas de catégorisation commune pour la classe entière.<sup>75</sup>

A ce propos, Riegel *et al.* (1994 :376) proposent d'établir le classement des adverbes selon « leur propriétés de construction qui en font soit des éléments dépendant d'un constituant de la phrase ou de la phrase elle-même, soit des marqueurs orientant l'interprétation du reste de l'énoncé. Chaque adverbe pourra alors être caractérisé par les types de constructions où il figure et par les spécificités interprétatives liées à ces positions ».

<sup>75</sup> « it is not surprising to find that there are no categorizations that are common to the entire class ».

Par ailleurs, à propos de l'interprétation de l'adverbe, suivant Le Goffic (1993 :451), nous proposons de déterminer l'interprétation des circonstants comme suit :

(75) sens + place et construction → portée → signification

Concernant la construction, Le Goffic en distingue deux types: la construction peut être « détachée » (par des moyens prosodiques ou la ponctuation) ou non.

Observons maintenant la distribution où les adverbes peuvent apparaître. La GC définit l'adverbe comme une classe de mots invariables qui modifient et déterminent le verbe, l'adnominal, un autre adverbe et même le nom (Ko Youg-Kun & Nam Ki-Sim 1993, Nam Ki-sim 2001, Nam Ki-Sim *et al.* 2006, Lee Eun-Sup 2011).

Prenons des exemples contenant *keoeui* 'presque' pour voir la position qu'il peut occuper. Dans (76a), *keoeui* modifie le verbe ; dans (76b), *keoeui* modifie l'adnominal ; dans (76c), *keoeui* modifie un autre adverbe de négation :

(76) a. dongyang      salam-i      **keoeui**      eop-eo-yo  
 Asie      personne-NOM    presque    ne pas exister-DEC-HON  
 'il n'y a presque plus d'asiatiques'

b. **keoeui**      sae      keo-ya  
 presque    nouveau    chose-DEC  
 'c'est presque neuf'

c. koki    meok-euleo    ka-seo-neun    **keoeui**    an    meok-eo-yo  
 viande    manger-TF    aller-TA-TOP    presque    NEG    manger-DEC-HON  
 'il ne mange presque pas de viande bien qu'il vienne en manger'

Prenons maintenant un exemple contenant ce même d'adverbe placé devant *yooleop salam-i* :

(77) **keoeui**      **yooleop salam-i**      manh-ass-eo-yo  
 presque      Europe personne-NOM    être nombreux-DEC-HON  
 'il y avait de nombreux européens (la plupart des gens étaient européens)'

La GC dit que *keoeui* ‘presque’ modifie le nom, donc une catégorie lexicale. Pourtant, on se rend compte que lorsque le nom ne se combine pas avec un marqueur de cas, l’acceptabilité de cet exemple diminue :

(78) ??? keoeui        yooleop salam        manh-ass-eoyo  
                  presque        Europe    personne    être nombreux-DEC-HON

Lee Eun-Sup (2011) souligne ainsi que l’adverbe devant le nom ne modifie pas que le nom, et qu’il modifie plutôt la combinaison entre le nom et le marqueur de cas. Nous pouvons le confirmer par d’autres exemples dans lesquels l’adverbe *kkok* ‘juste’ se place devant le nom avec un marqueur de cas (79a), et dans lesquels si l’on enlève le marqueur de cas (79b), la phrase devient peu envisageable :

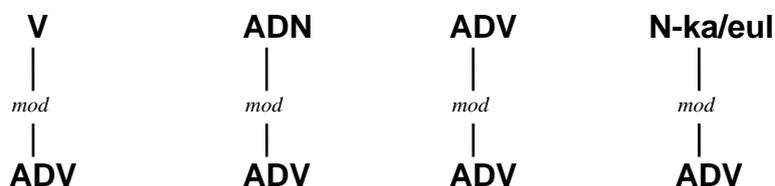
(79) a. se        sanai-neun    Onyang-eseo    kkok il juil-eul        bonae-ss-da  
          trois    homme-TOP    Onyang-LOC    juste un semaine-ACC    passer-P-DEC  
          ‘trois hommes ont passé trois jours à Onyang’

(Nam Ki-Sim *et al.* 2006)

b. ??? se        sanai-neun    Onyang-eseo    kkok il juil        bonae-ss-da  
          trois    homme-TOP    Onyang-LOC    juste un semaine    passer-P-DEC

Reformulant l’affirmation de Lee Eun-Sup (2011), nous pouvons ainsi dire que même si l’adverbe *kkok* ‘juste’ semble modifier le nom, ce n’est pas la catégorie lexicale de nom que l’adverbe modifie. C’est le substantif (catégorie syntaxique) qu’il modifie.

Bref, l’adverbe modifie le verbe, l’adnominal, l’adverbe et le substantif :



**Fig. 27.** Les différentes positions possibles de l’adverbe

Dans cette section, nous avons vu que la classe de l'adverbe est hétérogène et qu'il est difficile d'avoir des critères cohérents aussi bien pour en distinguer les différents types que pour définir cette catégorie elle-même. Nous avons donc proposé de considérer, suivant Le Goffic (1993), plusieurs facteurs (le sens, la place, la construction et la portée) pour déterminer l'interprétation de l'adverbe. Ces facteurs seront repris dans la section 2.2.4 du 4<sup>e</sup> chapitre, qui porte sur la translation en adverbe.

## 6 Bilan

L'originalité de ce chapitre est que nous avons tenté de faire une analyse distributionnelle et structurale prenant en compte deux types de catégories : la catégorie lexicale et la catégorie syntaxique. Nous nous sommes intéressée à la distinction entre verbe et prédicatif, entre adnominal et qualificatif, et entre nom et substantif (ou groupe substantival).

Reprenons les points principaux que nous avons dégagés : le *hyeonyongsa* de la GC doit être considéré comme un verbe statif. Par exemple, *hayah-* 'être blanc' est un lexème verbal ; il peut être un prédicatif, en se combinant avec les morphèmes verbaux. A propos du substantif, en français, il y a deux parties du discours qui occupent la position d'actant sans déterminant : le pronom et le nom propre ; il est rare que le nom seul y apparaisse (à part les cas comme *maman*), et ce dernier doit généralement se combiner avec le déterminant. Par contre, en coréen, généralement le nom (lexème nominal) peut occuper tout seul la position de sujet et d'objet. Mais il y a des contraintes où le nom doit apparaître obligatoirement sans ou avec marqueur de cas.

La GC distingue également trois types de catégories : *yong-eon*, *che-eon*, *susik-eon*. *Yong-eon* indique des classes de mots de prédication (verbe, *hyeonyongsa* 'adjectif') ; *che-eon* des classes de mots occupant la position de sujet (nom, pronom et numéral) ; *susik-eon* des classes de mots de modification (adnominal et adverbe). Cependant, ces trois types de classes s'en tiennent encore aux lexèmes. Par ailleurs, la GC intègre l'adnominal et l'adverbe dans la classe *susik-eon*, alors que leur objet de modification n'est pas identique (l'adverbe modifie le verbe ; l'adnominal modifie le nom).

Nous citons, pour finir ce chapitre, Lemaréchal qui souligne l'importance de comprendre le système des parties du discours d'une langue pour établir le système de la translation de cette langue :

« il est certain que des oppositions entre sous-classes de parties du discours ou entre parties du discours peuvent correspondre plus ou moins aux mêmes catégorisations du réel dans des types de langues différentes, mais on ne peut le savoir qu'une fois définies les parties du discours et dégagée leur véritable distribution sur des critères syntaxiques. C'est seulement une fois distinguées les parties du discours par leurs caractéristiques syntaxiques que l'on pourra étudier efficacement les translations »

(Lemaréchal 1989 :64)

Entrons maintenant dans le cœur de l'analyse du système de la translation, en nous référant à notre étude sur le système des parties du discours.

# Chapitre IV

## Théorie de la translation et translatif

Dans ce chapitre, nous aspirons à établir le système de la translation en coréen, en nous basant sur la théorie de la translation de Tesnière (1959), tout en la reconsidérant grâce à l'apport de Lemaréchal (1989). Nous nous inspirons également de Kahane (2010) pour la distinction entre catégorie lexicale et catégorie lexicalisée.<sup>76</sup>

Dans le chapitre précédent, nous n'avons pas employé le terme de « catégorie lexicalisée » car nous sommes restée en grande partie au niveau des lexèmes, même si nous avons introduit par exemple la catégorie syntaxique de substantif. Dans ce chapitre, en nous basant sur les observations que nous avons faites, nous partons de l'idée suivante parfaitement exprimée par Lemaréchal (1989) :

« la translation est liée à la **segmentation**, dans la mesure où elle met en rapport des catégories de mots, des catégories de syntagmes, des catégories de propositions, des catégories d'affixes ou de clitiques [...] le segment sur lequel il (le translatif) porte peut être plus ou moins étendu : base (racine, thèmes d'extensions diverses), mot, syntagmes d'extensions diverses, proposition, etc. »<sup>77</sup>  
(Lemaréchal 1989 :72)

---

<sup>76</sup> L'emploi du terme de catégorie lexicalisée est basé sur nos discussions avec Sylvain Kahane. Nous le définirons bientôt.

<sup>77</sup> C'est nous qui soulignons.

Nous avons besoin de préciser la notion de catégorie pour les translations vers des catégories plus larges que les catégories lexicales ; la « catégorie lexicalisée » est ainsi, dans cette étude, une extension d'une catégorie lexicale aux autres syntagmes qui ne sont pas des lexèmes, mais qui ont la même distribution. Pour Tesnière, les translations vont toujours d'une catégorie lexicale dans une autre catégorie lexicale<sup>78</sup> (cf. section 2.2.3) et donc les éléments traduits appartiennent nécessairement à une catégorie lexicalisée. Nous pensons, à la suite de Lemaréchal (1989) qu'il est nécessaire de considérer des translations vers des catégories non lexicalisées.

La distribution de la catégorie lexicalisée est basée sur celle de la catégorie lexicale. Or, nous avons dit à plusieurs reprises que dans notre étude, nous ne considérons pas que la catégorie lexicale de l'adjectif existe dans la langue coréenne. Le coréen ne peut donc pas avoir de translation dans une catégorie lexicalisée comparable à la catégorie lexicale de l'adjectif. Autrement dit, il n'y a pas de catégorie lexicale en coréen qui ait une fonction d'épithète et d'attribut comme l'adjectif en français, tandis que nous verrons qu'il y a des translatifs qui permettent au verbe d'avoir cette fonction. Pour rendre compte de tels cas de translation, nous introduisons également la notion de catégorie non lexicalisée. Une catégorie non lexicalisée est une classe distributionnelle de syntagmes qui n'ont la distribution d'aucun lexème et qui donc n'inclut pas de catégorie lexicale.

Après avoir établi le système de la translation en coréen, nous pourrions voir que ce système offre une représentation cohérente de la structure de la phrase en coréen. Puis, nous comparerons notre analyse avec celle de la GC qui distingue la subordination et l'enchâssement (cf. la section 4.2 du 1<sup>er</sup> chapitre).

---

<sup>78</sup> Ou plutôt d'une catégorie lexicalisée vers une catégorie lexicalisée. En fait, Tesnière ne distingue pas les deux, ce qui a souvent été source d'incompréhension de la translation. En même temps, quand Tesnière dit que la forme infinitive d'un verbe est un traduit de verbe en nom, il précise bien que le verbe infinitif n'est pas un nom, qu'il se comporte toujours vis-à-vis de ses dépendants comme un verbe et qu'il faut bien distinguer cette translation en nom d'une dérivation en nom qui donnerait véritablement un nom. Donc la translation est clairement présentée par Tesnière comme produisant des syntagmes appartenant à des catégories lexicalisées et pas à des catégories lexicales, ce qui supposerait que le syntagme traduit est un lexème.

# 1 Changement de partie du discours : la translation

Chez Tesnière, il existe quatre parties du discours majeures : verbe, nom, adjectif et adverbe considérés comme mots « pleins » (i.e. les catégories lexicales), et la translation consiste à transférer un mot plein d'une catégorie lexicale dans une autre catégorie lexicale, c'est-à-dire à transformer une espèce de mot en une autre espèce de mot.

Kahane (2001), paraphrasant Tesnière, note qu'un élément de partie du discours X peut venir *occuper une position* normalement réservée à un élément de partie du discours Y, mais dans ce cas, l'élément doit être **translaté** de la partie du discours X à la partie du discours Y par un élément morphologique ou analytique appelé un **translatif** de X en Y. On peut représenter ce phénomène comme suit :

transférende (X) + translatif ----- > transféré (Y)
---

**Fig. 28. Processus de la translation**

Rappelons deux exemples de la section 1 du 1<sup>er</sup> chapitre : *le livre rouge* et *le livre de Pierre*.

Notons que la catégorie du transféré elle-même n'est pas toujours désignée sans ambiguïté, ainsi le même translatif peut servir à traduire en deux catégories différentes :

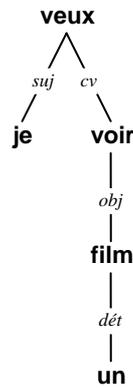
- (80) a. *le livre de Pierre*
- b. *regarder de côté*

En (80a), *de* est un translatif de nom en adjectif, alors qu'en (80b), il est un translatif en adverbe.

Il faut noter que « l'infinitif conserve la faculté d'être le régissant de deux espèces de subordinées, les actants et les circonstants » (Tesnière 1959 : 418). Autrement dit, le transférende garde sa nature. Dans les exemples ci-dessous, nous remarquons que *voir un film* a la même distribution qu'*une pomme* :

- (81) a. *je veux une pomme*  
 b. *je veux voir un film*

L'infinifit est donc à la fois gouverneur de son actant *un film*, et dépendant du verbe *veux* (cf. arbre de dépendance ci-dessous).



**Fig. 29. Arbre de dépendance de (81b)**

A partir de la section suivante, en nous fondant sur l'idée générale de la translation, nous examinerons les morphèmes collés au V2 en termes de translatif.

## **2 Translation dans une catégorie lexicalisée vs non lexicalisée**

Tesnière traite de plusieurs langues, comme le français, l'anglais, l'allemand, le latin etc., dans sa théorie de la translation. Pour lui, comme nous l'avons mentionné, il existe quatre parties du discours principales. Mais le coréen, comme nous l'avons dit, n'a pas de catégorie d'adjectif comparable à celui du français. A ce propos, nous nous inspirons de Lemaréchal (1989) qui observe des langues comme le palau dans lequel il n'existe pas de catégorie lexicale d'adverbe :

« Bien qu'il n'existe pas, en palau, d'adverbes lexicaux, il est cependant pertinent, du point de vue typologique, que la langue possède une **catégorie de segments (toujours syntagmatiques)** réservée aux fonctions adverbiales »<sup>79</sup>

(Lemaréchal 1989 :72)

Dans notre étude, une telle catégorie de segments sera appelée catégorie « non lexicalisée » ; c'est une classe syntaxique à laquelle ne correspond pas de catégorie lexicale, à l'exemple de l'adjectif dans notre étude.

Il y a donc deux types de translations : dans une catégorie lexicalisée et dans une catégorie non lexicalisée. Puis nous distinguons la catégorie non lexicalisée générale de la catégorie non lexicalisée spécifique. La catégorie non lexicalisée générale est une classe syntaxique dont la fonction existe par une catégorie lexicale, mais dont la distribution n'est pas identique à celle de la catégorie lexicale. La catégorie non lexicalisée spécifique est une classe syntaxique dont la fonction existe par aucune classe lexicale. Le premier cas est illustré par la translation en qualificatif (la relative). Le lecteur pourrait penser que la relative est une translation dans une catégorie lexicalisée car il y a une catégorie lexicale de l'adnominal. Mais nous allons voir que la distribution de la relative est quand même assez différente de celle de l'adnominal et en plus l'adnominal est une classe fermée et donc pas vraiment une catégorie lexicale. Le deuxième cas est illustré par la translation en attribut. Dans le système des parties du discours en coréen, il n'y a *pas du tout* de catégorie qui peut avoir une fonction d'attribut. La translation en attribut est donc une translation dans une catégorie non lexicalisée *spécifique*.

Nous commençons par observer la translation en qualificatif dans une catégorie non lexicalisée générale.

## **2.1 Catégorie non lexicalisée générale : translation en qualificatif**

En français, afin de modifier le nom, il suffit que l'adjectif se place derrière ou devant lui ; le V peut être traduit en adjectif par le pronom relatif ou par la forme participiale.<sup>80</sup> En outre, le nom peut être lui-même modificateur du nom, la tête du groupe substantival :

---

<sup>79</sup> C'est nous qui soulignons.

- (82) a. le livre rouge  
 b. le livre cadeau  
 c. la personne volant le livre  
 d. le livre que j'aime

La fonction de l'adjectif en tant que modifieur du nom est la fonction épithétique. Lemaréchal (1992 : 240) note que « la fonction épithétique est remplie aussi bien par les noms (adposition), par des formes verbales (participes) ou des constructions relatives, par des constructions à relateurs, etc., et l'on comprend qu'il puisse aussi bien ne pas exister du tout de partie du discours *adjectif* ». <sup>81</sup>

En coréen, le verbe peut modifier le nom par les translatifs *neun, eun, n, l, eul, deon* :

- (83) a. nae-ka            ilk-neun            chaek  
 moi-NOM        lire-TQ(PRES)        livre  
 'le livre que je lis' ou bien 'le livre que je suis en train de lire'
- b. eoje            keuli-n            keulim  
 hier    dessiner-TQ(P)        dessin  
 'Le dessin que j'ai dessiné hier'
- c. naeil            ha-l            sukje  
 demain    faire-TQ(FUT)        devoir  
 'Le devoir que je vais faire demain'

---

<sup>80</sup> Nous parlerons en détail des participiales dans la section 2.3 sur la translation dans une catégorie non lexicalisée.

<sup>81</sup> Lemaréchal (1992 : 223) affirme que même si toutes les langues n'ont pas d'adjectif, « il semble que toutes présentent des structures relevant de la fonction épithétique ». Par exemple, en palau, « les équivalents de nos adjectifs constituent en fait une sous-classe de verbes statifs et sont relativisés par *el*, comme les autres verbes, quand ils fonctionnent comme épithètes » (Lemaréchal 1989 : 61) :

- (i) a. *blai*    *el*    *bęches*  
 maison    TQ    nouveau  
 'la maison neuve'
- b. *a rędil*    *el*    *silşębii*    *a bali...*  
 femme    TQ    a-brûlé    maison  
 'la femme qui a brûlé la maison...'

d. chujeokchujeok            naeli-**deon**            bi-ka            meomchu-eoss-da  
tristement            tomber-TQ(inaccompli)            pluie-SUJ            arrêter-P-DEC  
‘La pluie qui tombait tristement s’est arrêtée’

Tous ces translatifs ont une valeur différente ; chaque translatif a son temps/aspect propre. *-neun* représente le présent ou l’aspect progressif dans le présent. *-(eu)n* collé au verbe d’action exprime le temps passé alors que *-(eu)n* collé au verbe statif exprime l’état actuel. *-(eu)l* exprime le temps futur<sup>82</sup> et *-deon* a la valeur aspectuelle inaccomplie dans le passé.

A travers les exemples ci-dessus, nous constatons qu’il y a un type de translatif par lequel le verbe peut modifier le nom. Maintenant, nous aimerions discuter de la raison pour laquelle malgré l’existence de l’adnominal, nous devons appeler ces translatifs « translatif dans une catégorie non lexicalisée ». Premièrement, l’adnominal est une classe fermée comme nous l’avons vu dans la section 3 du chapitre précédent. Deuxièmement, l’adnominal et le V translaté en qualificatif n’ont pas la même distribution. Rappelons qu’il y a deux types de modifieur de nom : l’adnominal et le nom nu. Dans les exemples suivants, le nom *japji* ‘magazine’ est modifié par le nom nu (84a), par l’adnominal et le nom nu (84b) et par le V translaté en qualificatif, l’adnominal et le nom nu (84c) :

(84) a. yeoseong    japji  
féminin    magazine  
‘le magazine féminin’

b. keu    yeoseong    japji  
ce    féminin    magazine  
‘ce magazine féminin’

c. Yeongi-ka    ilk-eun    keu    yeoseong    japji  
Yeongi-NOM    lire-TQ    ce    féminin    magazine  
‘ce magazine féminin que Yeongi a lu’

Dans la section 3 du chapitre précédent, nous avons vu qu’il y a trois types d’adnominaux (adnominal de détermination, adnominal numéral et adnominal de qualité) et qu’ils ont une place fixe. De plus, dans le cas où le nom (tête nominale) est modifié par le

---

<sup>82</sup> Nam Ki-Sim (2001) propose de l’interpréter comme l’hypothétique.

nom nu, l'adnominal ne peut pas s'interposer entre les deux (85a) ; l'adnominal ne peut pas non plus se placer devant le V translaté en qualificatif (85b) :

(85) a. \* yeoseong **keu** japji  
fémnin ce magazine

b. \* **keu** Yeongi-ka ilk-eun yeoseong japji  
ce Yeongi-NOM lire-TQ féminin magazine

Ces observations nous permettent de décrire la distribution de ces trois types de modifieur. Dans la structure topologique suivante, nous proposons de placer l'adnominal et le nom nu dans le champ de la tête ; en effet, comme nous l'avons vu par les tests sur leur ordre par rapport à la tête nominale, les trois types d'adnominaux et le nom nu ont une place fixe, ce dernier se plaçant toujours à côté du nom tête.<sup>83</sup> Par ailleurs, comme le montrent les exemples (84c) et (85b), la relative est systématiquement l'élément le plus éloigné de la tête nominale. Ajoutons ici qu'une pause est possible entre elle et la suite d'éléments que nous venons de placer ensemble dans le champ de la tête. Pour ces raisons, nous proposons une place à part, dans le champ principal, pour le V translaté en qualificatif :

champ principal		champ de la tête				
V translaté en qualificatif		ADN	ADN	ADN	N2	N1

**Fig. 30. Structure topologique du groupe substantival**

Nous pouvons ainsi représenter le placement des catégories dans l'exemple (84c) comme suit :

champ principal		champ de la tête				
V translaté en qualificatif		ADN	ADN	ADN	N2	N1
<i>Yeongi-ka ilk-eun</i>				<i>keu</i>	<i>yeoseong</i>	<i>japji</i>

**Fig. 31. Structure topologique de (84c)**

<sup>83</sup> Les articles du français ont également une place fixe (cf. Kahane 2007).

Par conséquent, nous ne pouvons pas considérer que le V translaté par *neun, eun, n, l, eul, deon* entre dans une catégorie lexicalisée, mais bien dans une catégorie non lexicalisée.

Il est à noter que la description du groupe substantival n'est pas notre préoccupation principale. Nous nous intéressons plutôt à la séquence verbale. Mais en observant le comportement topologique des éléments qui apparaissent respectivement avec le verbe principal et avec le nom (tête), nous nous sommes rendu compte que la structure topologique de chaque catégorie est comparable ; chacune peut ainsi avoir deux champs : un champ principal proposé pour les dépendants principaux, et un champ de la tête pour le verbe ou le nom avec les dépendants qui leur sont quasi-inséparables. Dans le 6<sup>e</sup> chapitre sur l'interface syntaxe-topologie, nous parlerons en détail de la structure topologique du coréen.

Passons maintenant à la translation dans une catégorie lexicalisée : la translation en nom, la translation en nom/substantif, la translation en substantif et la translation en adverbe.

## **2.2 Catégorie lexicalisée**

En coréen, la translation dans une catégorie lexicalisée concerne trois types de catégories : le nom, le substantif et l'adverbe. On peut se demander pour quelle raison le substantif est une catégorie lexicalisée. Comme nous l'avons vu dans la section 4.3 du chapitre précédent, le nom est une catégorie lexicale, alors que le substantif est la classe distributionnelle des actants d'un prédicatif. Nous avons vu que le nom sans marqueur de cas peut occuper la position d'actant ; ce nom peut être un substantif. On peut donc dire que la catégorie de substantif en coréen est comparable à la catégorie lexicalisée.

Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, le rôle du marqueur de cas est un critère important pour voir si le nom peut être un substantif, ou s'il doit former un groupe substantival avec un marqueur de cas. A cet égard, suivant Tesnière (1959) et Lemaréchal (1989), nous appelons le marqueur de cas « translatif fonctionnel » :

« le translatif *à* est un translatif fonctionnel, lorsqu’il fait passer le prime actant à la catégorie du tiers actant tout en le laissant à l’intérieur de la catégorie du substantif ; *Alfred donne le livre à Bernard* »

Tesnière (1959 : 401)

Nous commençons par décrire le V translaté en nom qui doit se combiner avec un translatif fonctionnel pour occuper une position d’actant.

### 2.2.1 Translation en nom : *(eu)m*

Dans cette section, nous observons le translatif en nom *(eu)m*, qui exprime le fait accompli. Il apparaît avec des verbes comme *bunmyongha-* ‘être certain’, *deuleona-* ‘révéler’ etc. (Lee Iksop & Ramsey 2000, Nam Ki-Sim 2001).

Observons la distribution du V translaté par le translatif *(eu)m* en la comparant avec celle du nom. Le V translaté en nom peut être commuté avec la catégorie lexicale du nom :

(86) a. kaeul-i                      o-ass-eum-eul                      neukki-nda  
 automne-NOM    venir-P-TN-ACC    sentir-PRES.DEC  
 ‘je sens que l’automne arrive’

b. baesinkam-eul                      neukki-nda  
 sentiment de trahison-ACC    sentir-PRES.DEC  
 ‘je me sens trahi’

(87) a. keu-ka    keojismal-eul    ha-eoss-eum-i    bunmyeongha-da  
 lui-NOM    mensonge-ACC    faire-P-TN-NOM    être certain-DEC  
 ‘Il est certain qu’il a menti’

b. keu ai-neun    Yeongi-eui    ddal-i    bunmyeonha-da  
 ce enfant-TOP    Yeongi-GEN    fille-NOM    être certain-DEC  
 ‘à propos de cet enfant, il est certain que c’est une fille de Yeongi’

Le V translaté par *(eu)m* porte *obligatoirement* un marqueur de cas dans un énoncé. S’il ne les porte pas, la phrase devient agrammaticale :

(88) a. ?\* kaeul-i                      o-ass-eum                      neukki-nda  
           automne-NOM                    venir-P-TN                    sentir-PRES.DEC

b. ?\* keu-ka                      keojismal-eul                    ha-eoss-eum                    bunmyeongha-da  
           lui-NOM                    mensonge-ACC                    faire-P-TN                    être certain-DEC

Le V translaté en nom a donc la même distribution que le nom. Il ne peut pas occuper une position d'actant sans marqueur de cas. Nous verrons dans la section suivante que le V translaté par *ki* peut être produit *sans ou avec* marqueur de cas.

## 2.2.2 Translation en nom/substantif

Rappelons la raison de mettre nom et substantif ensemble (cf. la section 4.3. du 3<sup>e</sup> chapitre) : le nom peut occuper seul la position d'actant, ou il peut également se combiner avec la translatif fonctionnel. Ces comportements de nom seront également observés dans la description sur le V translaté en nom/substantif.

### 2.2.2.1 *ki*

Dans la GC, *(eu)m* et *ki* sont des morphèmes de nominalisation (Ko Yong-Kun & Nam Ki-sim 1993, Yoo Hyun-Kyung 2002 etc). Par ailleurs, la GC a tendance à décrire ces deux morphèmes en même temps. A l'inverse, dans notre étude, nous voulons les séparer l'un de l'autre en fonction de la possibilité de se combiner avec le translatif fonctionnel.

Le translatif *-ki* exprime le sens inaccompli. Les verbes comme *bala-* 'souhaiter, espérer' demandent le translatif *-ki*, (Lee Iksop & Ramsey 2000, Nam Ki-Sim 2001).

Prenons d'abord les exemples ci-dessous dans lesquels le V est translaté en nom/substantif par *ki*. On remarque que les marqueurs de cas sont optionnels, à la différence

du cas du V translaté en nom. Nous considérons deux paires d'exemples afin de montrer également que la distribution du V-*ki* entre dans le paradigme du nom/substantif :

(89) a. kaeul-i            ppali        o-**ki-(leul)**            bala-nda  
 automne-SUJ vite venir-**TNS-ACC** souhaiter-PRES.DEC  
 'Je souhaite que l'automne vienne vite'

b. Yeongi-neun        **Cheolsu-eui seongkong-eul**            bala-nda  
 Yeongi-TOP Cheolsu-GEN réussite-ACC souhaiter-PRES.DEC  
 'Yeongi souhaite la réussite de Cheolsu'

(90) a. i        kos-eul            chach-**ki-(ka)**            ship-ji            anh-da  
 ce endroit-ACC trouver-**TNS-NOM** être facile-TS NEG-DEC  
 'il n'est pas facile de trouver cet endroit'

b. **eoneohak-i**            ship-ji            anh-da  
 linguistique-NOM être facile-TS NEG-DEC  
 'la linguistique n'est pas facile'

Observons plus concrètement ce caractère facultatif de la présence du marqueur de cas avec *ki* à partir d'un exemple issu du corpus Sejong. Dans l'exemple (91), *sijakha-* 'commencer' se combine avec le V2 translaté par *ki* sans marqueur. Grammaticalement, le marqueur d'accusatif pourrait être présent, mais, notamment à l'oral (comme c'est le cas ici), nous rencontrons plutôt des données dans lesquelles le V translaté par *ki* apparaît sans aucun marqueur :

(91) a. nonmun-eun        eonje-buteo            **sseu-ki**            sijakha-ni ?  
 thèse-TOP quand-à partir de écrire-TNS commencer-INT  
 'Quand est-ce que tu vas commencer à rédiger ta thèse ?'

b. mul        masi-l            kos-i            eop-neun-ji-leul  
 eau boire-TQ endroit-NOM ne pas exister-TQ-TNS-ACC

chaj-a            **bo-ki**            sijakha-eoss-eo  
 chercher-TS essayer-TNS commencer-P-DEC  
 'on a commencé à chercher des endroits où on peut boire de l'eau'

(Corpus Sejong)

Le V translaté par *ki*, qui peut commuter avec le substantif et n'est pas obligé de se combiner avec un marqueur de cas, manifeste ainsi un comportement différent du V translaté en nom par (*eu*)*m*. Nous pouvons donc dire que ces deux translatifs doivent être considérés à part, sur les bases d'une analyse à la fois distributionnelle et structurale.

Passons maintenant aux deux autres translatifs en nom/substantif *keos* et *ji*.

### 2.2.2.2 *keos* et *ji*

La raison pour laquelle nous regroupons *keos* et *ji* séparément de *ki*, c'est que tous deux *keos* et *ji* nécessitent la présence de translatifs en qualificatif. Comme nous l'avons vu, dans la section sur le nom, il existe un nom lié (*bound noun* en anglais) *keos* 'chose'. Mais la distribution et les comportements syntaxiques ne correspondent pas entre le nom lié *keos* et le *keos* que nous allons étudier dans cette section.

Le nom lié *keos* a la même distribution que le nom. Dans les exemples suivants, *pizza* peut être remplacé par *keos* :

(92) a. nae-ka          meok-eun      **keos**  
          moi-NOM      manger-TQ    chose  
          'ce que j'ai mangé'

      b. nae-ka          meok-eun      **pizza**  
          moi-NOM      manger-TQ    pizza  
          'la pizza que j'ai mangée'

Comme nous l'avons vu dans la section 4.1. du chapitre précédent, *keos* peut, comme le nom, porter *deul* (marqueur de pluriel) et être modifié par l'adnominal. Nous traduisons ce *keos* par 'chose' :

(93) nae-ka          meok-eun      **keu**    keos-**deul**  
          moi-NOM      manger-TQ    ce       chose-PL  
          'ces choses que j'ai mangées'

En revanche, à la différence du *keos* ‘chose’ que nous venons de voir, la proposition translaturée en nom/substantif par le *keos* que nous étudions dans cette section est déjà saturée (94a, 95a). De plus, le V2 translaturé par *keos* occupe une position d’actant en se combinant avec un translaturatif fonctionnel ; chaque V translaturé par *keos* a la même distribution que la classe lexicale du nom :

- (94) a. salam-deul-hante                      dongeuiseo                      bad-neun-keos-i  
 personne-PL-DAT      formulaire d’adhésion      recevoir-TQ-TNS-NOM

himdeul-eoss-eo

être difficile-P-DEC

‘le fait de recevoir le formulaire d’adhésion est difficile’

(Corpus Sejong)

- b. isa-ka                                      neomu                      himdeul-eoss-eo  
 déménagement-NOM                      très                      être difficile-P-DEC  
 ‘le déménagement était difficile’

- (95) a. chamdoi-n      seongsuk-eul      ilu-eo      naka-neun-keos-eul      bo-ass-da  
 être sincère-TQ      maturité-ACC      réaliser-TS      sortir-TQ-TNS-ACC      voir-P-DEC  
 ‘j’ai vu qu’il a continué d’accomplir une véritable maturité’

(Corpus Sejong)

- b. oneul,                      hakkyo-eseo                      Yeongi-leul                      bo-ass-eo  
 aujourd’hui                      école-LOC                      Yeongi-ACC                      voir-P-DEC  
 ‘Aujourd’hui, j’a vu Yeongi à l’école’

Le translaturatif *keos* est comparable syntaxiquement à *que* ou à *le fait que* en français. Aussi est-il nécessaire d’introduire une discussion sur la notion de translation analytique, qui est définie comme marquée par un mot indépendant du verbe et qui ne lui est pas agglutiné (Tesnière 1959 : 544). En effet, on peut se demander si *keos* est un translaturatif analytique ou synthétique ? Pour répondre tout de suite à cette question, nous ne considérons pas *keos* comme un translaturatif analytique, parce qu’il est obligé d’apparaître avec le translaturatif en qualificatif sans que rien ne puisse s’insérer entre les deux éléments et sans pouvoir être pluralisé :

(96) a. salam-deul-hante      dongeuseo      bad-neun-(\*keu)-keos-(\*deul)-i  
 personne-PL-DAT    formulaire d'adhésion    recevoir-TQ-ce-TNS-PL-NOM

himdeul-eoss-eo

être difficile-P-DEC

'le fait de recevoir le formulaire d'adhésion est difficile' ou bien

'le fait que je reçoive le formulaire d'adhésion est difficile'

b. chamdoi-n      seongsuk-eul      ilu-eo      naka-neun-(\*keu)-keos-(\*deul)-eul  
 être sincère-TQ    maturité-ACC    réaliser-TS    continuer-TQ-ce-TNS-PL-ACC

bo-ass-da

voir-P-DEC

'j'ai vu qu'il a continué d'accomplir une véritable maturité'

De même, Choe Hyon Sook (2007) considère qu'il y a deux *keos* : l'un appartient à la classe lexicale des noms, l'autre est une catégorie fonctionnelle. Si nous reformulons notre point de vue à la suite de ces observations, nous dirions qu'il faut distinguer deux *emplois* différents de *keos* : le nom lié et le translatif en nom/substantif qui est toujours accompagné des translatifs en qualificatif, en formant une unité TQ-*keos*.

Comme dans le cas de *ki*, l'unité TQ-*keos* n'impose pas lui-même de contraintes quant à la combinaison avec les marqueurs de cas. Ceci est révélé clairement par un exemple où le verbe principal est *kat-* 'sembler/paraître'. Ce verbe, d'une façon générale, demande un actant ne portant pas de marqueur. Et on observe que le V translaté en nom/substantif par *keos* ne peut pas non plus porter de marqueur lorsqu'il construit un énoncé avec lui :

(97) daean-eul      kaji-ko      iss-neun-keos (\*i/\*eul)      kat-ji      anh-a  
 solution-ACC    avoir-TS    exister-TQ-TNS(\*NOM/ACC)    sembler-TS    NEG-DEC  
 'il ne semble pas qu'il ait une solution'

(Corpus Sejong)

Venons-en maintenant au translatif *ji*. Son comportement est proche de celui du *keos* que nous venons d'examiner, dans le sens où il s'attache également à une forme translatée en qualificatif. Prenons les exemples suivants en comparant, pour chaque cas, avec la distribution

correspondant à celle du nom/substantif. Comme le translatif en nom/substantif *keos*, *ji* n'est pas obligé de se combiner avec un marqueur de cas :

(98) a. don-eul eodi-seo **jodalha-neun-ji-(ka)** aemaeha-da  
 argent-ACC où-LOC approvisionner-TQ-TNS-(NOM) être ambigu-DEC  
 'il est incertain où je peux m'approvisionner en argent'  
 (Corpus Sejong)

b. **yaksok** **sikan-i** aemaeha-da  
 promesse heure-NOM être ambigu-DEC  
 'l'heure de RDV est ambiguë'

(99) a. kang-eun eodi-seo heul-eo o-a **ka-neun-ji-(leul)**<sup>84</sup>  
 rivière-TOP où-LOC couler-TF venir-TF aller-TQ-TNS-ACC  
 al-ke doi-eoss-da  
 connaître-TS devenir-P-DEC  
 'j'ai compris d'où la rivière coule et vers où elle va'  
 (Corpus Sejong)

b. uyeonhi **i saiteu-leul** al-ke doi-eoss-da  
 par hasard ce site-ACC connaître-TS devenir-P-DEC  
 'j'ai connu ce site par hasard'

Dans les sections sur la translation en nom et en nom/substantif, nous avons eu deux critères principaux : la distribution du V translaté et la possibilité de se combiner avec le marqueur de cas. A partir de la section suivante, l'examen de la catégorie du V translaté dépassera le niveau de la classe distributionnelle des lexèmes.

<sup>84</sup> Ko Yong-Kun & Nam Ki-Sim (1993 : 107) affirment que *ji* ne peut se combiner qu'avec le nominatif. Or nous avons cet exemple dans lequel V-TQ-*ji* peut demander l'accusatif en tant qu'actant du verbe *al-* 'connaître'.

### 2.2.3 Translation en substantif

Dans cette section, nous nous intéressons aux translatifs dont le transféré non seulement peut occuper seul une position d'actant, mais ne peut même pas se combiner avec un marqueur de cas.

Dans chaque sous-section, nous examinerons ce que nous considérons être un emploi spécifique de *ko*. La raison de ce traitement séparé tient d'une part à la possibilité de se combiner avec d'autres morphèmes grammaticaux (de temps, d'aspect, etc), d'autre part aux verbes principaux avec lesquels le V-*ko* peut apparaître.

#### 2.2.3.1 *ko*

Les exemples (100a) et (101a) illustrent le fait que le translatif *ko* ne peut pas se combiner avec un marqueur de cas ; en effet, on le voit, la présence d'un marqueur de cas les rend agrammaticaux. Puis les V translatés en substantif par *ko* peuvent être remplacés par le substantif :

- (100) a. na-neun keu salam mal-i kkeutna-ji anh-ass-da-ko>(\*leul)  
moi-TOP ce personne parole-NOM finir-TS NEG-P-DEC-TS-(ACC)

saengkakah-eo

penser-DEC

'Je pense que le discours de cette personne n'est pas encore terminé'

(Corpus Sejong)

- b. na-neun oikuk yoohak-eul saengkakha-eoss-da  
moi-TOP étranger études à l'étranger-ACC penser-P-DEC  
'J'ai pensé à des études à l'étranger'

- (101) a. na-neun neuj-eoseo mianha-da-ko(\*leul) sakwaha-eoss-da  
moi-TOP être en retard-TA être désolé-DEC-TS-(ACC) faire des excuses-P-DEC  
'Je me suis excusé d'être en retard'

(Corpus Sejong)

b. *keu-neun*     ***jasin-eul***                     ***muji-leul***                     *sakwaha-eoss-da*  
 lui-TOP   soi-même-ACC   manque de connaissances-ACC   faire des excuses-P-DEC  
 ‘il s’est excusé pour ses connaissances insuffisantes’

En particulier dans le corpus oral, nous rencontrons des exemples dans lesquels le syntagme du V translaté par *ko* constitue un énoncé. L’exemple suivant est un monologue dans lequel le locuteur est vexé par le fait que quelqu’un l’a appelé pour raconter une histoire pénible, alors que cette personne a quitté le locuteur. La dernière phrase est constituée seulement de l’élément translaté en *ko* :<sup>85</sup>

(102) ***mueo-la-ko***     *jeonwha*                     *o-n-jul*<sup>86</sup>                     *al-a ?*  
 quoi-DI-TS     téléphone     venir-TQ-TNS.ACC     connaître-INT  
 ‘tu sais pour me dire quoi il m’a appelé ?’

*ka-ss-eumyeon,*     *kkeut-i-ji*  
 aller-P-TA,             fin-C-EXC  
 ‘s’il s’en allait, c’est fini’

***elyeo-un***                     ***iyaki-leul***                     ***ha-kess-da-ko***  
 être difficile-TQ     histoire-ACC     faire-TAM-DEC-TS  
 ‘(pour dire) qu’il va raconter une histoire pénible’

(Corpus Sejong)

Le syntagme du V2-*ko* peut être mobile. Dans l’exemple suivant, il se place après le V1 :

<sup>85</sup> Kim Tae-Yeob (1998) et Yoo Hyun-Kyung (2003) examinent l’emploi des morphèmes collés au V2 en tant que morphème conclusif (d’un énoncé) ; il devrait s’accompagner d’une prosodie différente ; dans l’emploi en tant que conclusif, il suffit d’avoir la coupure et la mélodie descendante exactement comme si la phrase aboutissait à la fin

<sup>86</sup> A l’oral, *jul* est une forme amalgamée de *ji-leul* (TNS-ACC).

(103) eomma-ka      keuleo-si-deola,  
mère-NOM      faire ainsi-HON-DEC,

cheos      insang-i      ddak      bumo      bok-i      iss-da-ko  
premier impression-NOM justement parents chance-NOM exister-DEC-TS  
'ma mère disait que sa première impression montre bien qu'il a  
la chance d'avoir ses parents'

(Corpus Sejong)

En français, la complétive n'est pas aussi libre que celle du coréen :

(104) a. *on envisageait pas que les enfants aient chacun leur chambre* (CFPP)  
b. *je pense qu'on poussait plus les filles*  
c. *on a vu que j'étais tout le temps à la maison*

(105) a. *?\* que les enfants aient chacun leur chambre, on envisageait pas*  
b. *?\* qu'on poussait plus les filles, je pense*  
c. *?\* que j'étais tout le temps à la maison, on a vu*

Passons maintenant aux translatifs *eo/ke/ji/ko*. Rappelons que le translatif *ko* que nous allons étudier dans la section suivante n'a pas les mêmes propriétés que le translatif *ko* de cette section.

### 2.2.3.2 *eo, ke, ji et ko*

Jusqu'à maintenant, nous avons examiné les translatifs qui peuvent occuper avec d'autres morphèmes verbaux (le temps, l'aspect etc.). En revanche, les quatre translatifs que nous traitons dans cette section, ne peuvent pas porter les marqueurs de TAM. Kwon Jae-il (1985, 1992) les appelle « morphème de syntagme verbal *défectif* ». Après avoir présenté l'analyse de ces morphèmes que propose la GC, nous donnerons notre analyse, basée sur la distribution.

Prenons d'abord quatre exemples dans lesquels le V2 se combine respectivement avec *eo, ko, ji et ke* :

- (106) a. Yeongi-ka jigap-eul ilh-eo beoli-eoss-eo  
 Yeongi-NOM portefeuille-ACC perdre-TS finir par-P-DEC  
 ‘Yeongi a perdu son portefeuille’
- b. Yeongi-ka jikeum chinku-wa jeonwah-leul ha-ko iss-da  
 Yeongi-NOM maintenant ami-avec téléphone-ACC faire-TS être en train de-DEC  
 ‘Yeongi est en train de parler avec son ami au téléphone’
- c. Yeongi-neun koki-leul meok-ji anh-neunda  
 Yeongi-TOP viande-ACC manger-TS NEG-PRES.DEC  
 ‘Yeong ne mange pas de viande’
- d. seonsaengnim-kkeseo haksang-deul-eke i mungjang-deul-eul  
 professeur-NOM(HON) étudiant-PL-DAT ce phrase-PL-ACC  
 da oi-ke ha-si-eoss-da  
 tout mémoriser-TS faire-HON-P-DEC  
 ‘le professeur a fait mémoriser toutes ces phrases aux étudiants’

Dans les trois premiers exemples, le V2-*eo/ko/ji* se combine avec un verbe exprimant la modalité. Dans le dernier exemple, le V2-*ke* se combine avec le verbe causatif *ha-* ‘faire’.<sup>87</sup>

Beaucoup d’auteurs s’intéressent aux exemples de ce type en termes de *bojo dongsa kumun* ‘construction à verbe auxiliaire’ (Kim Young-hee 1993, Ko Yong-Kun & Nam Ki-Sim 1993, Chung Chan 1998, Kang Hyoun-Hwa 1998, Park Sun Ok 2005, etc). Dans notre étude, nous proposons d’appeler « construction à verbe modal » les trois premiers exemples (106a-c), et « construction à verbe causatif » le dernier exemple (106d), afin d’éviter toute confusion avec la construction à verbe auxiliaire en français (*j’ai couru hier, je suis rentré à la maison* etc).

Dans la construction à verbe modal et à verbe causatif, c’est le V1 qui demande un morphème particulier (Yoo Eun-Jung 2002).<sup>88</sup> Nous donnons maintenant la liste des V1 qui se combinent spécifiquement seulement avec l’un des morphèmes :

<sup>87</sup> Rappelons la structure topologique de la forme verbale dans la section 2.1. du 3<sup>e</sup> chapitre (Fig. 21) dans laquelle il y a une place proposé pour le morphème de causatif. En coréen, la causation peut être décrite d’une manière analytique et synthétique.

<sup>88</sup> Nous discuterons du prédicat complexe dans le 5<sup>e</sup> chapitre.

Translatif du V2	V1
<i>ke</i>	<i>ha-</i> ‘faire’
<i>eo</i>	<i>bo-</i> ‘essayer de’, <i>ju-</i> ‘donner une faveur’, <i>beoli-</i> ‘finir par’
<i>ko</i>	<i>iss-</i> ‘être en train de’, <i>sip-</i> ‘vouloir’
<i>ji</i>	<i>anh-</i> ‘ne pas faire’, <i>mosha-</i> ‘ne pas pouvoir faire’

**Fig. 32. V1 demandant les translatifs *eo/ke/ji/ko*** <sup>89</sup>

Ainsi, dans les exemples suivants (107), on voit que le verbe causatif *ha-* ‘faire’ demande *ke*, le verbe de négation *anh-* demande *ji*, le verbe *sip-* ‘vouloir’ *ko*, et le verbe *bo-* ‘essayer’ *eo* :<sup>90</sup>

(107) a. na-neun            dokil-e            yoohak  
moi-TOP            Allemagne-LOC    étude à l'étranger

**ka-a(\*ke/\*ko/\*ji)**    **bo-ko(\*eo/\*ke/\*ji)**    **sip-ji(\*eo/\*ke/\*ko)**    **anh-ass-da**  
aller-TS                    essayer-TS                    vouloir-TS                    NEG-P-DEC  
‘je ne voulais pas aller en Allemagne pour faire mes études’

b. Heesoo-neun        mini-eke            dokha-n            sul-eul  
Heesoo-TOP        mini-DAT        être fort-TQ        alcool-ACC

**kaji-eo**                **o-ke(\*eo/\*ko/\*ji)**                **ha-eoss-da**  
apporter-TS            venir-TS                    faire-P-DEC  
‘Heesoo a fait apporter l'alcool fort à Mini’

(Corpus Sejong)

Décider le rôle de ces quatre morphèmes est un grand débat dans la GC. Il y existe un terme curieux, que Ko Yong-Kun & Nam Ki-Sim (1993) introduisent, le « auxiliary conjunctive ending ». La raison en est très simple : ces morphèmes ont le rôle de relier deux verbes, si bien qu'ils sont classés comme conjonction (cf. Fig. 41). Ko Yong-Kun & Nam Ki-Sim notent que dans la grammaire traditionnelle, ces morphèmes ont plutôt un rôle

<sup>89</sup> Nous présentons seulement quelques verbes qui sont les plus fréquents dans nos corpus.

<sup>90</sup> En français également, il existe des contraintes sur le choix des translatifs :

- (i) a. *Je le menace de partir*  
b. \* *Je le menace qu'il parte*

d'adverbialisation. Mais le fait que le V2-*eo/ke/ji/ko* dans ces constructions ne soit pas dans le même paradigme que l'adverbe amène Ko Yong-Kun & Nam Ki-Sim à les considérer comme « auxiliary conjunctive endings ». Pour nous, ce terme n'a pas de grand sens, car Ko Yong-Kun & Nam Ki-Sim se bornent à en faire la catégorie de *eo/ke/ji/ko* sans rien tester ou sans observer particulièrement leur comportement.

Cho Jae-Ohk (1988) arrive quant à elle à la conclusion que le morphème qui apparaît entre deux verbes, en particulier, *eo/ke/ji/ko*, est un « nominalisateur » comme *-ki* et *-(eu)m* qui sont de vrais « nominalisateurs ». Cho Jae-Ohk développe ses arguments en montrant le fait que le V2-*eo/ke/ji/ko* peut prendre un marqueur de cas. Cho Jae-Ohk n'oublie pas d'ajouter que le V2 translaté a des contraintes : il ne peut pas toujours se combiner avec tous les types de marqueurs de cas, à savoir le nominatif, l'accusatif et le locatif :

- (108) a. \* *ilk-eo-ka* / *ilk-eo-leul* / \* *ilk-eo-eseo*  
 lire-TS-NOM lire-TS-ACC lire-TS-LOC
- b. *ilk-ke-ka* / *ilk-ke-leul* / \* *ilk-ke-eseo*  
 lire-TS-NOM lire-TS-ACC lire-TS-LOC
- c. *ilk-ko-ka* / \* *ilk-ko-leul* / \* *ilk-ko-eseo*  
 lire-TS-NOM lire-TS-ACC lire-TS-LOC

(Cho Jae-Ohk 1988)

Cependant il nous semble que cette analyse est due à l'absence d'une analyse du substantif distinct de celle du nom (classe syntaxique vs. classe lexicale). En effet, Cho Jae-Ohk considère *ilk-eo* comme une catégorie lexicale de nom, qui a besoin de se combiner avec un marqueur de cas pour occuper une position d'actant, alors que dans notre étude, il s'agit d'un substantif (nous le verrons bientôt). Comme nous l'avons mentionné dans la section 4.2. du 3<sup>e</sup> chapitre, *ka* et *(l)leul* peuvent se comporter comme des marqueurs de focalisation (Han Jeonghan 1999). Dans les exemples suivants, il y a deux morphèmes collés au V2-*ji*. Dans ce cas, ces deux morphèmes ajoutent une accentuation sur l'action du V2 auquel ils se collent :

- (109) a. *meoli-seo o-ss-neunde-do, na-neun byeolo bankap-ji-ka anh-ass-eo*  
 loin-LOC venir-T-TA-aussi moi-TOP pas très être ravi-TN-NOM NEG-P-DEC  
 'je n'étais pas très ravi même s'il (elle) est venu(e) de loin'

b. na-neun mulkeon kaps-eul **kkakk-ji-leul** mos ha-eo  
 moi-TOP objet prix-ACC baisser-TN-ACC NEG faire-DEC  
 ‘moi, je ne peux pas baisser le prix des objets’

(Corpus Sejong)

Par conséquent, la thèse de Cho Jae-Ohk (1988) n’est pas pertinente, dans la mesure où ce ne sont pas des marqueurs de cas. Par ailleurs, comme nous l’avons mentionné, elle manque la distinction entre classe lexicale et classe syntaxique.

Nous allons maintenant montrer que ces quatre morphèmes, dans les constructions à verbe modal et à verbe causatif peuvent être analysés comme translatifs en substantif. Avant d’observer directement la distribution de *V-eo/ke/ji/ko*, nous aimerions proposer de faire un test de pro-verbe *keuleo(ha)*- ‘faire ainsi’. Kim Young-hee (1993) insiste sur le fait que le V1 sous-catégorise la proposition du V2, au lieu de la considérer comme une dérivation, et que le pro-verbe *keuleo(ha)*- ‘faire ainsi’ est un bon test pour voir si la proposition du V2 avec ses dépendants est un complément du V1 :

(110) a. chinku-do keu-ka sal-ass-eum-eul moleu-ass-ko  
 ami-aussi lui-NOM vivre-P-TN-ACC ne pas savoir-P-JC

kajok-do keu-ka sal-ass-eum-eul moleu-ass-da  
 famille-aussi lui-NOM vivre-P-TN-ACC ne pas savoir-P-DEC  
 ‘son ami(e) ne savait pas qu’il était vivant,  
 sa famille ne savait pas non plus qu’il était vivant’

b. chinku-do **keu-ka sal-ass-eum-eul** moleu-ass-ko  
 ami-aussi lui-NOM vivre-P-TN-ACC ne pas savoir-P-JC

kajok-do **keuleo-ass-eum-eul** moleu-ass-da  
 famille-aussi faire ainsi-P-TN-ACC ne pas savoir-P-DEC  
 ‘son ami(e) ne savait pas qu’il était vivant, sa famille ne le savait pas non plus’

Dans ces exemples, *keuleo-ass-eum-eul* ‘faire ainsi’ occupe une position d’actant, i.e. un dépendant du prédicatif *moleu-ass-da* ‘ne pas savoir’. Ce test nous intéresse pour reconnaître le syntagme de V2, et pour faciliter son analyse distributionnelle en le faisant commuter avec le groupe substantival représenté par *keuleo-ass-eum-eul*.

Ahn Myong-chul (1999 : 350) souligne que dans les constructions à verbe modal et à verbe causatif, même si les deux types de verbes expriment plutôt la modalité, ils sont fortement liés au sens lexical de leur emploi en tant que verbe plein. Cette affirmation nous amène à faire une analyse distributionnelle de *V-eo/ke/ji/ko* comme si le V1 était un verbe plein.<sup>91</sup> En résumé, pour examiner la distribution du *V2-eo/ke/ji/ko*, nous faisons deux tests : le pro-verbe *keuleo(ha)*- ‘faire ainsi’ du syntagme du V2, puis la commutation avec le substantif.

Commençons par le translatif *eo* que le verbe *ju-* demande. Le syntagme du *V-eo* peut être commuté avec le verbe *keuleo-* ‘faire ainsi’ (111b) et *keuleo-eo* avec le substantif *sakwa-(leul)* (111c):

(111) a. eomma-ka      donsaeng-hante      chaek-eul      ilk-eo      ju-eoss-eo  
           mère-NOM      frère-DAT      livre-ACC      lire-TS      donne une faveur-P-DEC  
           ‘ma mère a lu un livre à mon frère’

(Corpus Sejong)

b. eomma-ka      donsaeng-hante      keuleo-eo      ju-eoss-da  
           mère-NOM      frère-DAT      faire ainsi-TS      donner une faveur-P-DEC  
           ‘ma mère l’a fait à mon frère’

c. eomma-ka      donsaeng-hante      sakwa-(leul)      ju-eoss-eo  
           mère-NOM      frère-DAT      pomme-(ACC)      donner-P-DEC  
           ‘ma mère a donné une pomme à mon frère’

*keuleo-eo* et *sakwa-(leul)* sont en distribution complémentaire :

(112) \* eomma-ka      donsaeng-hante      sakwa-(leul)      keoleo-eo      ju-eoss-da  
           mère-NOM      frère-DAT      pomme-(ACC)      faire ainsi-TS      donner-P-DEC

A propos de *ji*, c’est notamment le verbe de négation qui demande le translatif *ji* ; le syntagme en *ji* peut commuter avec *keuleo-* ‘faire ainsi’ :

---

<sup>91</sup> Kwon Jae-il (1986) et Park Sun Ok (2005) etc. notent que diachroniquement, le verbe modal et le verbe plein sont le même verbe, mais qu’au fur à mesure, le verbe plein a développé un emploi modal. Ce processus sera repris dans la section 2.2. du 5<sup>e</sup> chapitre en termes de la « grammaticalisation ».

(113) a. na-neun keu ihoo-lo kwaja-leul meok-ji anh-a  
 moi-TOP ce après-LOC biscuit-ACC manger-TS NEG-DEC  
 ‘je ne mange absolument plus de biscuit depuis ce moment-là’  
 (Corpus Sejong)

b. na-neun keu ihoo-lo keuleo-ji anh-a  
 moi-TOP ce après-LOC faire ainsi-TS NEG-DEC  
 ‘je ne le fais pas depuis ce moment-là’

c. na-neun keu ihoo-lo daekku-leul anh-a  
 moi-NOM ce après-LOC réponse-ACC NEG-DEC  
 ‘je ne réponds pas à partir de ce moment-là’

Comme nous l’avons vu, le verbe *ha-* ‘faire’ demande le translatif *ke*, puis le syntagme portant *ke* peut commuter avec le substantif *sukje-leul* ‘devoir’ :

(114) a. eonni-neun yeop-eseo deo wha-ka na-ke ha-eoss-eo  
 soeur-TOP à côté-LOC plus colère-NOM mettre-TS faire-P-DEC  
 ‘ma sœur à côté de moi m’a plus irritée’  
 (Corpus Sejong)

b. eonni-neun yeop-eseo keuleoh-ke ha-eoss-eo  
 soeur-TOP à côté-LOC faire ainsi-TS faire-P-DEC  
 ‘ma sœur à côté de moi l’a fait’

c. eonni-neun yeop-eseo sukje-leul ha-eoss-eo  
 sœur-TOP à côté-LOC devoir-ACC faire-P-DEC  
 ‘ma sœur à côté de moi a fait son devoir’

Maintenant, examinons le translatif *ko* que le verbe *sip-* ‘vouloir’ demande :

(115) a. na-neun yeohaeng-eul ddeona-ko sip-eo  
 moi-TOP voyage-ACC partir-TS vouloir-DEC  
 ‘je veux voyager’

b. na-neun      **keuleo-ko**      sip-eo  
 moi-TOP    faire ainsi-TS    vouloir-DEC  
 ‘je veux faire ainsi’

b. \* na-neun      **yeohaeng-eul**      sip-eo  
 moi-TOP    voyage-ACC    vouloir-DEC

Comme on peut le remarquer, le verbe *sip-* n’accepte pas le substantif *sakwa-leul* ‘une pomme’. Par rapport à d’autres verbes que nous venons de voir, le verbe *sip-* est un verbe qui a subi une forte grammaticalisation ; il demande le translatif *ko* pour former une prédication avec le V2. Nous pouvons nous demander, dans ce cas, si le V2 translaté par *ko* et le verbe *sip-* ‘vouloir’ ne constituent pas une formation morphologique (et donc pas une combinaison de deux mots en syntaxe).<sup>92</sup> Kim Young-hee (1993) souligne que la possibilité de reprendre *V-ko* par *keuleo(ha)-* signifie que le *V2-ko* est un complément du V1, et que c’est une construction syntaxique.<sup>93</sup> En résumé, nous considérons quand même *ko* comme un translatif en substantif.

Nous avons vu que le *V2-eo/ke/ji/ko* a la même position que le substantif (même si le *V2-ko* est un cas particulier quand il dépend du verbe *sip-* ‘vouloir’). Mais il faut noter que le *V2-eo/ke/ji/ko* n’occupe pas la position d’objet, alors que le substantif occupe une position d’actant, i.e. de sujet ou d’objet. Le *V-eo/ke/ji/ko* n’occupe pas une position de sujet non plus. Nous considérons la translation du verbe en substantif comme « complément obligatoire », en

<sup>92</sup> Il faut dire que *sip-* dans la construction à montée demande une phrase entière sans intervention des translatifs :

- (i) a. neo-do    kosaeng    jom    hae-ya    doi-kess-kuna    sip-o  
 toi-aussi    peine    un peu    faire-TS    devenir-TAM-EXC    sembler-DEC  
 ‘il semble que tu doives encore un peu souffrir’
- b. jikeum            isangha-da            sip-eo  
 maintenant    être bizarre-DEC    sembler-DEC  
 ‘il semble bizarre maintenant’
- c. jakpumlon-i            jom    nas-ji            anh-eul-kka    sip-eo  
 théorie littéraire-NOM    un peu    être mieux-TS    NEG-ACC-INT    sembler-DEC  
 ‘il semble que la théorie littéraire soit un peu mieux’

(Corpus Sejong)

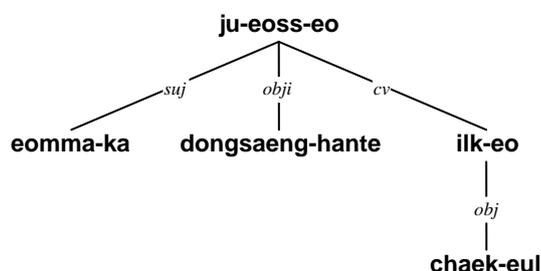
<sup>93</sup> Nous verrons dans le 5e chapitre qu’en effet par des tests syntaxiques comme par exemple l’insertion du marqueur de négation, etc., on peut considérer que cette construction est une construction formée en syntaxe.

nous inspirant de Le Goffic (1993 : 70) qui note que « le terme de complément doit être utilisé largement, selon son sens d'élément qui complète (syntaxiquement) un autre élément ».

Nous proposons de les étiqueter comme complément verbal (cv) dans l'arbre de dépendance. Reprenons l'exemple (116) :

- (116) eomma-ka    dongsaeng-hante    chaek-eul    ilk-eo    ju-eoss-eo  
 mère-NOM    frère-DAT    livre-ACC    lire-TS    donne une faveur-P-DEC  
 'ma mère a lu un livre à mon frère'

Dans cette phrase, *ju-eoss-eo* est la racine de l'arbre de dépendance, et il a trois dépendants : le sujet, l'objet indirect et le complément verbal :



**Fig. 33. Arbre de dépendance de l'exemple (116)**

Pour clore ces sections sur la translation en nom, en nom/substantif et en substantif, nous synthétisons notre description des classes distributionnelles du substantif. MC indique le marqueur de cas :

<b>Groupes substantivaux</b>
(modifieur) + nom + MC
(modifieur) + nom/substantif + (MC)
(modifieur) + nom/substantif
V traduit par <i>ki</i> + (MC)
V traduit par <i>(eu)m</i> + MC
V traduit par TQ- <i>keos/ji</i> + (MC)
V traduit par <i>eo/ke/ji/ko</i>

**Fig. 34. Paradigme du groupe substantival en coréen**

Passons maintenant à la translation en adverbe.

## 2.2.4 Translation en adverbe : *myeonseo*

Nous nous intéressons au translatif *myeonseo* qui est comparable au gérondif en français. Tesnière (1959) considère que le gérondif est un verbe transféré en adverbe de manière. En latin, il existe un morphème qui marque le gérondif, *ndo*, que l'italien conserve :

- (117) a. latin : *legndo doctus euasit* (il est devenu savant en lisant)  
b. italien : *Alfredo parla mangiando* (Alfred parle en mangeant)  
(Tesnière 1959 : 470)

Par contre, en français, ce n'est pas un morphème qui marque le gérondif comme dans le cas du latin et de l'italien, mais la construction *en V-ant* ayant un sens de concomitance :

- (118) *Alfred parle en mangeant*

Tesnière(1959) note ainsi que « le français ne possède pas de gérondif formé par translation simple ; il est obligé de recourir à la translation double ».

La translation en adverbe en coréen ressemble plutôt au cas du latin dans le sens où l'on trouve également des translatifs en adverbe de manière, *myeonseo* par exemple. Nam Ki-Sim (2001) note que le morphème *myeonseo* exprime la simultanéité de plus de deux actions. Prenons des exemples contenant le V2-*myeonseo* :

- (119) a. [ il            ha-myeonseo ]    hoieui-leul    neukki-eo  
          travail        faire-TA        doute-ACC    sentir-DEC  
          'en travaillant, j'ai des doutes'

b. seonbaenim-hante jeobeon-e [ dambae piu-myeonseo ]  
ami aîné-DAT la dernière fois-LOC cigarette fumer-TA

malsseum deli-eoss-jiman [...]  
parole(HON) donner-P-TA  
‘même si j’ai raconté à mon ami plus âgé en fumant [...]’

(Corpus Sejong)

A la différence d’autres catégories lexicalisées, la distribution n’est pas un bon critère pour voir si le *V-myeonseo* a la même distribution que le lexème adverbial. Dans les exemples suivants, le constituant en *V-myeonseo* peut cooccurer avec un autre adverbe de manière, respectivement avec *jeomjeom* ‘de plus en plus’ (120a) et *sesehi* ‘en détail’ (120b) :

(120) a. [ il ha-myeonseo ] jeomjeom hoieui-leul nuekki-eo  
travail faire-TA de plus en plus doute-ACC sentir-DEC  
‘j’ai des doutes de plus en plus en travaillant’

b. seonbaenim-hante jeobeon-e [ dambae piu-myeonseo ]  
ami aîné-DAT la dernière fois-LOC cigarette fumer-TA

sesehi malsseum deli-eoss-jiman...  
en détail parole(HON) donner-P-TA  
‘même si j’ai raconté en détail à mon ami plus âgé en fumant...’

Rappelons notre discussion sur les comportements de la catégorie lexicale de l’adverbe (cf. la section 5 du 3<sup>e</sup> chapitre). Cette catégorie lexicale est assez hétérogène ; il est difficile d’avoir des critères cohérents pour tous les types d’adverbes. Par conséquent, suivant Le Goffic (1993) et Riegel *et al.* (1994), nous proposons une interprétation en termes de « circonstant », qui fait jouer plusieurs paramètres (sens, place, construction, portée).<sup>94</sup>

Dans cette section, suivant les paramètres de Le Goffic (1993 : 451), nous aimerions examiner le sens du *V-myeonseo* (*supra*), sa place, son type de construction (i.e. détachée ou liée) et la possibilité d’en extraire un dépendant du *V-myeonseo*. Le coréen connaît la

<sup>94</sup> Le Goffic (1993) entend par circonstant « des groupes adverbiaux, des groupes prépositionnels, y compris les dites subordonnées circonstancielles, et les groupes nominaux du type *ce soir* ».

contrainte d'îlot de l'adverbial (cf. la section 1 du 7<sup>e</sup> chapitre pour la définition et la description). Les tests que nous allons faire nous permettront de dire que le *V-myeonseo* se comporte comme circonstant.

Prenons un exemple simple dans lequel le *V-myeonseo* a un dépendant nominal :

- (121) Yeongi-ka            **ladio**        **deul-eumyeonseo**<sup>95</sup>        bang-eseo  
 Yeongi-NOM            radio            écouter-TA            chambre-LOC
- bang-eseo            kongbuha-ko            iss-eo  
 chamber-LOC        travailler-TS            être en train de-DEC  
 'Yeongi travaille dans sa chambre en écoutant la radio'

D'après Kwon Jae-il *et al.* (1997), il y a toujours une frontière prosodique entre la proposition du *V-myeonseo* et la proposition principale ; cette dernière forme ainsi une construction détachée :

- (122) **ladio**    **deul-eumyeonseo**    //    Yeong-ka        bang-eseo  
 radio            écouter-TA            Yeongi-NOM        chambre-LOC
- kongbuha-ko        iss-eo  
 travailler-TS    être en train de-DEC  
 'Yeongi travaille dans sa chambre en écoutant la radio'

Le Goffic (1993 : 82) note que « les compléments détachés peuvent s'insérer à toutes les frontières de constituants primaires de la phrase » ; le placement du *V-myeonseo* est libre :

- (123) a. **ladio**    **deul-eumyeonseo**    Yeong-ka        bang-eseo  
 radio            écouter-TA            Yeongi-NOM        chambre-LOC
- kongbuha-ko        iss-eo  
 travailler-TS    être en train de-DEC  
 'Yeongi travaille dans sa chambre en écoutant la radio'

<sup>95</sup> Il y a deux allomorphes de ce morphème : *myeonseo* et *eumyeonseo*.

b. Yeongi-ka            bang-eseo            ladio    deul-eumyeonseo  
 Yeongi-NOM    chambre-LOC    radio            écouter-TA

kongbuha-ko iss-eo  
 travailler-TS être en train de-DEC  
 ‘Yeongi travaille dans sa chambre en écoutant la radio’

Enfin, il est impossible que le dépendant du *V-myeonseo* soit extrait, ce qui est comparable au cas du gérondif en français (125b). Il nous semble que ce test nous permet de considérer que le *V-myeonseo* est bien un circonstant (cf. contrainte d’îlot adverbial), même si nous n’avons pas pu faire une analyse distributionnelle en raison de l’hétérogénéité de la catégorie lexicale de l’adverbe. Dans l’exemple suivant, *ladio-neun* est un dépendant nominal de *deul-eumyeonseo* ‘en écoutant’ ; il ne peut pas être extrait :

(124) \* Yeongi-ka    deul-eumyeonseo    bang-ese    kongbuha-ko    iss-neun  
 Yeongi-NOM    écouter-TA    chambre-LOC    travailler-TS    être en train de-TQ

ladio-neun            jaemiiss-da  
 radio-TOP    être intéressant-DEC

L’impossibilité d’extraire le dépendant du V en adverbe est aussi le cas du français :

(125) a. *Alfred parle en mangeant du pain*  
 b. \* *le pain qu’Alfred parle en mangeant est une baguette*

Dans cette section, au lieu de considérer seulement la distribution du *V-myeonseo* en raison de la complexité de la catégorie lexicale de l’adverbe, nous avons examiné les comportements du *V-myeonseo* et considéré qu’on pouvait le considérer comme circonstant, en nous basant sur le Goffic (1993). Il faut noter que Le Goffic ne propose pas, parmi les tests, d’extraire un dépendant du V en adverbe. C’est nous qui en avons besoin pour discuter de la translation dans une catégorie non lexicale spécifique : la translation en attribut.

Nous avons décrit jusqu'à maintenant deux types de translations : la translation dans une catégorie lexicalisée et la translation dans une catégorie non lexicalisée générale (translation en qualificatif). Dans la section suivante, nous invitons le lecteur à examiner deux morphèmes, *eo* et *ko*, qui semblent avoir de comportements différents que les translatifs en substantif et en adverbe.

### 2.3 Catégorie non lexicalisée spécifique : translation en attribut

Dans cette section, nous nous intéressons aux deux translatifs *eo* et *ko*. Nous verrons que le *V-eo/ko* n'occupe pas une position de substantif, ni une position d'adverbe, si bien que nous émettons l'hypothèse qu'il n'y a pas de catégorie lexicale qui peut correspondre à la catégorie du *V-eo/ko*. En observant notamment l'interprétation de ces deux translatifs, nous remarquerons qu'ils sont comparables aux participiales en français. Nous nous rendrons compte que ce processus est nécessaire à cause du manque de la catégorie lexicale de l'adjectif en coréen, d'où la translation dans une catégorie non lexicalisée spécifique.

D'abord regardons les exemples suivants qui posent problème, dans lesquels le V2 se combine respectivement avec *eo* et *ko*, et dans lesquels le *V2-eo/ko* constitue un syntagme :

(126) a. keunyeo-neun lideum-e majchu-eo mom-eul umjiki-ki sijakha-eoss-da  
 elle-TOP rythme-INS adapter-TF corps-ACC bouger-TNS commencer-P-DEC  
 'elle a commencé à bouger en adoptant le rythme'

b. keu haksang-eun kyosil-eseo seonsaengnim-eui osjalak-eul butjap-ko  
 ce étudiant-TOP salle-LOC professeur-GEN vêtement-ACC tenir-TF

ul-eoss-da

pleurer-P-DEC

'j'ai pleuré dans une salle en tenant le vêtement du professeur'

(Corpus Sejong)

Le *V-eo/ko* paraît modifier l'action du V1. Dans la GC, les deux morphèmes sont effectivement considérés comme morphèmes d'adverbialisation (Yoo Hyun-Kyung 2002). On peut se demander si les *eo/ko* sont des translatifs en adverbe, puisque le *V2-eo/ko* modifie l'action du V1 et il se comporte comme circonstant. Mais une différence fondamentale les

oppose, qui montre que le *V-myeonseo* et le *V-eo/ko* n'occupent pas la même position syntaxique : l'extraction du son dépendant nominal du *V2-eo/ko* est possible (cf. exemple 139b et 140b), alors que comme on l'a vu, le dépendant du *V* translaté en adverbe ne peut pas être extrait (cf. exemple 124). Ce point sera repris prochainement.

Le *V2-eo/ko* n'est pas une catégorie de substantif non plus. Les exemples sont syntaxiquement saturés sans produire le syntagme du *V-eo/ko* :

- (127) a. keunyeo-neun    mom-eul    umjiki-ki    sijakha-eoss-da  
           elle-TOP        corps-ACC    bouger-TN    commencer-P-DEC  
           ‘elle a commencé à bouger’
- b.keu    haksang-eun    kyosil-eseo    ul-eoss-da  
           ce    étudiant-TOP    salle-LOC    pleurer-P-DEC  
           ‘j’ai pleuré dans une salle’

En d'autres termes, sans la présence du *V-eo/ko*, le verbe principal (i.e. prédicatif) a son propre actant (i.e. substantif). Dans l'exemple (127a), le verbe principal est un verbe transitif, et il a deux substantifs, i.e. le sujet et l'objet réalisé par la translation en nom. Dans l'exemple (127b), le verbe principal est un verbe intransitif et il a un substantif (le sujet) et un locatif.

Nous venons de voir qu'il n'y a pas de catégorie lexicale qui peut correspondre au *V2-eo/ko*. Si le *V-eo/ko* n'occupe pas la même position syntaxique que le *V* translaté en substantif ou en adverbe, quel est son statut ? Nous cherchons à y répondre en nous inspirant de l'analyse que fait Lemaréchal (1989), confronté à des problèmes similaires en palau. Cette langue n'a pas de catégorie lexicale de l'adverbe, *mais* il y a un morphème *er* qui permet d'avoir une fonction de circonstant :

« Les syntagmes en *er* sont définissables comme une catégorie non limitée à un emploi ou une fonction. Un syntagme en *er* est compatible avec un certain nombre de fonctions : circonstant, mais aussi complément directionnel régis par certaines sous-classes de verbes et complément de caractérisation dans un syntagme nominal [...] Le morphème en *er* marque une catégorie de segments, et non pas seulement une fonction : en analysant les segments en *er* comme constituant une catégorie d'adverbes (non lexicaux), on ne confond pas fonctions et parties du discours »<sup>96</sup>

(Lemaréchal 1989 :70)

Ce passage nous rappelle que le coréen n'a pas de catégorie lexicale de l'adjectif. D'après Lemaréchal, le fait de ne pas avoir d'adjectif veut dire qu'il n'y a pas de catégorie qui a une fonction fondamentale de cette catégorie ; il est donc nécessaire d'introduire l'idée de marqueur fonctionnel (plutôt que catégoriel), d'où la catégorie non lexicalisée.

Avant de passer directement à la description de la fonction d'attribut en coréen, nous aimerions bien commencer par la description de la propriété distributionnelle et structurale de l'adjectif en français. Notre discussion sur la fonction de l'adjectif s'inspire d'un passage de Riegel (1981) :

« la fonction attributive est généralement définie par opposition à la fonction épithète selon un critère distributionnel simple : l'adjectif (ou le groupe adjectival) est épithète s'il est placé directement à côté du nom auquel il se rapporte, attribut s'il est relié au groupe sujet ou complément l'objet direct par un verbe dit attributif qui se trouve lui-même défini par la possibilité d'occuper la position V dans les structures SN – V – ADJ (verbe à attribut du sujet) ou SN – V – SN – ADJ (verbe à attribut du cod) »

(Riegel 1981 : 23)

Prenons les exemples suivants dans lesquels la distribution de l'adjectif n'est pas identique :

- (128) a. Une jolie fille regarde un livre  
b. Cette fille vit heureuse

Les arbres de dépendance ci-dessous montrent bien que *structuralement*, les adjectifs *jolie* et *heureuse* n'occupent pas la même position :

---

<sup>96</sup> C'est nous qui soulignons.

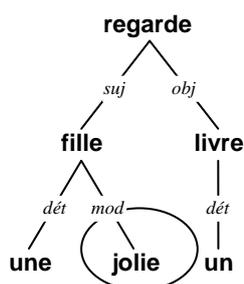


Fig. 35. Arbre de dépendance de (128a)

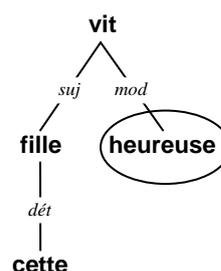


Fig. 36. Arbre de dépendance de (128b)

D'ailleurs, ils n'ont pas la même fonction : *jolie* est épithète modifiant le nom, alors que *heureuse* est attributif modifiant le verbe (la tête).<sup>97</sup> Riegel (1985 : 13) mentionne que « dans le cadre même de la phrase attributive, l'emploi adjectival des formes participiales et des substantifs relève des contraintes liées à des mécanismes de transfert qui éclairent en retour le paradigme entier de l'adjectif attribut et de ses équivalents ». Prenons des exemples contenant des participiales :

(129) a. *Il avait beaucoup voyagé étant jeune* (Le Goffic 1993 :363)

b. *Pierre entra poussant un chariot devant lui* (Muller 2008)

Riegel *et al.* (1993 : 341) notent que le sens de participe présent « envisage le procès en cours de déroulement ».

Venons-en maintenant au syntagme du V-*eo/ko*, en tenant compte de la description de l'adjectif en français *supra*. Nous allons voir que les V-*eo/ko* ont une interprétation comparable aux participiales. Deux facteurs nous amènent à établir la similarité avec les participiales en français : l'interprétation de chaque translatif et leur placement.

Intéressons-nous d'abord au sens de chaque morphème. D'après Ku Hyun-jeong (1991), *eo* est un marqueur qui indique l'intégration des domaines, c'est-à-dire que ce morphème exprime l'intégration du V2 dans l'action du V1. En revanche, *ko* marque la séparation des domaines d'action, soit d'une manière simultanée soit d'une manière consécutive :

<sup>97</sup> Le Goffic (1993 : 362) appelle *heureuse* en (128b) « attribut accessoire du sujet ». Le Goffic ajoute que « l'adjectif attribut accessoire du sujet est parfois proche de l'adjectif invarié » (ex. *marcher droit, parler bas, rire jaune, etc.*).

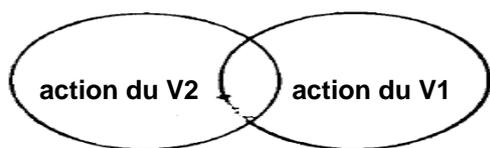


Fig. 37. Représentation du sens de *eo*

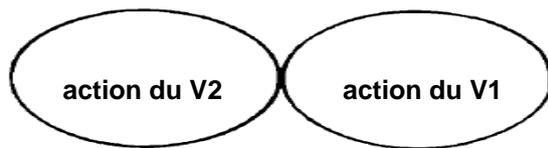


Fig. 38. Représentation du sens de *ko*

Concernant *eo*, on a deux cas : dans le cas où le V1 est un verbe d'état, l'action du V2 marque un processus jusqu'à un certain moment, et cette action s'intègre dans l'état du V1. Ainsi, dans l'exemple (130a), *Yeongi* s'est appuyée sur la chaise puis est restée appuyée. Dans le cas où le V1 est un verbe d'action, l'action du V2 commence déjà au début, et les deux cercles deviennent plus proches que sur le schéma ci-dessus, à savoir que l'action du V2 accompagne l'action du V1 pour qu'ils puissent exprimer une action d'ensemble (130b) :

(130) a. Yeongi-neun euija-e kidae-eo iss-da  
 Yeongi-TOP chaise-LOC s'appuyer-TF exister-DEC  
 'Yeongi est appuyée sur la chaise'

b. Yeong-neun euija-e kidae-eo anj-ass-da  
 Yeongi-TOP chaise-LOC s'appuyer-TF s'asseoir-P-DEC  
 'Yeongi était assise appuyée sur la chaise' (assise *sur la chaise*)

Il y a donc dans les deux cas intersection de ces deux actions, ce que Ku Hyun-jeong (1991) appelle également l'accord du domaine d'action.

En revanche, *ko* indique la séparation des deux actions, soit d'une manière simultanée, soit d'une manière consécutive (132). Dans l'exemple (131a), il y a séparation de deux actions simultanées : l'action de s'asseoir et l'action de s'appuyer. Dans l'exemple (131a) avec le V2-*ko*, une interprétation où *Yeongi* est assise ailleurs que sur la chaise est possible, comme le montre l'exemple (131b), qui décrit explicitement la situation où *Yeongi* est assise *par terre* et s'appuie sur la chaise et montre que la commutation avec *eo* est impossible.

(131) a. Yeongi-neun euija-e kidae-ko anj-ass-da  
 Yeongi-TOP chaise-LOC s'appuyer-TF s'asseoir-P-DEC  
 'Yeongi était assise appuyée sur la chaise' (assise sur la chaise *ou ailleurs*).

b. Yeongi-neun euija-e kidae-ko(/\*eo) badak-e anj-ass-da  
 Yeongi-TOP chaise-LOC s'appuyer-TF par terre-LOC s'asseoir-P-DEC

Dans l'exemple (132), les deux actions sont consécutives : l'action de regarder, puis l'action d'aller :

(132) liseuning-man daechung bo-ko ka-ss-eo  
 compréhension orale-seulement en gros regarder-TF aller-P-DEC  
 'je suis allé (à l'examen) après avoir seulement regardé en gros  
 la compréhension orale'

Nous avons un autre exemple, dans lequel les deux morphèmes peuvent commuter :

(133) Yeongi-ka hakkyo-e kabang-eul kaji-eo/ko o-ass-da  
 Yeongi-NOM école-LOC sac-ACC avoir-TF venir-P-DEC  
 'Yeongi est venue à l'école avec son sac'

Si nous tentons d'expliciter les interprétations de l'exemple (133) en fonction du choix du translatif, l'action *kabang-eul kaji-ko* 'avoir son sac' est séparée de l'action du V1 *o-ass-da* 'venir'. En revanche, l'action *kabang-eul kaji-eo* 'avoir son sac' peut être liée à l'action *o-ass-da* 'venir' dans la mesure où, comme le remarque Ku Hyun-jeong (1991), il existe une contrainte intentionnelle (avec son sac) sur venir à l'école, et cette intention fait joindre l'action du V2 à celle du V1.

Nous pensons que le sens de participiale est comparable au *V-eo/ko* même s'il y a un degré un peu différent d'intégration à l'action du V1. Herslund (2000) donne l'interprétation suivante de la participiale : « le participe présent désigne avec son verbe principal une seule situation, alors que le gérondif désigne une situation autonome concomitante à la situation désignée par le verbe principal ».

Deuxièmement, intéressons-nous maintenant au placement du *V2-eo* et du *V2-ko*. Prenons deux exemples simples pour manipuler l'ordre du *V2-eo/ko*. Il est peu envisageable que le *V2-eo* se place ailleurs qu'à côté de son gouverneur V1 :

(134) a. Yeongi-ka      hakkyo-e      kabang-eul kaji-eo      o-ass-da  
 Yeongi-NOM      école-LOC      sac-ACC      avoir-TF      venir-P-DEC  
 ‘Yeongi est venue à l’école avec son sac’

b. \* Yeongi-ka      kabang-eul kaji-eo      hakkyo-e      o-ass-da  
 Yeongi-NOM      sac-ACC      avoir-TF      école-LOC      venir-P-DEC

En revanche, le V2-ko a plus de liberté dans l’ordre linéaire :

(135) a. Yeongi-ka      hakkyo-e      kabang-eul kaji-ko      o-ass-da  
 Yeongi-NOM      école-LOC      sac-ACC      avoir-TF      venir-P-DEC  
 ‘Yeongi est venue à l’école avec son sac’

b. Yeongi-ka      kabang-eul kaji-ko      hakkyo-e      o-ass-da  
 Yeongi-NOM      sac-ACC      avoir-TF      école-LOC      venir-P-DEC  
 ‘Yeongi est venue à l’école avec son sac’

Nous pensons que les possibilités de linéarisation reflètent la sémantique de chaque morphème.

En ce qui concerne l’ordre des éléments ayant une fonction d’attribut, Goes (1999 : 114) note : « l’attribut se détache progressivement du verbe, pour devenir un complément facultatif ». <sup>98</sup> Goes propose les deux représentations suivantes (Fig. 39 et 40) en les distinguant l’une de l’autre. La première représentation montre que l’adjectif est obligatoire en tant qu’attribut, tandis que l’adjectif dans la deuxième représentation devient facultatif.



**Fig.39. Représentation de V+ADJ en (136a) Fig.40. Représentation de V+ADJ en (136b)**

<sup>98</sup> Le Goffice (1993 :360) dit que « le rattachement (naturel et nécessaire) des compléments accessoires nominaux ou adjectivaux à un terme de l’énoncé rend parfois difficile de les distinguer d’avec les compléments secondaires ».

Prenons les exemples suivants dans lesquels deux adjectifs *heureuse* et *furieux* apparaissent :

- (136) a. *Sylvie paraît heureuse*  
b. *Jean sort furieux*

Goes (1999 :114)

Le placement de chaque adjectif n'est pas identique. Alors que *heureuse* en (137a) ne peut pas être placé en position frontale, *furieux* peut l'être :

- (137) a. \**heureuse, Sylvie paraît*  
b. *furieux, Jean sort*

Rappelons-nous des deux schémas (Fig. 37 et 38) que nous avons proposés pour distinguer le translatif *eo* de *ko*. On remarque qu'ils sont comparables aux deux représentations ci-dessus. Par ailleurs, lorsque l'on manipule l'ordre de l'adjectif dans chaque exemple, l'acceptabilité varie de la même façon que dans le cas du V2-*eo/ko*.

Enfin, malgré tout, il faut dire que la position syntaxique du V-*eo/ko* est différente de celle des participiales en français : le dépendant nominal de la participiale ne peut pas être extrait (138b) :

- (138) a. *Pierre entra poussant un chariot devant lui*  
b.\* *un chariot devant lui que Pierre entra poussant est grand*

En revanche, il est possible d'extraire un élément dans le syntagme du V2-*eo/ko* (139b et 140b):<sup>99</sup>

- (139) a. Yeongi-ka            du    kaenyeom-eul    kubyelha-eo    sseu-eoss-da  
          Yeongi-NOM    deux    notion-ACC    distinguer-TF    utiliser-P-DEC  
          'Yeongi a employé ces deux notions en les distinguant'

---

<sup>99</sup> Il est à noter que l'extraction sera reprise dans le 7<sup>e</sup> chapitre, quand nous introduisons la notion d'amas verbal.

b. Yeongi-ka kubyelha-eo sseu-n du kaenyeom-eun heungmilop-da  
 Yeongi-NOM distinguer-TF utiliser-TQ deux notion-TOP être intéressant-DEC  
 ‘les deux notions que Yeongi a distinguées sont intéressantes’

(140) a. Yeongi-ka seonsaengnim-eui osjalak-eul butjap-ko ul-eoss-da  
 Yeongi-NOM professeur-GEN vêtement-ACC tenir-TF pleurer-P-DEC  
 ‘Yeongi a pleuré en tenant le vêtement de son professeur’

b. Yeongi-ka butjap-ko u-n seonsaengnim-eui osjalak-i  
 Yeongi-NOM tenir-TF pleurer-TQ professeur-GEN vêtement-NOM

da jeoj-eoss-da

tout mouiller-P-DEC

‘le vêtement de son professeur que Yeong a tenu en pleurant est mouillé’

Le test de l’extraction nous permet de constater que : d’une part, la position syntaxique du V2-*eo/ko* n’est pas identique que celle de la participiale en français, d’autre part, *eo* et *ko* ne sont pas des translatifs en adverbe (dans une catégorie lexicalisée).

Rappelons le passage de Lemaréchal qui parle de « catégorie non limitée à un emploi ou à une fonction » lorsqu’il analyse le syntagme en *er* en palau. Cette idée s’applique parfaitement, pour notre cas, au V-*eo/ko* qui n’est pas obligé de se comporter exactement comme les participiale et comme la catégorie de l’adjectif. Ce qui est dès lors intéressant, c’est qu’en coréen, les deux translations dans une catégorie non lexicalisée sont la translation en qualificatif et en attribut, c’est-à-dire les deux fonctions fondamentales de l’adjectif.

Nous aimerions insister sur le fait que cette analyse en termes de la translation dans une catégorie non lexicalisée spécifique a été possible parce que d’une part notre approche de la translation prend en compte la distinction entre catégorie lexicale et catégorie syntaxique, et d’autre part, nous avons pris acte du manque de la catégorie lexicale de l’adjectif en coréen.

Dans la section suivante, nous allons examiner le marqueur *ko* pour voir s’il n’est qu’un translatif ou s’il marque également la coordination.

### 3 *ko* en tant que translatif et jonctif

Ici, nous souhaitons traiter d'un autre rôle que *ko* peut avoir : le jonctif (la conjonction de coordination dans la littérature). D'après Lim Dong-Hoon (2009), il y a quatre types de coordination en coréen : la coordination du groupe nominal, la coordination du groupe verbal, la coordination de la proposition et la coordination de la phrase.<sup>100</sup> Le problème qui se pose concerne la coordination de la proposition par le morphème *ko*.

Ko Kwang-Ju (1999) cherche à démontrer qu'en coréen, cette coordination n'existe pas en montrant son aspect asymétrique, révélé par la portée de la modalité d'énonciation, du marqueur du temps et des « negative polarity items ». Or, Ko Kwang-Ju fait des tests syntaxiques surtout avec la construction en *ko* sans marqueur de temps, alors que dans notre étude, nous considérons, en nous fondant sur Lim Dong-Hoon (2009) et Kim Jong-Bok (2000), que *ko* marque la coordination justement lorsqu'il apparaît sur le V2 avec le marqueur de temps. En revanche, *-ko* marque la subordination (plus précisément par le *ko* translatif en attribut) lorsqu'il accompagne un V2 non tensé dépendant d'un V1 tensé (Choi Hye-Won 1999, Kim Jong-Bok 2000, Abeillé 2005). Rappelons que nous avons présenté les deux interprétations de *ko* (cf. section 2.3) : la simultanéité et la consécutive. Nous verrons également que ces deux interprétations ne sont plus valables lorsque le V-*ko* porte un marqueur de temps.

Nous allons proposer de faire trois tests : le placement du V-*ko*, la portée des « negative polarity items » et le liage de l'anaphore *jaki* 'soi-même' dans le syntagme du V-*ko*.

---

<sup>100</sup> L'idée généralement acceptée est qu'il existe une coordination du groupe nominal relié par le morphème (*k*)*wa* et une coordination de la phrase par le mot *keuliko* 'et' :

- (i) a. Yeongi-**wa**      Cheolsu-ka      hakkyo-e      ka-ss-da  
Yeongi-**COM**      Cheolsu-SUJ      école-LOC      aller-P-DEC  
'Yeongi et Cheolsu sont allés à l'école'

- b. Yeongi-neun      hakkyo-e      ka-ss-da.  
Yeongi-TOP      école-LOC      aller-P-DEC

**keuliko**      Cheolsu-neun      jip-e      ka-ss-da  
**et**      Cheolsu-TOP      maison-LOC      aller-P-DEC  
'Yeongi est allée à l'école, et Cheolsu est allé à la maison'

Commençons par observer le placement du *V-ko*. Kim Jong-Bok (2000) compare les exemples suivants (141 et 142) pour déterminer si le V2 peut être enchâssé dans la proposition principale. Lorsque le *V-ko* ne porte pas de marqueur de temps, il est possible que le syntagme du *V-ko* se place après le sujet du verbe principal :

- (141) a. Lee-ka tteona-ko Kim-eun eongeong ul-eoss-da  
 Lee-NOM partir-TF Kim-TOP à chaudes larmes pleurer-P-DEC  
 ‘Kim a pleuré à chaudes larmes après que Lee soit parti’
- b. Kim-eun Lee-ka tteona-ko eongeong ul-eoss-da  
 Kim-TOP Lee-NOM partir-TF à chaudes larmes pleurer-P-DEC  
 ‘Kim a pleuré à chaudes larmes après que Lee soit parti’

En revanche, quand le *V-ko* porte un marqueur de temps, il est impossible que le syntagme du *V-ko* se place après le sujet du verbe principal :

- (142) a. Lee-ka tteona-ss-ko Kim-eun eongeong ul-eoss-da  
 Lee-NOM partir-P-JC Kim-TOP à chaudes larmes pleurer-P-DEC  
 ‘Lee est parti et Kim a pleuré à chaudes larmes’
- b. \* Kim-eun Lee-ka tteona-ss-ko eongeong ul-eoss-da  
 Kim-TOP Lee-NOM partir-P-JC à chaudes larmes pleurer-P-DEC  
 (Kim Jong-Bok 2000 :78)

Ko Kwang-Ju (1999) considère que puisque le *V-ko* sans marqueur de temps peut être enchâssé dans la proposition principale, son placement n’est pas un bon critère pour voir si c’est une subordination ou une coordination. Pourtant, comme nous l’avons montré, il est impossible que le *V-ko* portant un marqueur de temps se place dans la proposition principale. La structure de ces deux *V-ko* n’est donc pas identique.

Observons maintenant la portée des « negative polarity items » (dorénavant NPI). Nous testons *amudo...ji anh-* ‘ne personne’. Ce NPI a une contrainte : *amudo* ‘personne’ doit être accompagné par *-ji anh-* dans la même proposition (Ko Kwang-Ju 1999). Cette propriété permet de créer un test, que Ko Kwang-Ju (1999) réalise seulement avec le *V-ko* sans marqueur de temps. Dans l’exemple (143), la proposition du *V2-ko* se trouve entre *amudo* et *anh-ass-da*, i.e. dans la proposition du V1 :

- (143) amudo chum-eul chu-ko, nolae-leul buleu-ji anh-ass-da  
 personne danse-ACC danser-TF chanson-ACC chanter-TS NEG-P-DEC  
 ‘personne n’a dansé et personne n’a chanté’

(Ko Kwang Ju 1999 :69)

Or la phrase est agrammaticale si le V-ko porte un marqueur de temps :

- (144) \* amudo chum-eul chu-eoss-ko, nolae-leul buleu-ji anh-ass-da  
 personne danse-ACC danser-JC, chanson-ACC chanter-TS NEG-P-DEC

Et dès que le V-ko avec le marqueur de temps porte *-ji anh-*, la phrase devient acceptable :

- (145) amudo chum-eul chu-ji anh-ass-ko,  
 personne danse-ACC danser-TS NEG-P-JC  
  
 nolae-leul buleu-ji anh-ass-da  
 chanson-ACC chanter-TS NEG-P-DEC  
 ‘personne n’a dansé et personne n’a chanté’

Ces exemples montrent que le V-ko avec marqueur de temps forme une proposition indépendante, à la différence du V-ko sans marqueur de temps (143).

Le troisième test est celui du liage de l’anaphore *jaki* ‘soi-même’ dans le syntagme du V-ko. Le sujet du verbe principal est l’antécédent de l’anaphore *jaki* de la proposition subordonnée (146a). Cette relation anaphorique existe bien dans la proposition du V-ko sans marqueur de temps (146b). En revanche, il n’est pas possible que *jaki* soit présent dans la proposition du V-ko avec marqueur de temps (146c) :

- (146) a. jaki-eui adeul-i jip-eulo dolao-aseo  
 soi-même-GEN fils-NOM maison-ALL retourner-TA  
  
Kim-eun aju kippeoha-eoss-da  
 Kim-TOP très être heureux-P-DEC  
 ‘puisque son fils est retourné à la maison, il était très heureux’

b. jaki-eui            adeul-i            joleopha-ko  
soi-même-GEN    fils-NOM    terminer ses études-TF

Kim-i            kapjaki            juk-eoss-da  
Kim-NOM    tout d'un coup    mourir-P-DEC  
'après que son fils ait terminé ses études, Kim est mort tout d'un coup'

c. \* jaki-eui            adeul-i            joleopha-eoss-ko  
soi-même    fils-NOM    terminer ses études-JC

Kim-i            kapjaki            juk-eoss-da  
Kim-NOM    tout d'un coup    mourir-P-DEC

(Kim Jong-Bok 2000 :79)

Comme le note Kim Jong-Bok (2000), la présence de l'anaphore *jaki* 'soi-même' dans la proposition du *V-ko* sans marqueur de temps montre que cette proposition est une proposition subordonnée.

Dans cette section, nous avons fait trois tests pour voir la différence entre le *V-ko* sans marqueur de temps et avec marqueur de temps ; le placement de ces deux types de *V-ko*, la portée d'un NPI et le liage de l'anaphore *jaki*. Nous nous sommes rendu compte que lorsque le *V-ko* ne porte pas un marqueur de temps, *ko* a tendance à marquer la subordination. Par contre, lorsque le *V-ko* porte un marqueur de temps, la structure de la phrase est différente et peut être analysée comme une structure de coordination. Il faudrait donc distinguer ces deux emplois différents de *ko*.

Jusqu'à maintenant, nous avons tenté d'établir le système de la translation pour le coréen, en élargissant jusqu'à la jonction (coordination). Dans la section suivante, nous tenterons de comparer notre analyse avec celle de la GC.

#### **4 Bilan : comparaison de notre analyse avec la grammaire traditionnelle contemporaine du coréen**

Rappelons l'analyse de la structure de la phrase de la GC, que nous avons présentée dans l'état de l'art. Dans la GC, il y a deux façons d'étendre la structure de la phrase : la

conjonction (coordination et subordination) et l'enchâssement. La GC leur attribue deux structures syntaxiques différentes (Fig. 11 et 12). Nous avons également vu que la GC a tendance à mélanger la subordination et la proposition adverbiale.

Il suffit, pour nous, de postuler la jonction (la conjonction de coordination au sens de GC), la subordination avec les translatifs (la conjonction de subordination et l'enchâssement au sens de GC). Dans notre étude, il n'est pas nécessaire de postuler l'enchâssement ; il suffit de considérer la translation et donc la subordination, mais dans un sens différent que celui donné à la subordination dans la GC. Comme nous l'avons dit, la subordination désigne toute relation syntaxique entre des verbes.

Comparons notre analyse avec trois analyses différentes : Kwon Jae-il (1985, 1992), Ko Yong-Kun & Nam Ki-Sim (1993) et Yoo Hyun-Hyung (2002). Nous proposons le tableau suivant pour que le lecteur voie la différence entre la GC et notre analyse fondée sur le système de la translation. Les explications suivent.

	<b>Kwon Jae-il (1985, 1992)</b>	<b>Ko Yong-Kun &amp; Nam Ki-Sim (1993)</b>	<b>Yoo Hyun-Kyung (2002)</b>	<b>notre analyse</b>
<i>neun, (eu)n, (eu)l, deon</i>	suffixe d'enchâssement adnominal	suffixe d'adnominalisation	suffixe d'adnominalisation	translatif en qualificatif
<i>(eu)m</i>	suffixe d'enchâssement nominal	suffixe de nominalisation	suffixe de nominalisation	translatif en nom
<i>ki</i>				translatif en nom/substantif
<i>eo, ke, ji, ko</i>	suffixe d'enchâssement verbal	« auxiliary conjunctive ending »	suffixe d'adverbialisation	translatif en substantif
<i>eo, ko</i>	suffixe d'enchâssement verbal	? <sup>101</sup>	suffixe d'adverbialisation	translatif en attribut
<i>myeonseo</i>	suffixe de subordination	suffixe de subordination	suffixe d'adverbialisation	translatif en adverbe
<i>ko</i>	suffixe de coordination	suffixe de coordination	suffixe d'adverbialisation	Jonctif

**Fig. 41. Comparaison sur la structure de la phrase entre la GC et notre analyse**

Concernant *neun, (eu)n, (eu)l, deon*, nous partageons l'idée que ce sont des morphèmes qui permettent au verbe de modifier le nom. Mais il y a une différence : dans notre travail, le V translaté en qualificatif est une catégorie non lexicalisée, tandis que la GC le considère comme une catégorie lexicale.

<sup>101</sup> L'explication va suivre dans le texte.

Nous avons distingué deux translatifs (*eu*)*m* et *ki*, respectivement translatif en nom et translatif en nom/substantif, alors que la GC les considère comme un même type de suffixes, i.e. le suffixe de nominalisation. La distinction entre (*eu*)*m* et *ki* dans notre étude résulte d'une analyse à la fois distributionnelle et structurale.

Ko Yong-Kun & Nam Ki-Sim (1993) étudient *eo/ko* dans la construction à verbe modal et à verbe causatif en termes de « auxiliary conjunctive ending ». Par conséquent, nous ne pouvons faire apparaître dans le tableau leur appellation de ces morphèmes *eo/ko*, d'où un point d'interrogation dans la case correspondante.

Yoo Hyun-Kyung (2002) n'étudie pas spécifiquement ces deux morphèmes, *eo* et *ko*. Mais pour elle, à part les suffixes de nominalisation et d'adnominalisation, tous les morphèmes concernent l'adverbialisation. C'est la raison pour laquelle nous avons indiqué, dans le tableau, qu'*eo* et *ko* sont pour elle des suffixes d'adverbialisation. Il est pourtant regrettable que Yoo Hyun-Kyung ne détaille pas l'analyse de ces morphèmes.

A notre connaissance, il y a eu peu de tentatives d'établir la structure de la phrase coréenne complètement basées sur l'analyse distributionnelle et structurale et sur les types de translatifs. Même s'il reste encore à traiter d'autres morphèmes, il nous semble que le système de la translation en coréen que nous proposons est une tentative cohérente.



# Chapitre V

## Cohésion syntaxique entre deux verbes

Lee Sookhee (1992), Chung Taegoo (1993), Bratt (1996), Chung Chan (1998), Abeillé & Godard (1998, 2001) entre autres parlent de cohésion forte entre deux verbes dans les cas où ces derniers se comportent comme un tout, pouvant être remplacés par un seul verbe ; par ailleurs, la cohésion est souvent une propriété du « prédicat complexe ». Bratt (1996) définit le prédicat complexe comme une unité syntaxique dans laquelle deux verbes, qui ont leur propre structure argumentale, se comportent comme un seul verbe.

Müller (2006) précise davantage la notion de cohésion entre deux verbes en tenant compte du *placement* des verbes : dans beaucoup de langues, certaines formes de prédicat complexe forment un « cluster », i.e. une unité topologique<sup>102</sup> ; ils se placent ensemble dans l'ordre linéaire.

En nous inspirant de Müller (2006), dans cette section, plutôt que de nous en tenir à l'affirmation que telle ou telle séquence de verbes se comporte comme un tout, nous aimerions préciser les conditions dans lesquelles la cohésion entre deux verbes est plus ou

---

<sup>102</sup> C'est Müller (2006) qui emploie ce terme.

moins forte. Pour ce faire, nous examinerons sept constructions verbales :<sup>103</sup> la construction à auxiliaire de temps, la construction à verbe modal, la construction à verbe causatif, la construction à verbe support, la construction à verbe de perception, la construction à complétive et la construction à co-verbales. Notons que la décision des types de constructions que nous examinons est basée sur le système des translatifs que nous venons de faire dans le chapitre précédent.

Nous partagerons avec les auteurs cités *supra* l'idée de cohésion syntaxique dans le sens que les deux verbes ont tendance à se comporter comme une unité, mais nous montrerons que pour le dire, il faut considérer plusieurs niveaux en même temps : sémantique, morpho-syntaxique et éventuellement prosodique. Prenons l'exemple des constructions en *ko* : 1) au niveau sémantique, *ko* avec le sens de consécuitivité est plus séparable du V1 que *ko* avec le sens de simultanéité 2) au niveau morpho-syntaxique, il y a trois emplois de *ko* : le jonctif, le translatif en attribut et le translatif en substantif. Le dernier doit toujours rester à côté du V1 3) la prosodie reflète ces trois emplois ; et il n'y a presque pas de pause entre le V2 translaté en substantif et le V1 (cf. section 2.3).

Nous verrons que l'échelle de cohésion que nous définirons à la fin de ce chapitre permet de rendre compte de la formation de l'amas verbal (cf. les 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> chapitres), un constituant verbal topologique comparable au « cluster » de Müller (2006). L'échelle de cohésion nous servira à donner les règles d'ordre des dépendants verbaux portant différents types de translatifs à partir de la seconde partie de notre étude.

---

<sup>103</sup> Blanche-Benveniste *et al.* (1984) notent que « les relations entre deux verbes ne peuvent pas se réduire à la relation simple d'enchaînement, où un verbe occupe une place de réaction de l'autre », et qu' « il existe, à côté de cette relation, une grande variété d'autres relations entre deux verbes, chacune ayant ses contraintes spécifiques ». Nous nous inspirons notamment de la dernière phrase où Blanche-Benveniste *et al.* (1984) soulignent la variété de relations et de contraintes selon les types de verbes. Nous faisons l'hypothèse que différentes constructions verbales ont un degré de cohésion différente, en fonction de la relation spécifique entre les verbes, d'où l'examen de divers types de constructions verbales.

# 1 Différents types de constructions verbales et tests syntaxiques

Après avoir défini plus précisément les sept types de constructions verbales mentionnés *supra*, nous ferons les tests syntaxiques suivants :

- trois tests pour voir si le V2 est séparable du V1 : l'insertion des adverbiaux, l'insertion du marqueur de négation courte *an* et la possibilité que le V2 porte un marqueur grammatical ;
- quatre tests pour voir si le V1 et le V2 se comportent comme une unité : la montée des clitiques sur le V1, l'inversion du sujet, la coordination elliptique de la séquence V2V1 et la négation anticipée.

Ces tests nous permettront de comprendre les différents comportements topologiques du V2 dans chaque type de constructions verbales ; puis, à partir des résultats obtenus lors de ces tests (Fig. 43, 44 et 45), nous tenterons de définir l'échelle de cohésion de ces divers types de construction, avec six conditions que nous proposerons (cf. sections 2 et 3).

Commençons par définir plus en détail les sept types de constructions verbales que nous étudierons.

## 1.1 Différents types de constructions verbales

Avant de passer à la présentation des constructions verbales qui nous intéressent, nous allons présenter deux termes de la littérature concernant les constructions verbales : la construction verbale sérielle (dorénavant CVS) et la construction à co-verbes. Nous proposerons d'ignorer la CVS pour le coréen, et d'introduire le terme de construction à co-verbes pour la séquence [V2-*eo* V1].

Nous avons vu dans le chapitre précédent que le translatif *eo/ko/ji/ke* permet au verbe d'occuper le paradigme du substantif. Les trois premiers translatifs sont demandés spécifiquement par le verbe modal, alors que le dernier, *ke*, l'est par le verbe causatif. Dans la

littérature, ces deux constructions sont appelées « prédicat complexe » (Bratt 1996, Chung Chan 1998, Chung Chan & Kim Jong-Bok 2008).

En complément de ces deux constructions considérées comme prédicat complexe, dans les années quatre-vingt dix, à partir du travail de Lee Sookhee (1992) et Chung Taegoo (1993), les linguistes coréens ont essayé de prouver que la CVS existe en coréen. Newmeyer (2004) et Aikhenvald (2006) résumant ce qui fait consensus dans les différentes définitions de la CVS, et dont nous mentionnons ici seulement ce qui nous intéresse directement : une séquence des verbes, qui se comporte comme un prédicat simple, sans aucun marqueur de coordination, de subordination ou de dépendance syntaxique. La première condition est partagée par le prédicat complexe, mais il y a, en plus, une contrainte sur le marquage dans la CVS.

Lee Sookhee (1992) et Chung Taegoo (1993) considèrent *eo*, dans son emploi de translatif en attribut, comme un morphème vide dans la séquence V2-*eo* V1. Or, nous avons vu dans le chapitre précédent que dans notre étude, le translatif *eo* est un morphème qui marque la subordination. Par conséquent, suivant Lee Iksop (2003) et Yi Seon-ung (2011) entre autre, nous considérons que le coréen ne connaît pas la CVS.

Haspelmath (1995, 2002) manifeste que le co-verbe a une fonction adverbiale. Mais suivant Muller (2007, 2008), nous distinguons deux types de co-verbes : l'un strictement adverbial, l'autre attributif, qui entre dans des participiales :

« la notion de coverbe a donné lieu à des analyses typologiques, avec une tendance à restreindre cette notion aux emplois non complétifs, et de type adverbial. Les coverbes stricts ont uniquement des emplois adverbiaux. La plupart ont à la fois comme en français, des emplois adverbiaux et attributifs »

(Muller 2007)

Donc, pour nous, la construction parfois considérée comme CVS dans la littérature coréenne est une construction à co-verbes parce que le translatif *eo* qui apparaît dans la CVS est un translatif en attribut. Lee Iksop (2003) et Yi Seon-ung (2011) considèrent que le coréen est une langue à co-verbes dans le sens que seul le verbe principal est un verbe fini, alors que le reste des verbes dans un énoncé est non fini.

Venons-en maintenant aux autres constructions qui nous intéressent. Même si nous l'avons mentionné brièvement dans le 3<sup>e</sup> chapitre, nous nous intéressons également à la

construction à verbe support, dans laquelle le verbe support et le nom prédicatif constituent un prédicat complexe (Lee Sun-Hee 2001). Rappelons la discussion sur le substantif et le nom nu (cf. la section 4.3 du 3<sup>e</sup> chapitre).

Nous avons vu le comportement du translatif *ko* pouvant se combiner avec d'autres morphèmes verbaux (cf. la section 2.2.3. du 4<sup>e</sup> chapitre). Le V2-*ko* forme une complétive. Rappelons deux translatifs en nom/substantif : V-TQ-*keos* et V-TQ-*ji* (cf. la section 2.2.2.2 du 4<sup>e</sup> chapitre). En coréen, la construction à verbe de perception *bo-* 'voir' est réalisée par le translatif en nom/substantif V-TQ-*keos* [ V2-TQ-*keos-(eul) bo* 'voir' ]

Enfin, notons qu'en coréen, la construction à verbe auxiliaire de temps n'existe pas, car ce sont des morphèmes qui marquent le temps.

En nous basant sur les types de constructions verbales que nous venons de mentionner au sein de différents types de translatifs, nous pouvons proposer le tableau suivant dans lequel nous énumérons sept types de constructions verbales :

coréen	types de constructions verbales	Français
	<b>construction à auxiliaire de temps</b>	<i>être/avoir</i> VPP
V2- <i>eo/ko/ji</i> Vmodal	<b>construction à verbe modal</b>	<i>vouloir/devoir</i> VINF
V2- <i>ke ha-</i> 'faire'	<b>construction à verbe causatif</b>	<i>faire</i> VINF
Npréd Vsup	<b>construction à verbe support</b>	Vsup Npréd
V2- <i>keos-(eul) bo-</i> 'voir'	<b>construction à verbe de perception</b>	<i>voir/entendre</i> VINF
V2- <i>eo/ko</i> V1	<b>construction à co-verbos</b>	V VPP
V2- <i>myeonseo</i> V1		V en V-ant
V2- <i>(da)ko</i> V1	<b>construction à complétive</b>	V1 <i>que</i> V2

**Fig. 42. Sept types de constructions verbales en coréen et en français**

Avec ces constructions, nous allons faire sept tests que nous avons précisés (*supra*). Il est à noter que les tests que nous ferons nous permettront de saisir les différents comportements topologiques dans chaque type de constructions verbales.

## 1.2 Tests syntaxiques en coréen et en français

Cette section est constituée de trois parties en fonction de la pertinence des tests pour l'une, l'autre, ou les deux langues à la fois :

- 1) tests pour le français : la montée des clitiques sur le V1 et l'inversion du sujet
- 2) tests pour le coréen : l'insertion du marqueur de négation courte *an* et la possibilité que le V2 se combine avec un morphème grammatical ;
- 3) tests pour les deux langues : l'insertion des adverbiaux, la coordination elliptique de la séquence V2V1 et la négation anticipée

Commençons par les tests pour le français.

### • Test pour le français

Cette section sera consacrée à deux tests permettant de juger si les deux verbes se comportent comme une unité : la montée des clitiques et l'inversion du sujet.

En français, « certains compléments pronominaux se cliticisent et leur hôte n'est pas nécessairement le verbe qui les sous-catégorise » (Gerdes & Kahane 2006). Abeillé & Godard (2001) affirment que le prédicat complexe peut être défini « par la propriété de montée des pronoms clitiques ». Dans l'exemple (147a), le clitique *lui* se place par rapport à l'auxiliaire *ont*, et non au participe passé *infligé*. Par ailleurs, dans l'exemple (147b), le clitique *le* se place devant *faire*, et non devant *payer* :

- (147) a. *ils lui ont infligé une sacrée leçon*  
b. *Bouter l'attaquant hors de France ou le faire payer*

(Corpus FTB)

En revanche, dans l'exemple (148), le clitique *le* se place devant son gouverneur *regretter* :

(148) *On peut le regretter, car ce terme est fort acceptable – de même que stylisme*  
(Google)

Ainsi, la montée des clitiques dépend du type de construction verbale.

Nous appelons « inversion » le placement postverbal du sujet. Marandin (2003) distingue « l'inversion stylistique de l'inversion élaborative. L'inversion stylistique n'est syntaxiquement légitime que dans les contextes d'extraction : interrogative *qu-*, relative, coda de clivée, topicalisation de groupe prépositionnel » :

(149) a. *Sont possibles de rares inversions avec verbe initial* (inversion élaborative)  
b. *A qui a parlé Paul ?* (inversion stylistique)

Nous nous intéressons à l'inversion stylistique, qui obéit à des contraintes syntaxiques. Nous prenons un exemple contenant une relative dans laquelle il y a deux verbes (150a). Puis nous manipulons l'ordre du sujet dans cette relative. Nous nous rendons compte qu'il n'est pas acceptable que le sujet se place entre les deux verbes (150b), alors qu'il peut se placer derrière la séquence de ces deux verbes (150c) :

(150) a. *le livre que **Paul** veut donner à Marie est intéressant*  
b. \* *le livre que veut Paul donner à Marie est intéressant*  
c. *le livre que veut donner Paul à Marie est intéressant*

Ainsi, l'inversion du sujet dans la relative doit être réalisée par rapport au segment tout entier.

Nous proposons le tableau ci-dessous dans lequel nous montrons le résultat pour les sept types de constructions verbales en français, sur les deux tests (la montée des clitiques sur le V1 et l'inversion du sujet) :

		montée des clitiques sur V1	inversion du sujet
<b>C à aux de temps</b>		+	+
<b>C à V modal/aspect</b>		-	+
<b>C à causatif</b>		+	+
<b>Vsup</b>		+ ?	+
<b>C à verbe de perception</b>		+	+
<b>C à complétive</b>		-	-
<b>C à co-verbes</b>	<b>Vpp</b>	-	-
	<i>en V-ant</i>	-	-

**Fig. 43. Tests pour les constructions verbales en français**

Passons aux tests pour le coréen.

### • Test pour le coréen

Nous proposons deux tests pour le coréen : 1) l'insertion de la négation courte *an* entre le V1 et le V2, 2) la possibilité que le V2 se combine avec un morphème grammatical.

Prenons un exemple pour tester le placement du marqueur de négation (151a). Dans la construction à verbe modal, il est possible que la négation courte *an* se place juste devant le V2 (151a), tandis qu'elle ne peut pas s'interposer entre le V2 et le V1 (151b) :

(151) a. eomma-ka donsaeŋ-hante chaek-eul **an** ilk-eo ju-eoss-eo  
 mère-NOM frère-DAT livre-ACC NEG lire-TS donner une faveur-P-DEC  
 'ma mère n'a pas lu un livre à mon frère'

b. \* eomma-ka dongsaeng-hante chaek-eul ilk-eo **an** ju-eoss-eo  
 mère-NOM frère-DAT livre-ACC lire-TS NEG donner une faveur-P-DEC

En revanche, le marqueur de négation courte *an* se place devant le V1 dans la construction à co-verbes en *myeonseo* :

- (152) Yeongi-neun ddui-myeonseo eumak an deul-eo  
 Yeongi-TOP courir-TA musique NEG écouter-DEC  
 ‘Yeongi n’écoute pas la musique en courant’

La présence des marqueurs *man*, *do*, *neun* sur le V2 est un test pour décider si le V1 et le V2 forment une unité morphologique ou syntaxique (Kim Young-hee 1993). Selon Cho Jae-Ohk (1988), l’ensemble constitué par le V2 et le verbe modal forme une unité lexicale. Or, il peut y avoir *do*, *man* et *neun* sur le V2, et si ces marqueurs apparaissent en s’attachant au V2, ils forment plutôt avec lui une unité syntaxique. Dans les exemples suivants, nous mettons en gras les verbes portant *do*, *man* et *neun*. Chaque morphème a son sens propre, comme on peut s’en rendre compte par la traduction en français :

- (153) a. keuleon il-eun **sangsangha-ko-do** sip-ji anh-a  
 comme ça travail-TOP imaginer-TS-aussi vouloir-TS NEG-DEC  
 ‘je ne veux même pas imaginer un truc comme ça’

- b. eodi-lo **sum-ko-man** sip-eoss-eo  
 où-LOC cacher-TS-seulement vouloir-P-DEC  
 ‘je veux seulement me cacher’

- c. **baeu-ko-neun** sip-eunde, yongki-ka eop-eo  
 apprendre-TS-TOP vouloir-TA(même si) courage-NOM ne pas exister-DEC  
 ‘même si je veux apprendre, je n’ai pas le courage’

(Corpus Sejong)

Sans montrer ici les tests sur l’ensemble des constructions, nous pouvons dire qu’à part la construction à verbe modal et la construction à co-verbes en *eo*, toutes les constructions verbales acceptent l’insertion de la négation courte entre deux verbes. Ensuite, toutes les constructions verbales que nous étudions sont une construction syntaxique :

		Nég courte entre V2/V1	V2- <i>man</i> <i>do</i> <i>neun</i>
<b>C à aux de temps</b>			
<b>C à V modal</b>		-	+
<b>C à verbe causatif</b>		+	+
<b>C à verbe support</b>		+	+
<b>C à V de perception</b>		+	+
<b>C à complétive</b>		+	+
<b>C à co-verb</b>	<i>eo</i>	-	+
	<i>ko</i>	<b>C</b> <sup>104</sup>	+
		<b>S</b> <sup>105</sup>	?
	<i>myeonseo</i>	+	+

**Fig. 44. Tests pour les constructions verbales en coréen**

Passons maintenant aux tests syntaxiques pertinents dans les deux langues.

### • Test pour les deux langues

Pour les deux langues, nous faisons trois tests : 1) l'insertion des adverbes entre le V1 et le V2, 2) la coordination elliptique de l'ensemble V2V1 et 3) la négation anticipée.

Il est impossible que l'adverbe soit intercalé entre les deux verbes dans la construction à verbe modal (154a) ; en revanche, il peut l'être dans la construction à co-verb en *myeonseo* (154b) :

<sup>104</sup> Simultanéité

<sup>105</sup> Consécutivité

(154) a. \* eomma-ka            dongsaeng-hante            chaek-eul  
               mère-NOM            frère (ou sœur) -DAT            livre-ACC

              ilk-eo                    **maeil**                    ju-eoss-da  
               lire-TS            tous les jours            donner une faveur-P-DEC

b. Yeongi-neun sukje ha-myeonseo **hangsang** ladio-leul deud-neunda  
 Yeongi-TOP devoir faire-TA toujours radio-ACC écouter-PRES.DEC  
 ‘Yeongi écoute toujours la radio en faisant ses devoirs’

Par contre, dans la construction à verbe modal en français, il peut y avoir même deux adverbiaux entre des verbes dans la construction à verbe modal :

(155) *Il doit en revanche impérativement attribuer la fréquence si le gouvernement fait jouer son droit de préemption en faveur d’une chaîne publique comme la Sept*  
 (Corpus FTB)

Le comportement linéaire de la construction à verbe modal n’est pas identique dans chaque langue.

Kahane (1999) et Kim Young-hee (1993, 2005) utilisent également le test de la coordination elliptique (*gapping* en anglais) pour décider si les deux verbes se comportent comme une entité ou non. Dans l’exemple (156a), la séquence *jeulko-eo masi-* ‘aimer boire’ est présente dans deux propositions coordonnées. Si cette séquence n’apparaît pas dans la première proposition (156b), la phrase reste acceptable. Par contre, si *jeulki-eo* seul apparaît (156c), elle n’est plus acceptable :

(156) a. Yeongi-neun    wain-eul            **jeulki-eo    masi-eoss-ko**  
               Yeongi-TOP    vin-ACC            s’amuser-TF    boire-P-JC

              Cheolsu-neun    maekju-leul            **jeulki-eo    masi-eoss-da**  
               Cheolsu-TOP    bière-ACC            s’amuser-TF    boire-P-DEC  
               ‘Cheolsu aimait boire de la bière et Yeongi aimait boire du vin’

b. Yeongi-neun wain-eul,  
Yeongi-TOP vin-ACC

Cheolsu-neun maekju-leul **jeulki-eo** **masi-eoss-da**  
Cheolsu-TOP bière-ACC s'amuser-TF boire-P-DEC  
'Cheolsu aime boire de la bière, et Yeongi du vin'

c. \* Yeongi-neun wain-eul **jeulki-eo**,  
Yeongi-TOP vin-ACC s'amuser-TF

Cheolsu-neun maekju-leul **jeulki-eo** **masi-nda**  
Cheolsu-TOP bière-ACC s'amuser-TF boire-PRES.DEC

La coordination elliptique est également observée en français :

- (157) a. Marie **a acheté** un livre et Zoé un journal  
b. Marie **veut acheter** un livre et Zoé un journal  
c. Marie **a l'intention d'acheter** un livre et Zoé un journal

(Kahane 1999)

Venons-en maintenant à la négation anticipée. Tesnière (1959 : 221) considère qu'il y a anticipation de la négation quand « une négation qui porte sur une proposition subordonnée est exprimée par anticipation par un marquant négatif qui se trouve dans la proposition principale ou dans la phrase principale ». La notion de négation anticipée, étudiée par Tesnière (1959) et De Cornulier (1973, 1974) repose sur l'idée que la négation s'est déplacée du verbe régi vers l'auxiliaire. Dans l'exemple suivant, la négation *ne pas* se place autour du verbe principal *faut* (158a). Mais sémantiquement, cette négation porte plutôt sur le verbe dépendant *mentir* (158b). Ainsi, l'exemple (158a) peut-il être paraphrasé par l'exemple (158c) :

- (158) a. *il ne faut pas mentir*  
b. *il faut [ne pas mentir]*  
c. *il faut dire la vérité*

(Tesnière 1959 :222)

En coréen, il existe deux types de négations : la négation courte par *an* et la négation longue par *V-ji anh-*. Ce qui nous intéresse ici est la négation longue *-ji anh-*, qui ne peut se combiner qu’avec le verbe principal. Dans l’exemple (159b), la négation longue apparaît près du V1 modal. Dans l’exemple (159c), *seo-eo iss-eo* ‘être debout’ est remplacé par *anj-a iss-ji anh-a* ‘ne pas s’asseoir’ :

- (159) a. Yeongi-neun bus jeonglyujang-e anj-a iss-eo  
 Yeongi-TOP bus arrêt-LOC s’asseoir-TS être en train de-DEC  
 ‘Yeongi est assise à l’arrêt de bus’
- b. Yeongi-neun bus jeonglyujang-e anj-a iss-ji anh-a  
 Yeongi-TOP bus arrêt-LOC s’asseoir-TS être en train de-TS NEG-DEC  
 ‘Yeongi n’est pas assise à l’arrêt de bus’
- c. Yeongi-neun keoki seo-eo iss-eo  
 Yeongi-TOP là être debout-TS être en train de-DEC  
 ‘Yeongi y est debout’

Le locuteur qui produit (159b) peut rectifier son énoncé (159c) avec le sens inverse de *anj-a* ‘s’asseoir’, c’est-à-dire *seo-eo* ‘être debout’, en gardant le verbe modal *iss-* ‘être en train de’. Le fait que seul le V2 change veut dire que la négation longue est anticipée vers le verbe modal.

Voici le tableau illustrant le résultat de trois tests syntaxiques pour chaque langue :

	langues fr (français) co (coréen)		insertion des ADV	coordination elliptique du V2V1	NEG Anticipé	
<b>C à aux de temps</b>	fr		+	+	+	
	co					
<b>C à V modal</b>	fr		+	+	-	
	co		-	+	+	
<b>C à V causatif</b>	fr		+	+	+	
	co		+ (?)	+	+	
<b>C à Vsup</b>	fr		+	+	+	
	co		+	+	+	
<b>C à V de Perception</b>	fr		+	+ (?)	-	
	co		+	+	-	
<b>C à complétive</b>	fr		+	-	-	
	co		+	+	-	
<b>C à co-verbes</b>	fr	Vpp	+	-	-	
		<i>en V-ant</i>	+	-	-	
	co	<i>eo</i>	-	+	+	
		<i>ko</i>	S	+	+	-
			C	+	+ (?)	-
		<i>myeonseo</i>	+	+ (?)	-	

**Fig. 45. Tests pour les constructions verbales en français et en coréen**

D'après les résultats obtenus, illustrés par les trois figures (Fig. 43, 44 et 45), nous remarquons que dans chaque langue, il y a une tendance : la construction à verbe causatif, la construction à verbe support et la construction à verbe modal répondent positivement aux tests de leur comportement comme une unité. En revanche, la construction à co-verbes et la complétive sont moins cohésives (à part la construction à co-verbes en *eo* en coréen). Ces

résultats nous conduisent à classer deux types de comportements linéaires : la quasi-obligation du V2 de rester avec le V1 et la séparation linéaire du V2.

## 2 Quasi-obligation du V2 de rester avec le V1

Dans cette section, nous allons proposer trois conditions dans lesquelles la séquence des verbes a tendance à se placer ensemble : la quasi-inséparabilité (cas du nom nu), la grammaticalisation et la relation entre le type de translatifs et leur propriété prosodique par la conséquence de phénomènes sémantique et syntaxique de translatifs.

Pour la quasi-inséparabilité, il est vrai qu'il peut être redondant par rapport au test de l'insertion des adverbiaux ou de la négation courte *an*. Mais nous aimerions tenir compte du cas de la construction à verbe support sans translatif fonctionnel. La raison est que nous avons peu parlé de la construction à verbe support, à part dans la section sur le substantif du 3<sup>e</sup> chapitre, tandis que le comportement du *Npréd* est important pour les règles d'ordre du 6<sup>e</sup> chapitre.

Ensuite, il s'agit de la grammaticalisation. Elle concerne trois constructions verbales : la construction à verbe causatif dans les deux langues, la construction à auxiliaire de temps en français et la construction à verbe modal en coréen.

Enfin, la relation entre les translatifs et la prosodie sera étudiée ; nous nous intéresserons en particulier au morphème *ko*, qui a au moins trois emplois dans notre étude : translatif en substantif, translatif en attribut et jonctif. Nous nous rendrons compte que la prosodie reflète ces trois emplois différents.

### 2.1 Quasi-inséparabilité : cas du nom nu

Hopper & Tompson (1984), Baker (1988), Abeillé & Godard (2004) et Chun Jihye (2008, 2009a) entre autre soulignent que le nom prédicatif nu a tendance à former une unité très cohésive avec le verbe support. A ce propos, Abeillé & Godard (2004) notent que « on observe que certaines formes (comme les noms communs sans déterminant des langues, romanes, [...] les noms sans marque casuelle en coréen) ne sont pas mobiles (par comparaison

avec d'autres syntagmes de même catégorie et de même fonction). On peut décrire ce comportement comme une contrainte de *quasi adjacence* à la tête ».

Considérons les exemples ci-dessous. Dans l'exemple (160), *peur* ne porte aucun déterminant ou modifieur. Dans ce cas, il est impossible que *peur* se place ailleurs qu'à côté de *fait* (160b), et que *peur* soit clivé (160c) :

- (160) a. *cet endroit fait peur aux enfants*  
 b. \* *cet endroit fait aux enfants peur*  
 c. \* *c'est peur que cet endroit fait aux enfants*

(Abeillé & Godard 2004)

En coréen, comme dans le cas du français, lorsque le nom prédicatif apparaît seul sans marqueur de cas ou modifieur, la liberté de son ordre est restreinte. Le nom prédicatif *kongbu* 'travail' se place juste devant le verbe support *ha-* 'faire' (161a). Quand le nom prédicatif se sépare de son gouverneur, la production de l'énoncé est peu envisageable (161b, c) :

- (161) a. eoje    Yeongi-neun    jip-eseo    **kongbu**    ha-eoss-eo  
 hier    Yeongi-TOP    maison-LOC    travail    faire-P-DEC  
 'hier, Yeongi a travaillé à la maison'
- b. ? eoje    Yeongi-neun    **kongbu**    jip-eseo    ha-eoss-eo  
 hier    Yeongi-TOP    travail    maison-LOC    faire-P-DEC
- c. ?? eoje    **kongbu**    Yeongi-neun    jip-eseo    ha-eoss-eo  
 hier    travail    Yeongi-TOP    maison-LOC    faire-P-DEC

Mais comme nous l'avons vu dans le tableau des tests syntaxiques ci-dessus, il est possible que les adverbes et le marqueur de négation courte *an* soient intercalés entre le *Npréd* et le *Vsup* :

- (162) a. uri-ka    chaek iss-eumyeon, ban    bake    **an**    kongbu    **an**    ha-eoss-janha  
 nous-NOM    livre    exister-TA, moitié ne que NEG    travail    NEG    faire-P-DEC  
 'si l'on a un livre, on n'a pas travaillé que sur la moitié'

b. jinanju-kkaji-neun kongbu jinija veolsimhi ha-eoss-eo-yo  
semaine dernière-jusque-TOP travail vraiment dur faire-P-DEC-HON  
'j'ai vraiment travaillé dur jusqu'à la semaine dernière'

c. imyong kosi kongbu eddeohke ha-eoya ha-eo ?  
emploi concours travail comment faire-TS faire-INT  
'comment peut-on travailler pour préparer le concours d'emploi ?'

(Corpus Sejong)

Dans cette section, nous avons vu que lorsque le nom prédicatif est nu, il a tendance à se placer avec son gouverneur. Mais nous verrons plus loin que lorsque le nom prédicatif porte le translatif fonctionnel et/ou le modifieur, il peut se séparer du verbe support sans problème, c'est-à-dire que la cohésion entre le nom prédicatif et le verbe support est relâchée.

## 2.2 Grammaticalisation

Concernant la grammaticalisation, elle concerne la construction à auxiliaire en français, la construction à verbe modal en coréen ainsi que la construction à verbe causatif dans les deux langues (Creissels 2006, Hopper & Tompson 1984, Hopper & Traugott 1993, Kim Ki-Heck 1984, Kim Myung-Hee 1996, Lamiroy 1999 entre autres). Il y a une différence entre le français et le coréen ; il s'agit de la construction à verbe modal. Muller (2008) note que « l'aspect en français est peu grammaticalisé ». En revanche, l'aspect en coréen est passé par la grammaticalisation (Kim Myung-Hee 1996).

Hopper & Traugott (1993) définissent la grammaticalisation comme suit : le processus par où les éléments lexicaux et les constructions se mettent, dans certains contextes linguistiques, à remplir des fonctions grammaticales, et, une fois grammaticalisées, continuent à développer de nouvelles fonctions grammaticales.<sup>106</sup> En particulier, Creissels (2006) discute du prédicat complexe en se basant sur l'idée de la grammaticalisation :

---

<sup>106</sup> « the process whereby lexical items and constructions come in certain linguistic contexts to serve grammatical functions, and, once grammaticalized continue to develop new grammatical function ».

« on trouve aussi des causatifs qu'on pourrait qualifier de 'semi-analytiques', comme *faire* + infinitif dans les langues romanes. Une phrase comme *Jean fait apprendre la leçon à son fils* semble à première vue relever du même type de construction que *Jean oblige son fils à apprendre la leçon*, mais la construction causative avec *faire* a des particularités de fonctionnement qui justifient de considérer que le verbe de sens causal et le verbe qui représente l'événement causé fusionnent syntaxiquement pour former un prédicat complexe, en dépit du fait que cette fusion n'apparaît pas au niveau morphologique (chacun des deux verbes continuant à former un mot distinct) »

(Creissels 2006 : 61)

Creissels (1995 : 181) introduit le terme d'auxiliarisation, qui peut représenter un cas particulier de la définition de la grammaticalisation de Hopper & Traugott (1993) : « l'auxiliarisation est un processus par lequel le verbe qui deviendra au terme du processus l'auxiliaire perd peu à peu la possibilité d'être accompagné d'autre chose qu'une forme d'un autre verbe, avec lequel il finit ainsi par constituer un seul prédicat ». Rappelons notre tableau sur les tests syntaxiques dans divers types de constructions verbales en français : l'insertion d'adverbes entre le verbe auxiliaire et le participe passé possède une contrainte (Gerdes & Kahane 2006).<sup>107</sup>

Il est à signaler que la construction à verbe causatif en français est la plus cohésive des constructions à plusieurs verbes, comme nous le concluons à l'issue de ce chapitre. Cependant, certains adverbes peuvent s'intercaler entre le V1 et le V2 :

(163) *Il a fait **cependant** remarquer que cet assouplissement adopté par le Parlement n'avait pu être promulgué, le groupe sénatorial RPR l'ayant porté devant le Conseil constitutionnel*

(Corpus FTB)

---

<sup>107</sup> Gerdes & Kahane (2006) disent : « les éléments qui peuvent s'interposer entre l'auxiliaire et le participe passé sont très contraints ; il s'agit seulement de certains adverbes : *Pierre a déjà répondu, Pierre a tout de suite répondu, Pierre est rapidement venu, \*Pierre a hier répondu, \*Pierre est ici venu*, etc. Il ne peut par exemple jamais s'agir de groupe prépositionnel : *\*Pierre a en 3 secondes répondu, \*Pierre est à toute vitesse venu*, etc. »

## 2.3 Les translatifs et leur propriété prosodique

Dans cette section, nous nous basons en grande partie sur le travail de Song YoonKyoung<sup>108</sup>, qui étudie la relation entre les différents emplois de *ko* et leur propriété prosodique.

Dans le chapitre précédent, nous avons vu qu'en coréen, il y a trois catégories de *V-ko* : *V-ko* translatif en substantif, *V-ko* translatif en attribut et *V-ko* jonctif. Song YoonKyoung étudie exactement ces trois types de *ko*. Rappelons que dans la GC, l'appellation n'est pas identique. Song YoonKyoung utilise ainsi les termes de suffixe de coordination, de suffixe de subordination et de « auxiliary conjunctive ending » (cf. Fig. 41). Prenons des exemples contenant respectivement le *ko* jonctif (164a), le *ko* translatif en attribut (164b) et le *ko* translatif en substantif (164c) :

(164) a. Cheolsu-neun hakkyo-e ka-ss-**ko** Yeongi-neun jip-e ka-ss-eo  
Cheolsu-TOP école-LOC aller-P-**JC** Yeongi-TOP maison-LOC aller-P-DEC  
'Yeongi est allée à la maison, et Cheolsu est allé à l'école'

b. Yeongi-neun bus-leul ta-**ko** hakkyo-e ka-ss-eo  
Yeongi-TOP bus-ACC prendre-**TF** école-LOC aller-P-DEC  
'Yeongi est allée à l'école en bus'

c. na-neun yeohaeng ka-**ko** sip-eo  
moi-TOP voyage aller-**TS** vouloir-DEC  
'je veux partir en voyage'

Song YoonKyoung fait des tests expérimentaux pour voir la longueur de la prononciation de chaque emploi de *ko*, et la longueur de pause après *ko*. Song YoonKyoung en conclut que le translatif en substantif montre la plus grande cohésion par rapport au V1, et que le jonctif est le plus séparable du V1 ; l'ordre de cohésion est : *V-ko* jonctif < *V-ko* translatif en attribut < *V-ko* translatif en substantif. Ainsi, dans la construction contenant *V-ko* en substantif, il n'y a presque pas de pause.

---

<sup>108</sup> Malheureusement, nous n'avons pas pu trouver l'année de cet article.

Le *V-ko* en substantif apparaît dans la construction à verbe modal, alors que le *V-ko* en attribut apparaît dans la construction à co-verbos. L'ordre de Song YoonKyung correspond donc bien à nos tests syntaxiques : par exemple, il est impossible que les adverbiaux s'interposent entre le *V-ko* en substantif et le V1, tandis qu'entre le *V2-ko* en attribut et le V1, ils peuvent l'être. Par ailleurs, dans les corpus oraux, nous avons trouvé l'exemple suivant dans lequel le locuteur produit une interjection entre les trois verbes portant *ko* ; cette interjection est produite après le *V-ko* en attribut :

- (165) ...mos        meok-ko                eko                kidali-ko                iss-ko  
                  NEG        manger-TF    mon dieu/ouh làlà    attendre-TS    être en train de-DEC  
                  'J'attends sans pouvoir manger'

(Corpus Sejong)

Prenons un autre exemple contenant le V translaté en adverbe. Rappelons notre brève discussion sur le détachement et le circonstant (cf. la section 2.2.4 du 4<sup>e</sup> chapitre). Kwon Jae-il *et al.* (1997), dans un travail sur l'interface syntaxe-prosodie, montrent qu'il est certain d'y avoir une pause entre l'adverbial et la proposition principale. Observons un exemple dans lequel le locuteur rit après avoir produit le syntagme du *V-myeonseo* translatif en adverbe :

- (166) ne-ka                nongdam-eul        ha-myeonseo        haha  
                  toi-NOM                blague-ACC                faire-TA                (rire)  
  
                  na-wa                keopi-leul        masi-ko                iss-dani..  
                  moi-avec                café-ACC                boire-TS                exister-EXM  
                  'tu prends un café avec moi en racontant des blagues !'

(Corpus Sejong)

Pour le français, Gerdes & Kahane (2006) et Bybee (2005) soulignent la relation entre la liaison et la cohésion syntaxique. Gerdes & Kahane (2006) notent que « les phénomènes de liaison pourraient également servir de justification à la formation d'un amas verbal, même si clairement la liaison ne met pas en jeu la seule interface topologie-phonologie ». Les exemples suivants dans lesquels la liaison est représentée par un tiret bas (« underscroe »), illustrent respectivement la construction à auxiliaire de temps, la construction à verbe causatif et la construction à verbe modal :

- (167) a. *Pierre a bien \_ aimé ça*  
b. *Pierre ne fera pas \_ écouter le début*  
c. *Pierre ne cherche plus \_ à comprendre*

(Gerdes & Kahane 2006)

Dans cette section, nous avons examiné trois facteurs qui créent une tendance, pour les verbes, à se placer ensemble : le cas du nom nu, la grammaticalisation, tels type de translatif et leur propriété prosodique par la conséquence de phénomènes sémantique et syntaxique.

Passons maintenant aux trois conditions dans lesquelles le verbe dépendant a tendance à se séparer du verbe principal.

### **3 Séparation linéaire du V2**

Nous allons examiner trois conditions dans lesquelles le V2 peut ou doit se séparer du V1 : 1) la présence du translatif en adverbe sur le V2, 2) la présence du modifieur et le translatif fonctionnel sur le *Npréd* et 3) le cas où les deux verbes sont transitifs.

#### **3.1 Présence du translatif en adverbe**

Nous avons vu dans les chapitres 3 et 4 que même si la mobilité ne peut pas être un critère absolu pour décider la catégorie lexicale de l'adverbe, l'adverbe de phrase et le V translaté en adverbe peuvent se placer relativement librement par rapport à leur gouverneur. C'est la raison pour laquelle nous pensons que la présence du translatif en adverbe peut être une des conditions dans lesquels le V2 en adverbe peut se séparer du V1. Reprenons un exemple que nous avons vu dans le 4<sup>e</sup> chapitre :

(168) seonbaenim-hante            jinanbeon-e            **dambae**    **piu-myeonseo**  
 vieil ami(HON)-DAT    dernière fois-LOC    cigarette    fumer-TA

malsseum            deli-eoss-jiman  
 parole(HON)            donner-P-TA  
 ‘même si j’ai parlé à mon vieil ami la dernière fois en fumant’

(Corpus Sejong)

Le V2-*myeonseo* se place librement avec son dépendant nominal, soit entre les dépendants nominaux du V1 (169a), soit en position frontale (169b) :

(169) a. seonbaenim-hante            **dambae**            **piu-myeonseo**            jinanbeon-e  
 vieil ami(HON)-DAT    cigarette            fumer-TA            dernière fois-LOC

malsseum            deli-eoss-jiman  
 parole(HON)            donner-P-TA  
 ‘même si j’ai parlé à mon ancien la dernière fois en fumant’

b. **dambae**    **piu-myeonseo**            seonbaenim-hante            jinanbeon-e  
 cigarette            fumer-TA            vieil ami(HON)-DAT            dernière fois

malsseum            deli-eoss-jiman..  
 parole(HON)            donner-P-TA  
 ‘même si j’ai parlé à mon vieil ami la dernière fois en fumant’

On peut trouver en français un phénomène comparable :

- (170) a. *ils disent bonjour en arrivant* (CFPP)  
 b. *je suis rentrée chez moi en passant par Bastille Amélie Tourette* (CFPP)  
 c. *il était beaucoup plus proche de nous en restant dans son rôle de professeur* (PFC)

Le V2 translaté en adverbe peut occuper, par exemple, la position frontale :

- (171) a. *en arrivant, ils disent bonjour*  
 b. *en passant par Bastille Amélie Tourette, je suis rentrée chez moi*  
 c. *en restant dans son rôle de professeur, il était beaucoup plus proche de nous*

Nous verrons que le V translaté en adverbe a la cohésion la moins forte dans l'échelle de cohésion des constructions verbales que nous définirons prochainement.

### 3.2 Présence du modifieur et du translatif fonctionnel sur le *Npréd*

Dans la section précédente, nous avons montré que lorsque le *Npréd* apparaît sans translatif fonctionnel, il a une grande cohésion avec le *Vsup*. Dans cette section, à la différence de ce cas, nous verrons que le *Npréd* avec le translatif fonctionnel et/ou le modifieur peut se séparer du *Vsup*.

D'abord, observons les exemples suivants. La construction à verbe support ne se comporte plus comme une forme simple dans les exemples ci-dessous dans lesquels le *Npréd* forme un constituant avec son dépendant :

- (172) a. *Une envie, une grande envie de profiter de l'occasion pour tenter d'en savoir une peu plus sur Monsieur Arnaud Michniak*  
b. *On sait bien en lisant le StandBlog que derrière tous les billets sur Firefox, il y a une grande envie de parler de photographie*  
c. *on s'endort avec le ventre plein et un métabolisme actif, et on est étonné de se réveiller le matin avec une grande envie de manger*

(Chun Jihye 2008)

Giry-Schneider (1987) répond à ce phénomène comme suit :

« Les déterminants indéfinis permettent les transformations syntaxiques essentielles : nous avons donné aux noms prédicatifs à déterminant indéfini le nom de N libres, à la fois parce que leur forme de base (à verbe support) est une construction syntaxiquement libre et parce qu'ils peuvent se combiner avec d'autres verbes dans d'autres constructions sous la forme du GN du moins »

(Giry-Schneider 1987)

En nous appuyant sur l'analyse de Giry-Schneider, nous considérons qu'il existe des conditions dans lesquelles le *Npréd* ne se place plus avec le *Vsup* : l'intervention du modifieur

et du déterminant indéfini.<sup>109</sup> Notons que nous insistons sur la paire de ces deux interventions puisque si on détermine le *Npréd*, il faut toujours aussi un modifieur, sinon la phrase devient peu naturelle :

- (173) a.\* *Paul a une intention de partir*  
 b. *Paul a une intention particulière de partir*

Abeillé & Godard (2004) notent que si un complément ou un modifieur est *lourd*, il doit être en position finale dans le cas du français, et cela fonctionne également pour le coréen : l'élément lourd a tendance à se placer au début de la phrase. C'est le cas du *Npréd* modifié par le qualificatif, i.e. le nom nu (modifiant le nom), l'adnominal et le syntagme du V-TQ. Dans l'exemple (174a), il y a une énumération de quatre noms nus en tant que modifieurs ; la modification est récursive. Dans l'exemple (174b), le nom prédicatif est modifié par le V translaté en qualificatif :

- (174) a. mikuk-i                    misail    chuka    balsa    keumji    yaksok-eul  
 Etats-unis-NOM   missile   supplément   tir   interdiction   promesse-ACC

bukhan-eulo-buteo            bad-a            nae-eoss-da  
 Corée du nord-ALL-de   recevoir-TS   accomplir-P-DEC  
 'les Etats-Unis ont fini par recevoir la promesse de la Corée du nord  
 de s'interdire de lancer un missile supplémentaire'

- b. oibu    chalyang-eui    chulip-eul    mak-ji    anh-kess-da-neun  
 extérieur   voiture-GEN   entrée et sortie-ACC   interdire-TS   NEG-TAM-DEC-TQ

yaksok-eul            chaju-deul-i                    jiki-ji    anh-ko...  
 promesse-ACC   propriétaire de la voiture-NOM   tenir-TS   NEG-TF..  
 'les propriétaires de la voiture ne tiennent pas la promesse de ne pas interdire  
 l'entrée et la sortie des voitures venant de l'extérieur'

(Corpus Sejong)

---

<sup>109</sup> Chun Jihye (2008, 2009a) montre que l'intervention du déterminant indéfini et du modifieur permet au *Npréd* de se libérer de son gouverneur syntaxique. Et cette section repose sur Chun Jihye (2008, 2009a) en grande partie.

Dans cette section, nous avons vu qu'une fois que le *Npréd* a son dépendant et forme avec lui un groupe substantival, il est prêt à se libérer de son gouverneur syntaxique.

### 3.3 Deux verbes transitifs

En observant nos corpus, nous remarquons que si les deux verbes sont transitifs tout en ayant leur propre dépendant nominal, ils ne se placent pas ensemble. Kim Ki-Heck (1994) note que lorsque le V1 est un transitif, il est difficile de trouver des données dans lesquelles il se place avec son verbe dépendant à cause de la présence de son dépendant nominal, alors que si le V1 est intransitif, les verbes peuvent former une séquence.

Prenons un exemple que nous avons repéré dans le corpus :

- (175) Gogh-ka        jamsi        bus-eul        meomchu-ko kokae-leul doli-eoss-da  
 Gogh-NOM    un instant    pinceau-ACC    arrêter-TF    tête-ACC    tourner-P-DEC  
 'Van Gogh a tourné la tête arrêtant son pinceau un instant'

(Corpus Sejong)

Si nous manipulons l'ordre des mots de l'exemple (176), nous nous rendons compte que lorsque les deux verbes *meomchu-ko* et *dolli-eoss-da* se placent ensemble, il est presque impossible de comprendre ce que le locuteur veut dire :

- (176) a.?? Gogh-ka    kokae-leul    bus-eul        jamsi    meomchu-ko dolli-eoss-da  
 Gogh-NOM    tête-ACC    pinceau-ACC    un instant    arrêter-TF    tourner-P-DEC
- b. ?? kokae-leul    Gogh-ka    bus-eul        jamsi    meomchu-ko doli-eoss-da  
 tête-ACC    Gogh-NOM    pinceau-ACC    un instant    arrêter-TF    tourner-P-DEC
- c. \* bus-eul        Gogh-ka    kokae-leul    jamsi    meomchu-ko doli-eoss-da  
 pinceau-ACC    Gogh-NOM    tête-ACC    un instant    arrêter-TF    tourner-P-DEC
- d. \* Gogh-ka        bus-eul    kokae-leul    jamsi    meomchu-ko doli-eoss-da  
 Gogh-NOM    pinceau-CC    tête-ACC    un instant    arrêter-TF    tourner-P-DEC
- e. \* kokae-leul    bus-eul        Gogh-ka    jamsi    meomchu-ko doli-eoss-da  
 tête-ACC    pinceau-ACC    Gogh-NOM    un instant    arrêter-TF    tourner-P-DEC

f. \* bus-eul kokae-leul Gogh-ka jamsi meomchu-ko doli-eoss-da  
 pinceau-ACC tête-ACC Gogh-NOM un instant arrêter-TF tourner-P-DEC

Ce phénomène se retrouve également dans la construction à co-verbes en *eo* :

(177) keu-neun hangsang joh-eun natmal-deul-man **kolleu-a**  
 lui-TOP toujours être bon-TQ mot-PL-seulement choisir-TF

kisa-leul **sseu-nda**  
 journal-ACC écrire-PRES.DEC

(Corpus Sejong)

Nous nous rendons compte également qu'en français, notamment dans la construction à verbe de perception, nous rencontrons cette impossibilité de formation d'une séquence de verbes :

- (178) a. *On n'entend pas les gens commencer à commenter le prix des choses*  
 b. *Ils ont un peu empêché les enfants de jouer au foot*  
 c. *J'ai vu des maîtres entraîner les chiens*

(CFPP)

Reprenons l'exemple (178c). Lorsque le verbe *entraîner* se place avec son gouverneur, les deux dépendants nominaux *des maîtres* et *les chiens* sont obligés de se placer ensemble (179a), ce qui rend la phrase agrammaticale. Chaque dépendant doit rester avec son gouverneur (verbe transitif) dans l'ordre linéaire :

- (179) a. \* *j'ai vu entraîner des maîtres les chiens*  
 b. # *j'ai vu entraîner les chiens des maîtres*

Dans cette section, nous avons montré trois conditions dans lesquelles les deux verbes peuvent ou doivent se séparer l'un de l'autre : la présence du translatif en adverbe sur le V2,

la présence du modifieur et du translatif fonctionnel sur le *Npréd*, et le cas où les deux verbes sont des verbes transitifs.

## 4 Bilan : échelle de cohésion en coréen et en français

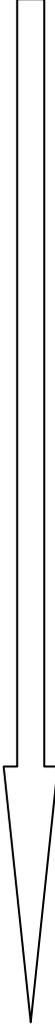
Nous avons vu que définir la cohésion syntaxique n'est pas si simple ; cela nécessite d'observer plusieurs niveaux, i.e. sémantique, morpho-syntaxique et prosodique. Par ailleurs, il faudrait être conscient, lorsqu'on parle de cohésion syntaxique, qu'il ne s'agit pas simplement de dire que deux verbes ou plus se comportent comme une unité, en justifiant seulement par le remplacement par un seul verbe ou par le test de l'insertion des éléments entre deux verbes. Comme nous pouvons le voir dans l'échelle de cohésion (Fig. 46), la cohésion entre deux verbes doit être décrite d'une manière graduelle, en tenant compte au moins des conditions que nous avons examinées dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> sections.

Avant de passer à l'échelle de cohésion, faisons le point sur ce que nous avons observé : la construction à verbe modal en coréen et la construction à verbe causatif en français sont les deux constructions, dans chaque langue, qui sont les plus cohésives parmi les sept types de constructions. Rappelons que les éléments dans ces deux constructions ont suivi une forte grammaticalisation. En revanche, la construction à co-verbes contenant la translation en adverbe est la moins cohésive ; elle forme une construction détachée, avec en général une pause après le V traduit en adverbe.

En coréen, la construction à co-verbes en *eo* est visiblement beaucoup plus cohésive que les autres constructions à co-verbes - en *ko* et en *myeonseo*. La construction à co-verbe en *ko* a deux degrés différents de cohésion selon l'interprétation de *ko*, i.e. le sens simultané ou le sens consécutif. Par ailleurs, comme nous l'avons montré, le *ko* dans la construction à verbe modal est plus cohésif que le *ko* dans la construction à co-verbes, comme le montre le critère prosodique (possibilité d'une pause).

Dans les deux langues, lorsque le nom prédicatif est nu, le degré de cohésion de la construction à verbe support est maximal. En revanche, si le nom prédicatif a ses propres dépendants, il sera plus libre dans l'ordre linéaire.

En nous basant sur les tests syntaxiques et les conditions que nous venons d'examiner, nous pouvons définir l'échelle de cohésion de divers types de constructions verbales en coréen et en français :

en coréen	cohésion	en français
Construction à verbe modal/aspect (V2- <i>eo/ji/ko</i> V1)	forte	
Construction à co-verbes en <i>eo</i> (V2- <i>eo</i> V1)		Construction à verbe causatif <i>faire</i> ( <i>faire</i> INF)
Construction à verbe causatif (V2- <i>ke ha-</i> )		Construction à auxiliaire de temps
Construction à <i>Vsup</i> sans <i>eul</i>		Construction à <i>Vsup</i> avec le nom nu
Construction à co-verbes en <i>ko</i> simultanéité		Construction à verbe de perception ( <i>voir, entendre</i> etc.)
Construction à verbe de perception (V2- <i>keos-eul bo-</i> )		Construction à verbe modal ( <i>vouloir, devoir</i> etc.)
Construction à complétive (V2- <i>ko</i> V1)		Construction à complétive
Construction à co-verbes en <i>ko</i> consécutive		Construction à co-verbes (V VPP)
Construction à co-verbes en <i>myeonseo</i>		Construction à co-verbes (V en V- <i>ant</i> )
		faible

**Fig. 46. Echelle de la cohésion des constructions verbales en coréen et en français**

Comme nous l'avons souligné dès l'introduction de ce chapitre, l'échelle de cohésion que nous venons de définir sera utilisée dans les règles de linéarisation des verbes dépendants. En d'autres termes, nous verrons que plus le degré de cohésion augmente, plus les verbes dans telle ou telle construction ont tendance à former un amas verbal, et que plus le degré de cohésion baisse, plus le verbe dépendant a tendance à former un constituant indépendant par rapport à son gouverneur. On peut ainsi contrôler, avec ce paramètre, le fait par exemple que les verbes dans la construction à verbe modal en coréen sont obligés de former un amas verbal, alors que le *V-myeonseo* dans la construction à co-verbes doit former un constituant indépendant avec son dépendant.

Passons maintenant à notre deuxième préoccupation : la modélisation de la variation de l'ordre des mots.



# **Deuxième partie**

## **Modélisation de l'ordre des mots**



# Chapitre VI

## Interface syntaxe-topologie

Nous commençons notre deuxième tâche : la modélisation de l'ordre des mots du coréen dans le cadre du modèle topologique de Gerdes & Kahane (2001a, 2006) (cf. la section 2 du 1<sup>er</sup> chapitre).

Avant de passer à la discussion sur l'interface syntaxe-topologie, nous discuterons du choix d'un modèle pour la modélisation de l'ordre des mots.

Ensuite, nous déterminerons la structure topologique du coréen (cf. section 2), en nous inspirant des travaux sur les structures topologiques de l'allemand et du français (Gerdes & Kahane 2001a et Gerdes 2002 pour l'allemand, Gerdes & Kahane 2006 pour le français). Pour ce faire, nous introduirons une distinction entre des niveaux macro- et micro-syntaxiques, comme le font suivant Gerdes & Kahane (2006), des données nous obligeant à postuler le pré-noyau et le post-noyau (cf. la section 3 du 1<sup>er</sup> chapitre). Puis, nous présenterons la structure topologique du coréen en trois niveaux d'enchâssement : le domaine macro, le domaine micro et l'amas verbal.<sup>110</sup>

Enfin, nous donnerons la grammaire de dépendance topologique pour le coréen. La raison pour laquelle nous donnons dès ce moment la grammaire est que nous pourrions ainsi, dans la foulée (section 2.3 et 7<sup>e</sup> chapitre), montrer avec des exemples comment elle permet d'établir simplement la correspondance entre un arbre de dépendance et des structures

---

<sup>110</sup> Il est à noter que dans ce chapitre, nous ne discutons pas en détail de l'amas verbal. Il s'agit simplement de la présentation de l'amas verbal, qui fait partie de la structure topologique du coréen.

topologiques. On pourra ainsi se rendre comment l’interface-topologie peut être décrite par un petit nombre de règles seulement.

## 1 Variation de l’ordre des mots

Il est connu que le coréen est une langue à ordre relativement libre (Jo Mi-jeung 1985/1986, Chung Chan 1998, Choi Hye-Won 1999, Sells 1999, Kim Jong-Bok & Lee Minhaeng 2001, Im Hong-Bin 2007b entre autres). Regardons les exemples suivants dans lesquels le verbe *ju-* ‘offrir’ a ses trois actants : *Yeongi-ka* ‘Yeongi’, *Cheolsu-eke* ‘à Cheolsu’ et *seonmul-eul* ‘un cadeau’. La variation de l’ordre des constituants nominaux permet six ordres possibles :<sup>111</sup>

- (180) a. Yeongi-ka      Cheolsu-eke      seonmul-eul      ju-eoss-eo  
           Yeongi-SUJ      Cheolsu-DAT      cadeau-ACC      offrir-P-DEC  
           ‘Yeongi a offert un cadeau à Cheolsu’
- b. Yeongi-ka      seonmul-eul      Cheolsu-eke      ju-eoss-eo  
           Yeongi-SUJ      cadeau-ACC      Cheolsu-DAT      offrir-P-DEC  
           ‘Yeongi a offert un cadeau à Cheolsu’
- c. Cheolsu-eke      Yeongi-ka      seonmul-eul      ju-eoss-eo  
           Cheolsu-DAT      Yeongi-SUJ      cadeau-ACC      offrir-P-DEC  
           ‘Yeongi a offert un cadeau à Cheolsu’
- d. Cheolsu-eke      seonmul-eul      Yeongi-ka      ju-eoss-eo  
           Cheolsu-DAT      cadeau-ACC      Yeongi-SUJ      offrir-P-DEC  
           ‘Yeongi a offert un cadeau à Cheolsu’

---

<sup>111</sup> Nous utilisons des données réelles illustrant la variation de l’ordre des mots dans la section 2.1 où nous proposons d’introduire la macro-syntaxe pour le coréen.

e. seonmul-eul    Yeongi-ka    Cheolsu-eke    ju-eoss-eo  
cadeau-ACC    Yeongi-SUJ    Cheolsu-DAT    offrir-P-DEC  
‘Yeongi a offert un cadeau à Cheolsu’

f. seonmul-eul    Cheolsu-eke    Yeongi-ka    ju-eoss-eo  
cadeau-ACC    Cheolsu-DAT    Yeongi-SUJ    offrir-P-DEC  
‘Yeongi a offert un cadeau à Cheolsu’

A travers ces exemples, nous remarquons que le verbe se place à la fin (cf. la section 1 du 2<sup>e</sup> chapitre), tandis que les éléments nominaux se placent librement les uns par rapport aux autres.

Suite à Ross (1967), la variation de l’ordre des mots en coréen a été beaucoup étudiée en termes de « scrambling » (Jo Mi-Jeung 1985/1986, Choi 1997/1999, Chung Chan 1998, Sells 1999, Jung Yeun-Jin 2001, Kim Jong-Bok 2004, Lee Hyeran 2008 etc). Le terme scrambling est employé dans la littérature pour décrire un ordre des mots *non standard* dans les langues à ordre relativement libre comme l’allemand, le hindi, le japonais, le coréen, etc. Par exemple, Choi Hye-Won (1997, 1999) prétend que n’importe quel constituant quels que soient les morphèmes grammaticaux peut obtenir l’interprétation du topique lorsqu’il se trouve hors de sa position attendue dans la structure X-barre, et dans le cas où le constituant « brouillé » n’est pas une nouvelle information dans le contexte. Autrement dit, ce terme de scrambling représente le fait que la projection verbale ne forme pas de séquence continue, ce qui nécessite d’introduire l’ordre de base (ou ordre standard) (cf. la section 2 du 1<sup>er</sup> chapitre). Comme le notent bien Gerdes & Kahane (2001a), ce terme est basé sur une conception erronée en syntaxe qui suppose que l’ordre des mots soit toujours un reflet immédiat de la hiérarchie syntaxique (i.e. toutes les projections d’un élément donné forment une séquence)<sup>112</sup> de laquelle toute *dévi*ation pose un problème.

Nous nous posons donc une question : est-il pratique d’observer la variation de l’ordre des mots dans telle ou telle langue à la façon de la grammaire générative qui a été développée

---

<sup>112</sup> La projectivité dans le cadre des grammaires de dépendance correspond à la continuité des constituants dans le cadre des grammaires syntagmatiques. La littérature sur les structures de dépendance non projectives est d’ailleurs toute aussi abondante que la littérature sur les constituants discontinus.

plutôt pour l'anglais dans lequel l'ordre des mots dépend de la fonction syntaxique, et qui réduit les propriétés syntaxiques du sujet et de l'objet à une position dans un arbre de constituants ? La grammaire générative traite de la fonction grammaticale comme une dimension implicite dans la structure syntaxique plutôt que comme une dimension indépendante. Par conséquent, cette grammaire ignore l'idée que la variation de l'ordre des mots puisse être un dispositif grammatical indépendant qui peut lier le sens au texte.

Il faut d'abord dire que comme le note Schubert (1987), la question de savoir quelle est le meilleur modèle pour représenter telle ou telle langue n'est pas une question très importante et significative. A notre avis, c'est plutôt l'idée qu'un formalisme doit pouvoir être instancié pour des langues de types très variés, allant du français ou de l'anglais où l'ordre des mots est presque exclusivement déterminé par les relations syntaxiques qu'ils entretiennent entre eux, jusqu'aux langues dites à ordre des mots libre comme le russe ou le grec, où les valeurs communicatives jouent un rôle crucial.

Le coréen est une langue à ordre relativement libre où la structure syntaxique n'est pas décisive, et où l'ordre dépend également de la structure communicative. Par exemple, Choi Hye-Won (1999) propose trois raisons à la variation de l'ordre des mots : la syntaxe, la pragmatique-discours et la prosodie.<sup>113</sup> Mel'čuk (1988 : 36) explique qu'il peut y avoir dans les langues plusieurs types de phrases manifestant la non-projectivité, mais que toutes ces phrases sont marquées d'une certaine manière (par l'emphase, stylistiquement, communicativement), et que la topicalisation (phénomène surtout oral) avec emphase a tendance à provoquer de nombreuses violations de projectivité. Par ailleurs, Choi Hye-Won (1999) et Kim Jong-Bok & Lee Minhaeng (2001) soulignent que les morphèmes grammaticaux seuls ne peuvent pas servir à indiquer la structure communicative. Il y a plusieurs facteurs qui interviennent : les morphèmes grammaticaux, la structure communicative et la fonction syntaxique.

Dans cette optique, pour représenter d'une manière simple et efficace la variation de l'ordre des mots, nous pensons que les informations linguistiques de différents niveaux

---

<sup>113</sup> La thèse de Choi Hye-Won est que ces niveaux d'analyse interviennent en même temps.

doivent être séparées.<sup>114</sup> Nous insistons sur la nécessité d'introduire la structure topologique proposée par Gerdes & Kahane (2001a), couplée à un arbre de dépendance hiérarchisé dans le cadre de la grammaire de dépendance (cf. la section 2 du 1<sup>er</sup> chapitre). Polguère (1998) souligne que la linéarisation à partir d'une structure syntaxique non ordonnée est l'opération la plus importante – « la plus spectaculaire, en quelque sorte ».

## **2 Interface syntaxe-topologie**

Dans cette section, après avoir présenté la structure topologique du français, nous déterminerons la structure topologique du coréen, qui comporte selon nous trois niveaux d'enchâssement, comme c'est le cas pour le français : le domaine macro, le domaine micro et l'amas verbal.<sup>115</sup> Ensuite, nous définirons la grammaire de dépendance topologique du coréen, y compris les règles d'ordre. Enfin, nous illustrerons les trois différentes structures verbales topologiques à partir d'un arbre de dépendance, i.e. la structure plate, la structure contenant le domaine micro (enchâssé) du verbe dépendant et la structure contenant l'émancipation du dépendant nominal du verbe dépendant (cf. la section 2 du 1<sup>er</sup> chapitre).

Commençons par la description de la structure topologique du coréen.

### **2.1 Structure topologique de la phrase en coréen**

Dans cette section, à la différence de la structure topologique de l'allemand (cf. la section 2 du 1<sup>er</sup> chapitre),<sup>116</sup> nous introduisons la macro-syntaxe pour la structure topologique

---

<sup>114</sup> Nous sommes d'accord sur le fait que la LFG simplifie la structure de constituants, lui assignant seulement le rôle de représenter le regroupement des mots, sans présomption ou information quant à leur fonction. Néanmoins, nous devons dire que même dans ce modèle, qui distingue la « f-structure » et la « c-structure », la f-structure décrit à notre avis deux structures en une, à savoir la structure sémantique et la structure syntaxique. Cela pose des problèmes: il est difficile de bien distinguer les unités sémantiques des unités syntaxiques (Kahane 2002).

<sup>115</sup> Rappelons-nous les définitions de domaine et du champ que nous avons donnée dans l'état de l'art : les champs sont des places fixes et le domaine est une série linéaire de places fixes (i.e. les champs) (cf. la section 2 du 1<sup>er</sup> chapitre).

<sup>116</sup> Nous en parlerons après avoir montré la structure topologique du français.

du coréen. Nous montrerons les données qui nécessitent d'introduire les champs du pré-noyau et du post-noyau.

Gerdes & Kahane (2006) proposent les trois niveaux d'enchâssement pour la structure topologique du français :

**L'amas verbal** du français comprend les champs pour les clitiques avant le verbe et deux champs après le verbe. Les champs clitiques sont au nombre de 7 : *il – ne – me – le – lui – y – en*. Les deux autres champs accueillent successivement des adverbes et un dépendant verbal du verbe. « La présence de ce dernier champ dans l'amas verbal constitue très certainement la grande originalité de notre approche » (Gerdes & Kahane 2006).

**Le domaine micro** est un domaine incluant tous les éléments sous-catégorisés et les modificateurs du verbe (cf. la 3<sup>e</sup> section du 1<sup>er</sup> chapitre sur la macro-syntaxe). Gerdes & Kahane proposent trois champs dans le domaine micro : les champs pour le sujet, le verbe et les compléments. Or, on a besoin d'un autre champ pour les compléments. Regardons les exemples suivants. Il y a une frontière entre *l'enfant* et *à grandir*, ce qui veut dire que l'on ne peut pas les mettre dans le même champ :

(181) a. *faut qu'il y ait une instance adulte qui euh qui encourage l'enfant à grandir*  
(PFC)

b. ?? *faut qu'il y ait une instance adulte qui euh qui encourage à grandir l'enfant*

Observons encore d'autres exemples qui montrent la nécessité d'un autre champ pour les compléments :

(182) a. *Il demande à sortir à sa mère* (Muller 2008)

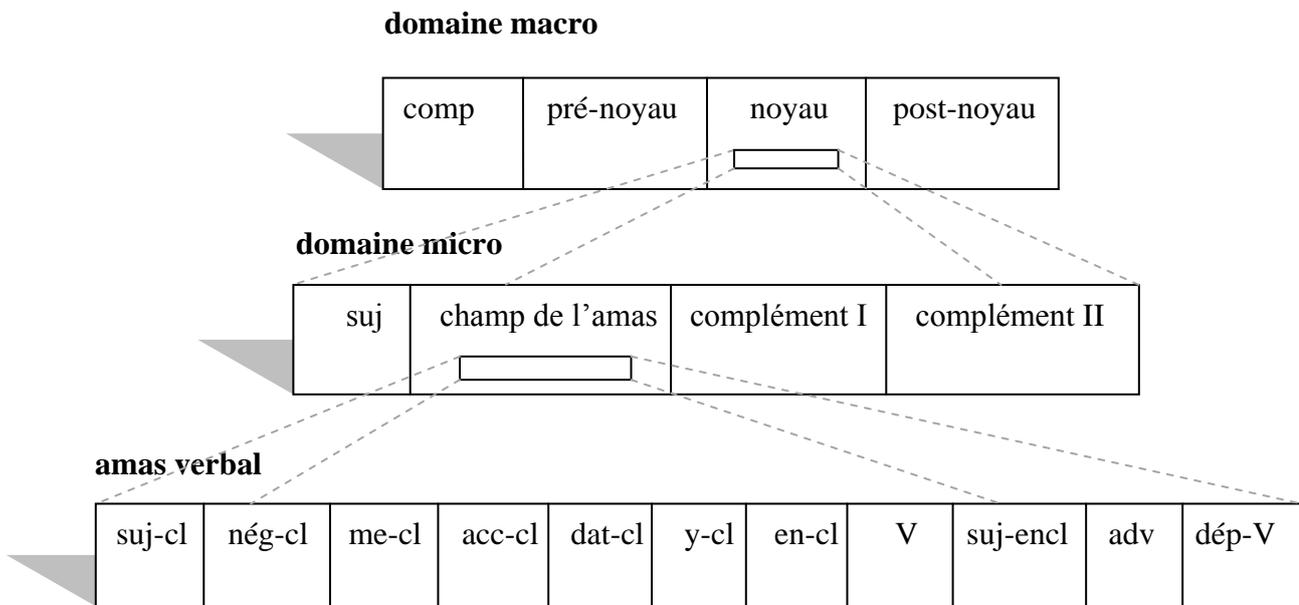
b.\* *Il demande à sa mère à sortir*

Nous proposons donc quatre champs dans ce domaine en ajoutant un autre champ pour les compléments.

**Le domaine macro** comprend les éléments détachés à gauche et à droite. En plus, « un verbe fini d'une complétive ou d'une subordonnée circonstancielle comme [*Quand tu l'auras*

*fini, le livre*], *rapporte-le-moi* ouvre un domaine macro comme le verbe principal d'une phrase » (Gerdes & Kahane 2006). Le domaine macro contient donc un champ pour le complémenteur.

Nous pouvons donc présenter les trois niveaux d'enchâssement en français :



**Fig. 47. Les trois niveaux d'enchâssement en français**

Venons-en maintenant à la structure topologique du coréen. La structure topologique du coréen n'est pas encore étudiée systématiquement par rapport à celle de l'allemand ou du français.<sup>117</sup> Choi Hye-Won (1999) affirme que les restrictions d'ordre qui régissent le coréen ressemblent, sans pour autant être identiques, à celles de l'allemand. Gerdes (2002) note que « d'une manière similaire à l'allemand, le verbe principal de la phrase coréenne a une place fixe en fin de phrase, et ne peut être suivi que par des éléments non accentués. Par contre, les autres dépendants nominaux du verbe se placent plus librement dans une région qui ressemble au Mittelfeld allemand ».<sup>118</sup>

<sup>117</sup> Gerdes & Yoo Hi-Yon (2004) étudient l'interface syntaxe-prosodie du coréen, sans vraiment discuter de la topologie.

<sup>118</sup> Nous verrons que le champ principal dans le domaine micro est comparable au Mittelfeld de l'allemand dans la section 2.3.1.

Malgré tout, nous ne suivons pas l'architecture de la structure topologique de l'allemand dont le domaine supérieur contient directement cinq champs (Fig. 4 du 1<sup>er</sup> chapitre). Il est vrai que le Vorfeld et le Nachfeld *ressemblent* respectivement au pré-noyau et au post-noyau dans le sens que le topique se place dans le Vorfeld avec une prosodie montante, et que les éléments extraposés se placent dans le Nachfeld. Mais, nous pensons qu'introduire deux modules syntaxiques, la macro- et la micro-syntaxe nous permet de mieux saisir l'ensemble de l'organisation de la phrase, aux différents niveaux : syntaxique, communicatif, prosodique etc.

Le coréen, comme c'est le cas du français, a besoin de postuler trois niveaux d'enchâssement. Nous montrerons les données dans lesquelles à part les éléments présents dans la rection (noyau), il peut y avoir d'autres éléments dans un énoncé, et dans lesquelles les éléments de la rection peuvent apparaître hors du noyau.

**Le premier niveau** est constitué par l'amas verbal contenant quatre champs : le champ du Dép-V, le champ de l'ADV, le champ de NEG et le champ V. Il est à noter que l'adverbe de négation doit suivre l'adverbe de manière :

- (183) yoseum            Yeongi-neun    **konbgu jal an ha-eo**  
           ces jours-ci    Yeongi-TOP    travail    bien    NEG    faire-DEC  
           'ces jours-ci, Yeongi ne travaille pas bien'

**Le deuxième niveau** est constitué par le domaine micro, qui contient deux champs : le champ principal et le champ de la tête. Ce domaine est comparable au domaine micro du français. Il accueille les éléments régis (cf. exemple 180). Le verbe principal se place dans le champ de la tête et ses dépendant dans le champ principal dans le domaine micro.

**Le troisième niveau** est constitué par le domaine macro, qui contient trois champs : le champ du pré-noyau, le champ du noyau et le champ du post-noyau.<sup>119</sup> Les champs du pré-

---

<sup>119</sup> Il n'y a pas de champ proposé pour le complémenteur. En effet, alors qu'en allemand et en français, il doit y avoir un tel champ, il n'est pas nécessaire en coréen. Cela est lié au fait que la langue coréenne est une langue agglutinante où ce n'est pas un mot, comme *que* ou *qui* en français, qui marque la complétive ; c'est le morphème (translatif) qui a un rôle de complémenteur.

noyau et du post-noyau comprennent les éléments détachés (la topicalisation, la dislocation gauche et la dislocation droite).

Prenons les exemples suivants. Dans l'exemple (184a), le verbe est un intransitif ; il régit seulement un sujet *nae-ka* 'moi'. Dans l'exemple (184b), le verbe principal régit trois actants : *Yeongsu-ka* 'Yeongsu', *na-eke* 'à moi' et *boksabon-eul* 'photocopie'. À part les éléments de la réaction, nous remarquons qu'il existe d'autres éléments dans chaque exemple portant le marqueur *neun* :

- (184) a. **na-neun**    nae-ka        manhi        baljeonha-eoss-ji  
                  moi-TOP   moi-NOM    beaucoup   progresser-P-EXC  
                  'à propos de moi, j'ai fait des progrès'

(Corpus Sejong)

- b. **keu chaek-eun**   Yeongsu-ka    na-eke        boksabon-eul    ju-eoss-da  
                  ce    livre-TOP   Yeongsu-NOM   moi-DAT    photocopie-ACC   donner-P-DEC  
                  'à propos de ce livre, Yeongsu m'a donné une photocopie'

(Im Hong-Bin 2007a)

Im Hong-Bin (2007a) prend l'exemple d'éléments qui, en coréen, n'interviennent pas la réaction. Il les considère comme des éléments « en surplus » et les considère comme « topique ». Même si nous ne partageons pas l'idée que les éléments « en surplus » sont tous des topiques, il nous semble que ces éléments « en surplus » par rapport aux éléments inclus dans la réaction correspondent typiquement aux éléments de la macro-syntaxe.

Nous avons dit qu'en général, le verbe principal se place à la fin de la phrase. Mais à l'oral, nous rencontrons des énoncés où derrière le verbe principal, il est possible d'avoir d'autres éléments détachés. Dans les exemples suivants, il y a le sujet *neo-neun* 'toi' derrière son gouverneur (185a), le locatif *kundae-eseo* 'à l'armée' derrière *bonae-ss-eo* 'passer' (185b) et le sujet *maeum-i* 'cœur' derrière *keuleoha-da* 'faire ainsi' (185c) :

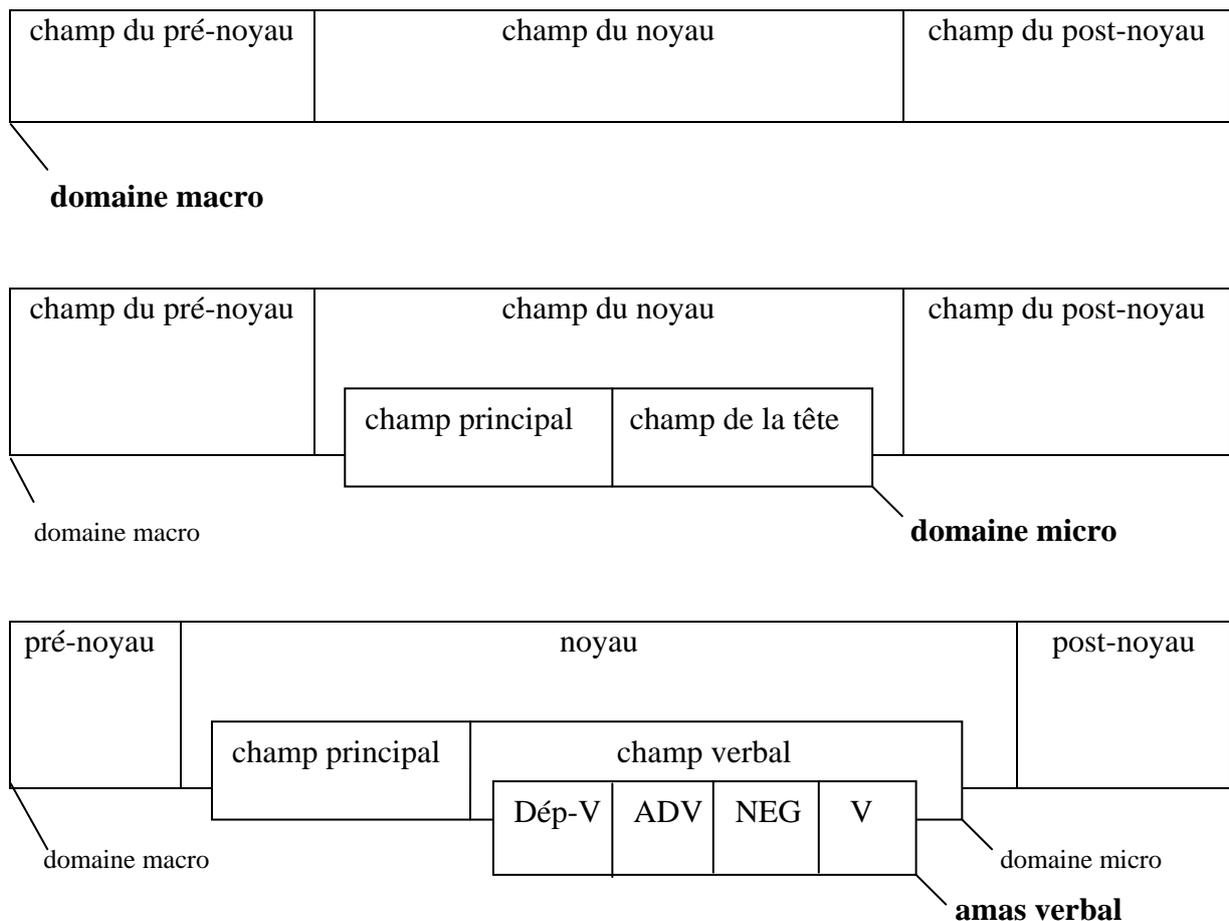
- (185) a. *dasi*        *saengkak-eul*    *ha-eoya*        *ha-neunde*        **neo-neun**  
                  encore        pensée-ACC    faire-TS    faire-TA(même si)    toi-TOP  
                  'même si tu devrais encore y penser...'

b. chuseok-eul                    nae-ka    du    beon    bonae-ss-eo    **kundae-eseo**  
 fête des récoltes-ACC moi-NOM deux fois passer-P-DEC armée-LOC  
 ‘j’ai passé deux fois la fête des récoltes pendant le service militaire’

c. oneul            Minja    kyeolhonsik-e an    ka-seo    keuleoha-da    **maeum-i**  
 aujourd’hui Minja mariage-LOC NEG aller-TA faire ainsi-DEC coeur-NOM  
 ‘je ne me sens pas bien parce qu’aujourd’hui je ne suis pas allé au mariage de Minja’  
 (Corpus Sejong)

Un champ de la macro-syntaxe est donc nécessaire à droite du noyau : le champ du post-noyau.

Nous pouvons maintenant présenter les trois niveaux d’enchâssement du coréen :



**Fig. 48. Les trois niveaux d’enchâssement en coréen**

Maintenant que la structure topologique du coréen est établie, nous passons à sa grammaire de dépendance topologique.

## 2.2 Grammaire de dépendance topologique du coréen

Dans cette section, nous donnons la grammaire de dépendance topologique du coréen. Nous appelons « grammaire de dépendance topologique », une grammaire conçue dans le formalisme que nous avons introduit. (Gerdes & Kahane 2001a, Gerdes 2002). Une grammaire de dépendance topologique se définit par :

- 1) un vocabulaire V ;
- 2) un ensemble de catégories C ;
- 3) un ensemble de relations syntaxiques R ;
- 4) une série de boîtes B ;
- 5) une série de champs F ;
- 6) un champ d'initialisation i ;
- 7) un ordre de perméabilité des boîtes qui représente un ordre partiel sur B ;<sup>120</sup>
- 8) les règles de description des boîtes ;
- 9) les règles de description des champs ;
- 10) les règles de correspondance ;
- 11) les règles de création des boîtes

Nous présentons les six premières composantes de la grammaire du coréen (le vocabulaire V, l'ensemble de catégories C, la série de boîtes B, la série de champs F, le champ d'initialisation i), l'ordre de perméabilité, ainsi que deux des quatre ensemble de règles, i.e. les règles de description des boîtes et les règles de description des champs, de manière formalisée.

---

<sup>120</sup> Il est utilisé notamment pour l'émancipation.

Par souci de clarté, nous présenterons ensuite en langage naturel les règles de correspondance et les règles de création des boîtes, en même temps que nous montrerons les étapes de la dérivation d'une phrase déclarative.

### • Six composantes de la grammaire du coréen

- 1) V = les mots en coréen
- 2) C = {V, V-(*eu*)*m* en nom, V-*ki* en nom/substantif, V-TQ-*keos/ji* en nom/substantif, V-*eo/ke/ji/ko* en substantif, V-*ko* en substantif,<sup>121</sup> V-*eo/ko* en attribut, V-(*neu*)*n*/(*eu*)*l/deon* en qualificatif, V-*myeonseo* en adverbe, C-*neun* ...Y(élément quelconque) }
- 3) R = { suj, obj, obji, attribut, modifieur, cv<sup>122</sup> }
- 4) B = { domaine macro, domaine micro, amas verbal }
- 5) F = { champ du pré-noyau, champ du noyau, champ du post-noyau, champ principal, champ de la tête, champ du Dép-V, champ lexical }<sup>123</sup>
- 6) i est le champ d'initialisation

---

<sup>121</sup> Rappelons que *ko* a deux emplois différents en tant que translatif en substantif. Dans le premier emploi, il marque le dépendant d'un modal (cf. la section 2.2.3.1 du 4<sup>e</sup> chapitre). Dans le second, il marque le dépendant d'une complétive (cf. la section 2.2.3.2 du 4<sup>e</sup> chapitre).

<sup>122</sup> cv indique le complément verbal, notamment le cas du V translaté en substantif.

<sup>123</sup> Nous définissons également un sous-ensemble de F, auquel nous nous référerons sous le terme de « champs majeurs », et dont les éléments sont le champ du pré-noyau, le champ principal et le champ du post-noyau.

## • **Ordre de perméabilité**

domaine micro > amas verbal <sup>124</sup>

## • **Règles de description des boîtes**

domaine macro → champ du pré-noyau, champ du noyau, champ du post-noyau  
domaine micro → champ principal, champ de la tête  
amas verbal → champ du Dép-V, champ de l'ADV, champ du NEG, champ du V

## • **Règles de description des champs**

Suivant toujours la formalisation de Gerdes & Kahane (2001a) et Gerdes (2002), nous présentons les règles de description des champs sous la forme de paires (f, ε) dans lesquelles f est un champ et ε un symbole parmi {!, ?, +, \*}, la paire signifiant que le champ f doit contenir exactement un élément (!), au plus un élément (?), au moins un élément (+) ou autant d'éléments voulu (\*):

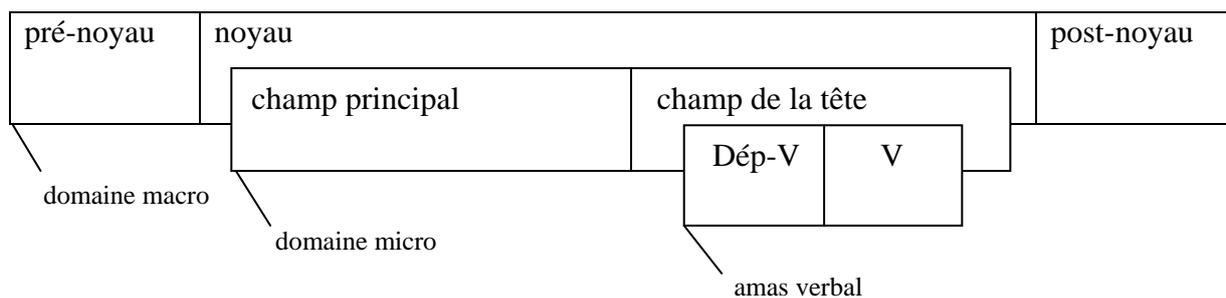
(Champ initial, !), (Champ lexical, !), (Champ du pré-noyau, \*), (Champ du post-noyau, \*),  
(Champ du noyau, !), (Champ de la tête, !), (Champ principal, \*), (Champ du Dép-V, ?)

---

<sup>124</sup> Cette formule signifie qu'il est plus facile que le dépendant nominal s'émancipe du domaine micro que de l'amas verbal, i.e. le domaine micro est « plus perméable » que l'amas verbal. Cet ordre de perméabilité sera justifié dans le 7<sup>e</sup> chapitre.

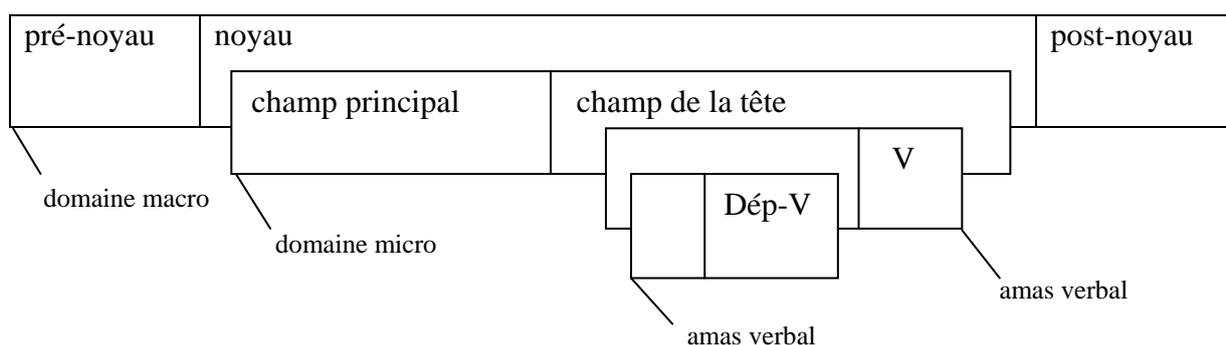
## • Règles de correspondance et règles de création des boîtes

- 1) La racine de l'arbre de dépendance (le verbe principal) ouvre d'abord un domaine macro contenant trois champs, i.e. le champ du pré-noyau, le champ du noyau et le champ du post-noyau. Puis le verbe principal ouvre un domaine micro dans le champ du noyau, contenant deux champs, le champ principal et le champ de la tête. Il ouvre enfin un amas verbal dans le champ de la tête :



**Fig. 49. Illustration de la structure topologique du coréen**

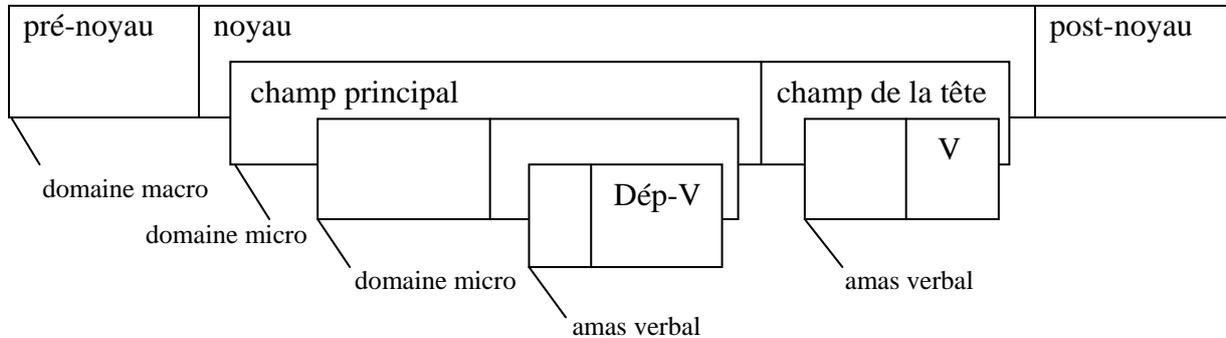
- 2) Le verbe principal, après s'être placé dans l'amas verbal, propose un champ pour son verbe dépendant. Ensuite, ce dernier peut occuper ce champ du Dép-V dans l'amas verbal, où il ouvre un amas verbal enchâssé :



**Fig. 50. Verbe dépendant dans l'amas verbal**

Si le verbe dépendant de la racine a un verbe dépendant, ce dernier propose à nouveau une place pour son éventuel dépendant. Ce procédé est *récuratif*.

- 3) le verbe dépendant n'est pas toujours obligé de rester avec son gouverneur dans l'amas verbal. Il se place dans l'un des champs majeurs ; dans ce cas, il ouvre un domaine micro qui contient à son tour un amas :



**Fig. 51. Domaine micro du verbe dépendant dans le champ principal**

Le placement du verbe dépendant dépend en grande partie du type de translatifs avec lesquels il se combine et de la structure communicative :<sup>125</sup>

- Le *V-eo* translatif en attribut et le *V-eo/ke/ji/ko* translatifs en substantif vont obligatoirement dans l'amas verbal ;
- Le *V-ko* translatif en attribut et le *V-ko* translatif en substantif ont deux choix : soit rester dans l'amas verbal, soit créer un domaine micro, en fonction de la structure communicative ;
- le *V-myeonseo* est obligé de créer un domaine micro dans un des trois champs majeurs

- 4) D'autres dépendants non verbaux prédicatifs comme le nom prédicatif (*Npréd*) peuvent rejoindre le champ du Dép-V dans l'amas créé par leur gouverneur. Dans ce cas, il est préférable que le *Npréd* ne porte aucun marqueur ;

- 5) Tous les dépendants d'un verbe peuvent créer un sous-domaine qui doit se placer dans l'un des trois champs majeurs en fonction des contraintes dites « communicatives » :

<sup>125</sup> Rappelons l'échelle de cohésion des diverses constructions verbales vues dans le 5e chapitre. Le placement du verbe dépendant est complètement basé sur l'échelle de cohésion.

- tout dépendant peut aller dans le champ principal sans émancipation ;
  - tout dépendant peut aller dans le champ pré-noyau avec éventuellement émancipation d'un amas ;
  - tout dépendant peut aller dans le champ post-noyau avec éventuellement émancipation d'un domaine micro
- 6) Le *C-neun* marqué pour le topique doit s'émanciper du domaine micro ; le *C-neun* marqué pour le focus contrastif doit rester dans le champ principal sans émancipation ;
- 7) En cas d'extraction, les verbes appartenant au nucléus verbal gouvernant l'élément extrait doivent former un amas verbal.

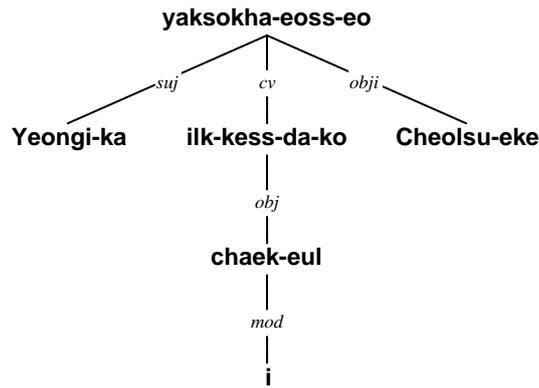
A partir de la section suivante et jusqu'au dernier chapitre de notre étude, nous verrons que ce petit nombre de règles d'ordre nous permettra de générer la variation de l'ordre des mots pour un arbre de dépendance syntaxique donné.

Dans la section suivante, nous illustrerons trois structures verbales en topologie, en nous basant sur la grammaire de dépendance topologique du coréen que nous venons de définir.

### 2.3 Différentes structures verbales en topologie

Dans cette section, nous présentons les différentes structures verbales topologiques : la structure plate, la structure contenant le domaine micro enchâssé du verbe dépendant et la structure contenant l'émancipation du dépendant nominal du verbe dépendant.

Dans l'arbre de dépendance ci-dessous, *yaksokha-eoss-da* 'promettre' est la racine. Le verbe *ilk-kess-da-ko* 'lire' dépend de cette racine. Chaque verbe a son propre dépendant nominal : *yaksokha-eoss-da* 'promettre' a *Yeongi-ka* 'Yeongi' et *Cheolsu-eke* 'à Cheolsu', et *ilk-kess-da-ko* 'lire' régit *i chaek-eul* 'ce livre' :



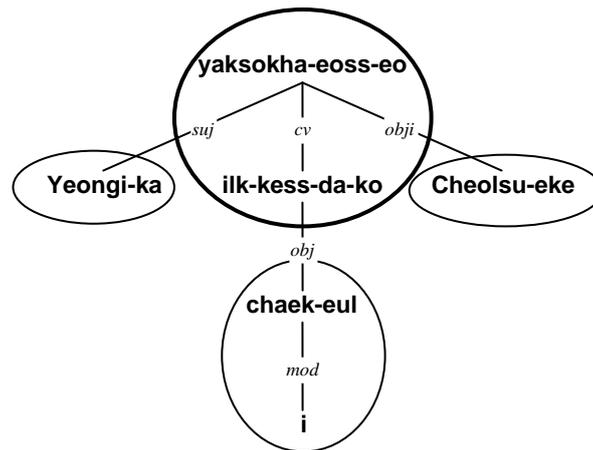
**Fig. 52. Arbre de dépendance**

A partir de l'arbre de dépendance ci-dessus, on peut obtenir les ordres possibles décrits dans chaque sous-section. Nous montrerons que chaque ordre a sa propre structure topologique.

### 2.3.1 Structure topologique plate

La structure plate est une structure dans laquelle il n'y a pas d'enchâssement ; autrement dit, tous les dépendants se placent dans les champs que le V1 (la tête verbale) ouvre. La structure plate est la structure communicativement la moins marquée (Gerdes 2002). Le verbe dépendant n'ouvre pas de domaine micro ; tous les dépendants nominaux de chaque verbe se placent dans le champ principal.

Nous reprenons l'arbre de dépendance ci-dessus, en lui superposant les constituants topologiques :



**Fig. 53. Arbre de dépendance des exemples (186)**

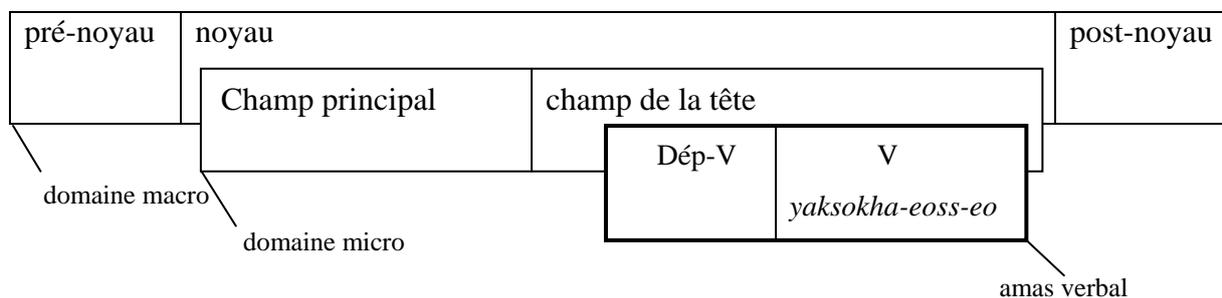
A partir de cette figure, six ordres, où les verbes se placent ensemble, sont possibles pour les dépendants nominaux, dont les trois suivants :

- (186) a. Yeongi-ka    Cheolsu-eke    i chaek-eul    ilk-kess-da-ko yaksokha-eoss-eo  
 Yeongi-NOM Cheolsu-DAT ce livre-ACC lire-TAM-DEC-TS promettre-P-DEC  
 ‘Yeongi a promis à Cheolsu de lire ce livre’
- b. Yeongi-ka    i chaek-eul    Cheolsu-eke    ilk-kess-da-ko yaksokha-eoss-eo  
 Yeongi-NOM ce livre-ACC Cheolsu-DAT lire-TAM-DEC-TS promettre-P-DEC  
 ‘Yeongi a promis à Cheolsu de lire ce livre’
- c. Cheolsu-eke    Yeongi-ka    i chaek-eul    ilk-kess-da-ko yaksokha-eoss-eo  
 Cheolsu-DAT Yeongi-NOM ce livre-ACC lire-TAM-DEC-TS promettre-P-DEC  
 ‘Yeongi a promis à Cheolsu de lire ce livre’

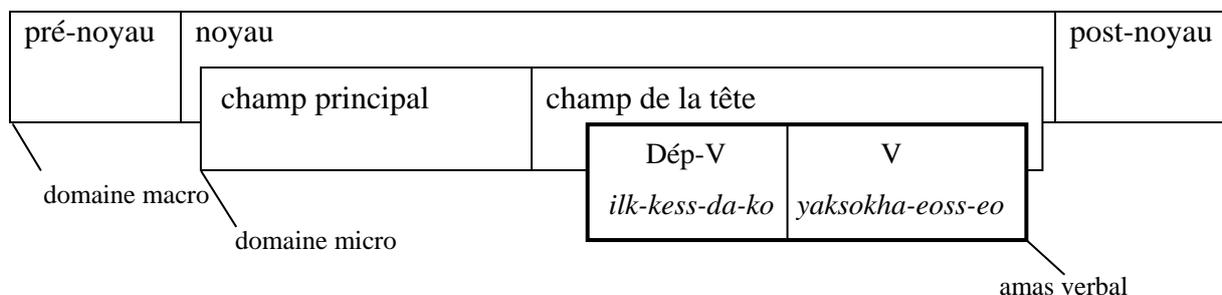
Les trois dépendants nominaux se partagent le même champ, i.e. le champ principal. Comme dans le cas du Mittelfeld de l’allemand, l’ordre des constituants dans le champ principal dépend très peu de leur position syntaxique hiérarchique dans l’arbre de dépendance.

Montrons maintenant la correspondance entre l’arbre de dépendance (Fig. 53) et la structure topologique de l’exemple (186a) :

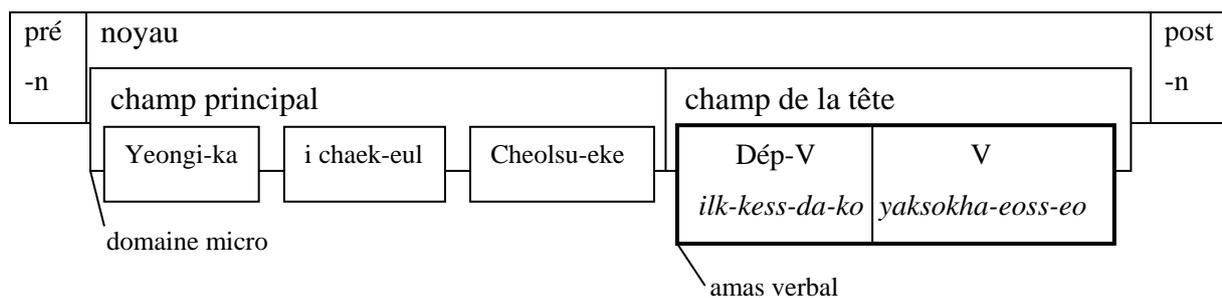
- 1) Le verbe principal se place dans le champ V de l'amas verbal après avoir ouvert le domaine macro, le domaine micro et cet amas verbal :



- 2) Son verbe dépendant *ilk-kess-da-ko* 'lire' rejoint le champ du Dép-V dans l'amas verbal :



- 3) Les trois dépendants nominaux se placent dans le champ principal :



**Fig. 54. Structure topologique de l'exemple (186a)**

Les deux verbes forment un amas verbal, et leur dépendant s'ordonne comme s'ils dépendaient d'un seul verbe.

### 2.3.2 Domaine enchâssé

A la différence du cas de la structure plate, le verbe dépendant ouvre un domaine micro dans un des champs majeurs, i.e. le champ du pré-noyau, le champ principal et le champ du post-noyau. Dans ce cas, ce domaine est marqué comme une unité communicative (le topique ou le focus etc.), en se séparant de son gouverneur

Dans la figure suivante, nous superposons les constituants topologiques à l'arbre de dépendance ; l'ovale double représente le domaine micro enchâssé :

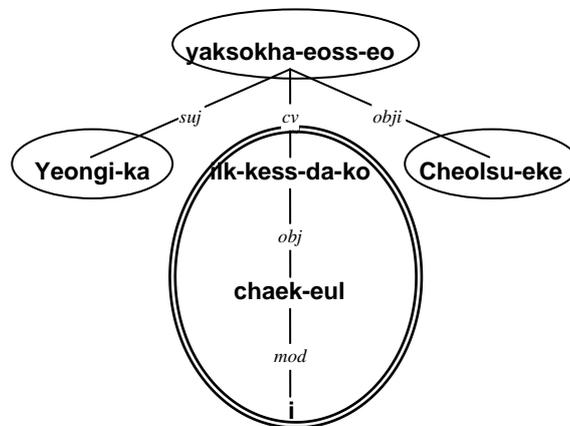


Fig. 55. Arbre de dépendance des exemples (187)

Cette figure correspond aux deux ordres suivants, dans lesquels, on le voit, le verbe dépendant forme un constituant indépendant :

(187) a. Yeongi-ka    **i chaek-eul ilk-kess-da-ko**    Cheolsu-eke yaksokha-eoss-eo  
 Yeongi-NOM ce livre-ACC lire-TAM-DEC-TS    Cheolsu-DAT promettre-P-DEC  
 ‘Yeongi a promis à Cheolsu de lire ce livre’

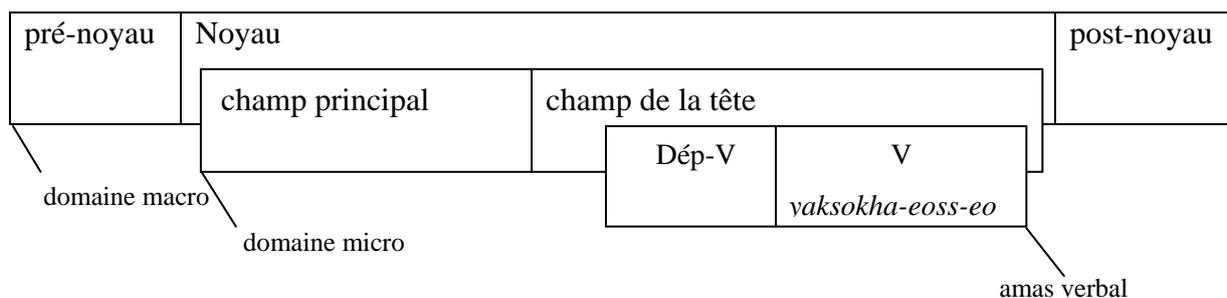
b. **i chaek-eul ilk-kess-da-ko**    Yeongi-ka    Cheolsu-eke yaosokha-eoss-eo  
 ce livre-ACC lire-TAM-DEC-TS    Yeongi-NOM    Cheolsu-DAT promettre-P-DEC  
 ‘Yeongi a promis à Cheolsu de lire ce livre’

La structure communicative de chaque phrase n'est pas identique. Par exemple, dans l'exemple (187b), le domaine du V2 est marqué soit pour le topique soit pour le focus contrastif.<sup>126</sup> En revanche, lorsque le domaine du V2 se place dans le champ principal (187a), il est relativement moins marqué. La valeur communicative du domaine micro enchâssé dans le champ principal est comparable à celle du Mittelfeld de l'allemand :

« La création d'un domaine enchâssé dans le Mittelfeld [...] est un phénomène considéré comme plus complexe que la création d'un domaine enchâssé dans le Vorfeld et le Nachfeld. La raison est encore une fois communicative : le Vorfeld et le Nachfeld sont communicativement plus marqués que le Mittelfeld, en ce sens que le Vorfeld est généralement occupé par le thème ou un rhème proéminent et le Nachfeld par un thème non proéminent, tandis que le Mittelfeld n'a pas de vraie caractérisation communicative. En d'autres termes, il y a peu de raisons communicatives d'ouvrir un domaine enchâssé pour le placer dans le Mittelfeld ».  
(Gerdes 2002 :61)

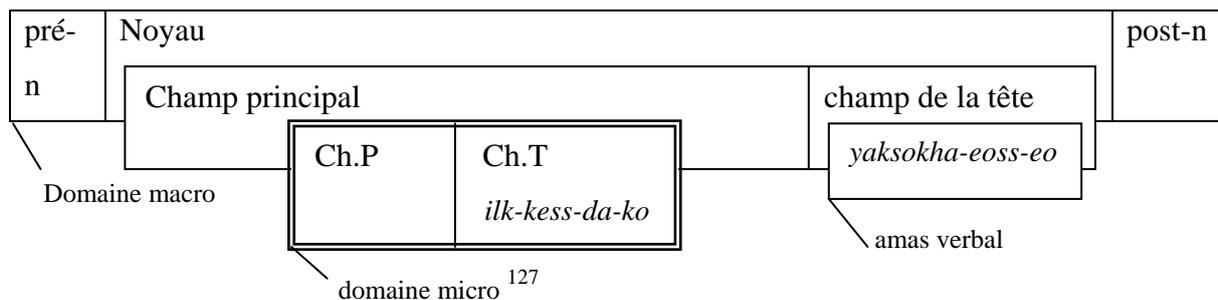
Montrons maintenant comment est établie la correspondance syntaxe-topologie de l'exemple (187a) :

- 1) Le verbe principal se place dans le champ V de l'amas verbal après avoir ouvert le domaine macro, le domaine micro et cet amas verbal:

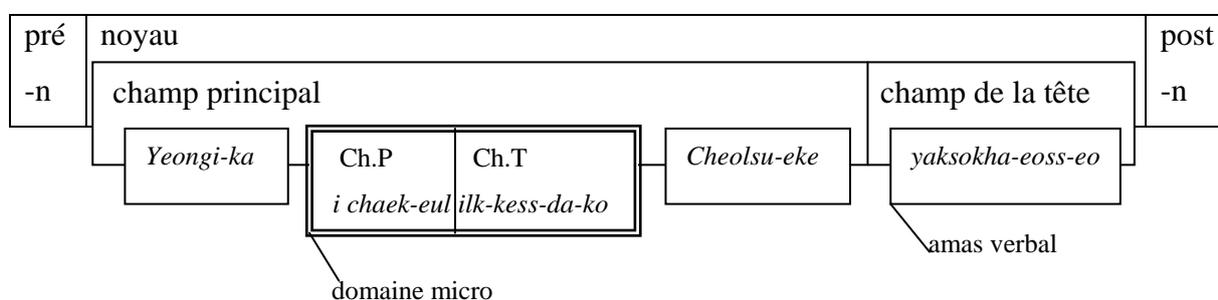


- 2) Le verbe dépendant ouvre son domaine micro indépendant dans le champ principal au lieu de rester avec son gouverneur dans l'amas verbal, et se place dans le champ de la tête :

<sup>126</sup> C'est la prosodie qui peut résoudre l'ambiguïté.



- 3) Le dépendant nominal du verbe dépendant rejoint le domaine micro ouvert par son gouverneur et les deux autres dépendants nominaux se placent dans le champ principal :



**Fig. 56. Structure topologique de l'exemple (187a)**

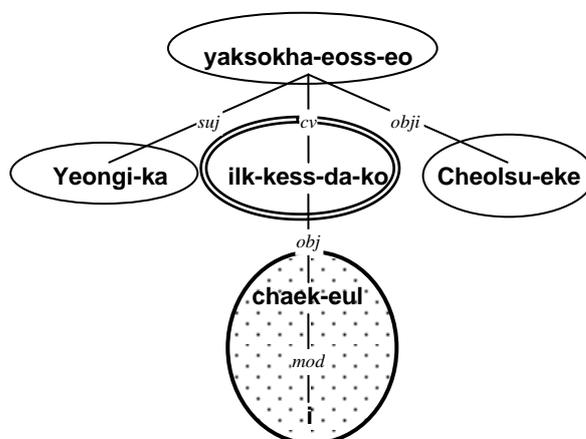
Le domaine micro du V2 se place librement avec deux autres dépendants nominaux dans le champ principal.

### 2.3.3 Emancipation

Comme nous l'avons évoqué lors de la description des règles d'ordre, l'émancipation se produit lorsque le dépendant du V2 se place dans le champ que le V1 a déjà ouvert ; autrement dit, il ne reste pas avec le V2 dans le domaine que le V2 a ouvert. Cette opération dépend en grande partie de la structure communicative (cf. la section 2 du 1<sup>er</sup> chapitre).

<sup>127</sup> Ch.P signifie champ principal, Ch.T champ de la tête.

Dans la figure suivante, l'élément émancipé est représenté par un ovale ombré. Il s'agit ici de l'émancipation du *C-eul* :



**Fig. 57. Arbre de dépendance des exemples (188)**

Il y a quatre constituants de dépendants qui doivent être placés dans le domaine supérieur. Nous donnons les deux ordres possibles :

(188) a. **i chaek-eul** Yeongi-ka ilk-kess-da-ko Cheolsu-eke yaksokha-eoss-eo  
 ce livre-ACC Yeongi-NOM lire-TAM-DEC-TS Cheolsu-DAT promettre-P-DEC  
 ‘Yeongi a promis à Cheolsu de lire ce livre’

b. Yeongi-ka Cheolsu-eke ilk-kess-da-ko yaksokha-eoss-eo, **i chaek-eul**  
 Cheolsu-DAT Cheolsu-DAT lire-TAM-DEC-TS promettre-P-DEC ce livre-ACC  
 ‘Yeongi a promis à Cheolsu de lire ce livre’

Choi Hye-Won (1999) note que le *C-eul* en position frontale est marqué soit pour le topique, soit pour le focus contrastif. Dans le cas où le *C-eul* à l’initiale est marqué pour le focus contrastif, il est prosodiquement plus proéminent que le *C-eul* à l’initiale marqué pour le topique.<sup>128</sup>

Le dépendant nominal ne peut pas s’émanciper *et* se placer derrière son gouverneur V2 dans le champ principal :

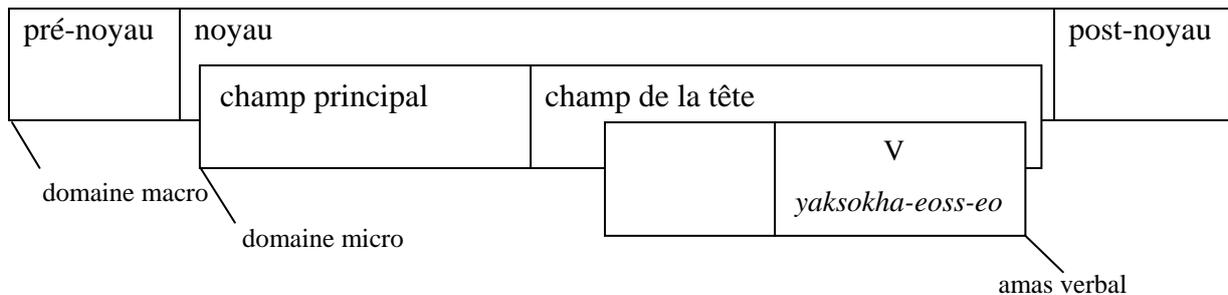
<sup>128</sup> Nous ne creusons pas ici la valeur communicative du *C-eul*. Suivant Choi Hye-Won (1997, 1999), nous mentionnons seulement les deux possibilités.

(189) \* Yeongi-ka Cheolsu-eke **ilk-kess-da-ko** **i chaek-eul** yaksokha-eoss-eo  
 Yeongi-NOM Cheolsu-DAT lire-TAM-DEC-T ce livre-ACC promettre-P-DEC

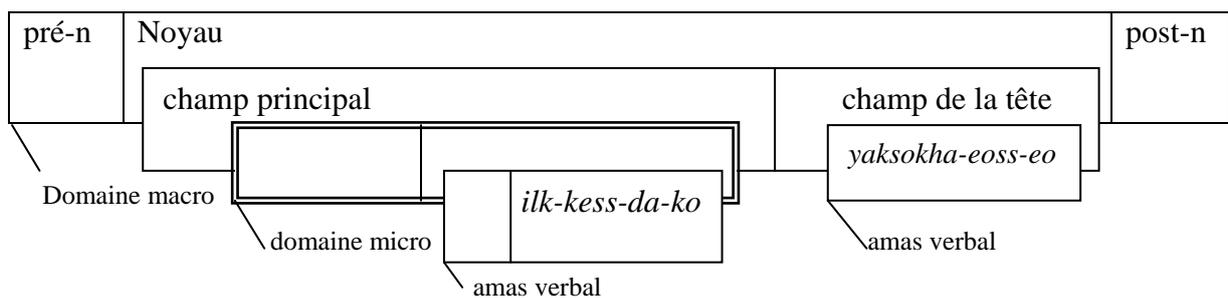
Rappelons une des règles d'ordre pour les dépendants du verbe : tout dépendant peut aller dans le champ principal sans émancipation.

Montrons comment est établie la correspondance entre cet arbre de dépendance (Fig. 57) et la structure topologique de l'exemple (188a) :

- 1) Le verbe principal se place dans le champ V de l'amas verbal après avoir ouvert le domaine macro, le domaine micro et cet amas verbal:

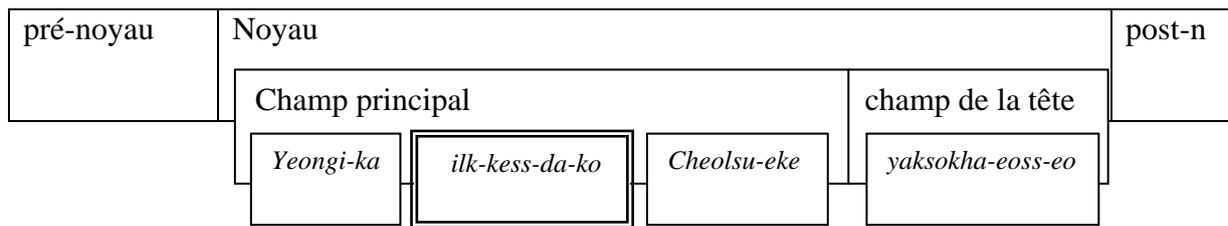


- 2) Le verbe dépendant crée un domaine micro dans le champ principal :

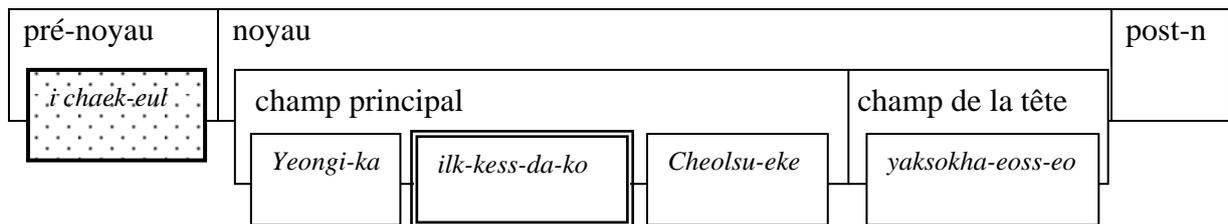


- 3) Le dépendant *i chaek-eul* 'ce livre' du verbe dépendant *ilk-kess-da-ko* est marqué pour le topique ou le focus contrastif (cf. *supra*), et il ne se place plus dans le domaine micro ouvert par son gouverneur. Les deux autres dépendants nominaux se placent dans le champ principal avec le verbe dépendant :<sup>129</sup>

<sup>129</sup> Nous écrasons le champ principal du domaine micro du V2 en raison de l'économie de l'espace.



4) Enfin, le dépendant nominal du verbe dépendant va dans le champ du pré-noyau :



**Fig. 58. Structure topologique de l'exemple (188a)**

### 3 Bilan

Dans cette section, nous avons pour le coréen une structure topologique du coréen en trois niveaux d'enchâssement : le domaine macro, le domaine micro et l'amas verbal. Ensuite, nous avons présenté la grammaire de dépendance topologique contenant les composantes de la grammaire. Enfin, en nous basant sur notre grammaire, nous avons montré qu'à partir d'un arbre de dépendance, on peut obtenir plusieurs ordres possibles, notamment en fonction de la structure communicative. Ces ordres ont des structures topologiques différentes et nous l'avons montré avec trois structures verbales.

La grammaire de dépendance topologique nous permettra de rendre compte d'une manière simple de phénomènes de non-projectivité dans l'interface syntaxe-topologie, par exemple la relativisation, la topicalisation, le placement du *C-neun* etc. Le lecteur comprendra mieux, à partir du chapitre suivant, que nous pouvons illustrer la variation de l'ordre des mots avec un petit nombre de règles d'ordre.



# Chapitre VII

## Amas verbal et non-projectivité

Dans ce chapitre, nous montrerons qu'un petit nombre de règles d'ordre permet de rendre compte de plusieurs phénomènes de non-projectivité (cf. introduction pour la définition).

Kahane (1997, 1999) introduit le concept de « nucléus verbal » pour la modélisation des phénomènes de non-projectivité. Le nucléus verbal est « un verbe ou une chaîne de verbes ou de tournures équivalentes (verbe support + nom ; copule + adjectif). Le nucléus verbal peut contenir des prépositions vides (*le livre que Pierre commence à lire*) ou des conjonctions vides (*le livre que je sais que Pierre a acheté*) » (Kahane 1999). Pour une représentation graphique, nous renvoyons le lecteur à la section 2 où nous utilisons la structure de l'arbre à bulles proposée par Kahane (1997).

Nous verrons qu'il suffit de postuler que le dépendant nominal peut être extrait à la condition que son gouverneur (V2) forme un nucléus verbal avec son propre gouverneur (V1). Nous verrons également que dans l'interface syntaxe-topologie, le nucléus verbal a tendance à former un amas verbal. Ce postulat nous permettra de décrire les phénomènes de non-projectivité sans considérer que cet élément doit franchir certaines frontières de syntagmes.

Nous constaterons (section 3) que l'amas verbal apparaît en coréen comme en français. Mais les constructions qui déclenchent son apparition ne se correspondent pas nécessairement

d'une langue à l'autre ; c'est le cas notamment pour la construction à co-verbes en attribut, où il n'apparaît qu'en coréen (cf. la section 2.3. du 4e chapitre sur la translation en attribut). De plus, de par la différence typologique entre les deux langues, les propriétés de l'amas verbal ne sont bien sûr pas les mêmes. Par exemple, le nom prédicatif qui y apparaît est caractérisé en coréen par l'absence de morphème grammatical, et en français par l'absence de déterminant (cf. la section 2.1 du 5<sup>e</sup> chapitre).

Nous nous intéresserons également au placement du constituant initial portant le marqueur *neun*. Comme nous l'avons montré dans la section 3 du 2<sup>e</sup> chapitre, il y a une relation entre sa valeur communicative (topique ou focus contrastif) et sa position topologique. Nous verrons ainsi qu'en fonction de la valeur communicative, le *C-neun* se place soit dans le champ pré-noyau du domaine macro, soit dans le champ principal du domaine micro.

En bref, dans ce chapitre, il s'agit d'illustrer le fonctionnement des deux dernières règles de notre grammaire, que nous rappelons ici :

- 6) Le *C-neun* marqué pour le topique doit s'émanciper du domaine micro ; le *C-neun* marqué pour le focus contrastif doit rester dans le champ principal sans émancipation ;
- 7) En cas d'extraction, les verbes appartenant au nucléus verbal gouvernant l'élément extrait doivent former un amas verbal ; Autrement dit, si V2 gouverne la position extraite, il appartient au même nucléus que V1, et par conséquent il doit se placer obligatoirement dans le champ Dép-V de l'amas verbal ouvert par V1.

Avant de passer à l'illustration de l'apparition de l'amas verbal par des correspondances syntaxe-topologie, nous souhaitons présenter les travaux sur l'extraction de Ross (1967) et Kaplan & Zaenen (1989), qui l'étudient respectivement en termes de mouvement et de dépendance à distance.

## 1 Extraction et « long distance dependencies » <sup>130</sup>

La grammaire générative proposait (et propose toujours) une analyse de l'extraction en termes de *mouvement* : l'élément correspondant au complément manquant est « extrait » et remplacé en position canonique par une catégorie « vide ». Prenons les exemples suivants, montrant une propriété syntaxique commune : il y a un élément manquant ( $\epsilon$ ) et cet élément se retrouve ailleurs :

- (190) a. *je connais le livre <sub>i</sub> que Marie a regardé  $\epsilon_i$*   
b. *je sais quel livre <sub>i</sub> Marie a regardé  $\epsilon_i$*   
c. *c'est ce livre <sub>i</sub> que Marie a regardé  $\epsilon_i$*   
d. *ce livre <sub>i</sub> Marie a regardé  $\epsilon_i$*

Les phénomènes d'extraction sont la relativisation (190a), l'interrogation (190b), le clivage (190c) et la topicalisation (190d). Le regroupement de ces différents phénomènes est justifié par l'existence de propriétés distributionnelles similaires. Ross (1967) montre qu'il existe des contraintes qui empêchent le mouvement hors de certains types de constituants, et que ces contraintes sont les mêmes pour tous les phénomènes d'extraction. Pour lui, un constituant syntaxique qui empêche un de ses éléments d'être extrait est un « îlot », et ce phénomène est appelé une « contrainte d'îlot ». <sup>131</sup> Il définit trois principales contraintes d'îlots en anglais : contrainte d'îlot de SN complexe, contrainte d'îlot d'adverbial et contrainte d'îlot de coordination. Reprenons un exemple de Ross, qui montre que certains SN (ici *that man*) au sein d'un SN complexe ne peuvent pas être extraits :

- (191) a. *I read [ a statement [ which was about that man ] ]*  
b. *\* the man who I read a statement [ which was about \_\_\_\_\_ ] is sick*  
(Ross 1967)

Dans le cadre de LFG, les contraintes d'îlots ont été étudiées en termes de « long-distance dependencies » ; à la différence de l'analyse en grammaire générative, il n'y a pas de mouvement et pas de catégories vides. Ce cadre a deux niveaux syntaxiques : la structure

---

<sup>130</sup> Cette section reprend certains éléments de Chun Jihye (2010), un travail sur la relativisation dans la construction en *ko* en coréen.

<sup>131</sup> Ross (1967) est le premier à avoir décrit les contraintes sur l'extraction et à proposer cette modélisation en grammaire générative en termes de contraintes d'îlots.

fonctionnelle et la structure de constituants. Kaplan & Zaenen (1989) considèrent que le niveau fonctionnel est bien plus adéquat pour représenter la dépendance à distance, et proposent le mécanisme de « Functional Uncertainty ». Ce mécanisme permet « d'unifier deux sous-structures qui peuvent être à une distance arbitraire (non bornée) dans une même structure fonctionnelle, et donc d'exprimer les dépendances à distances directement, sans avoir à décomposer le phénomène en une succession de mouvements » (Abeillé 1993 : 82). Par exemple, l'extraction de l'objet hors d'un constituant de même niveau ou d'un constituant enchâssé est réalisée dans la structure fonctionnelle en raison de la présence, dans les règles syntagmatiques, d'une « équation fonctionnelle » contenant une expression régulière :  $(\uparrow\text{TOPIC}) = (\uparrow\text{COMP}^* \text{OBJ})$ .<sup>132 133</sup>

- (192) a. *Mary John telephoned yesterday* (TOPIC = OBJ)  
 b. *Mary John claimed that Bill telephoned yesterday* (TOPIC = COMP OBJ)  
 c. *Mary John claimed that Bill said that ... that Henry telephoned yesterday*  
 (TOPIC = COMP...COMP OBJ)

Une des raisons décisives, pour Kaplan et Zaenen, de proposer l'approche fonctionnelle, vient de la description de la langue islandaise. Dans cette langue, le placement de l'adverbe montre que l'adjoint et l'argument<sup>134</sup> PP (prepositional phrase) sont des « sœurs » de S lorsqu'il n'y a pas de verbe auxiliaire. En revanche, ils sont sous le VP lorsque le verbe auxiliaire est présent.<sup>135</sup> La configuration des deux types de PP est donc manifestement identique. Pourtant, l'extraction n'est possible que si le PP est un argument. Kaplan & Zaenen montrent ainsi qu'il est difficile, au moins dans cette langue, de rendre compte de la contrainte d'îlot adverbial en termes de structure de constituants, et qu'on peut le

---

<sup>132</sup> Dans ce cadre, le topique et le focus sont décrits comme « discourse functions » dans la structure fonctionnelle.

<sup>133</sup> « l'expression régulière  $(\uparrow \text{COMP})^*$  (où \* est l'étoile de Kleene) correspond à une disjonction (infinie) de séquences contenant de 0 à n occurrences du symbole COMP. Cette équation indique bien que le syntagme antéposé (fonction Focus) peut être le complément d'objet de la phrase de même niveau ou d'une complétive enchâssée, le niveau d'enchâssement correspondant au nombre de symboles COMP dans l'équation fonctionnelle » (Abeillé 1993).

<sup>134</sup> Nous reprenons les termes de « adjunct » et « argument » de la terminologie de Kaplan & Zaenen (1989).

<sup>135</sup> « adverb placement shows that both adjunct and argument PP's are sisters of S when there is no auxiliary but are both in the VP when an auxiliary is present ».

faire beaucoup plus efficacement au niveau fonctionnel puisque c'est la distinction argument vs adjoint qui est pertinente.

Les deux niveaux de notre modèle, i.e. l'arbre de dépendance et la structure topologique, sont comparables à la f-structure et à la c-structure de LFG respectivement. On pourrait donc penser que les phénomènes de dépendance à distance seraient, dans notre modèle, efficacement représentés au niveau de l'arbre de dépendance. Mais comme on l'a vu, la linéarisation a lieu dans l'interface syntaxe-topologie, et c'est à ce niveau-là que les phénomènes de non-projectivité sont représentés. Pour montrer le lien entre l'extraction et certaines contraintes sur la structure de constituants, nous introduirons deux concepts, respectivement le nucléus verbal et l'amas verbal, suivant Kahane (1997, 1999, 2000, 2000a, 2002b), Kahane & Mel'čuk (1999) et Gerdes & Kahane (2006). Ces deux concepts seront examinés à travers trois types d'extractions : la relativisation, l'interrogation (in)directe et la topicalisation.

Passons maintenant à la présentation du concept de nucléus.

## 2 Nucléus verbal et nucléus nominal

Dans cette section, nous introduisons le concept de nucléus (verbal et nominal) pour la description de l'extraction. Nous montrerons qu'à la différence du cas du français où les deux concepts sont nécessaires, nous ne pouvons postuler, en coréen, que le concept de nucléus verbal.

Comme le remarque Tesnière (1959), en français, *qui* et *que* peuvent être décrits comme suit : *qu-* en tant qu'élément translatif invariable, *-e* et *-i* en tant qu'élément anaphorique variable. Nous aimerions signaler, avant de discuter du nucléus, que la relative du français et celle du coréen se comportent d'une manière un peu différente. En effet, les translatifs en qualificatif en coréen et les mots *qu-* tel que les pronoms relatifs et les pronoms interrogatifs en français ont des propriétés différentes : alors que les mots *qu-* ont un double rôle, i.e. pronominal et translatif, le translatif en qualificatif en coréen n'a qu'un rôle, celui de translatif.

A ce propos, Yeon Jaehoon (2012) affirme qu'en coréen, la construction relative telle qu'elle se trouve dans les langues indo-européennes n'existe pas. Par contre, le V translaté en qualificatif a un rôle d'attribut, simplement attaché au nom en tant que modifieur. Pourtant, on ne peut pas nier que dans la proposition formée par le V translaté en qualificatif, il y a un élément qui a été extrait. Par conséquent, notre point de vue est que la relative existe en coréen.

Considérons les exemples suivants. Dans l'exemple (193a), l'objet du verbe *lit* est extrait, et il est possible que ce verbe soit remplacé par des séquences contenant plusieurs verbes, telles que *a lu*, *a envie de lire*, *a commencé à lire* et *pense que...veut lire* :

- (193) a. *un livre que Pierre lit*  
b. *un livre que Pierre a lu*  
c. *un livre que Pierre a envie de lire*  
d. *un livre que Pierre a commencé à lire*  
e. *un livre que Pierre pense que Marie veut lire*

Ces exemples illustrent des cas où « une position syntaxique où un seul verbe apparaît peut également accueillir toute une suite de verbes ou de tournures verbales équivalente à ce seul verbe du point de vue des manipulations formelles qu'elle subit ou déclenche dans la phrase » (Kahane & Mel'čuk 1999). Kahane (1997) reprend, pour ce phénomène, la notion de « nucléus » introduite par Tesnière<sup>136</sup>. Il représente les nucléus par des bulles occupant un nœud à part entière dans la structure syntaxique, qui devient ainsi un « arbre à bulles ». A l'occasion de la discussion d'un exemple avec relative, Kahane (2008) signale que « cet arbre à bulles est projectif, dans le sens où les dépendances ne se coupent pas [...] : pour cela nous avons attribué à la bulle représentant le nucléus verbal les dépendances du gouverneur de la relative et allant vers le pronom relatif ». Dans la Fig. 59, *a lu* forment un nucléus verbal, et dans la Fig. 60, *pense que veut lire* forment un nucléus verbal :

---

<sup>136</sup> Tesnière (1959 : 45) compare le nœud avec le nucléus : « la notion de nœud, à laquelle nous avons donné une valeur structurale précise, devient donc insuffisante pour rendre compte de la complexité des faits à partir du moment où nous faisons intervenir le facteur sémantique. Nous sommes ainsi amenés à élargir la notion de nœud en faisant intervenir une notion plus large, à laquelle nous réserverons le nom de nucléus ».

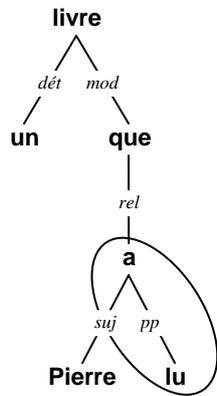


Fig. 59. Arbre de dépendance de (193b)

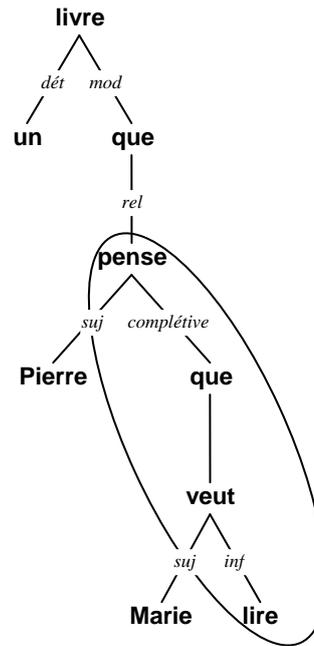


Fig. 60. Arbre de dépendance de (193e)

Il nous semble qu'il peut également être utile de postuler la formation d'un nucléus verbal en coréen. Dans les exemples suivants, *chaek* 'livre' est modifié par le V translaté en qualificatif. Dans l'exemple (194a), l'objet du V translaté en qualificatif *ilk-eun* est extrait, et il est possible que ce verbe soit remplacé par des chaînes verbales, telles que *ilk-ko sip-eun* 'vouloir lire' et *sa-a bo-ko sip-ji anh-eun* 'ne pas vouloir essayer d'acheter' :

(194) a. nae-ka        ilk-eun    chaek  
 moi-NOM    lire-TQ    livre  
 'le livre que j'ai lu'

b. nae-ka        ilk-ko sip-eun    chaek  
 moi-NOM    lire-TS    vouloir-TQ    livre  
 'le livre que je veux lire'

c. nae-ka        sa-a bo-ko sip-ji anh-eun    chaek  
 moi-NOM    acheter-TS    essayer-TS    vouloir-TS    NEG-TQ    livre  
 'le livre que je ne veux pas essayer de prendre'

La position syntaxique du V translaté en qualificatif peut être occupé par un ou plusieurs verbes, comme dans le cas du français (*supra*). Dans la Fig. 61, *ilk-ko sip-eun*

‘vouloir lire’ forment un nucléus verbal, et dans la Fig. 62, *sa-a bo-ko sip-ji anh-eun* ‘ne pas vouloir essayer d’acheter’ forment un nucléus verbal :

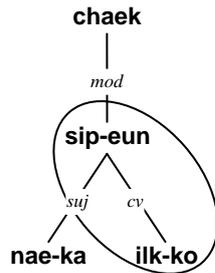


Fig. 61. Arbre de dépendance de (194b)

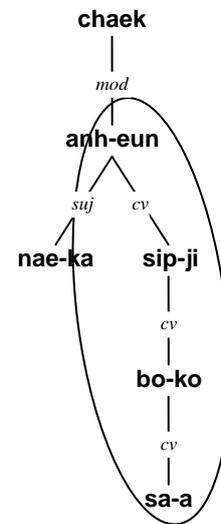


Fig. 62. Arbre de dépendance de (194c)

Ainsi, en coréen, le concept de nucléus verbal peut s’appliquer.

Venons-en à la discussion sur le nucléus nominal. Comme dans le cas des chaînes verbales, en français, il existe aussi des chaînes nominales qui remplissent une position d’actant d’un verbe. Dans les exemples suivants, il s’agit d’interrogation indirecte. La position extraite occupée par *qui* (195a) peut être remplacés par *les pieds de qui* (195b) :

- (195) a. *Je me demande qui tu regardes*  
 b. *Je me demande les pieds de qui tu regardes*

« Ce phénomène qui veut qu’un mot *qu-* antéposé puisse entraîner avec lui une partie de ses ancêtres est appelé le **pied-piping** » (Kahane 2002b).

Structuralement, *qui* et *les pieds de qui* occupent la même position, d’où une analyse en termes de nucléus nominal, contenant le mot *qu-* :

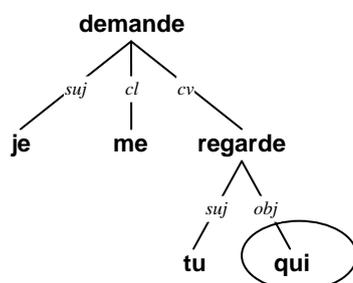


Fig. 63. Arbre de dépendance de (195a)

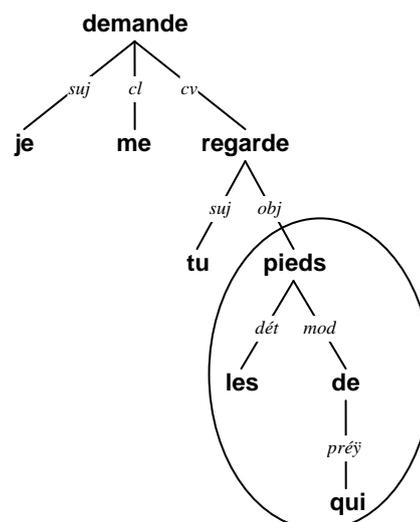


Fig. 64. Arbre de dépendance de (195b)

Nous nous demandons maintenant si le nucléus nominal doit être postulé en coréen. Dans les exemples suivants, il n’y a pas de pied-piping comme dans le cas du français. Dans l’exemple (196a), c’est à Cheolsu que Yeongi a avoué sa faute. Pourtant, il n’y a pas de marqueur de datif sur l’élément extrait *Cheolsu*. L’exemple (196b) illustre le même comportement dans le sens qu’il n’y a pas de marqueur de locatif sur l’élément extrait *keuleus* ‘assiette’ :

(196) a. Yeongi-ka           jaki           jalmos-eul   siinha-**n**    **Cheolsu**-neun  
 Yeongi-NOM   soi-même   faute-ACC   avouer-TQ   Cheolsu-TOP

keunyeo-eui   oppa-da  
 elle-GEN     frère-DEC  
 ‘Cheolsu **à qui** Yeongi a avoué sa faute est son frère’

b. Yeongi-ka           meok-**eun**    **keuleus**-eul    chiu-eoss-da  
 Yeongi-NOM   manger-TQ   assiette-ACC   débarrasser-P-DEC  
 ‘Yeongi a débarrassé **l’assiette dans laquelle** elle a mangé’

Par ailleurs, il peut y avoir une ambiguïté en raison de l’anaphore zéro dans la relative. L’exemple suivant a ainsi deux interprétations possibles, comme le montrent les deux traductions en français :

(197) Yeon seonsaeng-i sa-n baekwhajeom-i eodi-eyo ?  
 Yeon professeur-NOM acheter-TQ grand magasin-NOM où-HON.INT  
 ‘où se trouve le grand magasin que M. Yeon a acheté ?’  
 ‘où se trouve le grand magasin où M. Yeon a acheté (*pro*)?’

(Yeon Jaehoon 2012 : 444)

En résumé, si nous utilisons bien l’idée du nucléus que Kahane (1997, 1999, 2000, 2000a, 2002b) illustre pour le français par le nucléus nominal et le nucléus verbal, les exemples que nous venons de voir en coréen nous conduisent à affirmer que cette langue manifeste le nucléus verbal, mais pas le nucléus nominal.

Passons maintenant au cœur de l’analyse sur l’extraction et la formation de l’amas verbal, en nous fondant sur le concept de nucléus.

### 3 Amas verbal et émancipation

Dans cette section, nous examinerons le lien entre le nucléus verbal superposé dans l’arbre de dépendance et la formation de l’amas verbal en topologie. Puis, nous justifierons notre règle 7 selon laquelle en cas d’extraction, les verbes appartenant au nucléus verbal gouvernant l’élément extrait doivent former un amas verbal.

Cette section est constituée de trois parties en fonction des types d’extraction : 1) la relativisation, 2) l’interrogation (in)directe et 3) la topicalisation. Nous nous concentrerons sur l’interface syntaxe-topologie du coréen, en justifiant les règles d’ordre que nous avons données dans le chapitre précédent.

Puis, nous comparerons les comportements, similaire ou différent, du français et du coréen concernant l’amas verbal (cf. section 3.4). Il faut rappeler que notre étude part de la modélisation de la variation de l’ordre des mots en allemand et en français (Gerdes & Kahane 2001a/2006/2007). En conséquence, comme nous ne proposons pas une nouvelle analyse pour le français, nous nous concentrerons plutôt sur l’analyse de la non-projectivité en coréen. Ce chapitre a donc pour but d’examiner l’extraction en coréen, puis de la comparer avec celle du français.

Il est à noter que nous consacrerons la section 3.1. à l'explication détaillée sur le lien entre l'extraction et l'amas verbal dans la section 3.1 sur la relativisation. Une fois comprise la correspondance syntaxe-topologie pour la relative, les autres types d'extraction pourront être présentés sans qu'il y ait nécessité de répéter les explications.

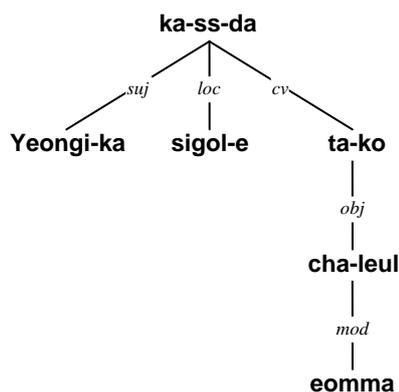
### 3.1 Relativisation et amas verbal

Plutôt que de passer directement à l'analyse des données avec extraction, nous pensons qu'il est nécessaire de montrer la différence de comportement topologique du verbe dépendant dans deux types de propositions :

- 1) Une proposition principale à deux verbes (sans extraction) ;
- 2) Une proposition relative à deux verbes avec extraction d'un dépendant nominal du 2<sup>ème</sup> verbe

Ceci permettra de mieux se rendre compte de la contrainte qui existe dans la phrase à extraction : les deux verbes sont obligés de rester ensemble, i.e. il y a formation d'un amas verbal. Commençons par observer des exemples sans extraction.

Dans l'arbre de dépendance suivant, la racine est *ka-ss-da* 'aller', et il a trois dépendants dont le verbe dépendant lui-même régit un groupe substantival *eomma cha-leul* 'voiture de la mère' :



**Fig. 65. Arbre de dépendance des exemples (198)**

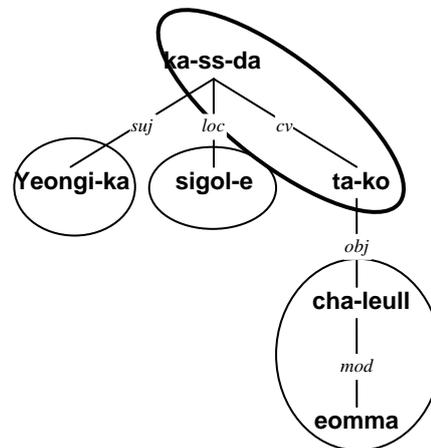
A partir de cet arbre de dépendance, nous pouvons obtenir plusieurs ordres, parmi lesquels les deux en (198), que nous utilisons maintenant pour mener une discussion sur la formation de l’amas verbal et la création du domaine micro du V2 :

- (198) a. Yeongi-ka    eomma cha-leul ta-ko    sigol-e    ka-ss-da  
 Yeongi-NOM    mère voiture-ACC    prendre-TF    campagne-LOC    aller-P-DEC  
 ‘Yeongi est allée à la campagne avec la voiture de sa mère’
- b. Yeongi-ka    eomma cha-leul    sigol-e    ta-ko ka-ass-da  
 Yeongi-NOM    mère voiture-ACC    campagne-LOC    prendre-TF    aller-P-DEC  
 ‘Yeongi est allée à la campagne avec la voiture de sa mère’

Les exemples (198a) et (198b) sont en contraste au niveau du placement des deux verbes : dans l’exemple (198a), le V1 et le V2 ne se placent pas côte à côte, alors que dans l’exemple (198b), ces deux verbes se placent ensemble. Par ailleurs, ces deux exemples ont une structure communicative différente. Dans l’exemple (198a), l’ensemble de *eomma cha-leul ta-ko* constitue une unité communicative : par exemple, il peut être un focus (nouvelle information), qui peut être une réponse à la question « Comment Yeongi est allée à la campagne ? ». A l’inverse, la structure communicative de l’exemple (198b) est la moins marquée, comme nous l’avons signalé dans le chapitre précédent, la structure communicative de ce type d’exemple est la moins marquée (cf. la section 2.3.1 du 6<sup>e</sup> chapitre).

Nous allons montrer comment s'établissent les correspondances entre cet arbre et les différentes structures topologiques. Dans les figures suivantes, nous superposerons les constituants topologiques à l'arbre de dépendance.

Voyons d'abord la figure correspondant à l'exemple (198b) :

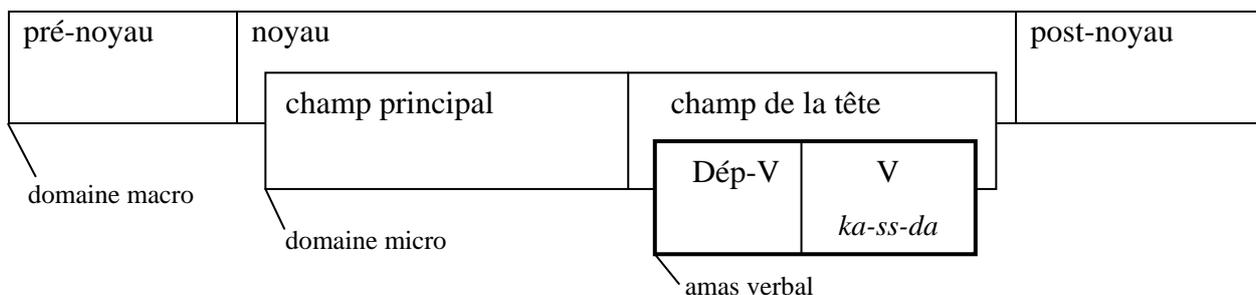


**Fig. 66. Arbre de dépendance de l'exemple (198b) avec les constituants topologiques**

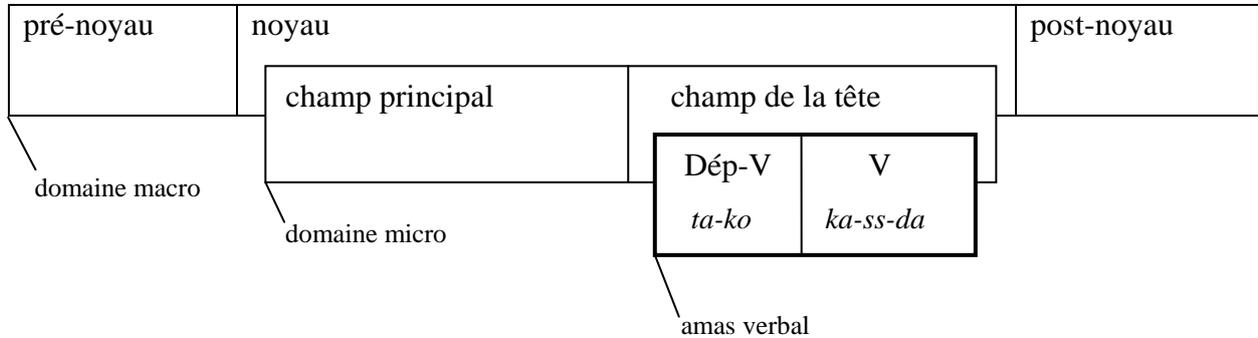
Dans la figure ci-dessus, qui correspond à l'exemple (198b), le V1 et le V2 forment un constituant topologique ; leurs dépendants nominaux sont au même niveau d'enchâssement dans la structure topologique.

Montrons comment est établie la correspondance entre cet arbre de dépendance et la structure topologique, en nous rappelant nos règles d'ordre données dans le chapitre précédent :

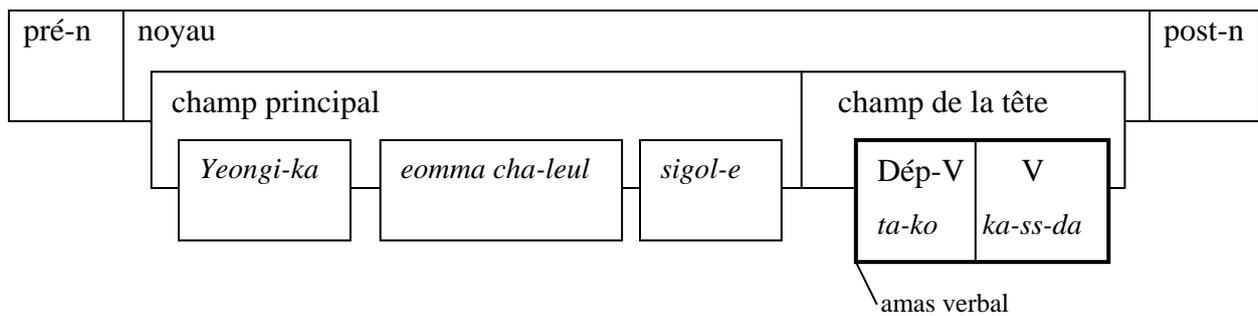
- 1) La tête verbale ouvre un domaine macro et un domaine micro. Puis elle se place dans le champ de la tête en ouvrant un amas verbal :



2) Son verbe dépendant *ta-ko* 'prendre' se place dans le champ du Dép-V dans l'amas verbal :

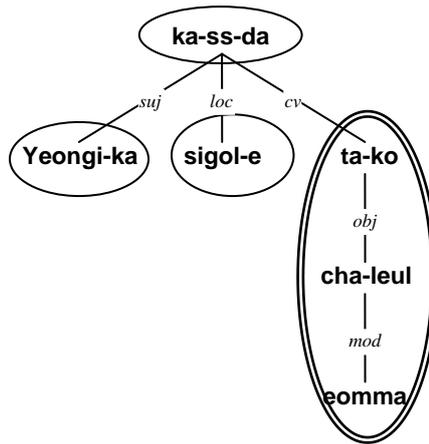


3) Les dépendants nominaux rejoignent le champ principal :



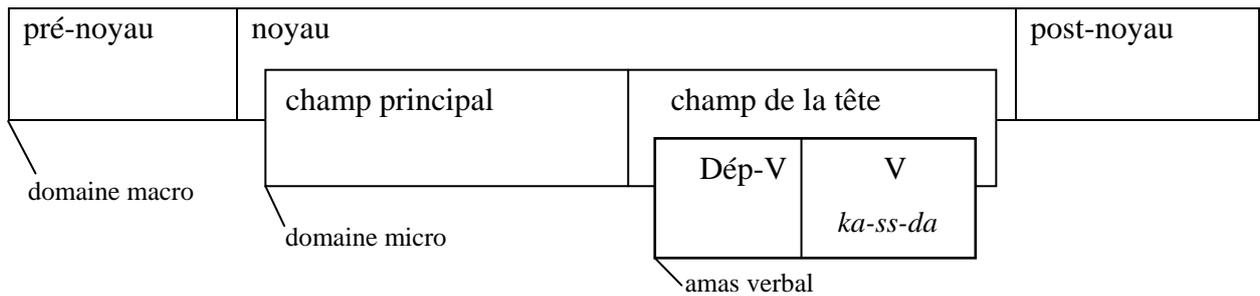
**Fig. 67. Structure topologique de l'exemple (198b)**

Voyons maintenant comment s'établit la correspondance entre l'arbre de dépendance et la structure topologique de l'exemple (198a). Comme le montre la figure suivante, à la différence du cas ci-dessus, le V1 seul forme un constituant, tandis que le V2 constitue un groupe topologique avec son dépendant nominal :

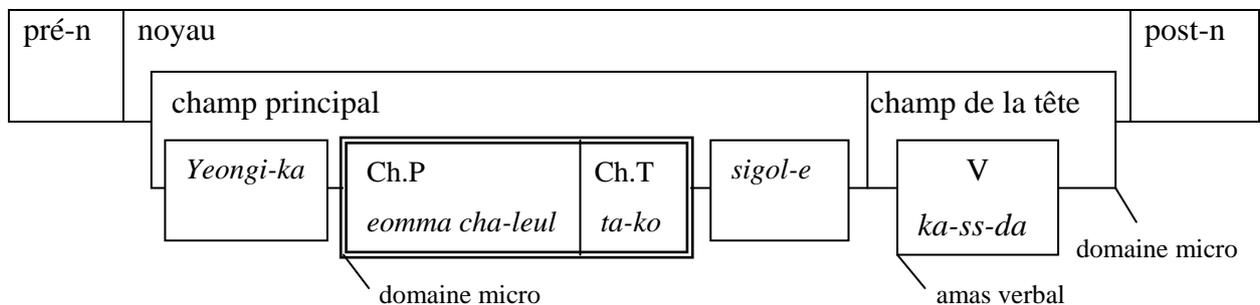


**Fig. 68. Arbre de dépendance de l'exemple (198a) avec les constituants topologiques**

- 1) La tête verbale ouvre un domaine macro et un domaine micro. Puis elle se place dans le champ de la tête en ouvrant un amas verbal :



- 2) Au lieu que le V2 se place avec son gouverneur V1, il crée un domaine micro dans le champ principal comme les deux autres dépendants du V1 :

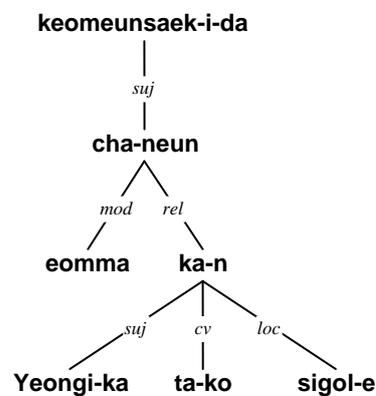


**Fig. 69. Structure topologique de l'exemple (198a)**

Nous avons vu que dans les phrases sans extraction, nous pouvons avoir au moins deux structures verbales en topologie.

Venons-en maintenant à l'observation des exemples avec extraction. En comparaison avec les deux phrases ci-dessus, dans les phrases avec extraction du dépendant nominal du V2, nous voyons une contrainte : si le V2 ne se place pas avec le V1, la phrase devient agrammaticale.

La figure suivante montre un arbre de dépendance contenant une tête nominale modifiée par un verbe translaté en qualificatif (i.e. une relative) :



**Fig. 70. Arbre de dépendance des exemples (199)**

Nous voyons ici trois linéarisations possibles de cet arbre, dont une n'est pas acceptable (199a):

(199) a. \* Yeongi-ka      ta-ko      sigol-e      ka-n      eomma      cha-neun  
 Yeongi-NOM      prendre-TF      campagne-LOC      aller-TQ      mère      voiture-TOP

keomeunsaek-i-da  
 être noir-C-DEC

b. Yeongi-ka      sigol-e      ta-ko      ka-n      eomma      cha-neun  
 Yeongi-NOM      campagne-LOC      prendre-TF      aller-TQ      mère      voiture-TOP

keomeunsaek-i-da  
 être noir-C-DEC

'la voiture de sa mère, que Yeongi a prise pour aller à la campagne, est noire'

c. sigol-e                      Yeongi-ka        ta-ko        ka-n        eomma    cha-neun  
 campagne-LOC    Yeongi-NOM    prendre-TF aller-TQ    mère    voiture-TOP

keomeunsaek-i-da  
 être noir-C-DEC

‘la voiture de sa mère, que Yeongi a prise pour aller à la campagne, est noire’

La grande différence entre (199a) et (199b-c) est le placement des verbes ; dans les deux derniers exemples, *ta-ko* et *ka-n* se placent ensemble. Le contraste entre l'exemple (199a) et les exemples (199b-c) montre que l'extraction est possible si et seulement si les deux verbes se placent ensemble. Pour cette raison, nous émettons l'hypothèse qu'il y a une relation entre l'extraction et la formation du constituant topologique constitué par ces deux verbes.

Comment peut-on expliquer ce phénomène ? Nous avons présenté le concept de nucléus verbal qui est important pour comprendre certaines contraintes lors de l'extraction (Kahane 1997/1999/2000/2000a/2002b, Kahane & Mel'čuk 1999). Notre hypothèse est qu'en cas d'extraction, le nucléus verbal a tendance à former un constituant topologique, i.e. l'amas verbal.

Reprenons l'arbre de dépendance de (199b-c) auquel nous superposons un constituant formé par *ka-n* et *ta-ko*, en montrant le nucléus verbal par un ovale pointillé :

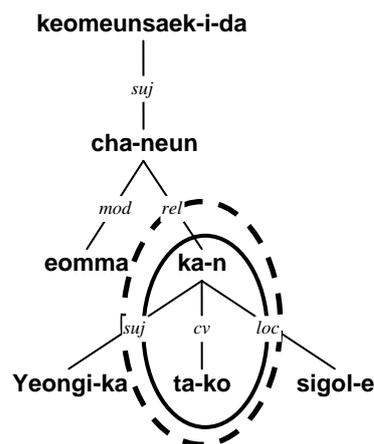
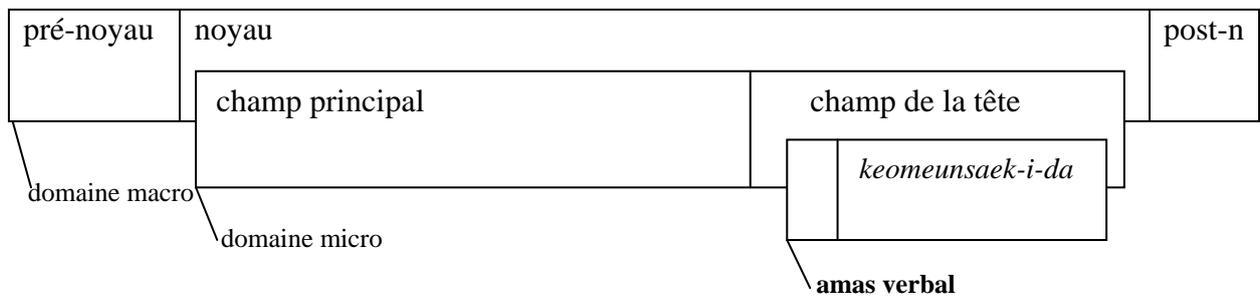


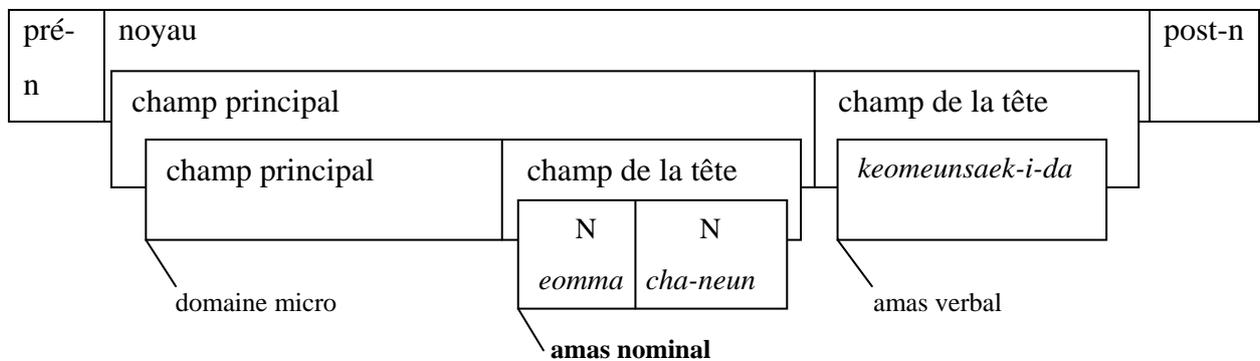
Fig. 71. Arbre de dépendance des exemples (199b) et (199c)

Nous montrons maintenant comment s'établit la correspondance entre cet arbre de dépendance et la structure topologique de l'exemple (199b):

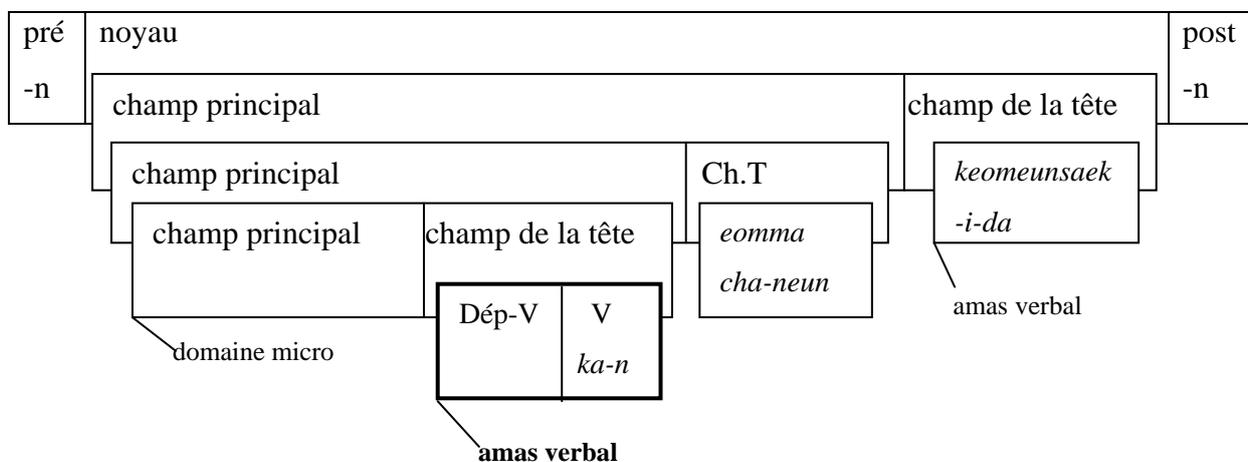
- 1) La racine de cet arbre ouvre un amas verbal après avoir ouvert un domaine macro et un domaine micro, et il se place dans le champ de la tête :



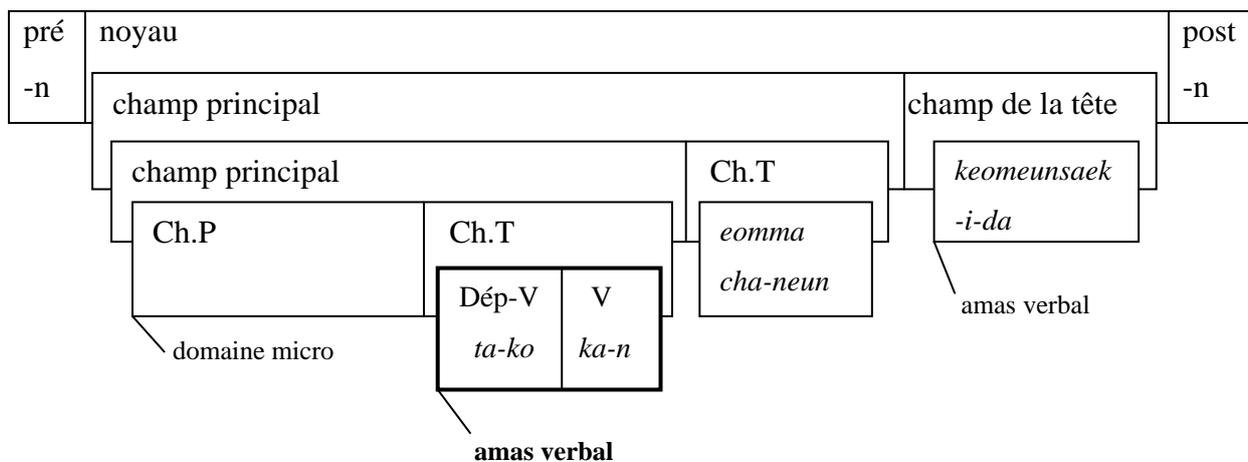
- 2) La tête nominale de la relative ouvre un domaine micro dans le champ principal en tant que dépendant nominal du V1. Puis elle se place dans le champ proposé pour le nom dans l'amas nominal (cf. la section 2.1 du 4<sup>e</sup> chapitre). Ensuite, son dépendant *eomma* 'mère' rejoint dans l'amas nominal :



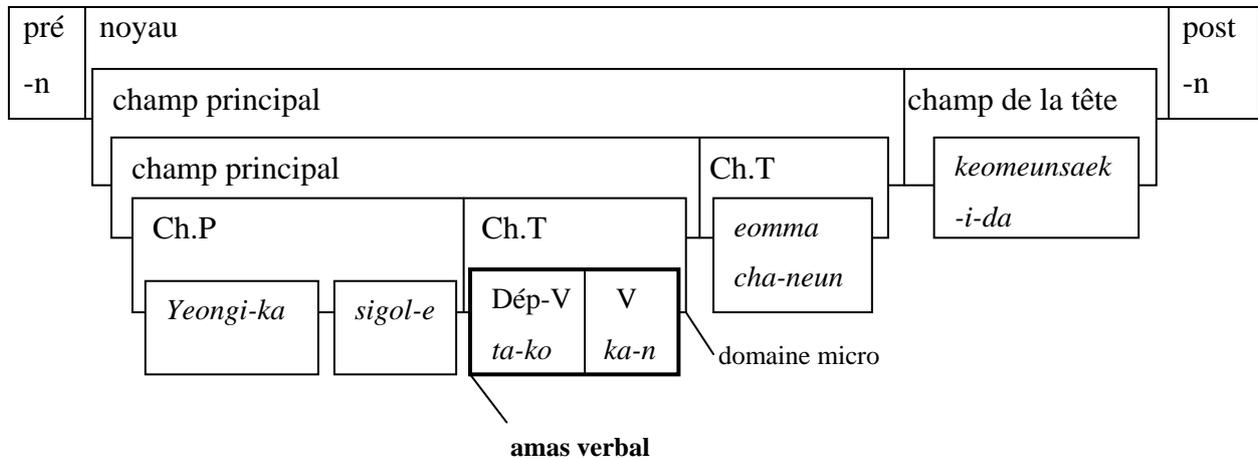
- 3) *ka-n* ‘aller’ (verbe translaté en qualificatif) ouvre un amas verbal dans le champ de la tête dans le domaine micro :



- 4) *ta-ko* ‘prendre’ doit se placer dans le champ du Dép-V de l’amas verbal ouvert par son gouverneur *ka-n* ‘aller’ :



5) Enfin, les dépendants nominaux de *ka-n* ‘aller’ et de *ta-ko* ‘prendre’ rejoignent le champ principal :



**Fig. 72. Structure topologique de l'exemple (199b)**

L'exemple (199c) suit la même correspondance que celle de (199b). La seule différence est un ordre inverse entre *Yeongi-ka* et *sigol-e* dans le champ principal du domaine micro.

Voyons maintenant les linéarisations possibles si les deux verbes dans le nucléus verbal ne formaient pas un constituant topologique. A partir de l'arbre de dépendance ci-dessous, qui illustre cette possibilité, nous pouvons décrire une correspondance comme suit, ce qui est finalement une mauvaise prédiction. Nous superposons les constituants de chaque verbe à l'arbre de dépendance. Comme sur l'arbre de dépendance précédent, le nucléus verbal est marqué par un ovale pointillé :

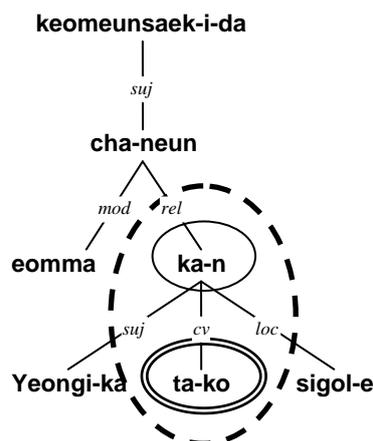


Fig. 73. Arbre de dépendance de l'exemple (199a)

La linéarisation à partir de cette figure correspond à notre exemple (199a), qui n'est pas acceptable, ce qui renforce notre hypothèse ci-dessus. Ainsi, cette correspondance entre l'arbre de dépendance et la structure topologique semble confirmer l'utilité des notions de nucléus verbal et d'amas verbal, en ce qu'elles permettent de rendre compte de manière élégante des phénomènes de non projectivité.

Considérons maintenant l'extraction hors d'autres constructions verbales ; en particulier, nous aimerions souligner le fait que l'extraction du dépendant nominal du *Npréd* n'est pas envisageable, lorsque le *Npréd* porte un translatif fonctionnel. Rappelons notre échelle de cohésion du 5<sup>e</sup> chapitre. Nous avons montré que la présence du translatif fonctionnel et/ou du modifieur empêche d'avoir une forte cohésion entre le *Npréd* et le *Vsup*. Dans l'exemple (200b), le *Npréd* porte *eul* dans la relative ; l'énoncé est peu naturel. En revanche, lorsque le *Npréd* est nu (200c), l'extraction de *hakkyo kisuksa* 'dortoir de l'école' est possible :

- (200) a. Yeongi-ka    eoje    hakkyo    kisuksa-e    ipsa-leul    ha-eoss-da  
 Yeongi-NOM    hier    école    dortoir-LOC    entrée-ACC    faire-P-DEC  
 'hier, Yeongi s'est installée dans un dortoir de son école'
- b. ?? Yeongi-ka    eoje    ipsa-leul    ha-n    hakkyo    kisuksa  
 Yeongi-NOM    hier    entrée-ACC    faire-TQ    école    dortoir  
 'le dortoir de l'école où Yeongi s'est installée'
- c. Yeongi-ka    eoje    ipsa    ha-n    hakkyo    kisuksa  
 Yeongi-NOM    hier    entrée    faire-TQ    école    dortoir  
 'le dortoir de l'école où Yeongi s'est installée'



tant que prédicatif (202b). En revanche, dans la construction pseudo-clivée inversée, il se réalise en tant que sujet de la phrase (202c):

- (202) a. Yeongi-ka        yeoseong    japji-leul        ilk-neunda  
 Yeongi-NOM    féminin    magazine-ACC    lire-PRES.DEC  
 ‘Yeongi regarde le magazine féminin’
- b. Yeongi-ka        ilk-neun-keos-eun        yeoseong    japji-i-da  
 Yeongi-NOM    lire-TQ-TNS-TOP        féminin    magazine-C-DEC  
 ‘ce que Yeongi regarde, c’est le magazine féminin’
- c. yeoseong    japji-ka        Yeongi-ka    ilk-neun-keos-i-da  
 féminin    magazine-NOM    Yeongi-NOM    lire-TQ-TNS-C-DEC  
 ‘c’est le magazine féminin que Yeongi regarde’

Reprenons l’exemple (198a) pour manipuler l’ordre des mots dans la construction clivée. Comme on va le voir, dans la construction clivée, les deux verbes doivent rester ensemble. Dans l’exemple (203), qui illustre la construction pseudo-clivée, si le V2 *ta-ko* ‘prendre’ se sépare de son gouverneur (203b), la phrase devient agrammaticale :

- (203) a. Yeongi-ka        sigol-e        ta-ko        ka-n-keos-eun  
 Yeongi-NOM    campagne-LOC    prendre-TF    aller-TQ-TNS-TOP
- eomma        cha-i-da  
 mère        voiture-C-DEC  
 ‘ce que Yeongi a pris pour aller à la campagne, c’est la voiture de mère’
- b. \* Yeongi-ka        ta-ko        sigol-e        ka-n-keos-eun  
 Yeongi-NOM    prendre-TF    campagne-LOC    aller-TQ-TNS-TOP
- eomma        cha-i-da  
 mère        voiture-C-DEC

De même, dans la construction pseudo-clivée inversée, les deux verbes doivent se placer ensemble (204a), sinon la phrase devient agrammaticale (204b):

(204) a. eomma cha-ka            Yeongi-ka            sigol-e  
 mère voiture-NOM    Yeongi-NOM    campagne-LOC

**ta-ko**                            **ka-n-keos-i-da**  
 prendre-TF            aller-TQ-TNS-C-DEC  
 ‘c’est la voiture de sa mère que Yeongi a prise pour aller à la campagne’

b.\* eomma            cha-ka            Yeongi-ka            **ta-ko**  
 mère            voiture-NOM            Yeongi-NOM            prendre-TF

sigol-e                            **ka-n-keos-i-da**  
 campagne-LOC            aller-TQ-TNS-C-DEC

Le comportement topologique du verbe dépendant dans la construction pseudo-clivée est donc exactement le même que dans le cas de la relative, où le verbe dépendant doit rejoindre l’amas verbal. Nous pouvons donc proposer une règle couvrant ces deux cas : en cas d’extraction, les verbes appartenant au nucléus verbal gouvernant l’élément extrait doivent former un amas verbal.

Passons maintenant à l’interrogation (in)directe.

### 3.2 Interrogation (in)directe et amas verbal

En coréen, le mot interrogatif peut porter le marqueur de cas et occupe la position nominale du constituant ayant la même fonction ; il s’agit donc d’interrogation *in situ* (Choi Hye-Won 1999, Köing & Siemund 2007).

Dans l’exemple (206), *nuku* ‘qui’ porte le marqueur d’accusatif *eul* et occupe une position d’actant comme *Cheolsu* dans l’exemple (205) :

(205) a. Yeongi-ka            **Cheolsu-leul**            manna-ss-da  
 Yeongi-NOM    Cheolsu-ACC    rencontre-P-DEC  
 ‘Yeongi a vu Cheolsu’

b. **Cheolsu-leul** Yeongi-ka manna-ss-da  
 Cheolsu-ACC Yeongi-NOM renconrer-P-DEC  
 ‘Yeongi a vu Cheolsu’

(206) a. Yeongi-ka **nuku-leul** manna-ss-ni ?  
 Yeongi-NOM qui-ACC rencontrer-P-INT  
 ‘qui est-ce que Yeongi a renconré ?’

b. **nuku-leul** Yeongi-ka manna-ss-ni ?  
 qui-ACC Yeongi-NOM recontrer-P-INT  
 ‘qui est-ce que Yeongi a renconré ?’

Il n’y a donc pas d’extraction. De plus, ces exemples (205 et 206) suggèrent que le mot interrogatif a la même liberté de placement qu’un constituant nominal non interrogatif. C’est effectivement le cas, comme le confirme la paire d’exemples suivante, où *nuku-lang* ‘avec qui’ peut apparaître en position frontale (207a) ou précéder immédiatement le verbe principal (207b) :

(207) a. **nuku-lang** hakkyo dani-eoss-eo ?  
 qui-avec école aller-P-INT  
 ‘avec qui tu es allé à l’école ?’

(Corpus Sejong)

b. hakkyo **nuku-lang** dani-eoss-eo ?  
 école qui-avec aller-P-INT  
 ‘avec qui tu es allé à l’école ?’

Venons-en à ‘interrogation indirecte. Voici un exemple (208a), issu du corpus Sejong, dans lequel *eoddeon yeonghang-eul* ‘quelle influence’ est un objet direct du verbe *ju-* ‘donner’. Nous illustrons par (208b) l’une des manipulations possibles de l’ordre des mots, après laquelle cet élément se place ailleurs :

(208) a. uri-ka            ha-neun            mal-i            ai-deul-eke  
 nous-NOM    faire-TQ    parole-NOM    enfant-PL-DAT

**eoddeon yeonghyang-eul**    ju-l            keos-i-nji            saengkakha-ko  
 quel            influence-ACC    donner-TQ    chose-C-TN            penser-TS

mal-eul            ha-eoss-eumyeon            joh-kess-eo-yo  
 parole-ACC            faire-P-TA(si)            aimer-TAM-DEC-HON  
 ‘j’aimerais bien que nous pensions à l’influence que l’on exerce  
 sur les enfants par nos paroles’

(Corpus Sejong)

b. uri-ka            ha-neun            mal-i            **eoddeon yeonghyang-eul**  
 nous-NOM    faire-TQ    parole-NOM    quel            influence-ACC

ai-deul-eke            ju-l            keos-i-nji            saengkakha-ko  
 enfant-PL-DAT    donner-TQ    chose-C-TN            penser-TS

mal-eul            ha-eoss-eumyeon            joh-kess-eo-yo  
 parole-ACC            faire-P-TA(si)            aimer-TAM-DEC-HON  
 ‘j’aimerais bien que nous pensions à l’influence que l’on exerce  
 sur les enfants par nos paroles’

Autrement dit, ni l’interrogation directe ni l’interrogation indirecte ne demande l’extraction en coréen. Le mot interrogatif se place comme s’il était un actant du verbe principal.

On remarque également que dans les constructions à plusieurs verbes, lors de l’interrogation, les verbes ne sont pas obligés de se placer ensemble, comme le montrent les exemples suivants :

(209) a. Yeongi-ka            **moueos-leul**            **ta-ko**            sigol-e            **ka-ss-ni** ?  
 Yeongi-NOM    quoi-ACC    prendre-TF    campagne-LOC    aller-P-INT  
 ‘qu’est-que Yeongi a pris pour aller à la campagne ?’

b. **nuka**    eomma            cha-leul            **ta-ko**            sigol-e            **ka-ss-ni** ?  
 qui            mère            voiture-ACC    prendre-TF    campagne-LOC    aller-P-INT  
 ‘qui est-ce qui a pris la voiture de sa mère pour aller à la campagne ?’

Les exemples observés montrent ainsi qu'il n'y a, dans l'interrogation (in)directe en coréen, ni extraction ni formation d'amas verbal. Il est bien sûr tentant de penser que ces deux propriétés sont liées.

### 3.3 Topicalisation et amas verbal

Dans cette section, nous montrerons qu'en coréen, l'apparition de l'amas verbal est obligatoire lorsque le dépendant nominal du verbe dépendant est topicalisé, et qu'il porte le marqueur *neun*. En revanche, nous verrons que lorsque l'élément topicalisé porte le marqueur *eul*, son gouverneur n'est pas toujours obligé de rejoindre l'amas verbal. Il y a ainsi une contrainte sur la topicalisation : lorsque le dépendant nominal émancipé porte *neun*, la structure verbale est comparable à celle de la relative dans lequel le verbe dépendant doit se placer dans le champ du Dép-V dans l'amas verbal.

Nous commençons par regarder quelques exemples dans lesquels le C-*eul* et le C-*neun* topicalisés se placent en position frontale. Leur différence de comportement aux niveaux communicatif et prosodique suivra.

Dans les corpus oraux, il est fréquent que l'objet se trouve au début de la phrase :

(210) a. **keu ai-eui jaeneung-eul** eoddeohke bumo-ka joki-e  
 ce enfant-GEN talent-ACC comment parent-NOM précocité-LOC

balkyeonha-eo ju-l su iss-eulkka ?  
 découvrir-TS donner une faveur-TQ pouvoir exister-INT  
 'comment les parents peuvent-ils découvrir précocement le talent de cet enfant ?

b. **keuleon bomul-eul** uri-ka jini-eoya ha-ji anh-na ?  
 ce genre bijou-ACC nous-NOM porter-TS faire-TS NEG-INT  
 'ce n'est pas nous qui devrions porter ce genre de bijoux ?'

(Corpus Sejong)

Dans les exemples suivants, l'élément topicalisé porte le marqueur de topique *neun*. Dans l'exemple (211a), il s'agit de *keop baku-n don-eun* 'le prix pour changer de verre'. Dans

l'exemple (211b), entre l'élément topicalisé *ileon keo-neun* 'ce genre de choses' et son gouverneur, un syntagme adverbial apparaît :

- (211) a. **keop bakku-n don-eun** ni-ka nae-eo  
 verre changer-TQ argent-TOP toi-NOM payer-IMP  
 'le prix pour changer de verre, paye(-le)'
- b. **ileon keo-neun** cha-n balam-eul maj-a ka-myeonseo  
 ce genre chose-TOP être froid-TQ vent-ACC recevoir-TS continuer-TA
- moek-eo ju-eoya ha-eo  
 manger-TS donner une faveur-TS faire-DEC  
 'ce genre de chose, il faudrait (les) manger sous un vent froid'

(Corpus Sejong)

Ces deux possibilités de topicalisation nous amènent à nous demander s'il y a une différence de sens et de comportement en fonction du marqueur (*-neun* et *-eul*) que porte l'élément topicalisé.

Après avoir manipulé l'ordre du *C-neun* et du *C-eul* en considérant leur valeur communicative et leurs propriétés prosodiques, nous allons montrer qu'il y a une différence importante : l'élément topicalisé portant *neun* est en forte corrélation avec la formation de l'amas verbal, alors que l'élément portant *eul* ne l'est pas forcément.

Commençons par le cas où l'objet émancipé porte le marqueur *neun*. Dans l'arbre de dépendance suivant, la racine est le verbe *ka-ss-eo* 'aller' dont le verbe dépendant régit un groupe substantival, *keu kabang-eun* 'ce sac' :

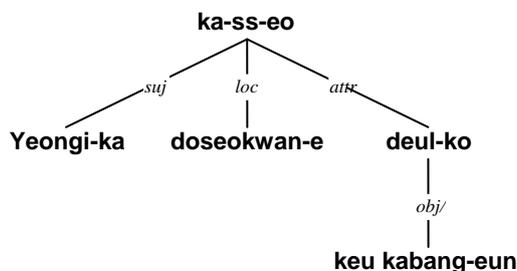


Fig. 74. Arbre de dépendance des exemples (212)

A partir de cet arbre de dépendance, en se limitant aux cas où le C-*neun* se place en position frontale, on peut obtenir entre autres<sup>137</sup> les quatre ordres suivants. On peut se rendre compte à travers ces exemples que les deux verbes préfèrent se placer ensemble (212a et 212b). Lorsque les deux verbes ne se placent pas ensemble, l'acceptabilité baisse (212c-d) :

- (212) a. **keu kabang-eun** Yeongi-ka doseokwan-e **deul-ko ka-ss-eo**  
 ce sac-TOP Yeongi-SUJ bibliothèque-LOC porter-TF aller-P-DEC  
 'A propos de ce sac, Yeongi est allée à la bibliothèque avec'
- b. **keu kabang-eun** doseowkan-e Yeongi-ka **deul-ko ka-ss-eo**  
 ce sac-TOP bibliothèque-LOC Yeongi-SUJ porter-TF aller-P-DEC  
 'A propos de ce sac, Yeongi est allée à la bibliothèque avec'
- c. ? **keu kabang-eun** Yeongi-ka **deul-ko** doseokwan-e **ka-ss-eo**  
 ce sac-TOP Yeongi-NOM porter-TF bibliothèque-LOC aller-P-DEC  
 'à propos de ce sac, Yeongi est allée à la bibliothèque'
- d. ?? **keu kabang-eun** **deul-ko** Yeongi-ka doseokwan-e **ka-ss-eo**  
 ce sac-TOP porter-TF Yeongi-SUJ bibliothèque-LOC aller-P-DEC

Les deux derniers exemples sont importants dans la mesure où lorsqu'avec un ordre identique des constituants, l'élément topicalisé porte *eul*, la phrase devient acceptable comme nous allons le voir tout de suite.

Venons-en maintenant au C-*eul* à l'initiale. Lorsque le dépendant nominal du V2 porte le marqueur d'accusatif *eul* et se place à l'initiale, les ordres acceptables obtenus à partir de l'arbre de dépendance suivant sont plus nombreux que dans le cas où *keu kabang* porte le marqueur *neun* :

---

<sup>137</sup> Nous sélectionnons les ordres qui ont une certaine acceptabilité. D'autres ordres sont possibles sans formation d'amas, mais contrairement à (212c) et (212d) qui sont simplement marginaux, ils sont agrammaticaux, par exemple :

(i) \* **keu kabang-eun** doseokwan-e deul-ko Yeongi-ka ka-ss-eo  
 ce sac-TOP bibliothèque-LOC porter-TF Yeongi-NOM aller-P-DEC

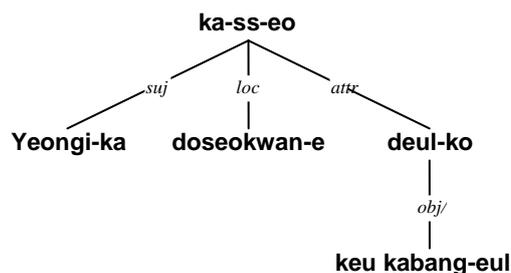


Fig. 75. Arbre de dépendance des exemples (213)

Dans l'exemple (213a) et (213b), il y a formation d'un amas verbal. Puis, dans les exemples (213c-d), à la différence du cas du *C-neun* (cf. les exemples 212c-d), la phrase est naturelle :

- (213) a. keu kabang-eul Yeongi-ka doseokwan-e deul-ko ka-ss-eo  
 ce sac-ACC Yeongi-SUJ bibliothèque-LOC porter-TF aller-P-DEC  
 'Yeongi est allée à la bibliothèque avec ce sac'
- b. keu kabang-eul doseokwan-e Yeongi-ka deul-ko ka-ss-eo  
 ce sac-ACC bibliothèque-LOC Yeongi-SUJ porter-TF aller-P-DEC  
 'Yeongi est allée à la bibliothèque avec ce sac'
- c. keu kabang-eul Yeongi-ka deul-ko doseokwan-e ka-ss-eo  
 ce sac-ACC Yeongi-NOM porter-TF bibliothèque-LOC aller-P-DEC  
 'à propos de ce sac, Yeongi est allée à la bibliothèque'
- d. keu kabang-eul deul-ko Yeongi-ka doseokwan-e ka-ss-eo  
 ce sac-ACC porter-TF Yeongi-SUJ bibliothèque-LOC aller-P-DEC  
 'Yeongi est allée à la bibliothèque avec ce sac'

Il faut néanmoins signaler que le placement du *C-eul* en (213d) est topologiquement ambigu : il se place soit dans le domaine micro de son gouverneur *deul-ko* 'porter', soit dans le champ du pré-noyau.

Tournons-nous maintenant vers les aspects prosodiques. Seong Cheol-Jae & Song YoonKyoung (1997) et Song YoonKyoung (1998) ont travaillé sur les propriétés prosodiques de trois types de constituants en fonction du morphème grammatical qui les marque : le *C-*

*neun*, le *C-ka* et le *C-eul*. Ils montrent qu'ils sont plus ou moins proéminents prosodiquement, selon la hiérarchie suivante : *C-neun* > *C-ka* > *C-eul*.

La valeur communicative du *C-eul* en position frontale est ambiguë. Comme nous l'avons mentionné dans la section 2.3.3 du 6<sup>e</sup> chapitre, le *C-eul* initial peut avoir deux valeurs communicatives : soit le topique soit le focus contrastif (Choi Hye-Won 1999). La prosodie permet alors de distinguer entre les deux.<sup>138</sup> Mais comme le montrent Seong Cheol-Jae & Song YoonKyoung (1997) et Song YoonKyoung (1998), la prosodie du *C-eul* initial est toujours moins proéminente que celle du *C-neun*. Pour cette raison, il nous semble que deux analyses topologiques seraient possibles pour le placement du *C-eul* à l'initial à côté de son gouverneur (213d) : l'une où il reste avec son gouverneur dans le domaine micro, l'autre où il s'émancipe et se place dans le champ du pré-noyau. Par ailleurs, même dans le cas où les deux verbes se placent ensemble et où le *C-eul* se place au début de la phrase (213a et 213b), il est toujours moins proéminent prosodiquement que le *C-neun*, ce qui crée les mêmes difficultés pour décider clairement de sa position topologique.

En revanche, comme on l'a vu, l'exemple où le *C-neun* se place juste devant son gouverneur (212d) est peu envisageable. Il n'y a alors pas d'ambiguïté topologique car on sait que le *C-neun* ne peut pas avoir rejoint le domaine micro. De plus, selon nos données, le placement de *C-neun* en position frontale est lié à la formation de l'amas verbal. Ainsi, il est certain que le *C-neun* marqué pour le topique se place dans le pré-noyau, à la différence du *C-eul* initial.

Dans l'arbre de dépendance suivant, nous superposons un constituant topologique formé par *deul-ko* et *ka-ss-eo*, en montrant le nucléus verbal par un ovale pointillé :

---

<sup>138</sup> Choi Hye-Won (1999) dit : « This ambiguity in information structuring is, fortunately, resolved by different prosodic patterns. Not surprisingly, speakers often note that a high pitch accent is used when the scrambled phrase is interpreted as a (contrastive) focus, but not necessarily so when it is interpreted as 'old' information ».

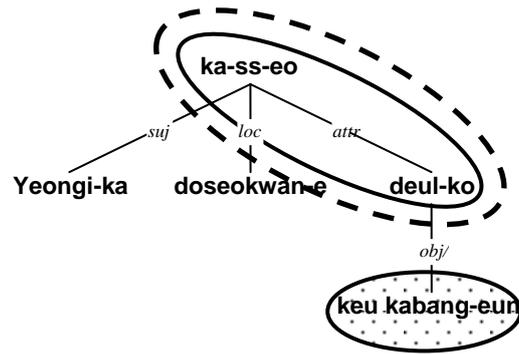
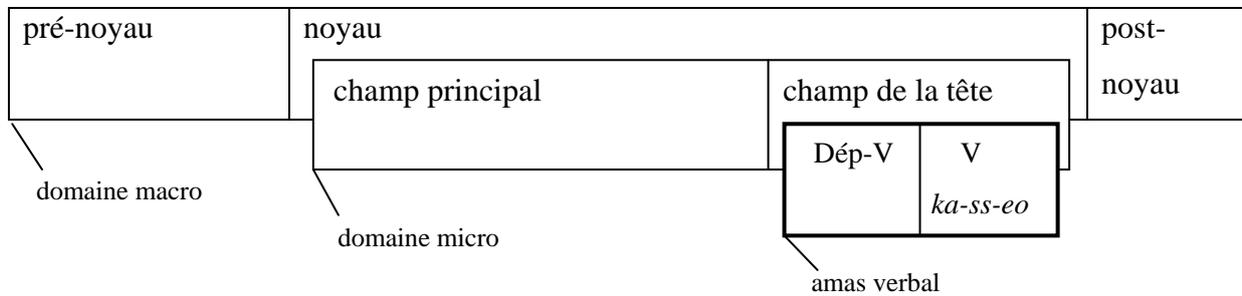


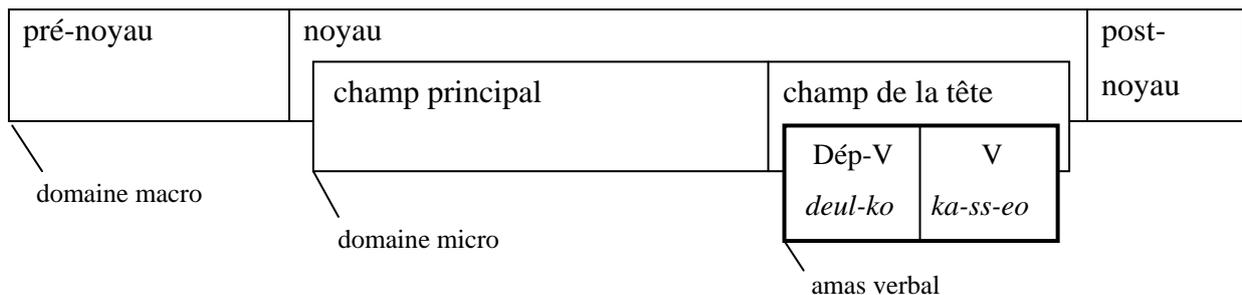
Fig. 76. Arbre de dépendance de la phrase (212a)

Montrons comment s'établit la correspondance syntaxe-topologie à partir de cette figure :

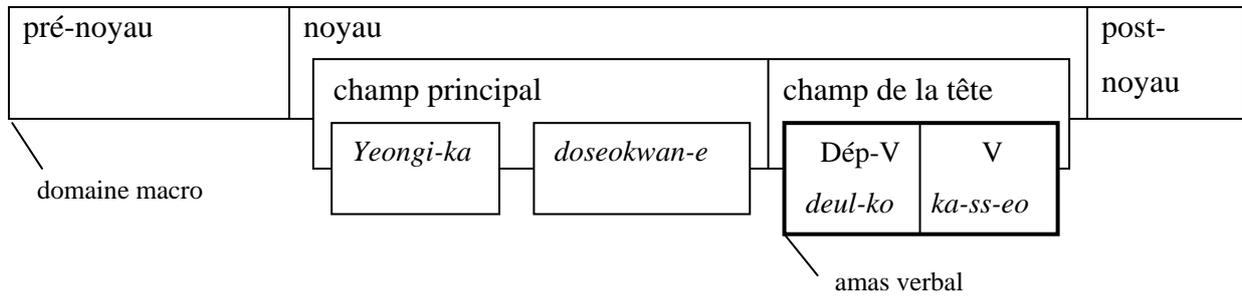
- 1) La racine de cet arbre ouvre un amas verbal dans le champ de la tête après avoir ouvert un domaine macro et un domaine micro. Puis elle se place dans le champ V :



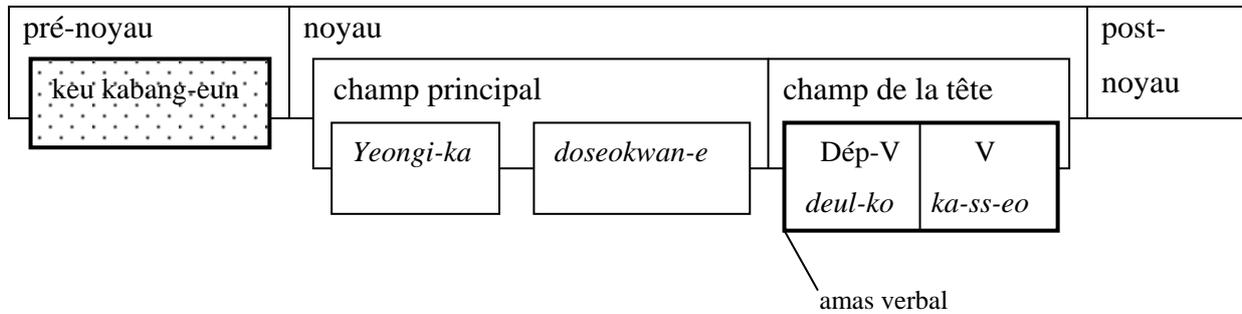
- 2) Le verbe dépendant *deul-ko* 'porter' doit rejoindre le champ du Dép-V dans l'amas verbal :



3) Les deux dépendants du verbe principal se placent dans le champ principal :



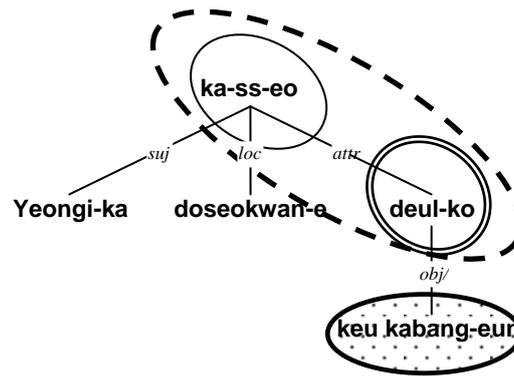
4) *keu kabang-eun* 'ce sac', marqué pour le topique, doit s'émanciper pour se placer dans le champ du pré-noyau :



**Fig. 77. Structure topologique de l'exemple (212a)**

L'exemple (212b) suit la même correspondance que celle de (212a). La seule différence est un ordre inverse entre *Yeongi-ka* et *doseokwan-e* dans le champ principal du domaine micro.

Voyons maintenant les linéarisations possibles si les deux verbes dans le nucléus verbal ne formaient pas un constituant topologique. Nous superposons les constituants de chaque verbe à l'arbre de dépendance. Comme dans l'arbre de dépendance ci-dessus, le nucléus verbal est marqué par un ovale pointillé. Les linéarisations que permet cette figure, parmi lesquelles (212d) qui n'est pas acceptable, seraient de mauvaises prédictions.



**Fig. 78. Arbre de dépendance des exemples (212d)**

Ainsi, notre grammaire de dépendance topologique rend également compte du comportement des verbes et de leurs dépendants en cas de topicalisation.

Dans les trois premières sections, nous avons vu que contrairement à l’interrogation (in)directe, la relativisation et la topicalisation sont conditionnée par la formation de l’amas verbal à partir du nucléus verbal présent dans l’arbre de dépendance. Nous avons ainsi dégagé une règle sur la position topologique du verbe dépendant qui doit rejoindre l’amas verbal en cas d’extraction.

### 3.4 Comparaison entre l’amas en coréen et en français

Dans cette section, nous souhaitons comparer l’amas verbal en coréen et en français, en nous basant sur ce que nous venons d’observer dans les trois premières sections. Premièrement, nous verrons qu’à la différence du coréen où il n’y a pas de contrainte sur le placement du sujet, en français, le lien entre l’inversion du sujet et la formation de l’amas verbal est un point important. Ensuite, nous comparerons la construction à co-verbes en français et en coréen. Enfin, nous discuterons de la possibilité d’extraction hors des propositions régies par les « verbes ponts » (*bridge verb* en anglais) dans les deux langues.

En français, comme en coréen, lorsqu’un élément est extrait, les verbes doivent rester ensemble. Les exemples en (214) illustrent quatre types d’extraction : la relativisation, le clivage, l’interrogation (in)directe et la topicalisation. Comme nous l’avons montré dans la

section 2, dans chaque exemple, les chaînes de verbe forment un nucléus verbal (partie soulignée en gras):<sup>139</sup>

- (214) a. *il y a un poêle que j'ai pas réussi à vendre* (PFC) (relativisation)  
 b. *c'est des logiciels qu'elle a fait développer pour elle* (PFC) (clivage)  
 c. *qu'est-ce que vous voulez manger?* (CFPP) (interrogation directe)  
 d. *les parents vont venir me demander dans quel établissement ils doivent mettre leurs enfants* (CFPP) (interrogation indirecte)  
 e. *A Pierre, je trouve que tu ressembles* (Berard 2012) (topicalisation)

Notons que certaines interrogations en français peuvent être *in situ* comme en coréen (*cela gêne qui ?*). Pourtant, en général, l'interrogation (in)directe en français est réalisée par extraction.

A la différence des quatre premiers exemples, dans l'exemple (214e), on voit que la topicalisation ne met en jeu aucun translatif (i.e. le mot *qu-*). Mais il y a une contrainte de formation d'un nucléus verbal.

En français, il y a un phénomène de non-projectivité que le coréen ne connaît pas : l'inversion du sujet. Dans la section 1.2 du 5<sup>e</sup> chapitre, nous avons fait un test, l'inversion du sujet, pour voir si les deux verbes dans telle ou telle construction se comportent comme une unité, sans expliquer le phénomène de non-projectivité.

Comme nous l'avons vu dans la section 2 du 2<sup>e</sup> chapitre, le sujet grammatical n'est pas nécessairement présent dans les énoncés en coréen. Par contre, en français, le placement du sujet peut être un bon critère pour déterminer la position topologique des verbes. Gerdes & Kahane (2006) affirment que « notre modélisation de l'inversion du sujet nécessitait la création d'un amas verbal et que cette même inversion était déclenchée par une extraction ». Nous renvoyons le lecteur à la section 1.2 du 5<sup>e</sup> chapitre pour les exemples.

Kahane (1999) note que « l'inversion du sujet est rendue plus difficile si un autre élément du nucléus possède lui-même un sujet » :

- (215) a. *le livre que souhaite acheter Marie*  
 b. ? *le livre que souhaite que j'achète Marie*  
 c. \* *le livre que souhaite que Pierre achète Marie* (Kahane 1999)

<sup>139</sup> Dans cette section, nous renvoyons le lecteur à la section 2 pour l'arbre de dépendance contenant l'élément extrait, où nous donnons les exemples qui nous permettent de justifier la formation de l'amas verbal en français.

Ensuite, la construction à co-verbes en français se comporte d'une manière différente par rapport à la construction à co-verbes en coréen. En coréen, à part le cas du V translaté en adverbe, les catégories que nous traitons forment un nucléus verbal avec leur gouverneur. C'est notamment le cas du V translaté en attribut, qui manifeste ainsi une grande différence par rapport aux participiales en français comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises (cf. la section 2.3 du 4<sup>e</sup> chapitre) : le V translaté en attribut peut rejoindre l'amas verbal ouvert par son gouverneur, et son dépendant peut être extrait. En revanche, le dépendant nominal du participial ne peut pas l'être :

- (216) a. *il pressa le pas arrachant ses pieds des trous* (Herslund 2000)  
 b. \* *ses pieds des trous qu'il pressa le pas arrachant...*

Venons-en maintenant à la relation entre l'extraction et les « verbes ponts ». Selon Kahane & Mel'čuk (1999), « on appelle traditionnellement verbes ponts les verbes ou tournures verbales qui autorisent l'extraction hors de la complétive qu'ils sous-catégorisent ». En grammaire générative, Godard (1988) les définit comme le passage entre le COMP de la relative et le S-bar dans lequel se trouve le GN relativisé.

Dans l'exemple suivant, il y a le verbe pont *think* 'penser' qui demande la complétive contenant le verbe *saw* 'voir' dont le dépendant est extrait au début de la phrase :

- (217) *who did she think that he saw \_\_\_ ?* (Ambridge & Goldberg 2008)

Prenons les exemples suivants où l'on voit d'autres verbes ponts, respectivement *vouloir* et *ressentir* :<sup>140</sup>

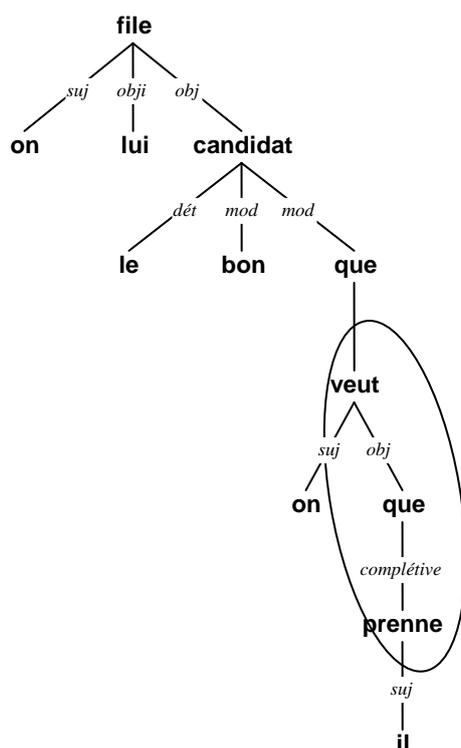
- (218) a. *on lui file le bon candidat qu'on veut qu'il prenne* (PFC)

---

<sup>140</sup> Berard (2012 :155) liste 34 verbes ponts en français qu'elle obtient à partir de corpus : *attendre, avoir le sentiment, comprendre, croire, désirer, dire, entendre, estimer, être, être clair, être évident, être intéressant, être normal, être vrai, falloir, imaginer, penser, prendre conscience, présumer, prévoir, rappeler, remarquer, se rendre compte, ressentir, savoir, sembler, sembler important, sentir, souhaiter, supposer, trouver, valoir mieux, voir et vouloir.*

b. *on n'aurait pas pu euh participer à cette évolution dont on ressentait qu'on avait vraiment besoin* (PFC)

Dans l'exemple (218a), le verbe *vouloir* sous-catégorise la complétive contenant le verbe *prenne*, gouverneur de l'élément extrait ; le verbe pont forme un nucléus verbal avec son dépendant :



**Fig. 79. Nucléus verbal superposé à l'arbre de dépendance de l'exemple (218a)**

Pour le coréen, il y a peu de travail, à notre connaissance, sur les verbes ponts. En coréen, c'est le verbe pont qui porte le translatif en qualificatif. Il forme un nucléus verbal avec son ou ses verbes dépendants. Tous se placent ensemble dans l'ordre linéaire comme le cas du français :

(219) da ij-eoss-da-ko mid-eoss-deon nae kwakeo-ka ddeooleu-eoss-da  
 tout oublier-P-DEC-TS croire-P-TQ mon passé-NOM se rappeler-P-DEC  
 'le passé que je croyais avoir oublié m'est revenu'

(Google)

Nous avons trouvé un autre exemple qui montre deux choses : l'extraction hors du syntagme du V translaté en attribut (*ilk-ko*) et l'apparition du verbe pont *malha-* 'dire' :

- (220) yeoleo      salam-deul-i      ilk-ko      jami-iss-da-ko      malha-eoss-deon  
 plusieurs    personne-PL-NOM    lire-TF    intérêt-exister-DEC-TS    dire-P-TQ
- chaek-i-ya  
 livre-C-DEC  
 'c'est un livre dont plusieurs personnes ont dit qu'il était intéressant après l'avoir lu'  
 (Google)

*chaek* 'livre' est un dépendant nominal du *ilk-ko* 'lire'. Comme nous l'avons montré, le V translaté en attribut peut former un nucléus verbal, et dans l'interface syntaxe-topologie, il peut rejoindre l'amas verbal ouvert par son gouverneur. Dans cet exemple aussi, *ilk-ko* 'lire' se place avec deux autres verbes liés par le translatif *ko* en substantif. Ainsi, en coréen, comme en français, il est possible d'extraire les éléments hors de propositions régies par les « verbes ponts », et c'est grâce au concept de nucléus verbal et d'amas verbal qu'on peut décrire ce phénomène d'une manière simple. Kahane (2002b) souligne que « une entité plus complexe que le mot, le nucléus verbal peut jouer le rôle d'un verbe, par conséquent, n'importe quel complément d'un nucléus verbal principal peut être antéposé ».

### 3.5 Bilan : extraction et correspondance entre la syntaxe et la topologie

Dans cette section nous avons justifié, par des exemples illustrant diverses constructions, la règle d'ordre pour l'extraction : les verbes appartenant au nucléus verbal gouvernant l'élément extrait doivent former un amas verbal.

Nous avons vu que le nucléus verbal a tendance à former un amas verbal, et que ces deux concepts nous ont permis de décrire les phénomènes de non-projectivité sans considérer que l'élément extrait doit traverser certaines frontières de syntagmes. L'extraction n'est donc pas « trop coûteuse », comme le disent Gerdes & Kahane (2006).

La notion d'amas verbal a été utilisée jusqu'à présent pour des langues indo-européennes, précisément l'allemand et le français (Gerdes & Kahane 2001a, Gerdes 2002 pour l'allemand, Gerdes & Kahane 2006 pour le français). Nous espérons avoir montré qu'il se manifeste également en coréen, langue génétiquement et typologiquement éloignée.

Passons maintenant à l'émancipation du dépendant nominal portant le marqueur *neun* en début de la phrase.

## 4 Position topologique du *C-neun*

Dans cette section, nous examinerons le placement du *C-neun*. Premièrement, nous examinerons deux types de constituants, i.e. le *C-neun* et le *C-ka* (nominatif) en début de phrase. La raison pour laquelle nous les comparons est de faire ressortir le comportement particulier du *C-neun* : le *C-neun* initial marqué pour le topique doit aller dans le champ du pré-noyau (cf. section 3.3.), c'est-à-dire qu'il s'émancipe du domaine micro et se place dans le champ du pré-noyau du domaine micro. En revanche, le *C-ka* a tendance à rejoindre le champ principal du domaine macro. Ce contraste entre le *C-neun* et le *C-ka* sera révélé par la manipulation de l'ordre des mots, la structure communicative ainsi que la prosodie.

Ensuite, nous examinerons le comportement topologique du *C-neun* à l'initiale marqué pour le focus contrastif. Traditionnellement, on considère que le *C-neun* ne peut pas apparaître dans la proposition subordonnée (i.e. dans le champ principal du domaine micro). Pourtant, nous montrerons qu'il est possible qu'il soit dans ce champ s'il est marqué pour le focus contrastif ; ce fait est révélé par la manipulation de l'ordre des mots ainsi que la compréhension de la structure communicative.

Nous justifierons la règle 6 relative au *C-neun* : le *C-neun* marqué pour le topique doit s'émanciper du domaine micro ; le *C-neun* marqué pour le focus contrastif doit rester dans le champ principal sans émancipation

Commençons par l'examen du *C-neun* et du *C-ka* en position frontale.

## 4.1 C-*neun* dans le champ du pré-noyau

Il s'agit ici de contraintes sur l'émancipation, selon le choix du marqueur collé au constituant en position frontale : le C-*neun* ou le C-*ka*. Notre hypothèse est que le type de marqueur et sa valeur communicative peuvent intervenir dans la position topologique des constituants.

Yoo Hyun-Kyung (1986) et Im Hong-Bin (2007a) affirment que le C-*neun* ne peut pas apparaître dans la proposition subordonnée. Considérons d'abord des exemples dans lesquels le C-*neun* ne peut pas apparaître dans le syntagme du V translaté en adverbe (221a) et dans le syntagme du V translaté en nom/substantif (221b):

(221) a. [ sachon-i(/\**eun*) ddang-eul sa-myeon ] bae-ka apeu-da  
cousin-NOM(\*TOP) terre-ACC acheter-TA(si) ventre-NOM être malade-DEC  
'si le cousin achetait de la terre, on aurait mal au ventre (être jaloux)'

b. nongbu-deul-i [ bi-ka(/\**neun*) o-ki-leul ] kidali-nda  
agriculteur-PL-NOM pluie-NOM(\*TOP) venir-TN-ACC attendre-PRES.DEC  
'les agriculteurs attendent qu'il pleuve'

(Yoo Hyun-Kyung 1986)

Dans ces exemples, il faut que le C-*ka* soit présent dans la proposition subordonnée, alors que le C-*neun* ne peut pas l'être.

Cependant, Nam Ki-Sim (2001) donne l'exemple (222) dans lequel le constituant à l'initiale peut porter soit *i* 'nominatif', soit *eun* :

(222) Kim juim-i(/*eun*) keojismal-eul ha-n-keos-i bunmyongha-da  
Kim directeur-NOM(TOP) menseong-ACC faire-TQ-TNS-NOM être sûr-DEC  
'le fait que le directeur Kim a menti est sûr'

(Nam Ki-Sim 2001 : 247)

Lorsque nous manipulons leur ordre, on se rend compte que *Kim juim-eun* 'le directeur Kim' ne peut pas se placer dans la subordonnée (enchâssée dans le groupe

substantival) alors que *Kim juim-i* peut s’y placer, comme le montrent Yoo Hyun-Kyung (1986) et Im Hong-Bin (2007a) :

- (223) [ keojismal-eul **Kim juim-i**(/\*eun) ha-n-keos-i ] bunmyeonha-da  
 mensonge-ACC Kim directeur-NOM(TOP) faire-TQ-TNS-NOM être sûr-DEC  
 ‘le fait que le directeur Kim a menti est sûr’

Le fait que le *C-neun* ne peut pas apparaître dans le groupe substantival nous amène à supposer que le *C-neun* se place ailleurs que dans ce domaine (224) :

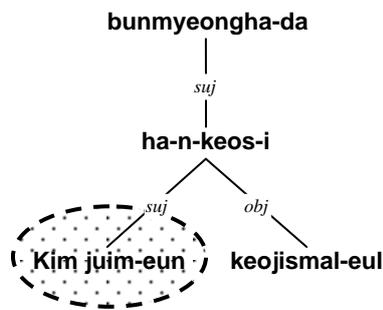
- (224) [ **Kim juim-eun** ] [ keojismal-eul ha-n-keos-i ] bunmyongha-da  
 Kim directeur-TOP mensonge-ACC faire-TQ-TNS-NOM être sûr-DEC  
 ‘à propos du directeur Kim, le fait qu’il a menti est sûr’

En revanche, *Kim juim-i* entre dans le groupe substantival à la différence du cas de *C-neun* en position frontale :

- (225) [ **Kim juim-i** keojismal-eul ha-n-keos-i ] bunmyongha-da  
 Kim directeur-NOM mensonge-ACC faire-TQ-TNS-NOM être sûr-DEC  
 ‘le fait que le directeur Kim a menti est sûr’

En complément à la manipulation de l’ordre du *C-neun* et du *C-ka*, il y a des comportements prosodiques du *C-neun* à l’initiale, qui peuvent nous fournir un autre argument pour considérer que le *C-neun* marqué pour le topique ne se place pas dans le groupe substantival. Dans certains travaux, on a comparé le comportement prosodique du *C-neun* et du *C-ka* se trouvant en position initiale : Seong Cheol-Jae & Song YoonKyoung (1997) et Song YoonKyoung (1998) font ainsi une étude expérimentale sur les marqueurs de nominatif et de topique en position frontale. Ils montrent que le *C-neun* est plus détaché et proéminent que le *C-ka* par rapport au constituant qui suit, et qu’après le *C-neun*, il est plus probable d’avoir une pause. Dans une étude sur la prosodie de la construction en topique, Hwang Son-Moon (2002), montre également que le *C-neun* en position frontale a une forte proéminence par rapport à d’autres constituants (en *ka* et *eul*).

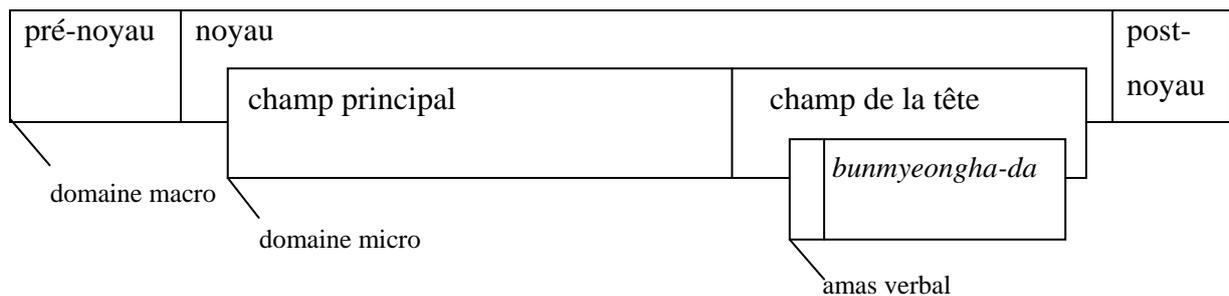
Ces différences de comportement en topologie et en prosodie nous amènent à supposer que, pour reprendre l'exemple ci-dessus, il s'émancipe du domaine micro ouvert par *ha-n-keos-i* 'le fait que..fait', et se place dans un des champs ouverts par le verbe principal. Le constituant émancipé marqué pour le topique est représenté par un ovale pointillé :



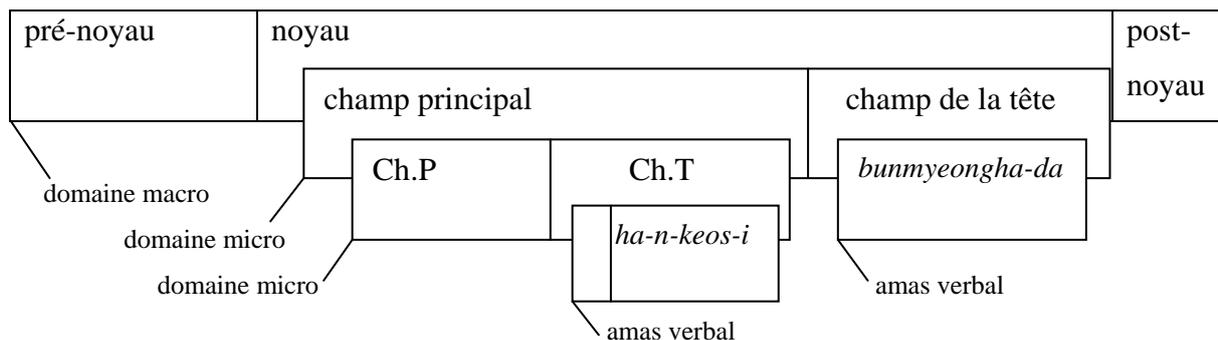
**Fig. 80. Arbre de dépendance de l'exemple (224)**

Montrons maintenant comment s'établit la correspondance entre cet arbre de dépendance et la structure topologique de l'exemple (224) :

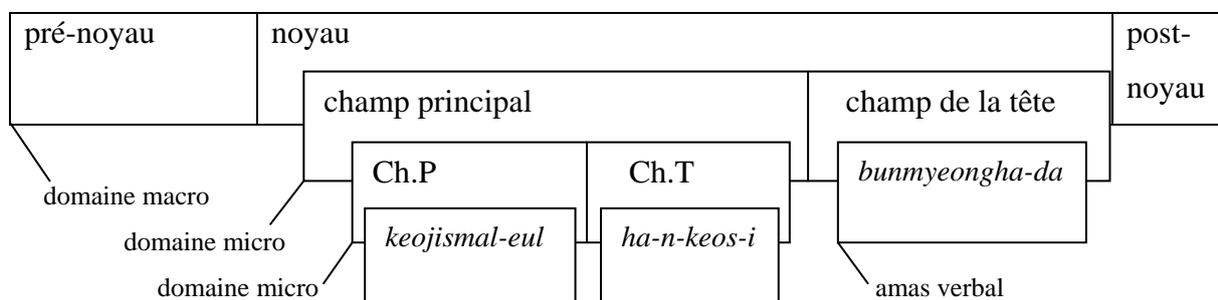
- 1) La racine de cet arbre ouvre amas verbal du champ de la tête après avoir ouvert un domaine macro et un domaine micro :



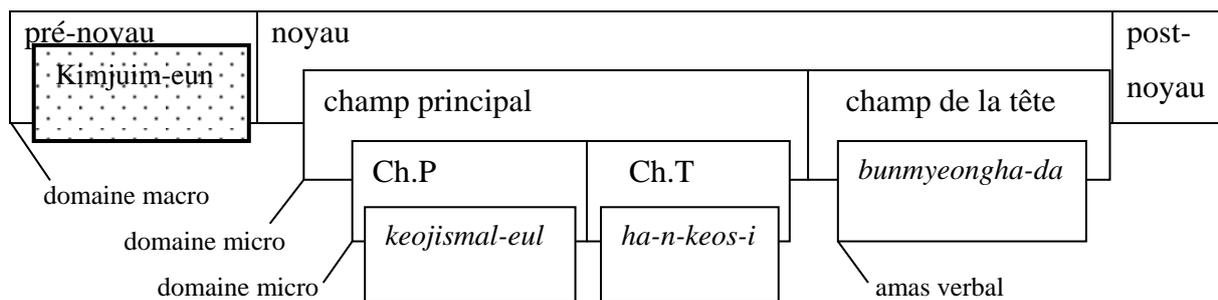
- 2) Le V translaté en nom/substantif ouvre un domaine micro dans le champ principal et se place dans le champ de la tête :



3) Son dépendant *keojismal-eul* ‘mensonge’ rejoint le champ principal du domaine micro :



4) Enfin, *Kimjuim-eun*, marqué pour le topique, **doit** s’émanciper de son gouverneur, et se place dans le champ du pré-noyau :



**Fig. 81. Structure topologique de l’exemple (224)**

Prenons un autre exemple dans lequel l’objet *i chaek-eun* ‘ce livre’ de *ilk-* ‘lire’ est marqué pour le topique. Il est en position frontale comme dans l’exemple *supra* :

- (226) i chaek-eun [ nae-ka [ [ilk-eun ] salam-eul ] al-a ]  
 ce livre-TOP moi-NOM lire-TQ personne-ACC connaître-DEC  
 ‘à propos de ce livre, je connais la personne qui l’a lu’

(Jung Yeun-Jin 2002)

L’élément topicalisé s’émancipe du domaine micro de son gouverneur et se place dans le champ du pré-noyau. Le C-*neun* dépasse trois domaines micros : le domaine micro du verbe *ilk-eun* ‘lire’ celui du substantif *salam-eul* ‘personne’ et celui du verbe *al-a* ‘connaître’. Nous l’indiquons par les crochets.

Considérons maintenant le champ du pré-noyau du français. Il peut y avoir un élément détaché dans la complétive en français, ce qui veut dire qu’elle ouvre un domaine macro. Dans les exemples ci-dessus, les éléments soulignés sont des éléments détachés se plaçant dans le champ du pré-noyau :

- (227) a. *ils pensent que un enfant ça doit pas rester cloîtré à la maison* (CFPP)  
 b. *il y a pas d’appartement ce sont que des grosses maisons anciennes fermes à la rigueur que dans le temps je sais pas comment ça se passait* (PFC)  
 c. *mon prof ce qu’il disait c’est qu’il avait l’impression que le type il euh réinventait un peu* (PFC)  
 d. *je crois plus Pouzauges que les Herbiers je pourrais pas dire exactement où c’est* (PFC)  
 e. *il faudrait faire une messe que le curé il nous soule pas avec le bon Dieu* (PFC)

Dans la relative en français, à la différence de la complétive, il ne peut pas y avoir une dislocation gauche (Gerdes *et al.* 2005 et Gerdes & Kahane 2006) :<sup>141</sup>

<sup>141</sup> Cependant, dans les corpus, nous repérons quelques données dans lesquelles l’incise et la dislocation gauche apparaissent. Mais les exemples ci-dessus ne nous amènent pas à infirmer que dans la relative en français, à la différence de complétive, il n’y a pas de place pour l’élément détaché : à propos des incises (exemples a et b), nous considérons qu’elles viennent s’insérer entre deux champs, sans occuper un champ défini pour elles (Gerdes & Kahane 2006). Concernant la dislocation gauche (cf. exemple c), en nous référant à Avanzi (2011) sur la prosodie de [groupe nominal – reprise pronominale de ce groupe – V], nous admettons qu’il y a pas de détachement prosodique, et que la séquence *papa et maman ils* forme un GN tout simplement :

- (i) a. *...cet appartement qui je précise faisait deux-cent mètres carrés euh était un appartement considéré pour un couple* (CFPP)  
 b. *il y en a même un de gros qui je pense doit être un piège à XX* (PFC)

- (228) a. \* *l'argent que, Marie, Jean lui donne* (relative)  
 b. *Je crois que, Marie, Jean lui donne plus d'argent* (complétive)  
 (Gerdes *et al.* 2005)

En coréen, la relative comme la complétive peuvent être décrites avec le seul domaine micro contenant le champ principal et le champ de la tête. En revanche, dans la complétive en français, il y a encore un champ du pré-noyau où les éléments disloqués peuvent se placer. Par conséquent, nous pensons que le coréen a plus de contrainte que le français concernant la complétive.

Mais dans la section suivante, nous verrons qu'il y a un cas particulier où le *C-neun* apparaît dans une proposition subordonnée.

## 4.2 *C-neun* dans le domaine micro et contrastivité

Dans cette section, nous démontrerons que le *C-neun* à l'initiale doit rejoindre le champ principal du domaine micro lorsqu'il est marqué pour le *focus contrastif*.

Comme nous l'avons montré dans la section précédente, il n'est pas possible d'employer le marqueur *neun* dans la relative (proposition subordonnée) :

- (229) **Cheolsu-ka**(/\***neun**) johaha-neun eumak-i silnae-e peoji-eoss-da  
 Cheolsu-NOM(TOP) aimer-TQ musique-NOM intérieur-LOC se propager-P-DEC  
 'la musique que Cheolsu aime s'est propagée à l'intérieur'

Cependant, Im Hong-Bin (2007a) donne un exemple dans lequel *Cheolsu-neun* à l'initiale *semble* être dans une relative :

---

c. *elle allait avoir un petit frère que papa et maman ils avaient ils avaient mis en route* (PFC)

(230) **Cheolsu-neun** bo-n keu chaek-eul  
 Cheolsu-TOP voir-TQ ce livre-ACC

**Yeongi-neun** ajik mos bo-ass-da  
 Yeongi-TOP pas encore NEG voir-P-DEC  
 ‘Yeongi n’a pas encore vu le livre que Cheolsu a vu’

(Im Hong-Bin 2007a)

Nous nous demandons alors dans quel champ il se place : est-ce qu’il se place dans le champ du pré-noyau comme le *C-neun* de la section précédente (231a) ? ou bien est-il dans le champ principal du domaine du verbe *bo-n* ‘voir’ (231b) ? :

(231) a. **Cheolsu-neun** [ bo-n keu chaek-eul] Yeongi-neun mos bo-ass-da  
 Cheolsu-TOP voir-TQ ce livre-ACC Yeongi-TOP NEG voir-P-DEC  
 ‘Yeongi n’a pas vu le livre que Cheolsu a vu’

b. [**Cheolsu-neun** bo-n keu chaek-eul] Yeongi-neun mos bo-ass-da  
 Cheolsu-TOP voir-TQ ce livre-ACC Yeongi-TOP NEG voir-P-DEC  
 ‘Yeongi n’a pas encore vu le livre que Cheolsu a vu’

Pour saisir la position topologique de *Cheolsu-neun* en (230), nous examinons trois choses : ses possibilités de placement, sa valeur communicative et la prosodie. Nous verrons que dans l’exemple (230), *Cheolsu-neun* est dans le domaine micro (i.e. la relative) et qu’il est marqué pour le focus contrastif.

Faisons varier le placement de *Cheolsu-neun*. Dans l’exemple (232b), *Cheolsu-neun* occupe la position frontale et *Yeongi-neun* se place entre *Cheolsu-neun* et *bo-n* ‘voir’. Mais dans ce cas, la phrase n’a plus le même sens que le (232a) et (230) : c’est comme si *Cheolsu-neun* était le sujet grammatical du V1 :

(232) a. Yeongi-neun **Cheolsu-neun** bo-n chaek-eul mos bo-ass-da  
 Yeongi-TOP Cheolsu-TOP voir-TQ livre-ACC NEG voir-P-DEC  
 ‘Yeongi n’ pas regardé le livre que Cheolsu a regardé’

- b. # **Cheolsu-neun** Yeongi-neun bo-n chaek-eul mos bo-ass-da  
 Cheolsu-TOP Yeongi-TOP voir-TQ livre-ACC NEG voir-P-DEC  
 ‘Cheolsu n’a pas regardé le livre que Yeongi a regardé’

La comparaison entre (232a) et (232b) nous permet de décider que *Cheolsu-neun* se place dans le syntagme du V translaté en qualificatif.

Communicativement, il y a un contraste entre *Cheolsu* et *Yeongi*. En effet, les exemples ci-dessus supposent un contexte dans lequel il existe deux constituants qui sont en relation de contraste dans une situation donnée, à savoir qu’il faut que l’action ou l’état d’un verbe soit mis en contraste avec celui d’un autre verbe. En d’autres termes, *Yeongi* n’a pas encore lu ce que *Cheolsu* a déjà lu. Ainsi, suivant Ko Kwang-Ju (1999) et Im Hong-Bin (2007a), nous proposons de considérer une contrainte : le *C-neun* peut être présent dans une proposition subordonnée s’il est opposé contextuellement à un autre constituant de l’énoncé ou du contexte.

Prenons un autre exemple pour voir la différence de placement du *C-neun* selon sa valeur communicative (cf. la section 3 du 2<sup>e</sup> chapitre). Dans l’exemple (233), le *C-neun* se place au début de la phrase. Nous avons vu dans la section précédente que le *C-neun* marqué pour le topique doit rejoindre le champ du pré-noyau. Par contre, dans l’exemple (233b), le *C-neun* se place après le sujet *ni-ka* ‘toi’. Dans ce cas, la structure communicative change comme nous l’indiquons dans la traduction en français : le *C-neun* n’est plus marqué pour le topique ; il est dans cet exemple marqué pour le focus contrastif et il ne peut pas se placer dans le champ du pré-noyau :

- (233) a. **keop bakku-n don-eun** ni-ka nae-eo  
 verre changer-TQ argent-TOP toi-NOM payer-IMP  
 ‘paye le prix pour changer de verre’

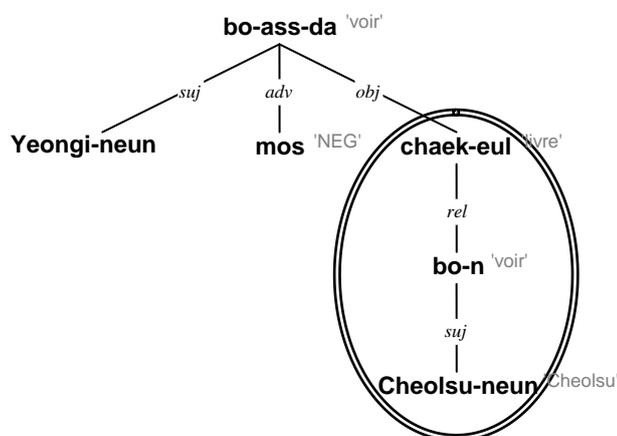
(Corpus Sejong)

- b. ni-ka **keop bakku-n don-eun** nae-eo  
 toi-NOM verre changer-TQ argent-TOP payer-IMP  
 ‘paye le prix pour changer de verre (sous-entendu : je vais payer d’autres choses)’

Au niveau prosodique, Hwang Son-Moon (2002) compare le *C-neun* à l’initiale marqué pour le topique et le *C-neun* dans une autre position, marqué pour le focus contrastif.

Ce qui est intéressant, c'est que le *C-neun* marqué pour le focus contrastif a *tendance* à avoir un ton bas avec une proéminence relativement moins forte. Il nous semble que ce test renforce notre analyse selon laquelle le *C-neun* marqué pour le focus contrastif se place dans le micro, sans avoir une rupture marquée, qui serait l'indice d'un placement dans le pré-noyau, comme c'est le cas du *C-neun* topique (cf. section 4.1).

Les examens que nous venons de faire nous permettent de donner un arbre de dépendance dans lequel *Cheolsu-neun* dépend de *bo-n* 'voir' dans la relative. Nous superposons le constituant du groupe substantival contenant la relative à l'arbre de dépendance suivant :



**Fig. 82. Arbre de dépendance des exemples (234)**

A partir de cet arbre de dépendance, nous obtenons au moins les deux ordres suivants. Rappelons que *Cheolsu-neun* est marqué pour le focus contrastif :

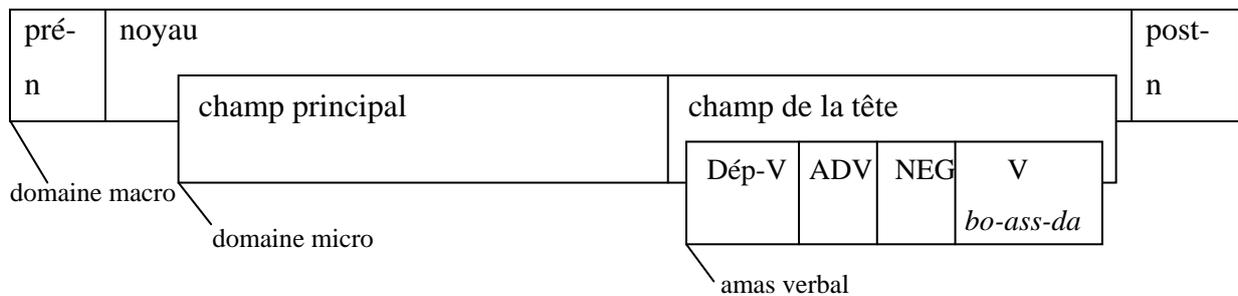
(234) a. [ Cheolsu-neun bo-n chaek-eul ] Yeongi-neun mos bo-ass-da  
 Cheolsu-TOP voir-TQ livre-ACC Yeongi-TOP NEG voir-P-DEC  
 'Yeongi n'a pas vu le livre que Cheolsu a vu'

b. Yeongi-neun [ Cheolsu-neun bo-n chaek-eul ] mos bo-ass-da  
 Yeongi-TOP [ Cheolsu-TOP voir-TQ livre-ACC ] NEG voir-P-DEC  
 'Yeongi n'a pas vu le livre que Cheolsu a vu'

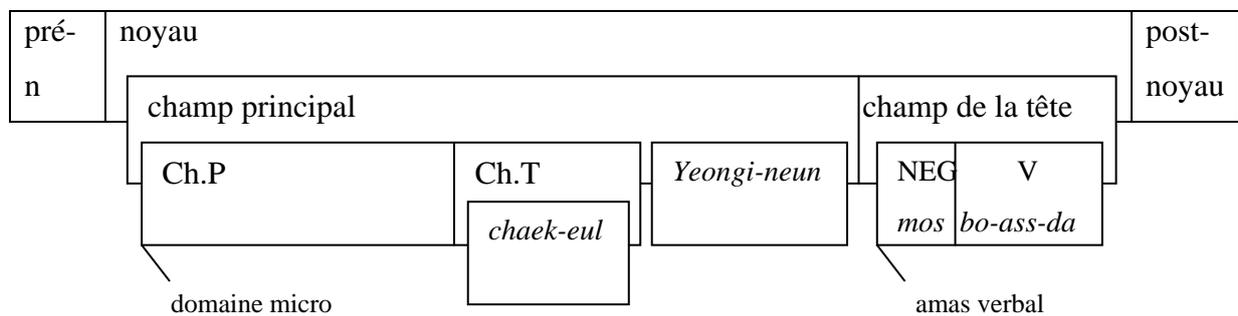
Dans chaque exemple, *Cheolsu-neun* à l'initiale reste dans le domaine micro ouvert par son gouverneur *bo-n* 'voir'.

Montrons comment est établie la correspondance entre l'arbre de dépendance (Fig.82) et la structure topologique de l'exemple (234a) :

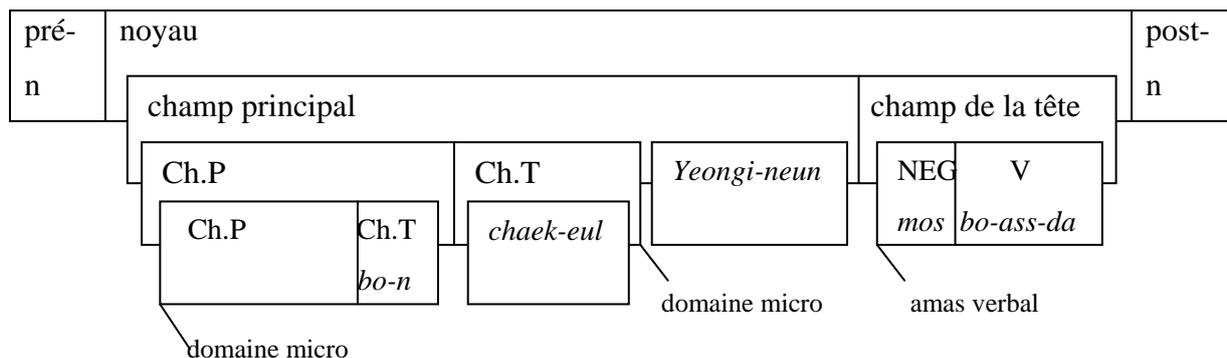
- 1) La racine de cet arbre ouvre un amas verbal dans champ de la tête après avoir ouvert un domaine macro et un domaine micro :



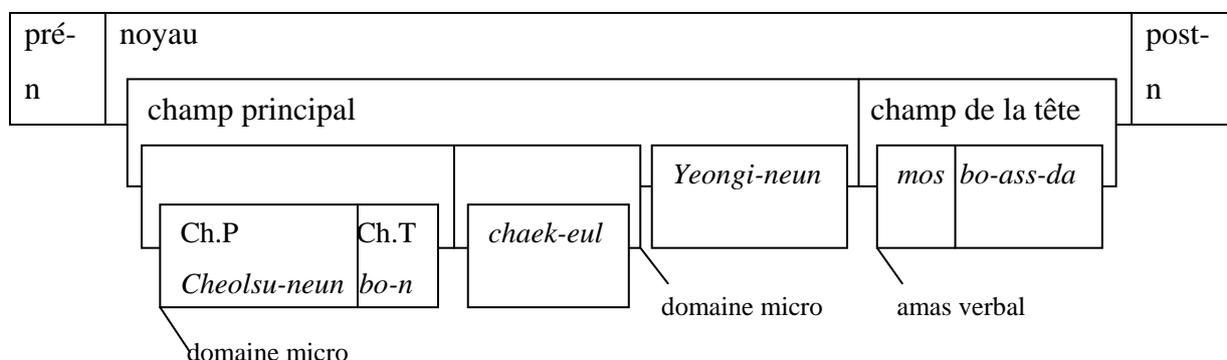
- 2) Les dépendants du V1 *mos*, *Yeongi-neun* et *chaek-eul* 'livre' se placent respectivement dans le champ du NEG (pour *mos*) et dans le champ principal. Puis, *chaek-eul* 'livre' qui est la tête nominale d'une relative ouvre un domaine micro :



- 3) Le V translaté en qualificatif ouvre son domaine micro dans le champ principal du domaine micro de son gouverneur *chaek-eul* 'livre', et se place dans le champ de la tête :



4) *Cheolsu-neun* marqué pour le focus contrastif peut rejoindre le champ principal du domaine micro :



**Fig. 83. Structure topologique de l'exemple (234a)**

Dans cette section, à la différence de Yoo Hyun-Kyung (1986), nous avons montré que le *C-neun* peut apparaître dans la proposition subordonnée, à la condition qu'il soit marqué pour le focus contrastif. Puis, nous avons donné une règle d'ordre pour le *C-neun* marqué pour le focus contrastif : il doit rejoindre le domaine de son gouverneur.

### 4.3 Bilan : *C-neun* et correspondance entre la syntaxe et la topologie

Nous avons examiné le placement du *C-neun*, d'une part en le comparant avec celui du *C-ka*, d'autre part, en nous fondant sur sa valeur communicative.

Dans la section 4.1., nous avons justifié que le *C-neun* marqué pour le topique doit s'émanciper du domaine micro. Ensuite, dans la section 4.2, nous avons vu que le *C-neun* marqué pour le focus contrastif doit rester dans le champ principal sans émancipation. Cela veut dire qu'en fonction de la valeur communicative du *C-neun*, la linéarisation peut varier.<sup>142</sup>

Dans l'exemple suivant, il y a deux *C-neun*. La règle que nous venons de donner peut rendre compte de la position topologique de ces deux *C-neun* :

(235) *keu*    *iyaki-neun*    *jeo-neun*    *deul-eoss-eo-yo*  
ce    histoire-**TOP**    moi-**TOP**    entendre-P-DEC-HON  
'à propos de l'histoire, c'est moi qui l'ai entendue (mais pas d'autres personnes)'

*keu iyaki-neun* 'cette histoire' en position frontale est marqué pour le topique, et se place dans le champ du pré-noyau. En revanche, *jeo-neun* 'moi' est marqué pour le focus contrastif ; il ne peut pas aller dans le champ du pré-noyau ; il doit rester dans le champ principal sans émancipation.

Nous clorons ce chapitre en faisons le point dans le bilan qui suit.

## 5 Bilan

Ici, nous souhaitons faire une synthèse des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> chapitres. Nous avons défini la structure topologique du coréen et sa grammaire de dépendance topologique dans le 6<sup>e</sup> chapitre. Ensuite, en nous appuyant sur cette grammaire, nous avons justifié, dans ce chapitre, les règles d'ordre que nous avons proposées.

Avant de passer à la règle rendant compte des phénomènes de non-projectivité du dépendant nominal, rappelons quelle est la position topologique du verbe dépendant selon les types de translatifs qu'il porte :

---

<sup>142</sup> Han Jung-Hye (1998), dans un travail sur la position syntaxique du *C-neun* en structure X-barre, fait une analyse selon laquelle le *C-neun* marqué pour le focus contrastif occupe une position syntaxique sous le syntagme verbal, tandis que le *C-neun* marqué pour le topique occupe une position syntaxique sous le SPEC.

- Le *V-eo* translatif en attribut et le *V-eo/ke/ji/ko* translatifs en substantif vont obligatoirement dans l'amas verbal ;
- Le *V-ko* translatif en attribut et le *V-ko* translatif en substantif ont deux choix : soit rester dans l'amas verbal, soit créer un domaine micro, en fonction de la structure communicative ;
- le *V-myeonseo* est obligé de créer un domaine micro dans un des trois champs majeurs

Ces règles concernent la phrase déclarative sans extraction. Le comportement topologique du *V-ko* en attribut nous a amené à le comparer avec la participiale, qui ne peut pas former un amas verbal avec son gouverneur. C'est-à-dire que dans chaque langue, l'amas verbal n'apparaît pas dans les mêmes conditions.

Nous avons vu qu'en cas d'extraction, il faut une autre règle :

- Un verbe appartenant au même nucléus verbal que son gouverneur doit se placer dans le champ du Dép-V dans l'amas verbal ouvert par son gouverneur<sup>143</sup>

Ensuite, nous avons examiné la position topologique du *C-neun*. Il est intéressant que le même marqueur puisse avoir deux valeurs communicatives différentes, et deux positions topologiques :

- Le *C-neun* marqué pour le topique doit s'émanciper du domaine micro ; le *C-neun* marqué pour le focus contrastif doit rester dans le champ principal sans émancipation

De plus, cette règle rend compte de l'ordre de perméabilité que nous avons défini : domaine micro > amas verbal. Le *C-neun* peut dépasser le domaine micro puis se placer dans le domaine macro (i.e. le champ du pré-noyau).

---

<sup>143</sup> Notons au passage que nous rendons ainsi compte du fait que le dépendant nominal d'un *V-myeonseo* ne peut pas être extrait.

Dans l'amas verbal, il n'y a pas de place pour les dépendants nominaux à part le nom prédicatif. En effet, dans notre étude, nous considérons que le *Npréd* occupe le même champ que le verbe dépendant. Rappelons une des règles d'ordre sur l'élément prédicatif :

- D'autres dépendants non verbaux prédicatifs comme le nom prédicatif (*Npréd*) peuvent rejoindre le champ du Dép-V dans l'amas créé par leur gouverneur. Dans ce cas, il est préférable que le *Npréd* ne porte aucun marqueur.

Venons-en aux règles de description des boîtes. Dans notre grammaire de dépendance topologique, il y a trois types de boîtes : le domaine macro, le domaine micro et l'amas verbal. Les règles de description des boîtes sont beaucoup plus simples que celles de l'allemand, considéré comme une langue ayant une certaine similarité avec le coréen en ce qui concerne l'ordre des mots (Choi Hye-Won 1999, Gerdes 2002). Nous avons pu saisir qu'en coréen, il suffit d'avoir deux champs pour la relative, la complétive et le groupe substantival : le champ principal et le champ de la tête.

Comme nous l'avons mentionné, le coréen est considéré comme une langue à ordre relativement libre. Quand nous avons entamé notre travail sur la modélisation de la variation de l'ordre des mots, nous pensions avoir besoin de beaucoup plus de règles pour en rendre compte. Pourtant, au fur et à mesure, nous avons découvert que c'était plus simple à modéliser que nous le pensions. Nous avons pu établir la correspondance syntaxe-topologie avec seulement sept règles de correspondance ou de création des boîtes.

Passons maintenant à notre dernière tâche, qui concerne la position du sujet dans la construction à contrôle.



# Chapitre VIII

## Dépendance du sujet

### dans la construction à contrôle

Dans ce chapitre, nous allons étudier la dépendance du sujet dans la construction à contrôle en coréen.<sup>144</sup> Ce sera l'occasion d'utiliser de nombreuses notions et règles mises en place dans les chapitres précédents, mais également de nous confronter à un questionnement nouveau, celui du choix de la structure syntaxique, qui sera ici décisif pour prévoir un bon ordre des mots.

Nous rencontrerons des exemples dans lesquels, dans la construction à contrôle dans laquelle le sujet sous-jacent du V2 est contrôlé par le verbe principal, le sujet grammatical se place juste devant le verbe dépendant, au lieu de se placer devant le V1. Nous montrerons que l'ordre des mots en coréen laisse penser que le sujet peut être dépendant du V2, et qu'il peut y avoir plus d'une « unité perceptuelle » (*perceptual unit* en anglais) dans un énoncé, en nous référant à Kong Young-Il (1981, 1986) et Roulet (2002).

Ce chapitre nous amènera à nous interroger sur la théorie du liage, ainsi que d'examiner si la grammaire de dépendance assortie du modèle topologique permet une analyse plus élégante des phénomènes en question.

---

<sup>144</sup> Nous nous basons sur l'analyse de Chun Jihye (2009b).

# 1 Placement du sujet dans la construction à contrôle

Prenons d'abord les exemples suivants en français, dans lesquels le sujet des deux verbes *promet* et *baisser* est *la banque centrale* (236a) et le sujet des deux verbes *disent* et *arrivant* est *ils* (236b) :

- (236) a. *la banque centrale promet de baisser immédiatement ses taux* (FTB)  
b. *ils disent bonjour en arrivant* (CFPP)

Dans ces exemples, le V1 et le V2 ont le même sujet coréférent dont un seul est réalisé. En grammaire générative, cette construction est interprétée comme suit : le verbe principal régit le sujet, tandis que le sujet du V2 est un PRO (Chomsky 1981/1982/1986) au sein d'un domaine de localité. Autrement dit, PRO cherche son antécédent au sein du domaine local, identifié comme sa proposition (Zribi-Hertz 1998). On peut reformuler les exemples (236) avec PRO :

- (237) a. *la banque centrale<sub>i</sub> promet [ PRO<sub>i</sub> de baisser immédiatement ses taux ]*  
b. *ils<sub>i</sub> disent bonjour [ PRO<sub>i</sub> en arrivant ]*

Venons-en maintenant au coréen. Avant de passer aux exemples contenant la construction à contrôle, nous souhaitons souligner le fait qu'en coréen, il y a un lien important entre le choix du translatif et le partage du sujet. Kwon Jae-il (1985, 1992) signale que par exemple, la construction formée par *dolok* 'pour' permet deux choix quant à la réalisation des sujets. Ainsi, dans l'exemple (238a), il y a un seul sujet *uri* 'nous', alors que dans l'exemple (238b), il y a *Cheolsu* 'Cheolsu' et *uri* 'nous' :

- (238) a. **uri-ka** iki-dolok yeolsimhi eungwonha-eoss-da  
nous-NOM gagner-TA dur encourager-P-DEC  
'nous nous sommes encouragés passionnément pour gagner'
- b. **Cheolsu-ka** iki-dolok **uri-neun** yeolsimhi eungwonha-eoss-da  
Cheolsu-NOM gagner-TA nous-TOP dur encourager-P-DEC  
'nous avons encouragé Cheolsu passionnément pour gagner'

(Kwon Jae-il 1985)

Kwon Jae-il (1985, 1992) affirme qu'en revanche, lorsque la construction est formée par *ko* ou *myeonseo*, il faut que le sujet se réalise seulement une fois. Il s'agit donc d'une construction à contrôle où les deux verbes partagent le même sujet. Dans l'exemple (239a), le sujet des deux verbes *deul-ko* 'porter' et *ileona-ss-da* 'se lever' est *maeul-eui jangjoeng-deul-i* 'hommes robustes du village'. Dans l'exemple (239b), le sujet des deux verbes *bo-eo ju-myeonseo* 'montrer' et *mul-eoss-da* 'demander' est *sansinlyeong-i* 'esprit de la montagne' :

(239) a. maeul-eui jangjeong-deul-i keu-n mongdung-i-leul deul-ko  
village-GEN homme robuste-PL-NOM être grand-TQ bâton-ACC porter-TF

jali-eseo ileona-ss-da  
endroit-LOC se lever-P-DEC  
'les hommes robustes du village se sont levés en portant un grand bâton'

b. sansinlyeong-i keum dokki-leul bo-eo ju-myeonseo  
esprit de la montagne-NOM or hache-ACC voir-TS donner faveur-TA

namukkun-eke mul-eoss-da  
bûcheron-DAT demander-P-DEC  
'l'esprit de la montagne a interrogé le bûcheron en lui montrant une hache en or'  
(Corpus Sejong)

Si nous reformulons les exemples ci-dessus, en nous basant sur l'idée de domaine de localité, nous pouvons considérer que les V2 sont des verbes dépendants qui ont un sujet phonétiquement nul, i.e. PRO :

(240) a. maeul-eui jangjeong-deul-i *i*  
village-GEN homme robuste-PL-NOM

[PRO *i* keu-n mongdung-i-leul deul-ko ] jali-eseo ileona-ss-da  
être grand-TQ bâton-ACC porter-TF endroit-LOC se lever-P-DE  
'les hommes robustes du village se sont levés en portant un grand bâton'

b. sansinlyeong-i *i* [ PRO *i* keum dokki-leul boi-eo ju-myeonseo ]  
esprit de la montagne-NOM or hache-ACC voir-TS donner faveur-TA

namukkun-eke mul-eoss-da  
bûcheron-DAT demander-P-DEC  
'l'esprit de la montagne a interrogé le bûcheron en lui montrant une hache en or'

Comme nous l'avons vu, à la différence du français où le sujet a une place fixe, le sujet en coréen peut se placer relativement librement dans un énoncé. Manipulons l'ordre des mots de chaque exemple (239a) et (239b) pour voir où il peut se placer. Notons qu'il peut se placer derrière le V2 et que dans ce cas l'acceptabilité peut varier (241b vs. 242b). En faisant varier le placement du sujet, nous remarquons qu'en coréen, le sujet grammatical peut précéder immédiatement le verbe dépendant, respectivement *maeul-eui jangjeong-deul-i* 'homme robuste du village' par rapport à *deul-ko* 'porter' (241c), et *sansinlyeong-i* 'esprit de la montagne' par rapport à *bo-eo ju-myeonseo* 'en montrant' (242c) :

- (241) a. *keu-n*                      *mongdung-i-leul*                      *deul-ko*  
être grand-TQ      bâton-ACC                      porter-TF
- maeul-eui*                      *jangjeong-deul-i*                      *jali-eseo*                      *ileona-ss-da*  
village-GEN      homme robuste-PL-NOM      endroit-LOC      se lever-DEC  
'les hommes robustes du village se sont levés en portant un grand bâton'
- b. ??? *keu-n*                      *mongdung-i-leul*                      *deul-ko*  
être grand-TQ                      bâton-ACC                      porter-TF
- jali-eseo*                      *maeul-eui*                      *jangjeong-deul-i*                      *ileona-ss-da*  
endroit-LOC      village-GEN      homme robuste-PL-NOM      se lever-P-DEC  
'les hommes robustes du village se sont levés en portant un grand bâton'
- c. *keu-n*                      *mongdung-i-leul*                      *maeul-eui*                      *jangjeong-deul-i*                      *deul-ko*  
être grand-TQ      bâton-ACC      village-GEN      homme robuste-PL-NOM      porter-TF
- jali-eseo*                      *ileona-ss-da*  
endroit-LOC      se lever-P-DEC  
'les hommes robustes du village se sont levés en portant un grand bâton'
- (242) a. *keum*      *dokki-leul*                      *bo-eo*                      *ju-myeonseo*  
or                      hache-ACC                      voir-TS                      donner une faveur-TA
- sansinlyeong-i*                      *namukkun-eke*                      *mul-eoss-da*  
esprit de la montagne-NOM      bûcheron-DAT                      demander-P-DEC  
'l'esprit de la montagne a interrogé le bûcheron en lui montrant une hache en or'
- b. *keum*                      *dokki-leul*                      *bo-eo*                      *ju-myonseo*  
or                      hache-ACC                      voir-TS                      donner une faveur-TA
- namukkun-eke*                      *sansinlyeong-i*                      *mul-eoss-da*  
bûcheron-DAT      esprit de la montagne-NOM                      demander-P-DEC  
'l'esprit de la montagne a interrogé le bûcheron en lui montrant une hache en or'

c. keum dokki-leul sansinlyeong-i bo-eo ju-myonseo  
 or hache-ACC esprit de la montagne-NOM voir-TS donner faveur-TA

namukkun-eke mul-eoss-da  
 bûcheron-DAT demander-P-DEC  
 ‘l’esprit de la montagne a interrogé le bûcheron en lui montrant une hache en or’

Nous rendons compte ainsi que le PRO de la théorie du liage ne peut pas décrire d’une manière élégante ces exemples dans lesquels le sujet grammatical se place plutôt avec le V2 qu’avec le V1. En d’autres termes, dans les exemples (241c) et (242c), c’est comme si c’était le V1 qui avait le PRO.

Quelle structure syntaxique peut rendre compte des exemples dans lesquels le sujet occupe le placement juste devant le V2 ?

## 2 Deux possibilités d’analyse en parallèle

Dans cette section, nous proposons d’examiner deux analyses en parallèle pour répondre à la question que nous venons de nous poser : l’une qui postule la dépendance du sujet sur le V1, l’autre qui postule la dépendance du sujet sur le V2.

Afin d’observer la dépendance du sujet, nous prenons un exemple simple contenant le V2-ko :

(243) Yeongi-ka keu kabang-eul deul-ko doseokwan-e ka-ss-da  
 Yeongi-NOM ce sac-ACC porter-TF bibliothèque-LOC aller-P-DEC  
 ‘Yeongi est allée à la bibliothèque avec ce sac’

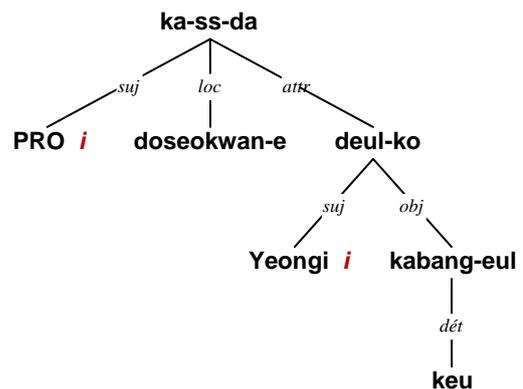
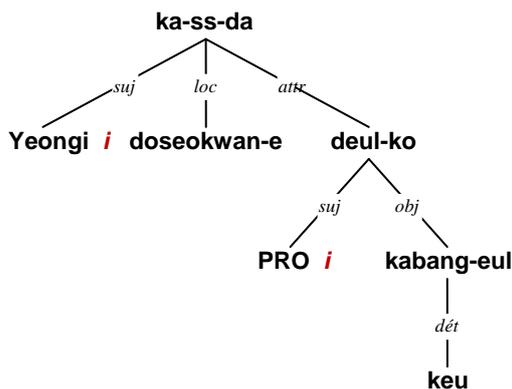
Cet exemple pose le même problème que les exemples précédents au niveau du placement du sujet. Le sujet peut se placer derrière le V2, mais plus le sujet est près du V1, plus la phrase devient peu naturelle (244c). Notons que le sujet peut se placer devant le V2 (244a) dans un contexte où *Yeongi-ka* est marqué pour le focus contrastif (c’est Yeongi qui est allée à la bibliothèque avec ce sac) :

(244) a. *keu kabang-eul Yeongi-ka deul-ko doseokwan-e ka-ss-da*  
 ce sac-ACC Yeongi-NOM porter-TF bibliothèque-LOC aller-P-DEC  
 ‘Yeongi est allée à la bibliothèque avec ce sac’

b. *keu kabang-eul deul-ko Yeongi-ka doseokwan-e ka-ss-da*  
 ce sac-ACC porter-TF Yeongi-NOM bibliothèque-LOC aller-P-DEC  
 ‘Yeongi est allée à la bibliothèque avec ce sac’

c. ?? *keu kabang-eul deul-ko doseokwan-e Yeongi-ka ka-ss-da*<sup>145</sup>  
 ce sac-ACC porter-TF bibliothèque-LOC Yeongi-NOM aller-P-DEC

Le placement différent du sujet dans les exemples (244a) et (244b) nous amène à émettre l’hypothèse que l’on peut avoir deux possibilités au niveau syntaxique : 1) le V1 régit le sujet, alors que le V2 a PRO (Fig. 84), 2) c’est le V2 qui régit le sujet, alors que le V1 a PRO (Fig. 85):

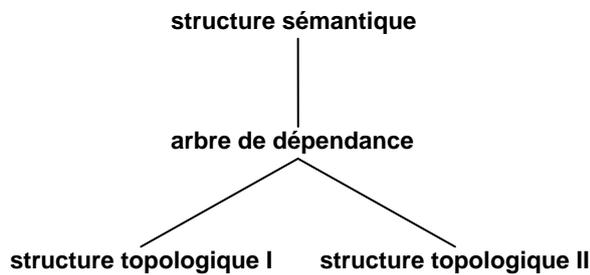


**Fig. 84. Arbre de dépendance I pour (244a) Fig. 85. Arbre de dépendance II pour (244a)**

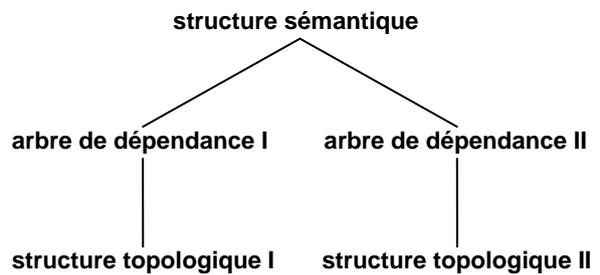
Faire l’hypothèse qu’un arbre tel que celui de (Fig. 85) est possible pour décrire un certain ordre des mots (i.e., celui où le sujet précède immédiatement le V2) constitue une analyse très différente de celle où seul l’arbre « classique » (Fig. 84) est admis. Dans cette dernière (Analyse I), le placement du sujet devant le V2 est seulement un problème topologique à partir d’un même arbre de dépendance (Fig. 86). Dans la première (Analyse II), les deux phrases ont une structure syntaxique *et* une structure topologique différentes (Fig. 87). Dans ces figures, la structure sémantique correspond à un niveau où sont

<sup>145</sup> D’après Park So-young (2000), dans les corpus, on peut trouver beaucoup plus d’énoncés dans lesquels le sujet dans la construction en *ko* se place devant le V2 que devant le V1.

représentées les relations prédicat-argument. Comme on le voit, cette structure reste la même dans les deux analyses :<sup>146</sup>



**Fig. 86. Analyse I**



**Fig. 87. Analyse II**

Nous défendrons le choix de l'Analyse II dans la mesure où comme nous le verrons, les exemples (244a) et (244b) ont bien un arbre de dépendance différent. Ainsi, pour rendre compte de l'exemple (244a), où le sujet précède immédiatement le V2, un arbre syntaxique où le sujet grammatical dépend du V2 convient mieux.

## 2.1 Analyse I : dépendance du sujet au V1

Nous partons ici de l'arbre de dépendance I (Fig. 84) dont nous venons de discuter, ce qui correspond à l'analyse I (Fig. 86). Nous verrons que ce seul arbre de dépendance ne peut pas rendre compte des différents ordres du sujet.

Il est à noter qu'il s'agit de cas où le verbe dépendant ouvre un domaine micro, au lieu de rejoindre l'amas verbal ouvert par le V1. Ceci sera reflété dans la figure suivante, où nous superposons le constituant topologique du V2 contenant son objet à l'arbre de dépendance :

<sup>146</sup> Les niveaux sémantique et syntaxique dans ces figures correspondent à ceux du modèle Sens-Texte (Mel'čuk 1988), qui s'est développé à partir de la grammaire de dépendance. Parmi ces niveaux, il n'a pas été nécessaire, jusqu'à présent, de mentionner la structure sémantique étant donné que notre problématique concerne l'interface syntaxe-topologie. Nous avons en revanche jugé nécessaire de le faire ici, car nous tenions à montrer que les exemples (244) ont la même structure sémantique.

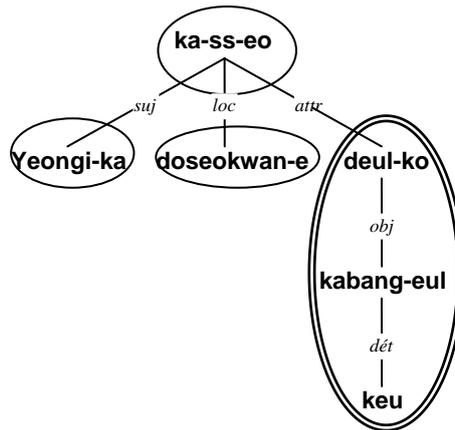


Fig. 88. Arbre de dépendance des exemples (245)

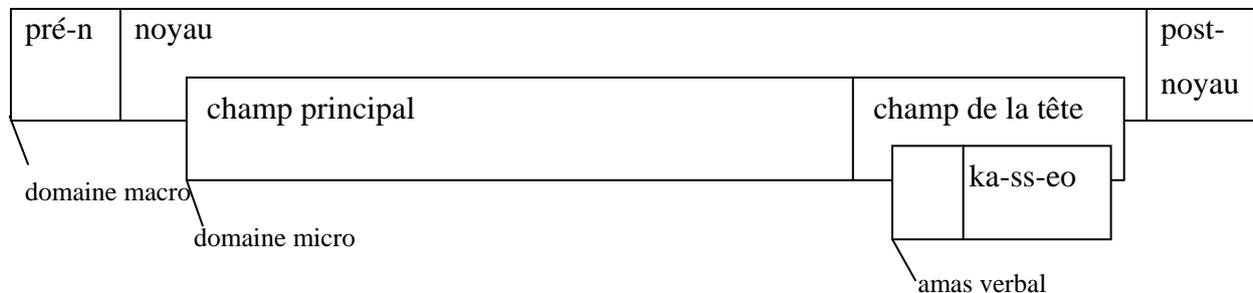
Cette figure peut prévoir six ordres possibles dans lesquels aucun ordre ne convient à notre exemple dans lequel le sujet grammatical se place juste devant le V2. En revanche, cette figure peut prévoir l'ordre où le sujet se place derrière du V2 (245d). Dans chaque exemple, le V2 et son dépendant *keu kabang-eul* 'ce sac' se placent ensemble, comme le prévoit la figure 88. Autrement dit, le sujet *Yeongi-ka* 'Yeongi' n'apparaît jamais juste devant le V2 :

- (245) a. Yeongi-ka [ keu kabang-eul deul-ko ] doseokwan-e ka-ss-eo  
 Yeongi-NOM ce sac-ACC porter-TF bibliothèque-LOC aller-P-DEC  
 'Yeongi est allée à la bibliothèque avec ce sac'
- b. Yeongi-ka doseokwan-e [ keu kabang-eul deul-ko ] ka-ss-eo  
 Yeongi-NOM bibliothèque-LOC ce sac-ACC porter-TF aller-P-DEC  
 'Yeongi est allée à la bibliothèque avec ce sac'
- c. doseokwan-e Yeongi-ka [ keu kabang-eul deul-ko ] ka-ss-eo  
 bibliothèque-LOC Yeongi-NOM ce sac-ACC porter-TF aller-P-DEC  
 'Yeongi est allée à la bibliothèque avec ce sac'
- d. [ keu kabang-eul deul-ko ] Yeongi-ka doseokwan-e ka-ss-eo  
 ce sac-ACC porter-TF Yeongi-NOM bibliothèque-LOC aller-P-DEC  
 'Yeongi est allée à la bibliothèque avec ce sac'
- e. ?? [ keu kabang-eul deul-ko ] doseokwan-e Yeongi-ka ka-ss-eo  
 ce sac-ACC porter-TF bibliothèque-LOC Yeongi-NOM aller-P-DEC
- f. ?? doseokwan-e [ keu kabang-eul deul-ko ] Yeongi-ka ka-ss-eo  
 bibliothèque-LOC ce sac-ACC porter-TF Yeongi-NOM aller-P-DEC

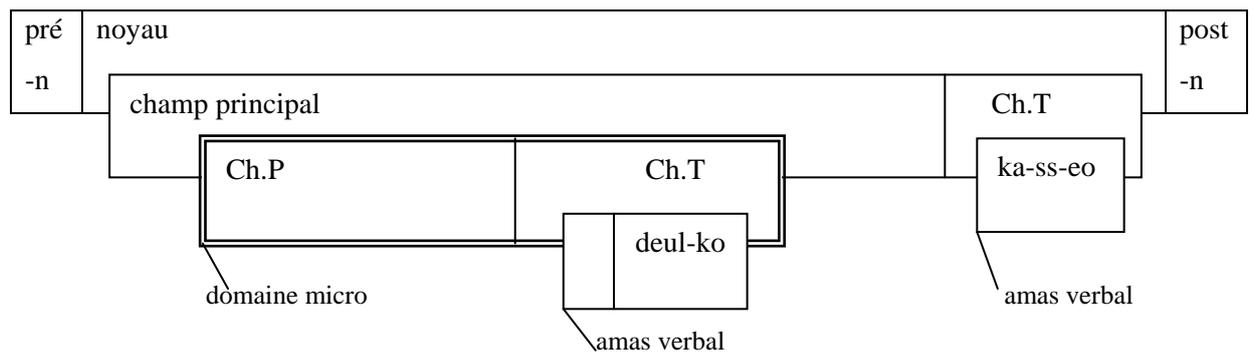
En particulier, les exemples (245e) et (245f) sont encore moins acceptables que (245d) donnant l'impression qu'on attend trop longtemps la réalisation du sujet qui permet de savoir qui est allé à la bibliothèque avec le sac.

Montrons comment est établie la correspondance entre cet arbre de dépendance et la structure topologique de l'exemple (245d), selon nos règles d'ordre données dans le chapitre précédent :

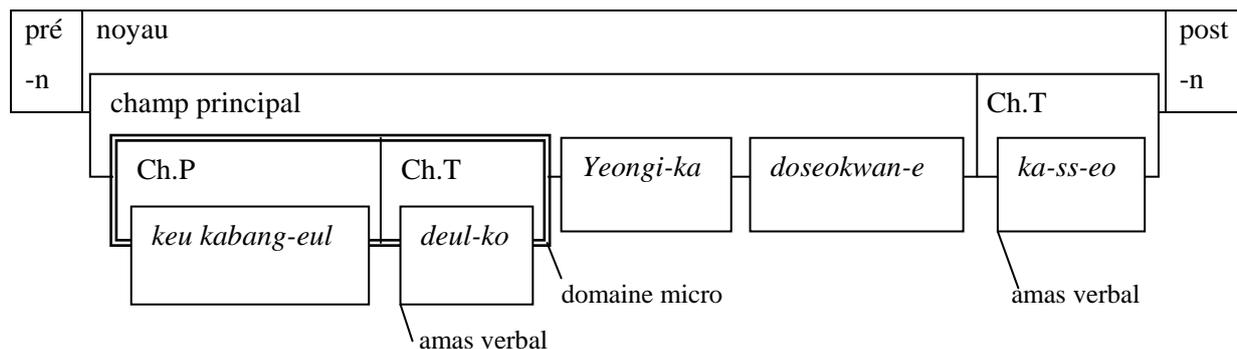
- 1) La tête verbale ouvre un domaine macro, et un domaine micro. Puis elle se place dans le champ de la tête en ouvrant un amas verbal :



- 2) Au lieu que le V2 se place avec son gouverneur V1, il crée un domaine micro dans le champ principal:



- 3) Les dépendants nominaux de chaque verbe se placent dans le champ principal de leur gouverneur :



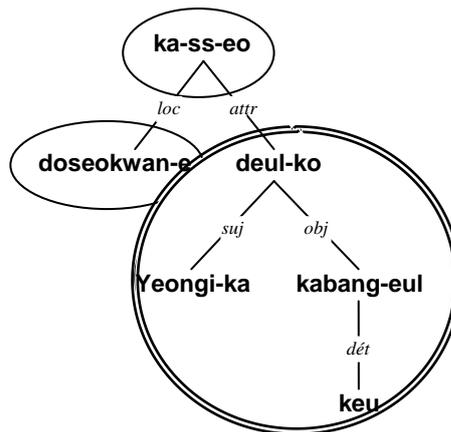
**Fig. 89. Structure topologique de l'exemple (245d)**

A partir de la figure 88, nous avons pu obtenir l'ordre où le sujet grammatical se place derrière le V2 (245d). Dans cette structure topologique (Fig. 89), le sujet se place dans le champ principal ouvert par le V1, et il ne peut pas rester dans le champ principal du domaine micro du V2. Autrement dit, la figure 84 ne peut pas prévoir le cas où le sujet précède immédiatement le V2 (244a).

Dans la section suivante, en admettant que l'arbre de dépendance dans lequel le sujet dépend du verbe principal n'est pas satisfaisant, nous observerons l'arbre de dépendance II : la dépendance du sujet en tant que dépendant du V2.

## 2.2 Analyse II : dépendance du sujet au V2

Dans cette section, nous partons de l'idée que les différents ordres des mots peuvent être obtenus à partir de différents arbres de dépendance (Fig. 87). Intéressons-nous à l'arbre de dépendance dans lequel c'est le V2 qui est gouverneur du sujet *Yeongi-ka* 'Yeongi' (Fig. 85). Nous superposons les constituants topologiques à cet arbre dans la figure suivante :



**Fig. 90. Arbre de dépendance des exemples (246)**

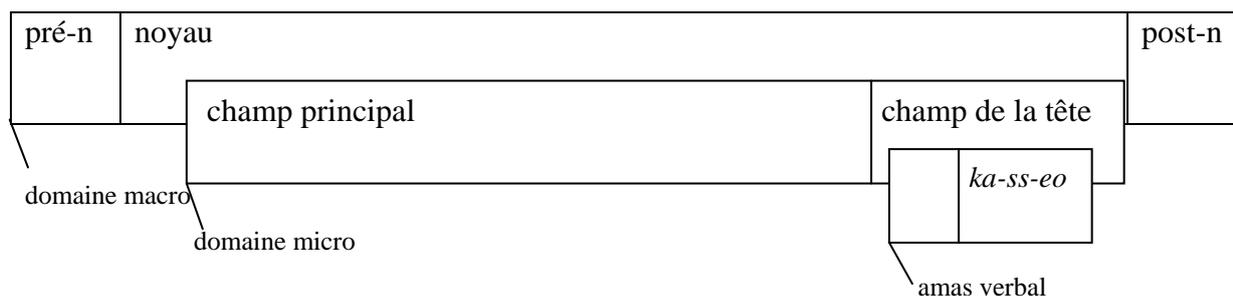
A partir de la figure ci-dessus, on peut obtenir les quatre ordres possibles suivants :

- (246) a. [ keu kabang-eul Yeongi-ka deul-ko ] doseokwan-e ka-ss-eo  
 ce sac-ACC Yeongi-NOM porter-TF bibliothèque-LOC aller-P-DEC  
 ‘Yeongi est allée à la bibliothèque avec ce sac’
- b. [ Yeongi-ka keu kabang-eul deul-ko] doseokwan-e ka-ss-eo  
 Yeongi-NOM ce sac-ACC porter-TF bibliothèque-LOC aller-P-DEC  
 ‘Yeongi est allée à la bibliothèque avec ce sac’
- c. doseokwan-e [ keu kabang-eul Yeongi-ka deul-ko ] ka-ss-eo  
 bibliothèque-LOC ce sac-ACC Yeongi-NOM porter-TF aller-P-DEC  
 ‘Yeongi est allée à la bibliothèque avec ce sac’
- d. doseokwan-e [ Yeongi-ka keu kabang-eul deul-ko ] ka-ss-eo  
 bibliothèque-LOC Yeongi-NOM ce sac-ACC porter-TF aller-P-DEC  
 ‘Yeongi est allée à la bibliothèque avec ce sac’

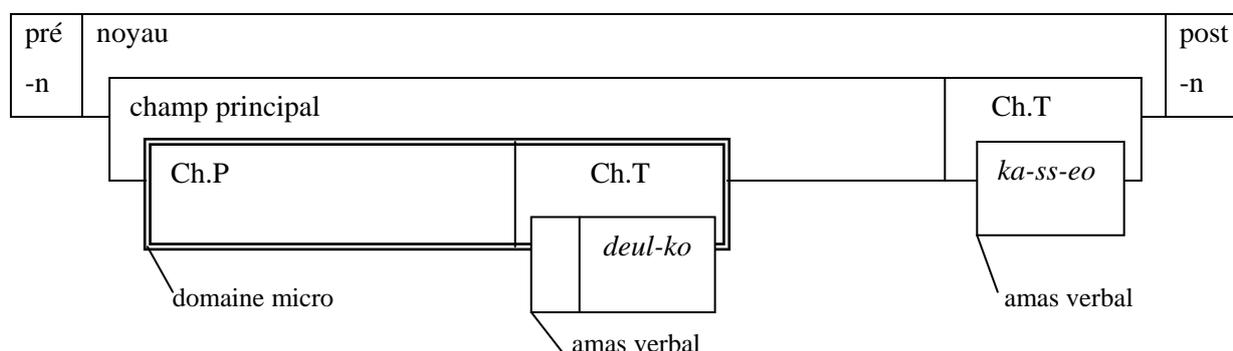
Dans chaque ordre, nous nous rendons compte que le sujet se place dans le constituant topologique du V2. De plus, lui et l’objet *keu kabang-eul* ‘ce sac’ peuvent se mélanger à gauche du V2.

Montrons comment est établie la correspondance entre cet arbre de dépendance et la structure topologique de l’exemple (246a), en utilisant nos règles d’ordre données dans le chapitre précédent :

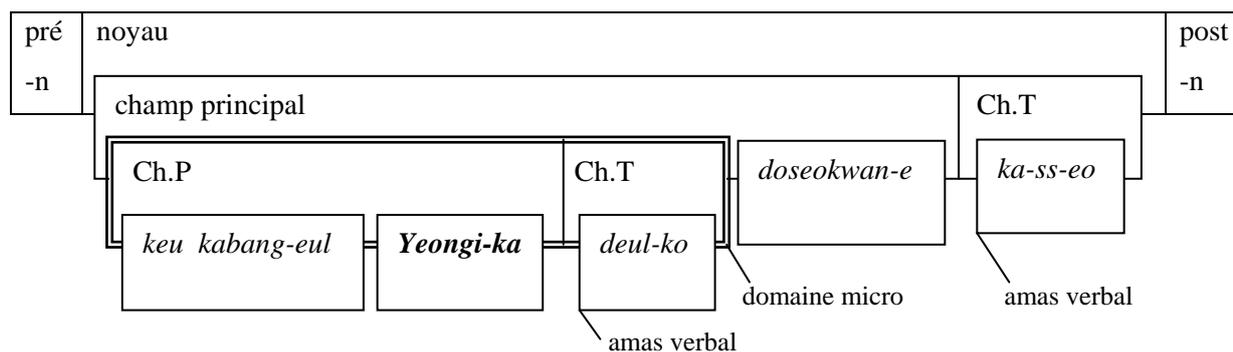
- 1) La tête verbale ouvre un domaine macro, et un domaine micro. Puis elle se place dans le champ de la tête en ouvrant un amas verbal :



2) Le V2 ouvre un domaine micro dans le champ principal :



3) Le dépendant nominal du V1, *doseokwan-e*, se place dans le champ principal du domaine micro du V1. Les deux dépendants du V2, *keu kabang-eul* 'ce sac' et *Yeongi-ka* 'Yeongi' se placent dans le champ principal du domaine micro du V2 :



**Fig. 91. Structure topologique de l'exemple (246a)**

Ainsi, à partir de la figure 90, on peut obtenir l'ordre où le sujet se place dans le champ principal du domaine micro du V2.

Dans ces deux sections, nous avons vu que formellement, on peut postuler deux arbres de dépendance différents pour obtenir deux ordres différents dans lesquels le sujet se place respectivement devant le V2 (244a) et derrière du V2 (244b). Ainsi, l'analyse II (Fig. 87) s'est révélée pertinente pour la description de l'ordre du sujet en coréen.

Dans la section suivante, nous aimerions conforter notre analyse par des arguments supplémentaires, qui montrent que dans un énoncé, il peut y avoir plus d'une unité perceptuelle.

### 3 Plus d'une unité dans un énoncé et dépendance du sujet sur le V2

Dans cette section, suivant Jung Woo-Hyun (1998), Kong Young-Il (1981, 1986) et Roulet (2002), nous examinerons la co-référentialité en termes de mémoire discursive, qui rend compte du stockage de l'information dans le discours. Cette approche nous permettra de constater que les exemples dans lesquels le sujet dépend du V2 sont constitués de deux unités perceptuelles, dont la première contient le sujet grammatical.

#### 3.1 Co-référentialité en termes de mémoire discursive

Jung Woo-Hyun (1998) discute du placement du sujet dans deux propositions en coréen, respectivement subordonnée et principale. Puis il propose le tableau suivant avec quatre cas dont le premier (A) n'apparaît pas dans son corpus :

	proposition subordonnée	proposition principale
A	pronom	pronom
B	pronom	anaphore zero
C	anaphore zéro	pronom
D	anaphore zéro	anaphore zero

**Fig. 92. Placement du pronom sujet**

Il donne les exemples suivants pour illustrer chaque cas du tableau ci-dessus : le cas B est illustré par l'exemple (247a) où dans le syntagme du V2 translaté en adverbe, le pronom sujet *nae-ka* 'moi' apparaît, tandis que dans la proposition principale, il n'y a pas de sujet visible.<sup>147</sup> Le cas C est illustré par l'exemple (247b) où le sujet *abeoji-neun* 'père' est dans la proposition principale, alors que la proposition subordonnée contient l'anaphore zéro. Le cas D est illustré par l'exemple (247c) où chaque proposition contient l'anaphore zéro :

(247) a. nae-ka neo-eui moseup-eul bo-l-su-man iss-da-myeon  
 moi-NOM toi-GEN figure-ACC voir-TQ-pouvoir-seul exister-DEC-TA

∅ eolmana joh-kess-neunya  
 combien être bon-EXM  
 'si je pouvais te voir, comme je serais heureux'

b. ileohke ∅ yooeon-eul namki-ko abeoji-neun dolaka-si-eoss-da  
 comme ça testament-ACC laisser-TF père-TOP mourir-HON-P-DEC  
 'Après avoir laissé le testament, mon père est décédé'

c. ∅ siwonha-eoseo ∅ joh-da  
 être froid-TA être bon-DEC  
 'comme c'est froid, c'est bon' (dans une conversation où on boit)

(Jung Woo-Hyun 1998 :126)

Il faut dire que Jung Woo-Hyun, à la différence de notre étude, ne discute pas en détail de la raison pour laquelle il prétend que le sujet entre dans la proposition du V2 dans le cas B. Par contre, il donne une explication d'un point de vue similaire à celui de Kong Young-Il (1981, 1986) que nous allons voir prochainement :

« (B) would be a typical pattern, (C) less frequent, and (D) the least common, in the sense that mention of a referent in the first clause (subordinate clause) and deletion of it in the next clause (main clause) conforms to our consciousness and to our logical or cognitive sequence. This sequence is easy to process and comprehend since the deleted referent in the main clause is predictable from the previously mentioned referent in the subordinate clause »

(Jung Woo-Hyun 1998 : 127)

<sup>147</sup> C'est Jung Woo-Hyun (1998) lui-même qui dit que le sujet est dans la proposition subordonnée. Nous allons en discuter bientôt.

Nous voyons, par ce passage, que son analyse considère explicitement que le pronom sujet se place dans la proposition subordonnée, même si il n'analyse pas la dépendance du sujet dans le cas de (B). Par ailleurs, bien que Jung Woo-Hyun ne définit pas les unités perceptuelles qui constituent une phrase, on a l'impression que par le comportement référentiel des éléments, il veut montrer qu'il y a au moins deux étapes (ou unités) dans le processus logique ou cognitif.

Dans un même ordre d'idée, Kong Young-Il (1981, 1986) propose une analyse perceptuelle pour résoudre ce problème dont il dit qu'on ne peut pas l'expliquer dans le cadre de la grammaire générative (un modèle statif d'après lui), en soulignant que l'unité perceptuelle devrait être employée comme le domaine de co-référentialité. En d'autres termes, lorsque l'on analyse le comportement du pronom, il est plus convaincant que l'unité perceptuelle soit l'unité de base. Son analyse part de l'exemple suivant qui viole la théorie du liage. En effet, dans ce cadre, l'exemple (248a) ne pourrait pas être grammatical, car le sujet se trouve dans la proposition subordonnée. De la même façon, dans l'exemple (248b), *she* et *Zelda* ne pourraient pas être coréférentiels :

- (248) a. *in the bed which Zelda stole from the Salvation Army, she spent her sweetest hours*  
b. \* *she spent her sweetest hours in the bed which Zelda stole from the Salvation Army*

(Kong Young-Il 1981:102)

Kong Young-Il affirme qu'une fois l'information de la première unité de perception traitée, cette information est transférée à une étape suivante. Il développe ses arguments en disant que si l'exemple ci-dessus (248a) constitue un domaine de localité, on ne peut pas avoir une relation coréférentielle en termes de liage. Par contre, si nous considérons que la première unité contenant *Zelda* est une unité indépendante perceptuellement, l'analyse devient plus convaincante : cet exemple est constitué de deux unités perceptuelle et on n'a pas de difficulté pour construire la coréférentialité entre les deux. Autrement dit, la segmentation perceptuelle permet de saisir ce que la théorie du liage n'a pas pu saisir.

Nous souhaitons encore discuter un exemple de Roulet (2002). Roulet (2002) note que « le fait qu'il soit possible de remplacer un pronom par une expression définie indique qu'on a affaire à deux actes » en termes de mémoire discursive. Grobet (2002 : 64) explique la notion

de mémoire discursive de Berrendonner : « la mémoire discursive est définie, d’après Berrendonner (1983), comme l’ensemble des connaissances partagées par les interlocuteurs, qui sont composées par « les divers prérequis culturels [...] qui servent d’axiomes aux interlocuteurs pour mener une activité déductive », et qui sont alimentées en permanence par les événements extra-linguistiques et les énonciations successives qui constituent le discours ». Considérons l’exemple suivant pour saisir l’idée de mémoire discursive. Dans cet exemple, le pronom *ce* est introduit par le premier acte (cf. *infra*) *vous être timide* auquel ce pronom renvoie :

(249) *vous êtes timide ce qui me paraît surprenant* (Grobet 2002 : 90)

C’est ce processus que l’on appelle mémoire discursive, et dans l’exemple (249), on se rend alors compte qu’il y a deux actes, un acte étant défini « avant tout par le fait que ses frontières gauche et droite sont marquées par un passage en mémoire discursive » (Grobet 2002 : 78).<sup>148</sup>

Venons-en à un exemple qui nous permettra de discuter plus avant la mémoire discursive. Nous l’empruntons à Roulet (2002). Il donne un exemple dans lequel il montre qu’il y a deux actes, en faisant un test avec une expression définie. Dans l’exemple (250a), *mon voisin* ne peut pas être remplacé par l’expression définie *le pauvre homme* ; c’est seulement le pronom qui peut le remplacer. En revanche, dans l’exemple (250b), *la voisine* peut être remplacé à la fois par *elle* et par *la brave femme*.

(250) a. mon voisin *i* m’a dit qu’il *i* (\*le pauvre homme) était malade  
 b. j’ai téléphoné à la voisine *i* pour que la brave femme *i* m’achète du thé  
 (Roulet 2002)

Roulet (2002) explique que l’exemple (250a) comporte un seul acte car le passage à la mémoire discursive n’a pas encore eu lieu pour cette unité.

Avant de discuter de l’expression définie pour le coréen, nous aimerions signaler qu’à la différence du français, lorsque le sujet grammatical apparaît dans l’énoncé, il est agrammatical de le reprendre avec un pronom. Dans les exemples suivants, il est impossible

<sup>148</sup> On le voit, la notion d’acte est similaire à celle d’unité perceptuelle.

que *Yeongi-ka* soit repris par *keunyeo-ka* ‘elle’. Le seul exemple naturel est (251a) où le sujet apparaît une seule fois et où il y a pro-drop, i.e. l’anaphore zéro :

- (251) a. **Yeongi-ka** eomma il-eul dop-kess-da-ko  
 Yeongi-NOM mère travail-ACC aider-TAM-DEC-TS  
 malha-eoss-eo  
 dire-P-DEC  
 ‘Yeongi a dit qu’ elle va aider au travail de sa mère’
- b.\* **Yeongi-ka** (i) [ **keunyeo-ka** (i) eomma il-eul dop-kess-da-ko ]  
 Yeongi-NOM elle-NOM mère travail-ACC aider-TAM-DEC-TS  
 malha-eoss-eo  
 dire-P-DEC
- c.\* [ **Yeongi-ka** (i) eomma il-eul dop-kess-da-ko ]  
 Yeongi-NOM mère travail-ACC aider-TAM-DEC-TS  
**keunyeo-ka** (i) malha-eoss-eo  
 elle-NOM dire-P-DEC
- d.\* [ **keunyeo-ka** (i) eomma il-eul dop-kess-da-ko ]  
 elle-NOM mère travail-ACC aider-TAM-DEC-TS  
**Yeongi-ka** (i) malha-eoss-da  
 Yeongi-NOM dire-P-DEC

Par contre, *Yeongi-ka* peut être reprise par une expression définie. Ainsi, dans l’exemple (252a), *Yeongi-ka* est repris par l’expression définie *keu chakha-n ai* ‘ce gentil enfant’.<sup>149</sup> Nous nous rendons compte que l’expression définie *keu chakha-n ai* ‘ce gentil

<sup>149</sup> Nous pensons que l’exemple suivant sans marqueur sur *Yeongi* a une construction différente par rapport au cas où *Yeongi* porte le marqueur de nominatif :

- (i) **Yeongi** **keu chakha-n ai-ka** eomma il-eul dop-kess-da-ko malha-eoss-eo  
 Yeongi ce être bon-TQ enfant-NOM mère travail-ACC aider-TAM-DEC-TS dire-P-DEC  
 ‘Yeongi, ce gentil enfant a dit qu’ elle va aider au travail de sa mère’

Rappelons que lorsque nous avons discuté de la dislocation gauche dans la relative en français avec l’exemple *elle allait avoir un petit frère que papa et maman ils avaient ils avaient mis en route*, nous avons expliqué que *papa et maman + ils* forment une unité justifiée par la prosodie. L’exemple en coréen ci-dessus est aussi comparable à ce cas du français, nous semble-t-il. Nous verrons dans l’exemple (252b) que si *Yeongi* porte le marqueur de nominatif, *keu chakha-n ai-ka* ‘ce gentil enfant’ peut se placer ailleurs qu’à côté de *Yeongi-ka*.

enfant' peut se placer *ailleurs* qu'à côté de *Yeongi-ka* (252b). Notons qu'une bonne prosodie doit accompagner ces énoncés pour qu'ils soient acceptables :

(252) a. Yeongi-ka, [ keu chakha-n ai-ka eomma il-eul  
Yeongi-NOM ce être bon-TQ enfant-NOM mère travail-ACC

dop-kess-da-ko ] malha-eoss-eo  
aider-TAM-DEC-TS dire-P-DEC  
'Yeongi<sub>i</sub> a dit que ce gentil enfant<sub>i</sub> va aider au travail de sa mère'

b. ? Yeongi-ka, [ eomma il-eul keu chakha-n ai-ka  
Yeongi-(NOM) mère travail-ACC ce être bon-TQ enfant-NOM

dop-kess-da-ko ] malha-eoss-eo  
aider-TAM-DEC-TS dire-P-DEC  
'Yeongi<sub>i</sub> a dit que ce gentil enfant<sub>i</sub> va aider au travail de sa mère'

Lorsque *Yeongi-ka* se place devant le V2, les énoncés sont acceptables, comme le montrent les exemples (253a et 253b). Par contre, si *Yeongi-ka* se place devant son gouverneur *malha-eoss-eo* 'dire', la phrase devient à la fois incompréhensible et agrammaticale (253c) :

(253) a. Yeongi-ka eomma il-eul dop-kess-da-ko  
Yeongi-NOM mère travail-ACC aider-TAM-DEC-TS

keu chakha-n ai-ka malha-eoss-eo  
ce être gentil-TQ enfant-NOM dire-P-DEC  
'Yeongi, elle a dit que ce gentil enfant va aider au travail de sa mère'

b. eomma il-eul Yeongi-ka dop-kess-da-ko  
mère travail-ACC Yeongi-NOM aider-TAM-DEC-TS

keu chakha-n ai-ka malha-eoss-eo  
ce être gentil-TQ enfant-NOM dire-P-DEC  
'Yeongi, elle a dit que ce gentil enfant va aider au travail de sa mère'

c.\* [ keu chakha-n ai-ka eomma il-eul dop-kess-da-ko ]  
ce être gentil-TQ enfant-NOM mère travail-ACC aider-TAM-DEC-TS

Yeongi-ka malha-eoss-eo  
Yeongi-NOM dire-P-DEC

Le fait qu'en coréen, la proposition subordonnée apparaît avant la proposition principale est peut-être la raison pour laquelle il n'est pas naturel que l'expression définie soit présente dans la proposition subordonnée.

Revenons à notre exemple avec l'expression définie. Comme dans les exemples ci-dessus, dans l'exemple suivant (254), l'expression définie est acceptable. *Yeongi-ka* dans la proposition subordonnée peut être repris par l'expression définie *keu bujileonha-n ai* 'cet enfant diligent' dans la proposition principale. Pour que l'énoncé soit plus clair, nous ajoutons *achim-buteo* 'à partir du matin' qui rend plus naturelle sémantiquement l'utilisation de *keu bujileonha-n ai* 'cet enfant diligent' :

- (254) Yeongi-ka            keu    kabang-eul    deul-ko  
 Yeongi-NOM            ce    sac-ACC    porter-TF
- keu bujileonha-n ai-ka    achim-buteo    doseokwan-e    ka-ss-da  
 ce    être diligent-TQ enfant-NOM    matin-à partir bibliothèque-LOC aller-P-DEC  
 'Yeong portant ce sac, cet enfant diligent est allée à la bibliothèque depuis ce matin'

Nous pouvons donc dire que tout comme le montre Roulet (2002) pour le français, en coréen, la reprise par l'expression définie peut être un critère pour considérer qu'un énoncé contient deux actes.

Ainsi, les observations sur l'anaphore zéro et l'expression définie, tirées des travaux de Jung Woo-Hyun (1998), Kong Young-Il (1981, 1986) et Roulet (2002) nous permettent d'analyser notre exemple comme suit en admettant que *Yeongi-ka* est repris par l'anaphore zéro dans la deuxième unité :

- (255) keu    kabang-eul    Yeongi-ka    deul-ko            (première unité)  
 ce    sac-ACC            Yeongi-NOM    porter-TF
- ∅    doseokwan-e            ka-ss-eo            (deuxième unité)  
 bibliothèque-LOC    aller-P-DEC  
 'Yeongi est allée à la bibliothèque avec ce sac'

Cette analyse nous conforte dans l'hypothèse que le sujet peut se placer dans le constituant du V2, qui forme un acte. Ce fait sera justifié par la prosodie dans la section suivante.

### 3.2 Détachement et prosodie

Dans la section précédente, nous avons vu qu'on peut considérer l'exemple (255) comme comportant deux unités en termes de mémoire discursive. Cet exemple est également intéressant dans le sens que prosodiquement, il peut y avoir une pause après la première unité. Rappelons à ce propos l'échelle de cohésion que nous avons définie dans le 5<sup>e</sup> chapitre. En effet, nous avons parlé alors de la propriété prosodique des translatifs, puis nous avons montré qu'après le syntagme du *V-ko* translaté en attribut et après celui du *V-myeonseo* en adverbe, il peut y avoir une pause (exemples 165, 166 dans la section 2.3 du 5<sup>e</sup> chapitre).

Combettes (1998, 2005), dans un travail sur le constituant détaché, mentionne que les infinitifs prépositionnels, les adverbes et les circonstants prépositionnels font partie des constituants *détachés*. Dans la construction à infinitif prépositionnel *après avoir parlé, X a regardé Y*, il y a coréférence entre le sujet sous-jacent du verbe *parler* et le sujet de *regarder*, comme dans l'objet d'étude dans ce chapitre. Par ailleurs, Combettes (1998) note que « la caractéristique la plus immédiatement perceptible est, sans aucun doute, la liberté dont jouit la construction détachée par rapport à d'autres constituants de l'énoncé, liberté qui explique en partie le choix du terme de détachement ».

Dans les corpus, nous avons trouvé les exemples suivants dans lesquels le syntagme du *V-ko* en attribut et celui du *V-myeonseo* en adverbe se placent derrière le verbe principal, ce qui renforce l'idée de détachement de ces syntagmes :

- (256) a. bus kisa-ka                    seungkaek    saengkak    an            ha-ko  
           bus chauffeurs-NOM    voyageur    pensée    NEG    faire-TF
- mannal                    ssau-eo            kil    mak-a    noh-ko  
           tous les jours    se disputer-DEC    route    bloquer-TS    laisser-TF  
           'les chauffeurs de bus se disputent tous les jours en bloquant la route  
           sans penser aux voyageurs'

b. keuddae-mankuem-eun chaek-eul manhi  
 en ce temps-là au point de-TOP livre-ACC beaucoup

ilk-ji-neun anh-neun-keo kat-a **jeonkong-eul ha-myeonseo-do**  
 lire-TS NEG-TQ-TNS sembler-DEC spécialité-ACC faire-TA-aussi  
 ‘il semble que je ne travaille pas assez par rapport à avant, en même temps c’est  
 ma spécialité’

(Corpus Sejong)

Le détachement et la propriété prosodique des translatifs nous permettent donc de segmenter les exemples introduits au début de ce chapitre en deux parties (// signifie une pause) :

(257) a. keu-n mongdung-i-leul **maeul-eui jangjeong-deul-i** deul-ko //  
 être grand-TQ bâton-ACC village-GEN homme robuste-PL-NOM porter-TF

jali-eseo ileona-ss-da  
 endroit-LOC se lever-P-DEC  
 ‘les hommes robustes du village se sont levés en portant un grand bâton’

b. keum dokki-leul **sansinlyeong-i** bo-eo ju-myonseo //  
 or hache-ACC esprit de la montagne-NOM voir-TS donner faveur-TA

namukkun-eke mul-eoss-da  
 bûcheron-DAT demander-P-DEC  
 ‘l’esprit de la montagne a interrogé le bûcheron en lui montrant un hache en or’

c. keu kabang-eul **Yeongi-ka** deul-ko //  
 ce sac-ACC Yeongi-NOM porter-TF

doseokwan-e ka-ss-eo  
 bibliothèque-LOC aller-P-DEC  
 ‘Yeongi est allée à la bibliothèque avec ce sac’

Nous ne considérons pas que la prosodie ou le détachement puissent être des critères *absolus* pour considérer qu’il y a deux unités dans un énoncé. Mais il nous semble qu’ils sont néanmoins des indices de ce fait.

## 4 Bilan

Nous avons vu que les exemples où le sujet se place juste devant le V2 ne peuvent pas être analysés avec un PRO sur le V2 au sein d'un domaine de localité. Dans notre modèle, ces exemples ne peuvent pas être prédits par l'arbre de dépendance dans lequel le sujet dépend du V1. Ceci nous a amené à proposer, pour rendre compte de ces ordres, un arbre syntaxique différent dans lequel le sujet dépend du V2. Nous avons alors pu vérifier par des correspondances syntaxe-topologie que cet arbre prévoyait les ordres en question.

Puis l'analyse de la co-référentialité en termes de mémoire discursive nous a fourni des arguments supplémentaires avec l'idée qu'il peut y avoir deux « unités perceptuelles » (ou deux « actes ») dans un énoncé, unités justifiées également par la prosodie et le détachement.

Remarquons que le fait de proposer un arbre de dépendance alternatif pour couvrir un ensemble d'exemples a permis de confirmer l'élégance de l'interface syntaxe-topologie puisque ce module a alors prédit les ordres qui nous manquaient, i.e. ceux où dans la construction à contrôle, le sujet précède immédiatement le V2.

# Conclusion

Au terme de ce travail, il convient de revenir sur ses principaux aspects pour envisager l'apport que peut représenter notre étude, et les prolongements éventuels, en rappelant les résultats auxquels nous sommes parvenue. Nous aimerions le faire sans isoler chaque aspect, mais en proposant une vue d'ensemble de nos résultats.

Avant d'analyser la question de l'ordre des mots, nous nous sommes intéressée à la catégorisation des unités, en nous fondant sur une analyse distributionnelle et structurale. Nous avons alors introduit les notions de catégorie lexicale (i.e. parties du discours), de catégorie lexicalisée et de catégorie non lexicalisée. Une catégorie lexicalisée est une extension d'une catégorie lexicale aux autres syntagmes qui ne sont pas des lexèmes, mais qui ont la même distribution. En revanche, une catégorie non lexicalisée est une classe distributionnelle de syntagmes qui n'ont la distribution d'aucun lexème.

Nous avons établi le système de la translation en coréen en nous fondant sur la théorie de la translation de Tesnière (1959), tout en la reconsidérant grâce à l'apport de Lemaréchal (1989). Nous avons proposé trois types de translations : les translations dans une catégorie lexicalisée, les translations dans une catégorie non lexicalisée générale (comme la translation en qualificatif) et les translations dans une catégorie non lexicalisée spécifique (comme la translation en attribut). L'introduction de catégories non lexicalisées est particulièrement nécessaire en coréen en raison de l'absence d'une catégorie lexicale comparable à l'adjectif du français.

En nous basant sur le système de la translation que nous avons établi, nous avons pu comparer notre analyse de la structure de la phrase en coréen avec la grammaire traditionnelle

contemporaine du coréen (GC). La GC distingue l'enchâssement (« phrase dans une phrase ») de la subordination (« phrase liée », selon la même structure que la coordination), et leur attribue deux structures syntaxiques différentes. Dans notre étude, il n'est pas nécessaire de postuler l'enchâssement ; il suffit de considérer la coordination et la subordination. Notons que la structure de la subordination dans la GC et dans notre étude n'est pas comparable ; dans notre étude, la subordination désigne toute relation hiérarchique entre deux verbes.

Venons-en à la modélisation de la variation de l'ordre des mots. Nous avons développé une modélisation simple de l'ordre des mots, en nous plaçant dans le cadre de la grammaire de dépendance topologique. Cette grammaire est un système de règles d'ordre formelles décrivant la correspondance entre l'arbre de dépendance d'une phrase et une structure de constituants ordonnée. Notre modélisation permet de rendre compte de l'ordre des dépendants nominaux/verbaux et de l'ordre du constituant en *neun*, influencé, en grande partie, par sa valeur communicative.

Nous avons montré que dans ce cadre, avec un petit nombre de règles d'ordre, on peut modéliser des phénomènes de non-projectivité comme la relativisation, le clivage et la topicalisation. Nous avons décrit ces phénomènes en nous basant sur les notions de nucléus verbal et d'amas verbal. Le nucléus verbal correspond à une position syntaxique dans laquelle il peut y avoir une séquence des verbes (idée représentée formellement par un « arbre à bulles »). L'amas verbal est un constituant topologique cohésif qui apparaît dans l'interface syntaxe-topologie. Nous avons vu que le nucléus verbal tend à former un amas verbal, et que la formation d'amas verbal *favorise* les phénomènes de non-projectivité.

Au niveau comparatif, nous avons constaté que l'amas verbal apparaissait tant en coréen qu'en français. Ses propriétés sont différentes d'une langue à l'autre (par exemple, l'absence de morphème grammatical en coréen et l'absence de déterminant en français pour le nom prédicatif qui y entre), mais similaires au moins de ce point de vue.

En nous basant sur la grammaire de dépendance topologique, nous avons soulevé une question supplémentaire, celle de la position syntaxique du sujet dans la construction à contrôle quand il se place juste devant le verbe dépendant, ce qui nous a fait interroger les limites de la notion de domaine de localité en grammaire générative. Nous avons montré qu'il est possible qu'à partir d'un arbre de dépendance dans lequel le sujet dépend du verbe dépendant, au lieu de dépendre du verbe principal, on obtienne les ordres où le sujet se place

correctement, dans le domaine micro du verbe dépendant. Nous avons montré que ce domaine lui-même contenant le sujet peut former une unité perceptuelle en termes de mémoire discursive.

L'originalité de notre travail est ainsi que, d'une part, nous avons étudié l'interface syntaxe-topologie du coréen, en montrant que nos sept règles d'ordre peuvent rendre compte de l'ordre des mots du coréen, considéré comme une langue à ordre relativement libre. A notre connaissance, il s'agit de la première modélisation de la variation de l'ordre des mots du coréen basée sur le modèle topologique. D'autre part, nous avons tenté d'analyser, d'une manière cohérente et simple, la grammaire de la phrase coréenne en nous basant sur la théorie de la translation.

En mettant fin à nos quatre années d'études ayant abouti à ces deux contributions principales, l'analyse tesnièreenne de la structure de la phrase et la modélisation topologique de la variation de l'ordre des mots, nous désirons poursuivre les recherches sur certains aspects que nous n'avons pas pu approfondir, et qui peuvent donner lieu à des prolongements. Dans cette étude, nous nous sommes bornée à observer les morphèmes les plus étudiés dans la GC. Notre but était de montrer, d'abord, comment on peut les analyser en se plaçant dans le cadre de la théorie de la translation. Ce faisant, nous avons constaté que le système de la translation simplifie l'analyse de la structure de la phrase et la rend cohérente. Cela nous encourage à étendre l'analyse à d'autres morphèmes verbaux et à décrire ce système d'une manière plus exhaustive.

A notre connaissance, il y a peu de travaux traitant de macro-syntaxe sur le coréen. Notre étude comportait une tentative pour voir ce que cette notion pouvait apporter à la description de la langue coréenne. Nous sommes maintenant curieuse de chercher à appliquer l'analyse macro-syntaxique à d'autres phénomènes, notamment le détachement en position initiale, à propos duquel nous pensons qu'une telle étude pourrait être très intéressante, dans la mesure où le coréen étant une langue orientée vers le topique (Li & Thompson 1976), il peut y avoir des phénomènes complexes liés au champ du pré-noyau. Une observation sérieuse de l'interface topologie-prosodie pourrait régler certaines ambiguïtés concernant le champ du pré-noyau.

Notre description a alimenté une réflexion sur les unités syntaxiques, réflexion que nous n'avons pas pu développer d'une manière plus élargie dans notre étude. En effet, nous en

sommes restée essentiellement à l'observation de la construction verbale. Or le coréen est une langue où la structure communicative joue un rôle dans la variation de l'ordre des mots, et où l'anaphore zéro peut compliquer l'analyse de la structure de l'énoncé et son interprétation. Ces deux aspects nous donnent envie d'étudier sérieusement les segments du *discours* au-delà de la rection, (les « unités illocutoires »), ainsi que d'examiner l'interaction entre ces unités.

Nous devons dire que cette étude comparative en grammaire de dépendance nous a menée vers beaucoup de réflexions auxquelles nous ne nous étions pas attendue. Il nous semble que l'articulation entre le point de vue comparatif et notre cadre théorique spécifique nous a amenée à développer des analyses originales sur la langue coréenne. Cela nous a fait vivre ces quatre années comme une aventure fascinante.

# Bibliographie

## A

- ABEILLE, Anne. 1993. *Les nouvelles syntaxe : Grammaire d'unification et analyse du français*, Paris : Armand colin.
- ABEILLE, Anne. 2005. Les syntagmes conjoints et leurs fonctions syntaxiques, *Langages* 160, pp.42-66.
- ABEILLE, Anne & GODARD, Danièle. 1998. Two Kinds of Composition in French complex Predicates, in HINRICHS, Erhard (éd.). *Complex predicates in Nonderivational Syntax : Syntax and Semantics* 30, pp.1-41, New York : Academic Press.
- ABEILLE, Anne & GODARD, Danièle. 2001. Deux types de prédicat complexe dans les langues romaines, *LINX* 45, pp.165-176.
- ABEILLE, Anne & GODARD, Danièle. 2004. De la légèreté en syntaxe, *Bulletin de la société de linguistique de Paris* 99, pp.69-106.
- AHN, Myong-chul. 1999. Bomun-eui kaemyeom-kwa chekye (Système et notion de proposition complétive), *Kukeohak* 33, pp.337-365.

AIKHENVALD, Alexandra. 2006. Serial Verb Constructions in Typological Perspective, in AIKHENVALD, Alexandra & DIXON, R.M.W. (éds). *Serial Verb Constructions: A Cross-linguistic Typology*, Oxford : Oxford University Press.

AMBRIDGE, Ben & GOLDBERG, Adele E. 2008. The island status of clausal complements : Evidence in favor of an information structure explanation, *Cognitive Linguistics* 19-3, pp.357-389.

AVANZI, Mathieu. 2011. La dislocation à gauche en français. Etude instrumentale, *Le français moderne* 2011-2.

## **B**

BAKER, Mark. 1988. *Incorporation: A Theory of Grammatical Function Changing*, Chicago : University of Chicago Press.

BENZITOUN, Christophe, DISTER, Anne, GERDES, Kim, KAHANE, Sylvain, PIETRANDREA, Paola & SABIO, Frédéric. 2010. Tu veux couper là faut dire pourquoi : propositions pour une segmentation syntaxique du français parlé, *Actes de Congrès Mondial de Linguistique Française 2010 (CMLF)*.

BERARD, Lolita. 2012. *Dépendance à distance en français contemporain – Etude sur corpus « c'est ce qu'on pense qui devrait être fait »*, Thèse de doctorat, Université de Lorraine.

BERRENDONNER, Alain. 1990. Pour une macro-syntaxe, *Travaux de linguistique* 21, pp.25-36.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire. 1990. *Le français parlé : études grammaticales*, Paris : CNRS Editions.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire. 2000. *Approches de la langue parlée en français*, Paris : Edition Ophrys.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire, DEULOFEU, Henri-José, STEFANINI, Jean & EYNDE, Karel Van den. 1984. *Pronom et syntaxe : l'approche pronominale et son application au français*, Paris : CNRS.

- BLOOMFIELD, Leonard. 1933. *Language*, New York : Holt, Rinehart and Winston.
- BONAMI, Olivier & Godard, Danièle. 2001. Inversion du sujet, constituance et ordre des mots, in MARANDIN, Jean-Marie (éd.), *Cahier Jean-Claude Milner*, pp.117-174, Lagrasse : Editions Verdier.
- BRATT, Elisabeth Owen. 1996. *Argument composition and the lexicon; lexical and periphrastic causatives in Korean*, Thèse de doctorat, Université Stanford.
- BYBEE, Joan. 2005. La liaison : effets de fréquence et constructions, *Langages* 158, pp.24-37.

## C

- CHAE, Wan. 1976. Josa 'neun'-eui euimi (Sens de la particule neun), *Kukeohak* 4, pp.93-113.
- CHO, Jae-Ohk. 1988. Suffixed verb forms and compound verb constructions, *Papers from the Sixth International Conference on Korean Linguistics*, Seoul : Hanshin Publishing Company.
- CHOE, Hyon Sook. 2007. On the Categorical Ambiguity of the Morpheme *kes* in Korean, *Language Research* 43-2, pp. 229-264.
- CHOI, Hye-Won. 1997. Topic and Focus in Korean: The Information Partition by Phrase Structure and Morphology, *Japanese/Korean Linguistics* 6, pp.545-561.
- CHOI, Hye-Won. 1999. *Optimizing Structure in Context: Scrambling and Information Structure*, Stanford : CSLI Publications.
- CHOI, Ung-hwan. 2010. Kukeo pumsalon yeonku-eui jeonkae-wa jeonmang (Processus et développement de l'étude sur les parties du discours en coréen), *Hankukeohak* 47, pp.33-60.
- CHOI-JONIN, Injoo. 2009. Particles and postpositions in Korean, in ADLER, Silvia (éds.). *Adposition : Pragmatic, semantic and syntactic perspectives*, pp.133-170, Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- CHOMSKY, Noam. 1981. *Lectures on Government and Binding*. Dordrecht : Foris.

- CHOMSKY, Noam. 1982. Some Concepts and Consequences of the Theory of Government and Binding, *Linguistic Inquiry Monograph* 6, Cambridge : MIT Press.
- CHOMSKY, Noam. 1986. Barriers, *Linguistic Inquiry Monograph* 13, Cambridge : MIT Press.
- CHUN, Jihye. 2008. *Les constructions à verbe support dans l'amas verbal en français : une approche topologique*, Mémoire de Master, Université Paris Ouest Nanterre la Défense.
- CHUN, Jihye. 2009a. Une approche topologique des constructions à verbe support : de l'utilité de la notion d'amas verbal en coréen, *Colloque International Supports et prédicats non verbaux dans les langues du monde*, Paris, 7-8 mars 2009.
- CHUN, Jihye. 2009b. Korean Subject Attachment in Predicative Chains, *Proceedings of MTT (Meaning-Text Theory)'09*, Montréal, 26-28 juin 2009.
- CHUN, Jihye. 2010. Relativization in Korean *ko* Constructions: A Topological Solution, *Proceedings of SICOL 2010 (The 2010 Seoul International Conference on Linguistics)*, Séoul, 23-25 juin 2010.
- CHUNG, Chan. 1998. Argument Composition and Long-distance Scrambling in Korean, in HINRICHS, Erhard (éd.), *Complex predicates in Nonderivational Syntax : Syntax and Semantics* 30, pp.158-220, New York : Academic Press.
- CHUNG, Chan & KIM, Jong-Bok. 2008. Korean Serial verb constructions : A Construction-Based Approach, *Studies in Generative Grammar* 18-4, pp.559-582.
- CHUNG, Taegoo. 1993. *Argument Structure and Serial Verbs in Korean*, Thèse de doctorat, Université de Texas à Austin.
- COMBETTES, Bernard. 1998. *Les constructions détachées en français*, Paris : Ophrys.
- COMBETTES, Bernard. 2005. Les constructions détachées comme cadre de discours, *Langue française* 148, pp. 31-44.
- CREISSELS, Denis. 2006. *Syntaxe générale: une introduction typologique 2 : la phrase*, Paris : Lavoisier.
- CROFT, William. 2001. *Radical Construction Grammar*, Oxford : Oxford University Press.

## D

- DALRYMPLE, Mary, KAPLAN, Ronald, MAXWELL, John & ZAENEN, Annie (éds). 1995. *Formal Issues in Lexical-Functional Grammar*, Stanford : CSLI Publications.
- DE CORNULIER, Benoît. 1973. Sur une règle de déplacement de négation, *Le français moderne* 41, pp.43-57.
- DE CORNULIER, Benoît. 1974. Remarques à propos de la négation anticipée, *Le français moderne* 42, pp.206-216.
- DEULOFEU, Henri-José. 2003. L'approche macrosyntaxique en syntaxe: un nouveau modèle de rasoir d'Occam contre les notions inutiles?, *SCOLIA* 16, pp. 77-95.
- DI SCIULLO, Anna Maria & WILLIAMS, Edwin. 1987. *On the Definition of Word*, Cambridge : MIT Press.
- DO, Soo-Hwan. 1987. Tesniereu-eui euijon munbeop-e kwanhan kochal (Considérations sur la grammaire de dépendance de Tesnière), *Hankuk peulangseuhak nonjip* 13, pp.1-15.
- DO, Soo-Hwan. 1994. Teniereu-eui eoneo ilon (Théorie linguistique de Tesnière), *Dongdaenonchang* 24-1, pp.127-151.

## G

- GERDES, Kim. 2002. *Topologie et grammaires formelles de l'allemand*, Thèse de doctorat, Université Denis Diderot – Paris 7.
- GERDES, Kim. 2006. Sur la non-équivalence des représentations syntaxiques, *Cahiers de Grammaire* 30, p.175-192.
- GERDES, Kim & KAHANE, Sylvain. 2001a. Word order in German: a formal dependency grammar using a topological hierarchy, *Proceedings Association for Computational Linguistics 2001*, Toulouse.

- GERDES, Kim & KAHANE, Sylvain. 2001b. Pas de syntaxe sans prosodie : illustration par l'allemand, *Actes des Journées Prosodies 2001*, Grenoble.
- GERDES, Kim & KAHANE, Sylvain. 2006. L'amas verbal au cœur d'une modélisation topologique du français, *Linguisticae Investigationes* 29:1, p.75-89.
- GERDES, Kim & KAHANE, Sylvain. 2007. Phrasing it differently, in WANNER, Leo (éd.). *Selected lexical and grammatical issues in the Meaning-Text Theory*, pp.297-335.
- GERDES, Kim, KAHANE, Sylvain & YOO, Hi-Yon. 2005. On the Descriptive Adequacy of Topology, *Proceedings of MTT (Meaning-Text Theory)'05*, Moscou.
- GERDES, Kim & YOO, Hi-Yon. 2003. La topologie comme interface entre syntaxe et prosodie: un système de génération appliqué au grec modern, *Actes du TALN*, Batz-sur-Mer.
- GERDES, Kim & YOO, Hi-Yon. 2004. A Dependency Account for Korean Word Order, *Proceedings of the International Conference of the Linguistic Society of Korea*, Séoul.
- GIRY-SCHNEIDER, Jacqueline. 1987. *Les prédicats nominaux en français*, Genève : Droz.
- GODARD, Danièle. 1988. *La syntaxe des relatives en français*, Paris : Editions du centre national de la recherche scientifique.
- GOES, Jan. 1999. *L'adjectif entre nom et verbe*, Louvain-la-Neuve : Editions Duculot.
- GREENBERG, Joseph. 1963. *Universals of Language* (2<sup>nd</sup> édition), Cambridge : MIT Press.
- GROBET, Anne. 2002. *Identification des topiques dans les dialogues*, Bruxelles : De-Boeck-Duculot.
- GUIMIER, Claude. 2000. *Les adverbes du français – le cas des adverbes en –ment*, Paris : Ophrys.

## H

- HAGEGE, Claude. 1985. *L'homme de paroles*, Paris : Fayard.

- HAN, Chung-Hye. 1998. Asymmetry in the Interpretation of *-(n)un* in Korean, *Japanese and Korean Linguistics* 7, pp.1-15.
- HAN, Jeonghan. 1999. *Morphosyntactic Coding of Information Structure in Korean (Multiple Case Marking, Light Verb Construction, Quantifier Float): A Role & Reference Grammar Account*, Thèse de doctorat, Université de New York à Buffalo.
- HAN, Jeonghan. 2008. Pumsa-loseo-eui myeonsa-wa tongsa beomju-loseo-ui myeonsa (Les noms en tant que partie du discours et en tant que catégorie syntaxique), *Hanmal yeonku* 23, pp.427-451.
- HAN, Jeonghan. 2009. Daneo-leul dasi jeongeuiha-eoya ha-neun sikeupha-n iyoo-deul (Raisons pour réviser la définition du mot), *Eoneo* 34-3, pp.761-788.
- HASPELMATH, Martin. 1995. The converb as a cross-linguistically valid category, in HASPELMATH, Martin & KÖNIG, Ekkehard (éds). *Converbs in Cross-Linguistic Perspective: Structure and Meaning of Adverbial Verb Forms – Adverbial Participles, Gerunds*, Berlin & New York : Mouton de Gruyter.
- HASPELMATH, Martin. 2002. *Understanding Morphology*, Londres : Arnold.
- HASPELMATH, Martin. 2010. Comparative Concepts and Descriptive Categories in Cross-Linguistic Studies, *Language* 86, pp.663-687.
- HERSLUND, Michael. 2000. Le participe présent comme co-verbe, *Langue française* 127, pp.86-94.
- HONG, Chai-Song. 2001. Hankukeo-eui myeongsa I et II (Le nom en coréen), *Sae kukeo saenghwal*, Séoul : kukip kukeo yeonkuwon.
- HOPPER, Paul J & THOMPSON, Sandra A. 1984. The Discourse Basis for Lexical Categories in Universal Grammar, *Language* 60, pp. 703-752.
- HOPPER, Paul J & TRAUGOTT, Elizabeth Closs. 1993. *Grammaticalization*, Cambridge : Cambridge University Press.
- HUANG, James C-T. 1984. On the distribution and Reference of Empty Pronouns, *Linguistic Inquiry* 15, pp.531-574.
- HUDSON, Richard. 1990. *English Word Grammar*, Oxford : Blackwell.

HWANG, Son-Moon. 2002. Hankukeo hwaje kumun-eui unyul-jeok kochal (Etude sur la prosodie de la construction à topique), *Eumseong Kwahak* 9-2, pp.59-68.

## I

IM, Hong-Bin. 2007a. *Hankukeo-eui juje-wa tongsa bunseok (Topique du coréen et analyse syntaxique)*, Séoul : Seoul National University Press.

IM, Hong-Bin. 2007b. Eoneo-e kwanha-n eoneo yoohyeong-jeok jeopkeun-kwa hankukeo-eui kibon eosun (Approche typologique sur l'ordre des mots et ordre de base en coréen), *Seokang inmun nonchong* 22, pp. 54-120.

IM, Hong-Bin. 2007c. Hankukeo mujosa myeongsaku-eui tongsa-wa euimi (Syntaxe et sémantique du groupe nominal sans marqueur en coréen), *Kukeohak* 49, pp.69-106.

IM, Yoo-jong. 1997. *Kukeo busa-eui beomju jeonglip-kwa hoeung mich eosun-e kwanhan yeonku (Etude sur l'établissement de la catégorie, de l'accord et de l'ordre des adverbes en coréen)*, Thèse de doctorat, Université Hanyang.

## J

JEONG, Hee-jeong. 2006. *Hankukeo myeongsa yeonku (Etude sur le nom en coréen)*, Séoul : Hankukmunwhasa.

JESPERSEN, Otto. 1924. *The Philosophy of Grammar*, Londres : Allen & Unwin.

JHANG, Sea-Eun. 1994. *Headed Nominalizations in Korean: Relative Clauses, Clefts, and Comparatives*, Thèse de doctorat, Université Simon Fraser.

JO, Mi-Jeung. 1985. Constituents in Fixed Word Order and a 'Governed' Non-Theta Position in Korean, *Harvard Studies in Korean Linguistics* 1, pp.79-87, Séoul : Hanshin Publishing Company.

JO, Mi-Jeung. 1986. *Fixed Word Order and the Theory of the Pre-Verbal Focus Position in Korean*, Thèse de doctorat, Université Washington.

JUNG, Woo-Hyun. 1998. Zero Anaphora in Spoken and Written Discourse, *Damwha-wa Inji* 5-1, pp. 117-130.

JUNG, Yeun-Jin. 2001. Thematization and Topic Interpretation, *Studies in Generative Grammar* 11, pp.303-337.

## **K**

KAHANE, Sylvain. 1997. Bubble trees and syntactic representations, in BECKER, Tilman & KRIEGER, Hans-Ulrich (éds.). *Proc. 5<sup>th</sup> Meeting the Mathematics of Language (MOL5)*, Saarbrücken: DFKI, pp. 70-76.

KAHANE, Sylvain. 1999. Le nucléus verbal : une unité syntaxique fondamentale, résumé refusé.

KAHANE, Sylvain. 2000. Extractions dans une grammaire de dépendance lexicalisée à bulles, *T.A.L.* 41-1, pp.211-243.

KAHANE, Sylvain. 2001. Grammaire de dépendance formelle et théorie Sens-Texte, *Actes de TALN 2001*, Tours.

KAHANE, Sylvain. 2002a. *Grammaire d'Unification Sens-Texte : vers un modèle mathématique articulé de la langue*, Document de synthèse pour l'habilitation à diriger les recherches, Université Denis Diderot - Paris 7.

KAHANE, Sylvain. 2002b. A propos de la position syntaxique des mots *qu-*, in LE GOFFIC, Pierre (éd.). *Interrogation, indéfinition, subordination, Verbum XXIV*, pp.399-435.

KAHANE, Sylvain. 2007. La distribution des articles du français, in CHAROLLES, Michel, FOURNIER, Nathalie, FUCHS, Catherine & LEFEUVRE, Florence (éds.). *Parcours de la phrase – Mélanges offerts à Pierre Le Goffic*, Paris : Ophrys.

- KAHANE, Sylvain. 2008. Les unités de la syntaxe et de la sémantique : le cas du français, *Actes de Congrès Mondial de Linguistique Française 2008 (CMLF 2008)*, Paris.
- KAHANE, Sylvain. 2010. Entre adverbes, noms et pronoms: le cas des modificateurs temporels, *Actes de Congrès Mondial de Linguistique Française 2010 (CMLF 2010)*, La Nouvelle Orléans.
- KAHANE, Sylvain & Mel'cūk, Igor A. 1999. Synthèse des phrases à extraction en français contemporain (du réseau sémantique à l'arbre syntaxique), *Acte de T.A.L.* 40:2, pp.25-85.
- KANG, Hyoun-Hwa. 1998. *Kukeo-eui DongsaYeonkyeol Kuseong-e Daehan Yeongku (Etude sur la formation des connections de verbes en coréen)*, Séoul : Hankuk Munhwasa.
- KAPLAN, Ronald M & ZAENEN, Annie. 1989. Long-distance Dependencies, Constituent Structure, and Functional Uncertainty, in BALTIN, Mark & KROCH, Anthony (éds.). *Alternative Conceptions of Phrase Structure*, pp.17-42, Chicago : Chicago University Press.
- KATHOL, Andreas. 2000. *Linear Syntax*, Oxford : Oxford University Press.
- KEENAN, Edward L & COMRIE, Bernard. 1977. Noun Phrase Accessibility and Universal Grammar, *Linguistic Inquiry* 8-1, pp. 63-99.
- KIM, Chang-Sop. 2011. Bujeopeo-eui seoljeong-kwa bujeop kuseong (Constitution des mots sans marquage et leur formation), *Kukeohak* 62, pp.47-72.
- KIM, In-Young. 2012. *Contribution à l'étude de la structuration prosodique du coréen parlé*, Thèse de doctorat, Université Denis Diderot - Paris 7.
- KIM, Ji-Eun. 1991. Kukeo-eseo jueo-ka josa-eopsi natana-neun hwankyong-e daeha-eo (Etude sur l'environnement en coréen dans lequel le sujet est présent sans marqueur), *Hangeul* 212, pp.233-250.
- KIM, Jong-Bok. 2000. *The Grammar of Negation: A Constraint-Based Perspective*, Stanford : CSLI Publications.
- KIM, Jong-Bok. 2004. *Korean Phrase Structure Grammar*, Séoul : Hankuk Publishing.

- KIM, Jong-Bok & LEE Minhaeng. 2001. Realizations of Information Structure and Its Projection in Korean, *Harvard Studies in Korean Linguistics IX*, pp.463-494, Séoul : Hanshin Publishing Company.
- KIM, Ki-Heck. 1984. Eohui-eui whaseokwha-wa bojo dongsa (Fossilisation du lexique et verbe auxiliaire), *Yeonsei eomuhak* 17, pp.5-27.
- KIM, Ki-Heck. 1994. Munjang jeopsok-eui tongeo-jeok kuseong-kwa hapseong dongsa-eui saengseong (Structure syntaxique et génération des verbes composés), *Kukeohak* 24, pp. 403-465.
- KIM, Mi-Young. 2003. *An Optimality Approach to the Referential Interpretation of Zero anaphora in Korean*, thèse de doctorat, Université nationale de Séoul.
- KIM, Myung-Hee. 1996. Munbeophwa-eui teul-eseo bo-neun bojodongsa kumun (Grammaticalisation des verbes auxiliaires en coréen), *Damwha-wa inji* 2, pp.129-146.
- KIM, Tae-Yeob. 1998. Kukeo bijongkyeoleomi-eui jongkyeoleomwha-e daehayeo (Emploi des marqueurs de conjonction en tant que marqueurs conclusifs), *Eoneohak* 22, pp.171-189.
- KIM, Young-hee. 1993. Euijon dongsa kumun-eui tongsa pyosang (Représentation syntaxique de la construction à verbe dépendant), *Kukeohak* 23, pp.159-190.
- KIM, Young-hee. 2005. *Hankukeo tongsa hyeonsang-eui euieui (Signification des phénomènes syntaxiques du coréen)*, Séoul : Yeoklak.
- KO, Kwang-Ju. 1999. Daedeung jeopsokmun-e daehan jaekeomto (Reconsidération sur la conjonction de coordination), *Hankukeohak* 9-1, pp.49-80.
- KO, Seok-Ju. 2000. *Hankukeo josa-eui yeonku: '-ka' wa '-leul' eul jungsim-eulo* (Etude sur les particules du coréen : '-ka' et '-leul'), Thèse de doctorat, Université Yonsei.
- KO, Yong-Kun & NAM, Ki-Sim. 1993. *Pyojun kukeo munbeoplun (Grammaire standard du coréen)*, Séoul : Tap Chulpansa.
- KÖING, Ekkehard & SIEMUND, Peter. 2007. Speech act distinctions in grammar, in SHOPEN, Timothy (éd.). *Language Typology and Syntactic Description 1: Clause Structure*, Cambridge : Cambridge University Press.

- KONG, Young-Il. 1981. Daemyeongsawa Munjangeui Inji (Pronom et phrase perceptuelle), *Eoneowa eoneohak* 7, pp.91-109.
- KONG, Young-Il. 1986. Daemyeonsa-eui jiching yeongyeok-kwa myeonje-jeok inji danui (domaine de coréférence et unité de perception de la proposition), *Yeongeo yeongmunhak* 32-4, pp.963-979.
- KOO, Bon-Kwan. 2010. Kukeo pumas-wa kwanlyeonha-n myeoch kaji munje (Quelques problèmes sur le classement des parties du discours), *Hyeongtaelon* 12-2, pp.179-199.
- KU, Hyun-jeong. 1991. SSikkeut eo ke ji ko-eui sseuim-kwa euimi (Emploi des marqueurs eo, ke, ji, ko), *Kuele eomunhak* 11, pp.167-188.
- KWON, Jae-il. 1985. *Etude sur la structure des phrases complexes*, Séoul : Jipmundang.
- KWON, Jae-il. 1986. Euijondongsa-eui munbeop-jeok seongkyeok (Caractéristique des verbes dépendants), *Hangeul* 194, pp.97-120.
- KWON, Jae-il. 1992. *Hankukeo tongsalon (Syntaxe du coréen)*, Séoul : Mineumsa.
- KWON, Jae-il, KIM, Youn-Han, MOON, Yang-Soo, NAM, Seungho & JUN, Jongho. 1997. Tongsa kujo-wa unyulkujo-eul sangkwanseong yeonku (Etudes sur l'interface entre la structure syntaxique et la structure prosodique), *Eoneohak* 20, pp.59-112.

## L

- LAMBRECHT, Knud. 1999. *Information Structure and Sentence Form: Topic, Focus and the Mental Representations of Discourse Referents*, Cambridge : Cambridge University Press.
- LAMIROY, Béatrice. 1999. Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation, *Langages* 33, pp. 33-45.
- LE GOFFIC, Pierre. 1993. *Grammaire de la phrase française*, Paris : Hachette.
- LEE, Chongmin. 1986. Pro Drop in Korean, *Eohak* 13, pp.83-94.

- LEE, Eun-Sup. 2011. Cheeon seonhaeng busa-e daeha-n kwankyeon (Point de vue sur les adverbes précédant le nom), *Kukeohak* 61, pp.291-321.
- LEE, Hyeran. 2008. Left Periphery in Korean: Topicalization, Focalization, and Scrambling, *Study in Generative Grammar* 18-1, pp.137-171.
- LEE, Iksop. 2003. *Kukeo busajeol-eui seonglip (Formation de la proposition adverbiale en coréen)*, Séoul : Taehaksa.
- LEE, Iksop & CHAE, Wan. 1999. *Kukeo munbeoblon kangeui (Cours de grammaire du coréen)*, Séoul : Hanyeonsa.
- LEE, Iksop & RAMSEY, S Robert. 2000. *The Korean Language*, Albany : State University of New York Press.
- LEE, Sookhee. 1992. *The Syntax and Semantics of Serial verb Constructions*, Thèse de doctorat, Université Washington.
- LEE, Sun-Hee. 2001. Argument Composition and Linearization: Korean Complex Predicates and Scrambling, *OSUWPL* 56, pp.53-78.
- LEMARECHAL, Alain. 1989. *Les parties du discours : sémantique et syntaxe*, Paris : PUF.
- LEMARECHAL, Alain. 1992. Le problème de la définition d'une classe d'adjectifs ; verbe-adjectifs ; langues sans adjectifs, *Histoire épistémologie langage* 14, pp.223-243.
- LI, Charles & THOMPSON, Sandra.1976. Subject and Topic: A New Typology, in LI, Charles (ed.), *Subject and Topic*, New York : Academic Press.
- LIM, Dong-Hoon. 2009. Hankukeo byeonglyeolmun-eui munbeop-jeok uisang (Statut grammatical de la construction de coordination en coréen), *Kukeohak* 56, pp.87-130.
- LIM, Kook-Chin. 1982. L.Tesnière-eui jeonwhan ilon-kwa kukeo-e iss-eoseo-eui dongsa-eui pumsa jeonwhan (Théorie de la translation de L. Tesnière et translation du verbe en coréen), *Hankuk buleobulmu hakhoi* 17-1, pp.309-328.
- LIM, Kook-Chin. 1983. Han · bul yangkukeo-e iss-eoseo dongsa-eui myeongsa jeonwhan hyeonsang (Phénomène de translation en nom en coréen et en français), *Kukeo kyoyuk* 46, pp.291-305.

LIM, Kook-Chin. 1984. *L. Tesnière-eui tongsa ilon-e ipkakha-n han, bul yangkukeo-eui tongsa chekye bikyo (Etude contrastive des systèmes syntaxiques en français et en coréen)*, Thèse de doctorat, Université féminine d'Ihwa.

LYONS, John. 1970. *Linguistique générale – introduction à la linguistique théorique*, Paris : Librairie Larousse.

## M

MARANDIN, Jean-Marie. 2003. Inversion du sujet et structure de l'information dans les langues romanes, in GODARD, Danièle (éd). *Langues romanes. Problèmes de la phrase simple*, Paris : CNRS.

MARTINET, André. 1970. *Eléments de linguistique générale*, Paris : Armand Colin.

MEL'ČŮK, Igor A. 1988. *Dependency Syntax*, New York: State University of New York Press.

MEL'ČŮK, Igor A. 1993. *Cours de morphologie générale (théorique et descriptive) – Introduction et première partie : le mot*, Montréal : Presse de l'Université de Montréal.

MEL'ČŮK, Igor A. 1994. *Cours de morphologie générale (théorique et descriptive) - deuxième partie: significations morphologiques*, Montréal : Presse de l'Université de Montréal.

MEL'ČŮK, Igor A. 2001. *Communicative Organization in Natural Language*, Amsterdam : John Benjamin Publishing Company.

MOK, Jung-soo. 1999. Kyekjosa kyoche hyeonsang-e daehan tongsa – euimijeok noneui-eui jaekeomto (Réexamen de la syntaxe et de la sémantique de l'alternance de marqueurs de cas), *Eoneo jeongbo* 2, pp.27-81.

MOK, Jung-soo. 2002. Hankukeo kwanhyeongsa-wa hyeongyongsa beomju-e daehan yeonku (Etude sur les catégories grammaticales de l'adnominal et de l'adjectif en coréen), *Eoneohak* 38, pp.71-99.

MULLER, Claude. 2007. Participe présent, conjonction et construction du sujet, *Travaux Linguistique du Cerlico 20 : Les formes non finies du verbe*, pp.19-36, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

MULLER, Claude. 2008. *Les bases de la syntaxe*, Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux.

MÜLLER, Stefan. 2006. Complex Predicates, *Journal of Comparative Germanic Linguistics* 9, pp.143-160.

## N

NAM, Ki-Sim. 2001. *Hyeongdae Kukeo Tongsalon (La syntaxe du coréen contemporain)*, Seoul : Taehaksa.

NAM, Ki-Sim, WOO, Hyung-Sik, LEE, Hee-Ja, OH, Seung-Sin, YOO, Hyun-Kyung, JEONG, Hee-jeong, KANG, Hyun-Wha, HAN, Song-Wha, LEE, Jong-Hee, LEE, Sun-Hee, LEE, Byung-Kyu, JO, Min-Jeong & NAM Kil-Im. 2006. *Oyae Dasi Pumsaloninka, (Pourquoi on revient aux parties du discours)*, Séoul : Communications Books.

NEWMAYER, Frédéric. 2004. Some Thoughts on the Serial Verb Construction, séminaire à l'EHESS *La notion de construction verbale en série : est-elle une notion opératoire ?*, Paris.

## P

PARK, Jin-Ho. 1994. *Tongsa-jeok kyeolhap kwankye-wa nonhang kujo (Relation combinatoire syntaxique et structure argumentale)*, Mémoire de Master, Université nationale de Séoul.

PARK, Ok-Jul. 1977. La translation d'après L. Tesnière, *Buleobulmunhakhoi* 12-1, pp.81-99.

PARK, So-young. 2000. Yangtae-eui yeonkyeol eomi *ko-e* daeha-n yeonku (Etude sur le marqueur de modalité *ko*), *Eoneohak* 26, pp.167-197.

PARK, Sun Ok. 2005. *Kukeo bojodongsa-eui tongsa-wa euimi yeonku* (Etude sur la syntaxe et la sémantique des verbes auxiliaires), Séoul : Yeoklak.

PARK, You-Jeong. 1990. *L'ellipse du sujet grammaticale en coréen contemporain : étude comparative avec le français*, Thèse de doctorat, Université de Paris-Sorbonne.

POLGUERE, Alain. 1998. La théorie Sens-Texte, *Dialangue* 8, pp.9-30.

## R

RIEGEL, Martin. 1981. Verbes essentiellement ou occasionnellement attributifs, *Information grammaticale* 10, pp.23-27.

RIEGEL, Martin. 1985. *L'adjectif attribut*, Paris : Presses Universitaires de France.

RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe & RIOUL, René. 1994. *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaires de France.

ROSS, John. 1967. *Constraints on Variables in Syntax*, Thèse de doctorat, MIT.

ROULET, Eddy. 2002. Le problème de la définition des unités à la frontière entre le syntaxique et le textuel, *Verbum* 24, pp.161-178.

RUWET, Nicolas. 1967. *Introduction à la grammaire générative*, Paris : Plon.

## S

SABIO, Frédéric. 2006. L'antéposition des compléments dans le français contemporain, *Lingvisticae Investigationes* 29-1, pp.173-182, Amsterdam : John Benjamins Publishing company.

- SCHACHTER, Paul. 1985. Parts-of-speech systems, in SHOPEN, Timothy (éd.). *Language Typology and Syntactic Description, Vol I : Clause Structure*, Cambridge : Cambridge University Press.
- SCHACHTER, Paul & SHOPEN, Timothy. 2007. Parts-of-speech systems, in SHOPEN, Timothy (éd.). *Language Typology and Syntactic Description, Vol I : Clause Structure*, 2<sup>nd</sup> edition, Cambridge : Cambridge University Press.
- SCHUBERT, Klaus. 1987. *Metataxis : Contrastive Dependency Syntax for Machine Translation*, Dordrecht : Foris Publications.
- SELLS, Peter. 1999. Constituent Ordering as Alignment, *Harvard Studies in Korean Linguistics* VIII, pp.546-579, Séoul : Hanshin Publishing Company.
- SEONG, Cheol-Jae & SONG, YoonKyoung. 1997. Jueojali josa-eui unyoulpaeteon-e kwanhan siheomeumseonghak-jeok yeonku (Etude expérimentale prosodique des particules en position frontale), *Malsoli* 33/34, pp.23-42.
- SEONG, Ki-Cheol. 1985. Kukeo-eui juje munje (Le problème du topique en coréen), *Hangeul* 188, pp.65-90.
- SGALL, Petr, HAJICOVÁ, Eva & PANENOVÁ, Jarmila. 1986. *The Meaning of the Sentence in Its Semantic and Pragmatic Aspects*, Dordrecht : Reidel.
- SOHN, Ho-min. 1999. *The Korean Language*, Cambridge : Cambridge University Press.
- SONG, YoonKyoung. 1998. Hankukeo josa-eui unyulpaeteon-e kwanhan silheomeumseonghak-jeok yeonku I : jukyeok josa-wa mokjeokkyeok josa-leul jungsim-eulo (Etude expérimentale phonétique des particules en coréen I : la particule nominative et la particule accusative), *Eoneoyeonkuhoi* 17, pp.27-41.
- SONG, YoonKyoung. Hankukeo yeonkyeoleomi ‘ko’ eui unyul-jeok teukjing-e daeha-n silheomeumseonghak-jeok yeonku (Etude expérimentale sur les comportements prosodiques de *ko* en coréen).

## T

TESNIERE, Lucien. 1959. *Eléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.

## V

VALLDUVI, Enric. 1993. *The Informational Component*, Thèse de doctorat, Université Pennsylvania.

## W

WIERZBICKA, Anna. 2000. Lexical Prototypes as a Universal basis for Cross-linguistic Identification of “Part-of-speech”, in COMRIE, Bernard & VOGEL, Petra (éds.). *Approaches to the Typology of Word Classes*, New York : Mouton de Gruyter.

## Y

YANG, Dong-Whee. 1979. Zero Anaphora in Korean, *Eoneo* 4-2, pp.19-53.

YEON, Jaehoon. 2003. *Korean Grammatical Constructions: Their Form and Meaning*, London : Saffron.

YEON, Jaehoon. 2012. Yuhyeonglon-jeok kwanjeom-eui hankukeo kwankyejeol yeonku (Etude sur la relative d’un point de vue typologique), *Kukeohak* 63, pp.413-457.

YI, Seon-ung. 2011. Eoneo yoohyeonglon-jeok kwanjeom-eseo bo-n hankukeo-eui yeonsokdongsakumun (La construction à verbes en série en coréen d’un point de vue typologique), *Eoneo yeonku* 27, pp.165-182.

- YOO, Eun-Jung. 2002. Auxiliary verbs and structural case assignment in Korean, *Language Research* 38-4, pp.1009-1037.
- YOO, Hyun-Kyung. 1986. Kukeo jeopsokmun-eui tongsa-jeok teukjil-e daeha-eo (Sur les comportements syntaxiques de la proposition de subordination en coréen), *Hangeul* 191, pp.77-104.
- YOO, Hyun-Kyung. 2002. Busahyeong eomi-wa jeopsok eomi (Marqueurs de la proposition adverbiale et marqueurs de conjonction), *Hankukeohakhoi* 16, pp.333-352.
- YOO, Hyun-Kyung. 2003. Yeonkyeol eomi-eui jongkyeol eomi-jeok sseuim-e daehayeo (L'emploi des marqueurs de conjonction en tant que marqueurs conclusifs), *Hangeul* 261, pp.123-148.
- YOO, Hyun-Kyung. 2011a. Hankukeo eomal eomi chekye-e daeha-n saelo-un jean (Nouvelle proposition sur le système des morphèmes conclusifs), *Eomunnonjip* 46, pp.189-211.
- YOO, Hyun-Kyung. 2011b. Jeopsok-kwa naepo (Conjonction et enchâssement), *Kukeohak* 60, pp.389-426.
- YOON, James Hye-Suk. 1993. Tense, Coordination, and the Clausal Structures of English and Korean, *Harvard Studies in Korean Linguistics* 5, pp.436-446, Seoul : Hanshin Publishing Company.
- YOON, James Hye-Suk. 1995. Nominal, Verbal, and Cross-categorial Affixation in Korean, *Journal of East Asian Linguistics* 4, pp. 325-356.

## **Z**

- ZRIBI-HERTZ, Anne. 1998. *L'anaphore et les pronoms : une introduction à la syntaxe générative*, Paris : Septentrion.
- ZWICKY, Arnold M. 1985. Clitics and Particles, *Language* 61-2, pp.283-305.



# Index

## A

Adjectif, 12, 27, 62, 87, 89, 90, 123, 191  
Adnominal, 27, 61, 62, 83, 91, 130  
Amas verbal, 1, 152, 161, 171, 174, 176, 177, 178, 179,  
180, 183, 185, 186, 188, 191, 192, 200, 201, 203, 204,  
205, 208, 209, 210, 214, 217, 220, 222, 223, 225, 228,  
232, 233, 239, 240, 242, 253, 254, 255, 256, 268  
Anaphore zéro, 35, 40, 41, 257  
Arbre à bulles, 196, 268  
Arbre de dépendance, 1, 13, 14, 18, 33, 36, 44, 48, 88,  
165, 169, 180, 188, 189, 202, 203, 206, 208, 219, 232,  
238, 250, 251, 253, 255, 266, 268

## C

Catégorie lexicale, 49, 57, 62, 63, 71, 72, 78, 82, 83, 85,  
86, 87, 88, 89, 93, 94, 106, 113, 115, 116, 117, 118,  
124, 130, 153, 267  
Catégorie lexicalisée, 5, 85, 86, 88, 89, 93, 113, 116, 124,  
267  
Catégorie non lexicalisée, 5, 86, 89, 90, 91, 93, 116, 118,  
124, 130, 267  
Catégorie syntaxique, 4, 49, 54, 63, 71, 72, 78, 82, 83, 85,  
124  
Champ de la tête, 92, 93, 172, 176, 177, 178, 185, 186,  
203, 205, 208, 209, 222, 232, 235, 239, 243, 253, 255  
Champ du Dép-V, 172, 176, 177, 178, 179, 183, 204, 209,  
217, 222, 242, 243

Champ du noyau, 172, 174, 176, 177, 178  
Champ du post-noyau, 172, 174, 176, 177, 178, 184  
Champ du pré-noyau, 5, 47, 172, 174, 176, 177, 178, 184,  
189, 220, 221, 223, 229, 230, 233, 234, 235, 236, 237,  
241, 242, 269  
Champ principal, 92, 93, 171, 172, 176, 177, 178, 179,  
180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 192, 204,  
205, 208, 210, 223, 229, 232, 233, 235, 236, 239, 240,  
241, 242, 243, 253, 254, 256  
Champs majeurs, 176, 179, 184, 242  
Cohésion syntaxique, 3, 134, 152, 159  
Complétive, 31, 103, 134, 137, 140, 142, 146, 160, 170,  
172, 176, 194, 226, 227, 234, 235, 243  
Conjonction, 29, 30, 31, 32, 105, 125, 129  
Connexion, 10, 11, 12, 33, 35, 36  
Construction à contrôle, 5, 43, 44, 243, 245, 246, 247,  
266, 268  
Construction à co-verbes, 134, 135, 136, 137, 141, 142,  
146, 152, 158, 159, 161, 192, 212, 224, 226  
Construction à verbe auxiliaire de temps, 134, 137, 140,  
142, 146, 147, 152, 160  
Construction à verbe causatif, 104, 105, 107, 108, 131,  
134, 135, 137, 142, 146, 147, 149, 150, 152, 159, 160  
Construction à verbe de perception, 134, 137, 140, 158,  
160  
Construction à verbe modal, 104, 107, 108, 131, 134, 135,  
137, 140, 141, 142, 143, 145, 146, 147, 149, 152, 159,  
160, 161, 212

Construction à verbe support, 77, 134, 137, 142, 146, 147,  
148, 149, 155, 159, 191  
Construction verbale sérielle, 135

## D

Dépendance (grammaire, syntaxe), 2, 5, 6, 9, 10, 15, 21,  
33, 36, 165, 169, 175, 180, 189, 224, 241, 243, 245,  
251, 268, 270  
Domaine de localité, 5, 246, 247, 259, 266, 268  
Domaine enchâssé, 20, 22, 185  
Domaine macro, 5, 165, 169, 170, 171, 172, 174, 176,  
177, 178, 179, 183, 185, 188, 189, 192, 203, 204, 205,  
208, 222, 223, 229, 232, 233, 234, 239, 242, 243, 253,  
255, 256  
Domaine micro, 5, 165, 169, 170, 171, 172, 174, 176,  
177, 178, 179, 180, 181, 183, 184, 185, 186, 188, 189,  
192, 202, 203, 204, 205, 208, 209, 210, 220, 221, 222,  
223, 229, 232, 233, 234, 235, 236, 238, 239, 240, 241,  
242, 243, 251, 253, 254, 255, 256, 269

## E

Echelle de cohésion, 5, 159, 211  
Emancipation, 17, 20, 180, 188, 192, 200, 229, 241, 242  
Enchâssement, 29, 30, 32  
Extraction, 2, 115, 117, 123, 180, 191, 192, 193, 196, 197,  
199, 200, 201, 206, 212, 214, 217, 224, 225, 226, 227,  
228, 242

## F

Focus contrastif, 46, 47, 70, 180, 185, 187, 188, 192, 221,  
229, 235, 236, 237, 238, 240, 241, 242, 249

## G

Grammaire de dépendance topologique, 5, 6, 165, 169,  
175, 180, 189, 224, 241, 243, 268  
Ordre de perméabilité, 175, 177  
Règles de correspondance, 175, 176, 243  
Règles de création des boîtes, 175, 176, 178  
Règles de description des boîtes, 175, 243  
Règles de description des champs, 175, 177  
Grammaire traditionnelle contemporaine du coréen, 4, 5,  
6, 9, 25, 29, 30, 32, 33, 50, 53, 57, 58, 59, 61, 62, 63,

66, 81, 82, 83, 86, 95, 103, 105, 116, 128, 129, 130,  
131, 151, 268, 269

Grammaticalisation, 66, 67, 108, 110, 147, 149, 150, 153,  
159

## I

Interface syntaxe-topologie, 1, 15, 16, 17, 18, 19, 37, 165,  
178, 182, 185, 188, 201, 203, 204, 208, 210, 211, 222,  
223, 228, 232, 239, 240, 243, 253, 255, 268  
Interrogation, 139, 215, 225  
Inversion du sujet, 140

## J

Jonctif, 125, 134, 147, 151

## L

Langue à tête finale, 4, 35, 39, 40, 47  
Linéarisation, 5, 6, 15, 36, 37, 122, 161, 169, 195, 211,  
241

## M

Macro-syntaxe, 4, 9, 21, 22, 24, 33, 166, 169, 170, 173,  
174, 269  
Mémoire discursive, 257, 259, 260, 264, 266, 269  
Micro-syntaxe, 21, 24, 172  
Modèle topologique, 1, 4, 5, 9, 14, 15, 17, 19, 33, 165,  
245, 269  
Morphème grammatical, 25, 26, 28, 63, 66, 67, 68, 71, 76,  
77, 78, 101, 138, 140, 167, 168, 192, 220, 268  
Morphème verbal, 25, 27, 28, 29, 37, 53, 54, 55, 56, 57,  
59, 68, 83, 103, 137, 269  
Mots qu-, 195, 198, 225

## N

Nom nu, 66, 91, 92, 137, 147, 153, 156, 160  
Nom prédicatif, 137, 147, 148, 149, 156, 159, 179, 192,  
243, 268  
Non-projectivité, 2, 3, 5, 168, 189, 191, 195, 200, 225,  
228, 241, 268  
Noyau, 22, 23, 24, 172, 174, 177, 178, 179, 183, 186, 188,  
189, 203, 204, 205, 208, 209, 210, 222, 223, 232, 233,  
239, 240, 253, 254, 256

Nucléus nominal, 195, 198, 199, 200  
Nucléus verbal, 180, 191, 192, 195, 196, 197, 198, 200,  
207, 210, 211, 214, 221, 223, 224, 225, 226, 227, 228,  
242, 268

## O

Ordre des mots, 17, 167, 168, 245, 250

## P

Parties du discours, 1, 21, 25, 26, 27, 28, 29, 33, 48, 49,  
50, 53, 56, 57, 58, 60, 61, 62, 72, 76, 83, 84, 87, 88,  
89, 90, 118, 267  
Post-noyau, 22, 165, 170, 172, 173, 174, 177, 178, 179,  
180, 183, 185, 188, 203, 204, 205, 222, 223, 232, 233,  
239, 253  
Prédictat complexe, 104, 133, 136, 137, 138, 149, 150  
Prédictatif, 4, 27, 29, 53, 54, 56, 57, 58, 66, 83, 93, 107,  
117, 148, 149, 155, 159, 179, 213, 243  
Pré-noyau, 22, 23, 24, 165, 170, 172, 173, 174, 177, 178,  
179, 180, 183, 185, 188, 189, 192, 203, 204, 205, 208,  
221, 222, 223, 229, 232, 233, 234, 237, 238, 241, 269

## Q

Qualificatif, 4, 60, 62, 83, 91, 92, 97, 99, 130, 156, 176,  
195, 196, 197, 206, 209, 237, 239

## R

Rection, 21, 24, 33, 134, 172, 173, 270  
Relative, 62, 89, 92, 139, 195, 196, 199, 201, 206, 208,  
211, 212, 214, 217, 226, 229, 234, 235, 236, 238, 239,  
243, 261  
Relativisation, 5, 189, 193, 195, 200, 201, 224, 225, 268

## S

Scrambling, 45, 167  
Structure communicative, 1, 2, 15, 16, 17, 19, 20, 33, 40,  
41, 45, 47, 48, 168, 179, 181, 185, 186, 189, 202, 229,  
237, 242, 270  
Structure topologique, 1, 2, 5, 16, 17, 19, 37, 55, 57, 59,  
63, 68, 92, 93, 104, 165, 169, 170, 171, 172, 175, 178,  
181, 182, 188, 189, 195, 203, 204, 208, 211, 232, 239,  
241, 250, 253, 254, 255

Subordination, 30, 32, 33, 34, 44, 86, 125, 126, 128, 129,  
130, 136, 151, 268

Substantif, 4, 40, 49, 57, 63, 71, 72, 73, 76, 77, 78, 82, 83,  
85, 93, 94, 95, 97, 98, 99, 100, 101, 106, 107, 108,  
109, 110, 111, 116, 117, 119, 130, 134, 135, 137, 147,  
151, 152, 176, 179, 228, 230, 232, 234, 242

Superpartie du discours, 62

Syntaxème, 50, 51, 52, 53

## T

Topicalisation, 5, 139, 168, 173, 189, 193, 195, 200, 217,  
218, 224, 225, 268

Topique, 33, 40, 41, 45, 46, 47, 48, 70, 167, 172, 173,  
180, 184, 185, 187, 188, 192, 194, 217, 221, 223, 229,  
231, 232, 233, 237, 241, 242, 269

Translatif, 12, 55, 56, 59, 76, 85, 87, 88, 91, 93, 94, 95,  
98, 99, 101, 103, 108, 109, 110, 112, 119, 121, 123,  
124, 125, 130, 131, 134, 135, 136, 137, 147, 149, 151,  
152, 153, 155, 158, 172, 176, 179, 195, 211, 225, 227,  
228, 242, 246

en adverbe, 87, 152, 153, 158

en attribut, 125, 134, 136, 147, 151, 179, 242

en nom/substantif, 99, 100, 131, 137

en qualificatif, 98, 195, 227

en substantif, 110, 134, 147, 151, 176, 179, 242

Translation, 4, 5, 6, 10, 12, 25, 33, 48, 53, 57, 76, 78, 83,  
84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 93, 98, 100, 110, 111, 112,  
115, 116, 117, 124, 128, 129, 131, 159, 192, 267, 269  
en adverbe, 83, 93, 112, 159

en attribut, 89, 115, 116, 192, 267

en nom/substantif, 93

en qualificatif, 89, 116, 124, 267

en substantif, 93

## U

Unité perceptuelle, 245, 257, 269

## V

Verbe statif, 29, 50, 53, 56, 57, 58, 59, 60, 62, 83, 91

Verbes ponts, 224, 226, 227, 228

